




LIBRARY OF
Dr Z P Metcalf
1885_1956

MAGASIN
DE
ZOOLOGIE,
D'ANATOMIE COMPARÉE
ET
DE PALÆONTOLOGIE,

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEUR : TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

par M. F.-E. Guérin-Méneville,

Membre de la Légion-d'Honneur, des Sociétés nationale et centrale d'Agriculture, Entomologique de France, impériale des naturalistes de Moscou, et d'un grand nombre d'autres Sociétés scientifiques nationales et étrangères,

DEUXIÈME SÉRIE. — SEPTIÈME ANNÉE.

ANNÉE 1845.

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE

RUE DES BEAUX-ARTS, 4.

1849.

TABLE DES ANNÉES

1839, 1840, 1841 et 1842

DE LA DEUXIÈME SÉRIE.

MAMMIFÈRES.

OISEAUX.

POISSONS.

REPTILES.

MOLLUSQUES.

CRUSTACÉS.

ARACHNIDES.

INSECTES.

ZOOPHYTES.



Megacephala *angustata.* *Chevrolat*

COLÉOPTÈRES DU MEXIQUE[1] (201[2]).

(PENTAMÈRES CARABIQUES.)

G. MÉGACÉPHALE. MEGACEPHALA. *Latr.*

3. M. ÉTROITE. *M. angustata*. Chevr.[3]

Affinis M. Mexicanæ *nobis, sed longior et angustior. Atra, palpis, mandibulis, apicibus exceptis, labio, antennis (2-4° que articulis versus apicem nigro maculatis), macula luniformi in extremitate elytrorum, pedibus anoque, flavis. Thorax niger, sulcis duobus linea dorsali margineque cyaneis. Elytra nigra, virescenti-cyanea, punctis profundis et crebris punctata usque ad medium, et ultra, distantibus decrescentibusque.*

Longueur, 19 millim.; largeur, 6 millim. — Pl. 55.

Elle se rapproche de beaucoup, quant à la forme, de la *M. Lebasii* de Dejean; les élytres, au lieu d'être rugueuses comme dans cette espèce, ont une ponctuation forte, à surface unie. Noire, bleue sur les bords latéraux et le fond des sillons du corselet, d'un vert bleuâtre sur la marge des élytres. *Tête* convexe, allongée, lisse, deux ou trois plis le long des yeux (verte à cet endroit), en avant et en arrière de ceux-ci est un point enfoncé, d'où sort un long poil; sur l'occiput une ligne longitudinale obsolète; les bords antérieurs et latéraux seulement d'un beau bleu. *Palpes* d'un jaune pâle, très poilues. *Mandibules* d'un jaune foncé brillant, noirâtres à leur extrémité et sur les

[1] Ce travail fait suite aux deux centuries de *Coléoptères du Mexique*, publiées par M. Chevrolat (in-12, Strasbourg, 1834 et 1835).

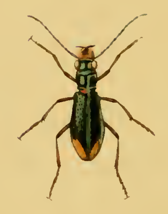
[2] Ce numéro indique que l'auteur en est à la deux-cent-unième description des *Coléoptères du Mexique*.

[3] Le numéro qui précède le nom de l'espèce indique que c'est la troisième de ce genre décrite dans les *Coléoptères du Mexique*.

deux dents internes, les deux carènes extérieures d'un brun clair. *Lèvre* jaune, luisante, bordée de noirâtre en avant, quatre dents aiguës sur les bords, et au-dessus quatre points enfoncés tous munis d'un poil. *Antennes* jaunes, les deuxième, troisième et quatrième articles maculés de noir avant le sommet, et le premier article a le dessus bordé de cette couleur. *Yeux* gros. *Corselet* aussi large antérieurement que long, rétréci en arrière, avancé et arrondi sur le milieu de la base; on voit au-dessus de celle-ci un sillon non entier, qui se termine en dessous à l'insertion de la patte, sillon antérieur dirigé anguleusement vers la tête, entre la ligne dorsale et la marge (en cet endroit le corselet est longitudinalement élevé, et forme par conséquent un plan incliné sur chaque côté), et ensuite de la même manière dans la ligne dorsale qui est étroite, sillon postérieur à peine anguleux sur la ligne, profond sur les côtés; d'un noir terne, quelques reflets verts près des côtés, bord antérieur jaunâtre à points cannelés. *Élytres* longues, parallèles, arrondies régulièrement au sommet et un peu obliquement sur le dedans de la suture; d'un noir mat, couvertes d'une forte ponctuation qui, au delà du milieu, diminue insensiblement de grosseur et devient espacée vers l'extrémité; lunule apicale d'un jaune foncé, étroite, non arquée, située le long de la marge. *Corps* en dessous, d'un beau bleu luisant changeant en vert, segments abdominaux ayant des crevasses longitudinales fines, les quatrième, cinquième et base du sixième noirs, ridés; la presque totalité du dernier, jaune, évasée angulairement à l'extrémité et dentelée sur les bords. *Pattes, trochanter* et *appendices* jaunes; genoux postérieurs un peu obscurs.

Elle se rapproche de notre *M. Mexicana* pour la couleur, et de la *M. Lebasii* de Dejean pour la forme. La ponctuation des élytres la distingue suffisamment de l'une et de l'autre espèce.

Des environs de Jalapa, en terre froide, où elle a été prise en juin par M. Auguste Sallé.



Megacephala *impressa*, Chevrolat.

N. Rémond, imp. Bourgeois J^ne sc.

4. M. IMPRIMÉE. *M. impressa.* Chevrolat.

Affinis Meg. Virginicæ, *glabra, viridis; caput utrinque foveolis duabus inter oculos, palpis, mandibulis dentibus exceptis, labio et quatuor primis articulis antennarum; flavo piceis. Thorax sulcis duobus sinuatis, lineaque dorsali anguste impressis. Elytra basi valde depressa, infra humerum profunde punctata, ultra medium ad apicem punctulata, lunula apicali lata, recta, antice truncata, margini exteriori adnexa, interne obliqua, ad suturam desinente et foraminata. Corpus viride, pectore medio abdominis segmentibus posticis piceis, ultimo flavescente.*

Longueur, 18 millim.; largeur, 6 millim. — Pl. 56.

D'un vert foncé brillant. *Tête* raccourcie, large, deux fossettes obliques, impressionnées davantage sur le devant, offrant deux ou trois rides extérieures; on en voit cinq à six autres au-dessus de l'insertion des antennes et de plus un point enfoncé, près du bord de l'œil. *Palpes* d'un jaune obscur; *labiaux* longuement poilus. *Mandibules* fortes, d'un jaune obscur, les trois dents internes et le sommet, à partir de la dernière, noirs. *Lèvre* jaune, transverse, droite, ayant quatre dents peu avancées, noirâtres, et au-dessus du bord antérieur quatre points, de chacun desquels sort un long poil blond. *Chaperon* anguleusement cintré sur la tête, d'un vert foncé bleuâtre, un point impressionné près du bord et assez rapproché de l'insertion de l'antenne. *Antennes* d'un jaune terne, les quatre premiers articles de couleur de poix luisante. *Yeux* gros. *Corselet* un peu plus large aux côtés antérieurs que haut, rétréci postérieurement, bi-sinueux et arrondi sur le milieu de la base, avec un petit sillon extérieur; cylindroïde, bordé de jaunâtre et cannelé de points par le haut; élevé longitudinalement et incliné entre les sillons, le plan extérieur est plus large, sillon

antérieur anguleux de chaque côté vers la tête, anguleux ensuite sur la ligne dorsale; tout l'espace compris entre ce sillon et le bord antérieur violacé, sillon inférieur très impressionné latéralement et rectangulaire, bleuâtre dans le fond, ligne dorsale entière. *Écusson* jaunâtre, transversalement triangulaire. *Elytres* oblongues, tronquées au sommet sutural, couvertes de gros points profonds, réticulés; ces points deviennent insensiblement moins nombreux et plus petits en approchant de l'extrémité, une assez forte dépression basale; vertes, nuancées de bleuâtre en marge, violacées sur la partie dorsale jusqu'aux deux tiers de leur longueur; la plupart des points en cet endroit sont verts dans l'enfoncement; lunule apicale appuyée à la marge, coupée droit par le haut, dirigée obliquement sur l'angle sutural; vues à la transparence, elles offrent des pores agglomérés; épipleures d'un noir un peu verdâtre, dessous du corps d'un vert très brillant, poitrine au milieu, quatrième et cinquième segments de l'abdomen et base du sixième d'un noirâtre de poix; celui-ci est presque entièrement d'un jaune obscur; quelques-uns de ces segments offrent de petites rides longitudinales. *Pattes*, *trochanters* et *appendices* d'un jaune obscur luisant.

Elle se rapproche, pour la forme, de la *Meg. Brasiliensis* de Kirby, et à la coloration de la *M. Virginica* de Fab. Une femelle unique a été prise par M. Auguste Sallé en allant de la Vera-Cruz à Mexico.



Cicindela *radians*, Chevrolat

G. CICINDÈLE. Cicindela. *Linné.*

21. C. rayonnante. *C. radians.*

Simillima C. Vasseleti *nob.*, *thorace elytrisque brevioribus, his in margine posticali rotundioribus. Caput, rubro-cyaneo-viridique splendido variatum, mandibulis palpisque ut in specie vicina coloratis. Thorax sulcis duobus lineaque viridibus, sulco basali extra depresso, vittis duabus rubro splendidis. Scutellum viride. Elytra subparallela, convexa, coloribus pulcherrimis insignita, cum vitta cyanea versus medium, quam in C. Vasseleti non tam sinuata et extensa, ex humero ad extremitatem suturæ ducta, in parte extrema rubra, punctata (punctis pupillatis viridibus, aliquoties medio-cyaneis), et in parte interna et dorsali purpurea vel viridi-obscura; epipleuris viridibus.*

Lateribus thoracis et pectoris rubro nitido et splendidissimo; abdomine viridi-cyanescente.

Longueur, 9 millim.; largeur, 3 1/2. — Pl. 57.

Tête rouge en avant, d'un vert cuivreux et ridée en dessus, trois taches rouges dont une sur le vertex et deux le long des yeux, au-dessous desquels on voit deux autres taches d'un bleu indigo et qui s'étendent au delà de l'insertion des antennes. *Palpes* d'un jaune d'ivoire, pâles, le dernier article des *labiaux* et des *maxillaires* vert. *Mandibules* courtes, n'étant pas aussi arquées et surtout sinueuses au milieu, comme cela a lieu chez le mâle de la *C. Vasseleti*, jaunes, vertes à l'extrémité; la dent apicale n'a de noir que le sommet. *Lèvre* d'un vert obscur, jaunâtre sur les bords latéraux et antérieurs, non dentée, avec six points enfoncés, ornés chacun d'un long poil, et dont les quatre du milieu sont plus rapprochés. *Chaperon* cintré, moins anguleusement que dans l'espèce comparative. *Antennes* d'un brun noirâtre, les quatre premiers articles

d'un vert métallique *Corselet* plus long que large, arrondi sur les côtés et non parallèle entre les sillons, comme dans la *C. Vasseleti*, le sillon antérieur est plus rapproché du bord que celui qui est au dessous ne l'est de l'inférieur; ce dernier est déprimé jusqu'à la base, la ligne dorsale est obsolète, tous trois sont verts au fond de la dépression; chaque tache latérale est rouge, allongée et est limitée aux sillons; il est d'un jaune doré sur les bords latéraux, d'un rouge poli très éclatant en dessous, avec quelques poils blancs près de la carène. *Ecusson* vert. *Elytres* plus courtes, plus étroites et convexes que dans la *C. Vasseleti*, bien plus arrondies sur le sommet extérieur de la marge; la bande sinueuse qui part obliquement de l'épaule à l'extrémité de la suture est verte et d'un bleu indigo au milieu; cette bande est moins avancée sur l'étui, son bord supérieur est mélangé de vert et de jaune clairs, mais ces couleurs se convertissent en pourpre velouté sur la partie dorsale, et chez les mâles cette couleur tourne au vert obscur; tout l'espace compris entre la bande à la marge est rouge pour le fond, marqué de points verts ocellés, dont quelques-uns ont une gouttelette centrale bleue. Base latérale de la poitrine rouge, abdomen d'un vert bleuâtre. *Pattes* vertes ou d'un rouge cuivreux, jambes et tarses noirâtres, les trois articles antérieurs des mâles violacés, modérément dilatés, allongés et poilus sur le côté interne, le troisième est moitié moins long que le premier.

Elle se placera après la *C. Vasseleti;* elle habite sans doute, comme la précédente, les sables des bords de la mer; j'ignore en quel endroit elle a pu être trouvée par M. Delattre qui, le premier, a fait connaître cette espèce.

Nota. On a oublié d'indiquer sa grandeur naturelle sur la planche 57.

22. C. DE SOMMER. *C. Sommeri*[1]. Mannerheim.

Brunneo-obscura, subtus violaceo-micans, albo-pilosa. Caput planum, minute rugatum, palpis viridibus, labialibus basi flavis, mandibulis exsertis, valde dentatis, viridibus (dentibus atris), externe triangulatim sulcatis et flavidis. Thorax vix longior latitudine, transverse rimosus, sulcis duobus sat impressis et angulatim ductis in linea dorsali. Scutellum triangulare, obscure rubrum. Elytra porrosa, ad apicem obliquata et serrata, cum lunula humerali, fascia media et latescente ad suturam, sed non margini adnexa, maculaque subapicali lateritiis; pedes violacei, trochanteribus viridibus.

Longueur, 12 millim.; largeur, 5.

D'un brun cuivreux opaque ou plutôt d'un vert olive noirâtre. *Tête* très finement ruguleuse, élargie entre les yeux, avec de petites rides longitudinales en dessus. *Palpes* d'un vert foncé brillant; *labiaux*, à l'exception du dernier article, d'un jaune pâle, hérissés de poils blancs. *Mandibules* fort longues, très aiguës, excavées triangulairement sur le dehors de la base, rougeâtres, d'un vert cuivreux, brillant en dessus, dents internes et extrémité vertes. *Lèvre* avancée, arrondie et inégale en devant, d'un violacé obscur, six points en dessus, dont les quatre centraux se trouvent rapprochés; tous sont munis d'un poil blanc. *Chaperon* arqué, vert, faiblement sillonné sur le bord, un sillon transverse entre les antennes. *Antennes* d'un brun noirâtre, les quatre premiers articles violacés. *Yeux* grands, globuleux, proéminents, noirs. *Corselet* aussi haut que large, paraissant cependant un peu plus allongé, droit, cylindroïde et violacé sur le bord antérieur, bi-sinueux, arrondi

[1] Mémoire sur quelques genres et espèces de Carabiques, *Bulletin de la Société imp. des naturalistes de Moscou*, 1837, n. 2.

extérieurement sur la base, avec quelques sillons transverses non entiers sur celle-ci ; les deux sillons dorsaux rentrent angulairement sur la ligne longitudinale qui n'atteint pas le haut; l'antérieur se dirige en droite ligne et obliquement au dessous de l'angle et là il est étranglé, l'inférieur est sinueux et profond sur les extrémités, d'un cuivreux rougeâtre doré à cet endroit, bleuâtre dans le fond ; le dessus offre des crevasses transverses et les côtés quelques poils blancs courts. *Écusson* large, triangulaire, d'un rouge cuivreux un peu obscur. *Élytres* une fois et demie aussi longues que la tête et que le corselet réunis, du double plus larges que ce dernier, presque droites sur le côté, obliques et dentelées depuis le sommet de la marge jusqu'à la suture ; celle-ci élevée, lisse, rougeâtre, terminée par une épine à peine saillante ; lunule humérale entière, avancée en dessous jusque vers le milieu de l'étui ; bande médiane obliquant vers le bas, élargie inférieurement près de la suture, ne s'étendant pas sur celle-ci ni sur la marge, et une grande tache angulaire sur le haut, arrondie d'autre part, placée près le sommet de la marge, toutes trois de couleur de brique, quelque peu convexes, à pores peu évidents. Epipleures étroits, unisillonnés, noirâtres, dilatés subitement vers la naissance de l'abdomen. *Corps* violacé, couvert sur les côtés de poils blancs denses et abaissés ; abdomen rougeâtre près des bords, dernier segment jaunâtre. *Pattes* violacées, cuisses garnies de poils blancs, antérieures épaisses, une rangée longitudinale de points sur les médianes, les trois premiers articles des tarses antérieurs du mâle étroits, longs et diminuant d'étendue.

J'ai reçu cette belle espèce de M. Sommer d'Altona ; elle lui avait été adressée des environs d'Oaxaca. C'est la *C. Hopfneri* du catalogue de M. le comte Dejean, qui l'a placée entre les *C. d'Urvillei* et *unipunctata.*



Cicindela *aræa* Chevrolat

V. Remond imp. Bourgeois sc.

23. C. CUIVRÉE. *C. ærea.* Chevrolat.

Lata, rubro-olivacea. Caput planum, labio (unidentato, numerosis punctis sub-marginalibus impresso), dimidiaque parte mandibularum basi flavis. Thorax brevis, pilis albis indutus, linea dorsali limitata sulcis duobus, cyaneis et viridibus in fundo. Elytra lateribus ampliata, minutissime populosa, in sutura et margine rubro-micantia. Corpus subtus rubro splendens, albis pilis densis vestitum, abdomine glabro, violaceo atque viridi.

Longueur, 17 millim.; largeur, 7. — Pl. 58.

D'un rouge olivâtre cuivreux. *Tête* large, aplatie en dessus, ayant entre les yeux des rides nombreuses, serrées, ligne occipitale courte, bordure supérieure des yeux épaisse, d'un vert foncé luisant. *Palpes* d'un rouge cuivreux obscur, premier article des *labiaux* ferrugineux, hérissé de longs poils blancs. *Mandibules* très avancées, cambrées, jaunes à partir de la base à la dernière dent interne, cuivreuses en dessus au milieu, dents internes et extrémité noires. *Lèvre* d'un jaune d'ivoire, droite sur les côtés, angulaire en devant, n'ayant qu'une seule dent médiane, environ vingt points en dessus, posés sur deux lignes transverses. *Chaperon* anguleusement cintré, d'un rouge vif, léger sillon entre la base des antennes; celles-ci ont les quatre premiers articles d'un rouge cuivreux poli; troisième fort long, orné, vers le milieu, de quelques soies blanches qui se retrouvent encore sur le quatrième; suivants d'un gris soyeux. *Corselet* court, aussi haut que large, bi-sinueux à la base, cylindroïde sur la tête; sillons également distants des bords; l'antérieur remonte et s'appuie sur l'angle, l'inférieur, très profond par les côtés, remonte vers le haut; l'un et l'autre rentrent angulairement sur la ligne dorsale, laquelle est limitée aux sillons; leur fond est mélangé de bleu, de vert et d'un peu de rouge cuivreux; marge basale

d'un rouge vif; il est, extérieurement, un peu plus large entre les sillons, finement ruguleux en dessus, couvert, antérieurement et latéralement, de longs poils blancs épais. *Écusson* grand, triangulaire, aigu par le bas. *Élytres* ayant à peu près une fois et demie la longueur de la tête et du corselet, très élargies au-dessous de l'épaule, subitement dilatées à la hauteur de la naissance de l'abdomen jusqu'au sommet de la marge, étroitement tronquées sur l'extrémité de la suture, finement denticulées à cet endroit, presque planes, offrant un grand nombre de petits boutons; marge d'un cuivreux jaunâtre; suture élevée, d'un rouge vif, terminée par une petite dent. *Corps*, en dessous, d'un rouge de feu, très velu; abdomen glabre, violacé et vert foncé, ridé longitudinalement; le premier segment a une forte dépression latérale, les troisième, quatrième et cinquième se recourbent angulairement sur les côtés à leur partie inférieure; le dernier a une fente longitudinale, il est dentelé à son sommet. *Pattes* d'un rouge cuivreux brillant, ayant des séries longitudinales de points, garnies, en dessus et en dessous, de poils blancs.

Je dois cette espèce bien distincte à feu de Cristofori, de Milan; je suppose qu'elle a été prise à Oaxaca; je la placerai à côté de la *C. Purpurea* d'Olivier.

24. C. A PETITES LIGNES. *C. tenuilineata.* Chevr.

Affinis certe C. Feræ *nobis*, *sed delineationibus elytrorum angustioribus albidioribusque. Brunnea, subvirescens; caput breve, latum, sub-rugatum, mandibulis (longissimis, dentatissimis) lateribus, palpis apice exceptis, labioque eburneis. Thorax vix latior longitudine, sulcis duobus sub impressis virescentibus, pilis brevibus albis marginalibus. Elytra obovata, ultra medium subito ampliata, rugoso-punctata, lunula humerali et apicali integris a margine sejunctis, fascia media perpendiculariter curvatâ juxta suturam, sutura elevata, viridi nitidâ, margine punctatâ. Corpus subtus compressum, viridi-auratum, dense pilosum, ano flavescente. Pedes virides.*

Longueur, 13 millim.; largeur, 5 1/4.

Elle a beaucoup d'analogie avec notre *C. Fera;* les dessins de l'élytre, au lieu d'être jaunes comme dans celle-ci, sont blancs et plus étroits; ensuite la marge est interrompue entre les lunules, tandis que dans la *C. Fera* la disjonction n'a lieu qu'au dessus de la lunule apicale. D'un brun vert olive. *Tête* aplatie, large, à peine ridée le long des yeux. *Palpes maxillaires* d'un jaune roux, les deux derniers articles verts; *labiaux* d'un jaune pâle, dernier article vert. *Mandibules* fort longues, aiguës, jaunes sur le côté, vertes en dessus, noires depuis la dernière dent interne jusqu'au sommet. *Lèvre* d'un jaune d'ivoire, transverse, droite sur le côté, environ 16 points et autant de poils d'un blanc pâle placés au dessus du bord antérieur. *Chaperon* presque droit, d'un rouge de feu. *Antennes* d'un brun terne, les quatre premiers articles d'un beau vert, troisième et quatrième longs. *Yeux* un peu déprimés en dessus, gros en dessous, livides; bord supérieur vert, lisse, ayant un point impressionné. *Corselet* un peu plus large que haut, droit sur les bords, sillon antérieur angulaire sur la ligne dor-

sale qui est obsolète, postérieur droit, verdâtre dans le fond, assez distant du haut et du bas, quelques poils blancs, roides, sur les côtés ; il est couvert de petites crevasses ruguleuses et transverses. *Écusson* triangulaire. *Élytres* obovalaires, légèrement convexes, élargies subitement au delà du milieu, arrondies obliquement au sommet de la marge et finement denticulées, ruguleuses, inégales, couvertes de petits boutons et points assez rapprochés ; épine suturale aiguë ; suture élevée d'un vert foncé luisant, rougeâtre, vue de profil ; marge mince, d'un vert lisse, ayant une rangée de points serrés près de l'épaule et espacés vers le milieu ; lunule humérale très arquée, plus avancée en dessous ; celle apicale est droite oblique en dessus, marge élargie à son extrémité inférieure ; de son commencement part une bande transverse qui se dirige perpendiculairement et se recourbe en avoisinant la suture. Epipleures étroits, d'un vert rougeâtre obscur. *Corps* plan, latéralement revêtu de poils denses d'un blanc sale, rouge et vert doré brillant sur les côtés du corselet, de la poitrine et des hanches ; bord inférieur des quatrième, cinquième et sixième segments d'un jaune orangé, extrémité du dernier échancrée angulairement. *Pattes* longues, surtout les postérieures, vertes ; appendices postérieurs violacés.

Des environs de Tampico. Je la classerai après la *C. Fera.*



Cicindela *humeralis*, Chevrolat

V. Rémond imp. Bourgeois. Ame. sc.

25. C. HUMÉRALE. *C. humeralis.* Chevrolat.

Affinis C. Flavo punctatæ, Nob. *Atro-brunnea, labio, primo articulo palporum labialium, mandibulis dentibus exceptis, in elytro lunula humerali et maculis tribus rotundatis quarum duabus submarginalibus, flavis. Thorax cylindricus, vix longior latitudine, linea dorsali tenui, limitata sulcis duabus transversalibus, his sat remotis a margine. Corpus subtus rubro-micans, abdomine violaceo, flavicante apice; pedes cuprei, tibiis viridibus.*

Longueur, 10 millim.; largeur, 3 1/2. — Pl. 59.

D'un brun foncé presque noirâtre. *Tête* allongée, élevée longitudinalement et très finement ridée en dessus, ornée de couleurs métalliques brillantes en avant; les côtés sont aussi ridés, d'un vert rougeâtre brillant avec une sorte de strangulation en arrière des yeux; près de leur bord supérieur et sur la partie avancée et arrondie est un point enfoncé, sillon transverse étroit entre les antennes. *Palpes* ayant le dernier article vert; *labiaux* jaunes; *maxillaires* d'un jaune roux. *Mandibules* longues, croisées angulairement l'une sur l'autre, jaunes, leurs dents et l'extrémité noires, vertes en dessus et seulement près de la dernière dent interne. *Lèvre* subangulaire et inégale en avant, droite sur les côtés, noirâtre sur le bord antérieur, avec six points en dessus, qui tous reçoivent un poil blanc. *Chaperon* arqué anguleusement vers le sommet, d'un vert cuivreux poli. *Antennes* d'un vert noirâtre métallique, troisième article long, courbe. *Yeux* livides, très saillants et arrondis en dessous, leur bord supérieur aplati et d'un cuivreux brillant. *Corselet* à peu près une fois et demie aussi long que large, droit et cylindroide sur la tête, droit sur la base, mais légèrement sinueux et avancé en dehors, avec un faible sillon en dessus, élargi sur les côtés entre les deux sillons transverses, convexe et ridé transversalement entre ceux-ci et la ligne dorsale qui est étroite, non entière; le sillon antérieur se dirige obliquement de chaque côté sur la ligne, et

il est étranglé sur les côtés en dessous de l'angle ; le sillon postérieur est presque droit, très impressionné aux extrémités ; ces sillons ont leur fond d'un vert un peu rougeâtre, le bord antérieur et postérieur est seulement de cette dernière couleur. *Écusson* assez grand, droit latéralement, coupé obliquement sur les côtés postérieurs et terminé en pointe ; d'un brun noirâtre, bleuâtre à sa base. *Élytres* une fois et demie aussi longues que la tète et que le corselet ; parallèles, arrondies régulièrement au sommet de la marge, avancées obliquement et se terminant sur la suture, en pointe assez aiguë, mais non isolée ; très finement denticulées à l'extrémité ; une dépression basale, assez forte sur le dedans de l'épaule ; elles sont convexes sur le dos, d'un brun noirâtre ; leur ponctuation est obsolète, poreuse et assez régulièrement espacée ; la lunule humérale est jaunâtre, a la forme d'un C long dont la tête serait peu avancée, tandis que sa partie inférieure se terminerait par un pâté ; deux taches submarginales jaunâtres et arrondies, dont l'inférieure avoisine le sommet de la marge ; au dessous de la médiane, vers le milieu de l'étui, mais plus près de la suture, est une autre tache arrondie, beaucoup plus petite ; on aperçoit entre l'une et l'autre quelques vestiges de parties jaunes qui doivent former, chez des exemplaires mieux caractérisés, une sorte de bande transverse qui doit se recourber en dessous en forme de crochet ; la suture est élevée, lisse, rouge. *Epipleures* d'un beau vert, élargis et rouges à la naissance de l'abdomen. *Corps* en dessous d'un rouge vif et luisant, vert sur le milieu du corselet et de la poitrine, abdomen violacé, anus jaunâtre, côtés couverts de poils blancs. *Pattes* poilues, cuisses d'un rouge métallique, antérieures épaisses, jambes vertes, les trois premiers articles antérieurs des mâles longs et étroitement dilatés en dehors, appendices postérieurs rouges.

Elle se rapproche assez de notre *C. flavo-punctata*, mais celle-ci a les étuis plus longs, beaucoup plus larges et apla-

tis; la couleur, pour le fond, est un mélange de rouge, de vert et de jaune, leurs points sont tiquetés de bleu et entourés d'un anneau vert, tandis que les étuis de la *C. humeralis* sont d'un brun noirâtre unicolore, à ponctuation poreuse et obsolète. Elle devra être placée à côté de la *C. Incerta.*

Nota. On a oublié d'indiquer sa grandeur naturelle sur la planche 59.

26. C. DE CRISTOFORI. *C. Cristoforii.* Chevrolat.

Simillima C. marginatæ, *Fab., viridi obscura; labio, mandibulis basi, palpis ultimo articulo excepto; flavis. Thorax limbo antico et postico nitidior, inter sulcos transverse rugatus, linea longitudinali limitata sulcibus, sulco-basali medio lateribusque impresso. Elytra ante medium paullo amplicata, apice obtuse producta inter marginem et suturam, lunula humerali litteram* C *efficiente, lunula apicali integra, producta, fascia media in obsoletum hamum juxta suturam curvata, totoque margine laterali; flavis. Corpus pilis densis albis vestitum, medio viridi nitens. Pedes longi, trochanteribus coccineis.*

Longueur, 13 millim.; largeur, 5.

D'un vert olivâtre terne. *Tête* finement ruguleuse, très élrgie entre les yeux, déprimée sur ceux-ci, deux points sur leur bord, rides crevassées sur les côtés postérieurs, d'un cuivreux brillant sur le bord supérieur des yeux, couverte de poils assez serrés d'un blanc sale. *Palpes* d'un jaune pâle, le dernier article des *maxillaires* et des *labiaux* d'un beau vert. *Mandibules* fort longues, jaunes à la base, au côté et jusqu'à la dernière dent interne, vertes en dessus, la dent terminale entièrement noire, les autres n'ont que leurs extrémités de cette couleur. *Lèvre* avancée, droite latéralement et en devant, une dent médiane, huit ou dix poils près du bord, qui font conjecturer autant de points. *Chaperon* à peine cintré. *Yeux* très gros, déprimés en dessus, livides. *Corselet* plus long

que large, ridé transversalement entre les sillons, ligne dorsale étroite, limitée par ces derniers, supérieur peu profond, faiblement étranglé par l'angle antérieur, anguleux sur le bord de la ligne, sillon postérieur fortement impressionné au milieu et aux extrémités, déprimé jusque sur la base; bords antérieur et postérieur d'un cuivreux lisse, brillant, ruguleux et ponctué latéralement. *Écusson* cuivreux, mais triangulaire, grand. *Élytres* obovalaires, à peine élargies au milieu et au sommet de la marge, avancées en angle obtus entre la marge et la suture, faiblement déprimées, convexes sur le dos, couvertes de petits points élevés, égaux, nombreux, en forme de râpe, base déprimée extérieurement, quelques points enfoncés, assez grands au fond de la dépression; lunule humérale commençant à la base par une tache triangulaire, disjointe à l'épaule, obliquement linéaire en dessous, à coude droit, lunule médiane dirigée vers l'écusson formant, au dessous du coude de la précédente, une sorte d'hameçon obsolète; le crochet en est plus net et avoisine la suture; lunule apicale ayant la branche supérieure avancée et opposée à l'angle marginal; l'autre suit le bord et se termine sur la suture, la marge s'élargit entre les lunules humérale et posticale; tous ces dessins sont d'un jaune pâle. *Corps* en dessous, couvert de poils blancs, courts, serrés, d'un vert doré, lisse, brillant sur le milieu de la poitrine, du sternum et de l'abdomen. *Pattes* longues, jambes antérieures épaisses, tarses grêles; trochanters et appendices postérieurs écarlates.

Femelle. Elle se placera à côté de la *C. marginata,* dont elle se rapproche infiniment; elle s'en distingue par sa taille plus petite. Le corselet de la *C. marginata* est d'un vert foncé unicolore; les élytres sont parallèles, tronquées obliquement sur la suture; une petite dent échancrée à sa base; leur ponctuation est plus forte et nombreuse.

Elle se trouve probablement à Oaxaca; je la tiens, ainsi que la précédente, de feu M. Cristofori de Milan, qui n'avait que ce seul exemplaire.





Adesmia *candidipennis*, De Brême

Prêtre pinx.

DESCRIPTION

de deux nouveaux Mélasomes du genre ADESMIE, *Fischer*;

PAR F. DE BRÊME.

G. ADESMIE. Adesmia. *Fischer*.

A. ÉLYTRES BLANCHES. *A. candidipennis*. De Brême.

Oblongo-ovalis, ad partem posticam dilatata; capite et thorace nigris, valde irregularibus punctis notatis; elytris albissimis, ad latera dilatatis, et retro acutis; partibus inferioribus et pedibus prorsus nigris et lucentibus; *tibiis anticis brevissimis.*

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1840, p. 112.

Longueur, 25 millimètres; largeur, 12 millimètres 1/2.

Ovale assez large à la partie postérieure.

Tête noire, rétrécie en avant, et sensiblement embrassée dans l'échancrure du thorax.

Épistome sans échancrure antérieure, sinué latéralement, avec un petit sillon presque longitudinal. Front et vertex irrégulièrement ridés et ponctués. Deux fossettes orbiculaires à bords légèrement carénés, formant, en avant des yeux et de chaque côté, deux fortes saillies sous lesquelles s'articulent les antennes.

Labre transverse, faiblement échancré en avant et à ligne médiane supérieure légèrement élevée.

Menton profondément bilobé et à échancrure anguleuse.

Prothorax convexe, entièrement noir, à ponctuation fine et écartée dans le milieu, plus rapprochée sur les côtés,

notablement transversal et rétréci en arrière. Angles antérieurs très saillants, embrassant la tête et semblant même couvrir une partie des yeux. Bord antérieur, compris entre ces angles, garni de cils blancs très courts et serrés.

Élytres d'un blanc pur, très faiblement variolées, convexes, s'élargissant notablement vers la moitié de leur longueur, et se rétrécissant ensuite vers le bas, qui se prolonge en une pointe légèrement relevée. Parties latérales fortement embrassantes et à rebords faiblement marqués. Angles huméraux larges et arrondis, et ne formant pas de saillie vers le prothorax.

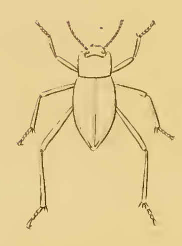
Antennes assez courtes, grossissant légèrement à l'extrémité : dixième article un peu plus gros que le neuvième.

Tout le dessous d'un noir brillant; mésosternum et les trois premiers segments de l'abdomen ridés longitudinalement.

Pattes noires; tibias postérieurs filiformes; les antérieurs courts et sensiblement renflés vers l'extrémité.

Du cap Négro, côte de Guinée.





Adesmia *marginipennis*, De Breme

Vètre. pinx   V. Rémond. imp   Davesnes

A. A ÉLYTRES BORDÉES. *A marginipennis.* De Br.

Oblongo-ovalis, quasi parallela; capite et thorace nigris et punctatis; elytris flavo-fuscis, ad basim dilutioribus; sutura alba; super singulis elytris binis costis marginalibus albis, ad extremitatem posteriorem confusis, externa largiori; partibus inferioribus et pedibus nigris.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1839, p. 112.

Longueur, 16 millim.; largeur, 8 millim. 1/2.

Ovale-oblongue, presque parallèle.

Tête comme dans l'espèce précédente. Front fortement ponctué. Vertex presque lisse.

Épistome échancré antérieurement et latéralement.

Les deux impressions longitudinales à peine sensibles, et la fossette orbiculaire moins prononcée que dans l'*A. candidipennis*, mais présentant cependant la saillie antérieure sous laquelle vient s'articuler l'antenne.

Labre avancé, arrondi, bombé et très faiblement sinué antérieurement.

Menton fortement bilobé.

Prothorax transversal, presque parallèle, à ponctuation écartée sur les côtés, à peu près nulle sur le milieu. Angles antérieurs saillants, embrassant la tête et bordés de cils blancs très courts.

Élytres non dilatées, planes sur le dos, rétrécies en pointe légèrement relevée postérieurement, d'un brun jaunâtre clair vers la base, plus obscur et testacé inférieurement, suture blanche. Chaque élytre ayant, en outre, sur les parties embrassantes, deux lignes blanches parallèles très rapprochées, et confondues postérieurement;

l'extérieure, qui forme le bord marginal, beaucoup plus large que l'autre, qui est très faiblement relevée en arête. Entre la suture et cette dernière ligne on en distingue trois autres qui sont blanchâtres et à peine visibles.

Antennes courtes, le dixième article plus large et moins long que le neuvième.

Tout le dessous noir, ainsi que les pattes.

Cap Négro, côte de Guinée.



Hexodon *Montandonii*, Buquet

Duvesne sc. N. Rémond imp.

G. HEXODON. HEXODON. *Olivier.*

H. DE MONTANDON. *H. Montandonii.* Buquet.

H. nigro-piceum; antennis palpisque ferrugineis; thorace lævigato, maculis quatuor lateribus rufis; elytris rotundatis, margine vittisque quatuor albidis.

Longueur, 20 1/2 millim.; largeur, 15 1/2 millim.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, mai 1840, p. 212.

Il est, en dessus, d'un brun noirâtre mat et entièrement lisse. La tête est plate, plus large que longue, avec une petite ligne transversale enfoncée qui est interrompue dans le milieu; le chaperon est avancé, rebordé en dessus et échancré en dessous. Les antennes et les palpes sont d'un rouge ferrugineux. Le corselet, convexe, très dilaté, du double plus large que long, est fortement échancré antérieurement et entièrement rebordé; les angles sont légèrement arrondis, et près de chacun d'eux se trouve une tache assez large d'un rouge brique, un peu moins apparente en dessous qu'en dessus du corselet. L'écusson est trois fois plus large que long, triangulaire et d'un noir d'ébène très brillant. Les élytres, d'un noir bleuâtre, convexes, un peu plus larges que le corselet, à angles huméraux arrondis et rebordées sur les côtés, sont ornées, chacune, de cinq raies longitudinales, légèrement cannelées, assez larges et couvertes d'une sorte de poussière blanchâtre. La première de ces raies, située près de la suture, va converger avec la cinquième, qui remonte le long de la bordure, se bifurque ensuite non loin des angles huméraux, et dans l'espace ménagé par cette bifurcation, on voit quelques rides transversales assez bien marquées. Les trois autres raies

sont espacées également et n'atteignent pas l'extrémité des élytres. Le dessous du corps et les pattes sont d'un brun noirâtre très brillant, et de dessous les bords latéraux du corselet s'échappent de longs poils fauves et roides; quelques-uns se rencontrent aussi sur les jambes et les cuisses, surtout aux pattes antérieures.

J'ai dédié cet insecte remarquable, qui vient de Madagascar, à M. Montandon, qui a bien voulu en enrichir ma collection. Il complète la monographie de ce genre curieux, qui se compose aujourd'hui des quatre espèces suivantes : *H. reticulatum* et *unicolor*, Olivier; *H. Kirbii*, Hope, et *Montandonii*, Buq.

LUCIEN BUQUET.

Juillet 1840.



Stiphilus *quadripunctatus*, Buquet.

Annedouche sc. N. Remond imp.

DESCRIPTION

d'un genre nouveau de Longicornes, de la tribu des *Prioniens*,

Par M. LUCIEN BUQUET.

G. STIPHILUS. Stiphilus. *Buquet*.

Tète assez forte, arrondie; mandibules petites, arquées, pas tuberculées extérieurement. Palpes presque égaux, cylindriques, l'article terminal obconique, légèrement tronqué.

Antennes glabres, plus courtes d'un tiers que le corps, de onze articles, le premier assez grand, en cône renversé, le second très petit, plus large que long, les trois suivants allongés, à peu près de même longueur, légèrement comprimés, ceux de six à dix très larges, presque carrés, très aplatis, à peu près égaux, nullement épineux, le onzième plus long de moitié, un peu moins large, fortement échancré au bord externe, légèrement denté au bord interne, tronqué et obliquement échancré à l'extrémité.

Corselet dilaté latéralement, plus large que la tête, lisse, uniépineux sur les côtés et un peu au delà du milieu, angles postérieurs fortement échancrés, aigus.

Écusson assez petit, triangulaire, un peu plus long que large.

Présternum peu ou point saillant, ne s'avançant pas en arrière au delà de l'insertion des pattes.

Mésosternum légèrement bombé, n'offrant aucune espèce de saillie.

Élytres allongées, rebordées, arrondies à l'extrémité, ainsi qu'aux angles huméraux, se rétrécissant à peine de la base à l'extrémité.

Pattes moyennes, mutiques, point en massue brusque,

assez fortement comprimées dans toute leur longueur. Tarses peu élargis, le deuxième article plus court que les autres.

Corps duveteux, luisant, dernier segment abdominal un peu arrondi sur les côtés, puis coupé carrément.

Ce genre, que j'ai étudié avec soin, m'a paru devoir être placé, dans l'ordre naturel, avant le genre *Rachidion*, avec lequel il a le plus d'analogie ; il en diffère cependant par les antennes, qui ne sont pas dentées extérieurement, par la forme des articles dont elles se composent, par l'absence totale de protubérance sternale.

S. A QUATRE POINTS. *S. quadripunctatus*. Buquet.

S. oblongus, cylindricus, niger, nitidus, thorace quadrato, spinoso, elytris lævigatis apice rotundatis, maculis quatuor ovatis albidis.

Longueur, 26 1/2 millim. ; largeur, 8 1/2 millim.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1840, p. 172.

Cet insecte, de forme très allongée, est d'un beau noir brillant. La tête a une ligne longitudinale enfoncée entre les antennes, sur le vertex, une élévation en forme de V, et, en avant, près de chacun des angles du chaperon, non loin de l'insertion des antennes, un gros point enfoncé. Les cinq premiers articles des antennes sont très brillants, les suivants d'un noir mat, en dessus et en dessous ; le dernier disposé, par son échancrure, de manière à simuler un douzième article. Le corselet est un peu plus large que long, lisse, presque cylindrique, uniépineux latéralement, fortement échancré aux angles postérieurs, qui sont aussi très aigus, et l'on voit à l'extrémité une impression transversale étroite, triangulaire au milieu. L'écusson est mat, en triangle peu allongé et entièrement ponctué. Les élytres

sont plus larges d'un quart que le corselet, lisses, cylindriques, parallèles; elles ont une impression profonde aux angles huméraux : sur chacune se trouvent deux très petites taches ovales, brillantes et d'un blanc d'ivoire, qui paraissent comme incrustées dans les élytres; la plus grande, située au milieu, est assez rapprochée de la suture; la seconde, qui est plus petite et placée obliquement, un peu plus bas, se trouve au milieu de l'espace compris entre la première tache et la bordure. Les pattes sont comprimées dans toute leur longueur, et les jambes finement ponctuées. Le dessous du corps, d'un noir brun, est couvert d'un léger duvet gris, court et très serré, qui lui donne un aspect velouté.

Ce bel insecte vient du Brésil; il m'a été donné par M. Petit de la Saussaye, qui s'occupait autrefois d'entomologie, et qui est aujourd'hui l'un de nos conchyliologistes les plus distingués.

LUCIEN BUQUET.

Juin 1840.

COLÉOPTÈRES DU MEXIQUE[1] (209[2]).

(PENTAMÈRES CARABIQUES ET HYDROCANTHARES.)

MORION. MORIO. *Latreille.*

1. M. EN COEUR[3]. *M. cordatus.* Chaudoir[4].

Niger, nitidus. Caput antice profunde bi-sulcatum, linea transversali tenui, labio subquadrato, angulose emarginato, clypeo tribus impressionibus elongatis. Thorax basi vix latior longitudine, valde extensus lateribus anticis, sulcis duobus basalibus et linea dorsali haud integra impressissimis. Elytra elongata, subparallela, 14 sulcata, interstitiis convexis, margine lemniscata et in medio punctata. Corpus glabrum. Pedes validi, tibiis intermediis ciliato-spinosis, tarsis nigro-piceis, posticis planis atque latis.

Mor. elongatus, Chevrolat, olim.

Longueur, 17 millim.; largeur, 5 1/2.

Tête longue, inclinée, un peu atténuée cylindriquement derrière les yeux; deux fossettes antérieures étroites, profondes, prolongées jusqu'à la hauteur des yeux, brisées obliquement et réunies à une ligne transverse; sur le bord de chaque œil est une carène canaliculée et un point en-

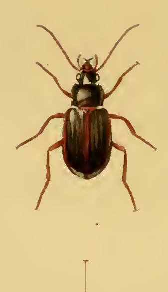
[1] Ce travail fait suite aux deux centuries de *Coléoptères du Mexique*, publiées par M. Chevrolat (in-12, Strasbourg, 1834 et 1835).

[2] Ce numéro indique que l'auteur en est à la deux-cent-neuvième description des *Coléoptères du Mexique.*

[3] Le numéro qui précède le nom de l'espèce indique que c'est la première de ce genre décrite dans les *Coléoptères du Mexique.*

[4] Description de quelques genres nouveaux et de quelques espèces nouvelles inédites de Carabiques, p. 13, n° 13.

foncé. *Palpes* ayant leur terminaison roussâtre. *Mandibules* épaisses, courtes, creusées coniquement sur le côté; celle de gauche est plus longue. *Lèvre* plane, presque carrée, échancrée angulairement, ligne déprimée en devant, d'un noir mat. *Chaperon* légèrement anguleux, trois ou quatre dépressions longues et étroites en dessus. *Antennes* brunes, pubescentes, les quatre premiers articles luisants, d'un fuligineux noirâtre *Yeux* petits, ronds, livides. *Corselet* aplati, rétréci et recourbé sur l'angle latéral postérieur, rectangulaire et droit à la base; largement échancré sur la tête, il s'élargit insensiblement sur les côtés, depuis la base jusqu'au sommet, et est faiblement sillonné et rebordé; ligne longitudinale non entière, deux impressions basales très enfoncées au centre, situées entre la ligne et la marge, et sur laquelle on voit quelques poils près des angles antérieurs. *Écusson* triangulaire. *Élytres* coupées droit sur l'extérieur de la base, parallèles, arrondies conjointement à l'extrémité.



Drimostoma *Mexicanum*, Dejean

DRIMOSTOME. DRIMOSTOMA. *Dejean.*

1. D. MEXICANUM. *D. du Mexique.* Dej., *Cat.* (inéd.), 3e éd., p. 37.

Nigro-piceum, encaustum; palpis, antennis pedibusque flavis. Caput rotundatum, foveolis duabus inter antennas, mandibulis longis, tenuibus, cylindraceis, oculis orbiculatis, lateralibus. Thorax subquadratus, latus, planus, ad angulos anticos rotundatus, rectangulisque ad posticos oblique reflexus et sulcatus, basi apiceque fere rectus, dorso transversim rugatus. Elytra lata, brevia, convexiuscula, in humero et apice conjunctim rotundata, margine subreflexa, sulcatula atque interrupto-costata, costulis duabus apicalibus obliquis.

Longueur, 6 millim.; largeur, 3. — Pl. 64.

D'un brun noirâtre très luisant et comme vernissé. *Tête* arrondie, convexe, lisse, non ponctuée, ornée de longs poils distants; deux fossettes irrégulières, allongées, situées à la base de l'antenne; en avant des yeux, une élévation sillonnée, brune, d'une couleur plus pâle à sa partie antérieure. *Palpes* testacés, longs, deuxième article subitement renflé et coudé, pénultième mince à sa naissance, cylindroïde, tronqué à son sommet, dernier en ovoïde long. *Mandibules* obliques, longues, minces, cylindriques, recourbées et aiguës à l'extrémité, excavées triangulairement à la base latérale, d'un brun de poix. *Antennes* un peu plus longues que le corselet, poilues, testacées, lisses à la base, à articles presque égaux; le deuxième est le plus court et le dernier le plus long, en ovoïde allongé.

Yeux latéraux globuleux, à hachures distinctes. *Corselet* plus large que la tête, presque carré, plan, arrondi aux angles antérieurs, rectangulaire, obliquement relevé et sillonné sur les angles postérieurs, un peu plus large à la base qu'au sommet; celui-ci est à peine arqué et presque droit, quelques rides dorsales transverses. *Écusson* d'un triangulaire très-aigu par le bas, obsolète. *Elytres* plus larges que le corselet, courtes, convexes, arrondies sur l'épaule et conjointement sur l'extrémité, lisses, sans points, faiblement relevées sur la marge; celle-ci a un sillon assez large, qui offre au milieu une côte interrompue, l'un et l'autre se dirigeant obliquement vers le sommet de la suture; mais à cet endroit la côte n'est pas interrompue et le sillon est comme tronqué. *Epipleures* larges, obliques, leur milieu fortement creusé. *Corps* noirâtre, abdomen de quatre segments, premier très grand, deuxième et troisième transverses. *Pattes* testacées.

Trouvé à Orizaba.

CYBISTER. Cybister. *Curtis.*

1. C. bordé de jaune. *C. flavo-cinctus.* Chevrolat-Aubé, *Sp.*, t. vi, p. 78, n. 21.

Oblongo-ovalis, postice dilatatus; convexiusculus, viridi-olivaceus, nitidulus, infra nigro-ferrugineus. Caput minutissime coriaceum, foveolis rotundatis quatuor, quarum duabus anticis subtransversis, duabus inter oculos longitudinalibus, palpis, mandibulis, clypeo et labro late flavis. Thorax lateribus flavo-limbatus, marginibus anticis et posticis obscure rubidis, infra marginem anticam transversim sulcato-punctatus, minutissime coriaceus, rugis longitudinalibus minutis basalibus, linea dorsali tenui abbreviata. Elytra late flavo marginata, seriebus tribus longitudinalibus punctorum impressorum, epipleuris omnino flavis. Pedes antici testacei, postici nigro ferruginei; lateribus abdominis flavo-maculatis.

Femina *differt thorace supra rimis irregularibus numerosissimis tecto et linea marginali elytrorum ad apicem latiore et obliqua.*

Longueur, 29-30 millim.; largeur, 15-15 1/2.

Ovale, dilaté en arrière, médiocrement convexe, d'un vert olivâtre luisant. *Tête* jaunâtre en avant et le long des yeux; quelques petits points sur le milieu interne de leur bord et un sillon arqué à leur partie postérieure; quatre fossettes, dont deux transverses au dessus du labre, et deux longitudinalement ovalaires, sur la limite de la couleur jaune. *Labre* échancré semi-circulairement, d'un jaune testacé, ainsi que les *palpes,* les *mandibules* et les *antennes. Corselet* olivâtre, largement bordé de jaune sur le côté, les bords antérieur et postérieur d'un rouge obscur, le premier grandement échancré, arrondi vers la tête sur le milieu, médiocrement sinueux en arrière, où il est plus large, le milieu de la base à peine prolongé sur l'écusson, presque

droit, les côtés antérieurs un peu arrondis; angles de la tête assez saillants et aigus, angles postérieurs légèrement arqués et prolongés en arrière; au dessous du bord antérieur est un sillon interrompu, ponctiforme; quelques points sur la limite de la bordure jaune, et à la base quelques lignes longitudinales ou petites rides, sillon dorsal obsolète non entier. Chez la femelle il est un peu terne, quoique légèrement brillant, couvert en dessus de crevasses irrégulières, nombreuses, qui s'étendent jusque sur la bordure jaune. *Écusson* triangulaire, arrondi par le bas. *Élytres* lisses, luisantes, ovalaires, dilatées en arrière, un peu obliquement arrondies à l'extrémité, médiocrement convexes, olivâtres, avec une très large bande marginale d'un jaune rougeâtre, qui est plus large que celle du corselet, suit et touche le bord extérieur dans toute son étendue; cette bande se dilate en dedans, près de l'extrémité (surtout chez la femelle) et se dirige obliquement vers l'angle de la suture; elle a sur son milieu une ligne longitudinale brune qui est formée extérieurement de réticulations transverses et oblongues; des pores irréguliers tant en dedans qu'en dehors de cette ligne; sur chaque étui, trois séries longitudinales de points enfoncés chez le mâle, deux chez la femelle, celle située sur la limite de la couleur jaune étant nulle dans ce sexe. *Épipleures* d'un jaune rougeâtre. Dessous du *corps* d'un noir un peu ferrugineux, une tache latérale testacée sur le bord inférieur des deuxième, troisième et quatrième segments de l'abdomen, l'extrémité du dernier est aussi testacée. *Pattes* antérieures et intermédiaires testacées, postérieures d'un noir ferrugineux, tarses intermédiaires ferrugineux. Appendices postérieurs coupés obliquement et aigus par le bas, d'un testacé rougeâtre.

Les élytres de la femelle ont, à la région humérale, de petits traits courts, irréguliers et assez nombreux.

Trouvé par madame Sallé et M. Vasselet, à Corafalce, en allant de la Vera-Cruz à Mexico.



Dytiscus *habilis*, Say.

Noiret sc. V. Remond imp.

DYTIQUE. DYTISCUS. *Linné.*

1. D. HABILE. *D. habilis.* Say, *Desc. of new, sp.* 27. Aubé, *Sp.*, t. VI, p. 115, n. 12.

Affinis Dy. circumflexo, Fab. *Supra nigro-olivaceus, infra brunneus; elongatus, subovalis. Caput rimulis punctulatis, macula triangulari media duabusque anticis, rubris, labro, clypeo antennisque flavis. Thorax omnino flavo-marginatus, rimosus. Scutellum semi-flavum. Elytra in utroque sexu lævia, late flavo cincta, crebre punctulata, seriebus duabus punctorum; coxarum posticarum appendice obtuso.*

Longueur, 26 millim.; largeur, 13. — Pl. 65.

Vert olivâtre en dessus, jaune et brunâtre en dessous. *Tête* couverte de légères crevasses qui, aperçues au verre grossissant, paraissent pointillées; ligne occipitale obsolète, limitée à une tache triangulaire, centrale, rouge, deux autres taches de même couleur, arrondies, une sur chaque côté antérieur; deux fossettes en avant, circulaires, assez profondes; le long de chaque œil est un sillon dont le fond est pointillé. *Mandibules* jaunes, obscures par le bout. *Lèvre* d'un jaune pâle luisant, étroite, transverse, échancrée semi-circulairement. *Chaperon* large et presque droit, à bordure noirâtre, pointillée, avec un point déprimé et latéral. *Palpes* et *antennes* d'un jaune pâle. *Corselet* transverse, largement entouré de jaune; la partie centrale, olivâtre, est placée transversalement, et la couleur jaune rentre rectangulairement sur le milieu du bord inférieur, jusqu'aux deux tiers environ de son étendue; ligne dorsale obsolète, non entière, un sillon raccourci au dessous du bord anté-

rieur ; le dessus est lisse, couvert de crevasses nombreuses, distinctes et ponctuées, et finement pointillé sur le côté. *Ecusson* triangulaire, un peu arrondi, de grandeur moyenne, olivâtre, jaunâtre par le bout. *Elytres* longues, conjointement arrondies, largement marginées de jaune; une ligne sinueuse, oblique, cendrée, est dirigée vers l'angle sutural; deux lignes longitudinales ponctuées, dont l'interne a des points réguliers, serrés, la médiane, distants et obsolètes ; au delà du milieu et sur le dehors de la bordure jaune est un petit sillon assez profond. Leur pointillé est minime, multiple, moins serré et plus gros vers l'extrémité. *Corps* brunâtre, poitrine et pattes d'un jaune testacé luisant. Stigmates profonds; prolongement des hanches postérieures assez avancé et mousse par le bas. Femelle.

Say, qui, le premier, a décrit le *Dy. habilis*, n'a connu que le mâle, auquel il donne pour caractère trois rangées de lignes ponctuées aux élytres ; la seule femelle que je possède n'en offrant que deux, j'avais été porté à la considérer comme une espèce distincte, et je l'avais appelée *Dy. frontalis*. Malgré cette différence assez notable, M. Aubé l'a publiée sous le même nom d'*Habilis*.

Trouvé par madame Sallé à l'Hacienda de San Diego, sur la route de la Vera-Cruz à Mexico.

ACILIUS. ACILIUS. *Leach. Aubé* (Thermonectus Erichson. Dj.).

1. A. A FASCIES NOIRES. *A nigro-fasciatus.* Chevrolat-Aubé, *Sp.*, t. VI, p. 136, 6.

Ovalis, depressiusculus, supra luteo-cinereus infra testaceus, nitidus. Caput in occipite nigrum, cum macula frontali transversa flava. Thorax fasciis duabus nigris, in femina juxta marginem, conjunctis. Scutellum nigricans. Elytra lutea atomis confluentibus nigris adspersa, fascia undata ultra medium notulaque submarginali nigris (in femina macula subapicalis nigra, thorax et elytra sculpti).

Longueur, ♂ 12 millim.; largeur, 7.
♀ 13 — 8 1/2.

Trois exemplaires ont été trouvés par madame Sallé, dans le courant d'août, en allant de la Vera-Cruz à Mexico.

2. A. A COL ORNÉ. *A. ornaticollis.* Dejean. Aubé, *Sp.*, t. VI, p. 140, n. 9.

Ovalis, depressiusculus, supra nigro-cinereus, nitidus, infra rufo-testaceus. Caput antice rufum, postice nigrum, fascia frontali circumflexa, rufa. Thorax niger, margine laterali fasciisque duabus rufis, quarum basali interrupta. Elytra lutea, punctis minimis valde confluentibus, fascia transversa vix conspicua ultra medium notulaque juxta marginem nigro-ornata, margine laterali, basali et suturali flava, seriebus tribus longitudinalibus punctorum impressorum; sed duabus externis fere obsoletis.

Mas. *Elytris lævibus.*

Femina. *Ad basin lineolis brevissimis fere punctiformibus impressis; thorace lævi.*

Thermonectus ornaticollis, Dej., *Cat.*, 3ᵉ éd., p. 61.
Hydaticus tenebrosus, Chevrolat, olim.

Longueur, ♂ 12 millim.; largeur, 6 1/12.
♀ 12 1/2 — 7.

3. A. CIRCONSCRIT. *A. circumscriptus.* Latr. *Voy. de Humb. et Bomp.*, Ins., p. 223, tab., 23, fig. 5. — Aubé, *Sp.*, t. 6, p. 143, 11.

Oblongo-ovalis, niger. Caput antice luridum, postice nigrum, macula frontali circumflexa rufa, palpis, labio antennisque luridis. Thorax niger, nitidus, fascia transversali et margine laterali, flavis; in femina versus latera rugose punctatus. Elytra cinerea, atomis confluentibus atris adspersa, fascia infra medium notulisque duabus, atris, quarum prima submarginali ante fasciam, secunda apicali juxta suturam, margine, sutura lineisque tribus longitudinalibus obsoletis flavis. Pedes flavi, postici nigro-ferruginei.

Longueur, ♂ 10 1/2 millim.; largeur, 6.
♀ 11 1/2 6 1/2.

Cette espèce, trouvée à la Vera-Cruz par madame Sallé, se rencontre encore dans toutes les Antilles et au Brésil.

4. A. CEINT. *A. succinctus.* Chevrolat-Aubé, *Sp.*, t. VI, p. 145, 12.

Ovalis, convexiusculus, supra testaceo-brunneus, infra brunneo niger. Caput testaceum postice nigrum, macula frontali circumflexa nigra. Thorax testaceus, lineola-obsoleta transversa ad apicem, maculaque ad basin oblongo-oculata nigro-notatus. Elytra testacea, maculis minimis rotundatis plus minusve confluentibus fasciaque ultra medium nigro ornata.

Longueur, ♂ 9 millim.; largeur, 5, Orizaba.
♀ 11 6 1 1/4.

La seule femelle que je possède a été prise à Orizaba; elle ne présente aucun vestige d'impressions linéaires indiquées

par M. Aubé dans sa description faite sur des individus provenant, sans doute, du Brésil ou du Paraguay, et qui constituent peut-être une espèce distincte. Je crois devoir rappeler ici les différences assez notables que cet auteur mentionne en général : 1° la tache noire frontale est quelquefois réunie aux prolongements latéraux ; 2° la seconde bande ou tache qui est en forme d'arc garni de sa corde, ou pleine ; alors elle est oblongue, pointue par les extrémités, presque rectiligne en arrière et légèrement échancrée en avant sur le milieu.

5. A. INCISÉ. *A. incisus*. Dejean-Aubé, t. VI, p. 147, n. 13.

Ovalis, niger. Caput antice flavum, postice nigrum, fascia frontali circumflexa, palpis, labio, antennisque flavis. Thorax margine laterali et fascia media flavis. Elytra cum fascia infra basin, haud integra, margineque laterali, flavis, externe plus minusve nigro-inorata, singula seriebus duabus punctorum impressorum. Pedes flavi, postice, nigro-picei, femoribus apice rufescentibus.

Mas *nigro-encaustus lævis, thorace longitudinaliter substrigato, fascia margineque inter se junctis.*

Femina *nigricans, nitidula; fascia thoracis sejuncta a margine; lineolis sculptis impressa, præsertim in lateribus thoracis et triangulatim dispositis in dimidia parte antica elytrorum.*

Thermonectus incisus, Dej., *Cat.*, 3e éd., p. 60.

Longueur, 10-11 millim.; largeur, 5 1/2-6 1/2.

Des environs de la Vera-Cruz.

6. A. A MARGE TACHÉE. *A. margineguttatus*. Dej. Aubé, *Sp.*, t. VI, p. 149, 14.

Ovalis, convexus, supra nigro-nitidus, infra nigro-piceus. Caput antice flavum, postice nigrum, fascia frontali bi-triangulata, rufa, palpis antennisque testaceis. Thorax niger, in margine laterali late flavus, et in medio dorsi notula transversa flava signatus. Elytra nigra, margine laterali et antico brevi, notula submarginali ultra medium, fascia haud integra dentulata, extus latiora, notataque minima in apice sutura, luteis. Pedes testacei, sed postici ferrugineo picei et lateribus abdominis piceo-variatis.

Thermonectus margineguttatus, Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 61.

Longueur, 8 1/2-9 millim.; largeur, 5-5 1/2.

Des environs de la Vera-Cruz, envoyé par madame veuve Sallé.

Cet insecte se retrouve à la Guadeloupe et au Brésil. Les exemplaires mâles de cette partie des Antilles ont au corselet une bande jaune, étroite, qui est réunie à la marge; la bande des élytres est quelquefois nulle et n'offre plus que deux petites taches. Ceux de l'un et l'autre sexe que j'ai reçus de Campos, au Brésil, ont la même disposition de bande sur le corselet; mais les élytres sont souvent presque entièrement noires, et n'ont de jaune que le commencement de la marge, une très petite tache submarginale au delà du milieu; de plus, la presque moitié de la marge postérieure est d'un châtain noirâtre, et l'abdomen, qui est d'un châtain clair, a de larges bandes jaunâtres.

HYDATIQUE. Hydaticus. *Leach. Erichson.*

1. H. crevassé. *H. rimosus.* Chevrolat. Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 61. — Aubé, *Sp.*, t. vi, p. 182, n. 18.

Niger. Caput rufum, antice bifoveolatum, medio litteram nigram U *efficiens. Thorax rufus, nigrescens dorso, angulis posticis intus arcuatis, acutis, in femina versus latera rimosus. Elytra fulvo-limbata; corpus subtus nigro-piceum,* 3°, 4°, 5°*que segmento abdominis notula laterali flava. Pedes fulvi, postici obscuriores.*

Var. ϐ (*femina*). *Caput rubrum, limbo occipitali nigro. Elytra latius fulvo-marginata, seriebus duabus punctorum marginalium, fasciola transversali flava, infra humerum, margineque adnexa.*

Tarsis intermediis maris in patellam ovalem.

Longueur, ♂ 12 1/2 millim.; largeur, 6 1/2.
♀ 13 — 7.

La variété B femelle a la tête et le corselet rougeâtres; les élytres ont, au dessous de l'épaule, un filet jaune, transverse, qui se lie à la ligne humérale et qui est dirigé du côté de l'écusson.

Trouvé à Tuspan par madame Sallé et M. Vasselet.

COPELATUS. COPELATUS. *Érichson.*

1. C. DISTINGUÉ. *C. distinctus.* Chevrolat-Aubé, *Sp.*, t. VI, p. 375, 7.

Elongato-ovalis, depressus, niger. Palpis, antennis, lateribus thoracis, atque pedibus testaceis. Caput antice piceum. Thorax margine laterali angustissime sulcatus, stria laterali sulcata et arcuata basi, striolis minimis utrinque dense impressus. Elytra infra humerum picea, in disco striis sulcatis longitudinalibus undecim, stria secunda marginali antice posticeque obliterata.

Longueur, 6 millimètres; largeur, 2 millimètres 3/4.

Route de Mexico à la Vera-Cruz, voyage de madame Sallé et M. Vasselet.

LACCOPHILUS. LACCOPHILUS. *Leach.*

1. L. PEINT. *L. pictus.* Laporte, *Etud. ent.*, p. 104. Aubé, *Sp.*, t. VI, p. 441, 22.

Exscultatus, supra testaceus, rubidulus infra; caput postice nigro-limbatum. Thorax in angulo basali niger. Elytra albo-picea undecim notulis inæqualibus 2, 2, 3, 1, 2, 1, *vittaque longitudinali in margine antico, luteo-pallido ornata. Epipleuris nigris.*

Longueur, 5 millim. 1/2; largeur, 3 millim. 1/3.

Il m'a été adressé d'Orizaba par M. Lesueur.

COLYMBETE. COLYMBETES. *Clairville.*

1. C. A COL TACHETÉ. *C. maculicollis*. Klug.-Dej.-Aubé, *Sp.*, t. VI, p. 245, n. 20.

Ovatus, supra cinereus, infra niger. Caput postice nigrum, fascia occipitali rufa. Thorax supra et infra flavicans, duabus maculis dorsalibus fere contiguis nigris. Elytra cinerea, crebre nigro-irrorata, margine laterali, basali et suturali impunctata, lineis quatuor obsoletis flavicantibus, nigro-punctatis et impressis. Pedes testacei. Abdomen lateribus flavo-limbatum et submaculatum.

Rantus maculicollis, Klug. Dej. *Cat.*, 3e éd., p. 62.
— *ordinarius*, Chevrolat, olim.
Longueur, 10-11 millim.; largeur, 5 1/2-6. Orizaba.

M. Aubé a placé cette espèce entre les *Col. bilineatus* et *binotatus*.

Un seul exemplaire femelle m'a été adressé dans un envoi fait par madame veuve Sallé.

2. C. MEXICAIN. *C. mexicanus*. Laporte, *Et. ent.*, p. 101. — Aubé, *Sp.*, t. VI, p. 249, n. 23.

Ovatus, nigro-piceus. Caput antice angulose-rufum, postice nigrum, fascia frontali rufa, antennis palpisque apicibus exceptis, rufis. Thorax rufus, notulis duabus dorsalibus approximatis et rotundatis nigris. Elytra brunneo-nigra, basi, margineque anguste rufa, apice cinerea, atro-irrorata. Corpus atrum, in abdomine rufo-limbatum et submaculatum.

Rantus maculicollis, Chevrolat, olim.
Longueur, 11-11 1/2 millim.; largeur, 6-6 1/2.

3. C. CHAUD. *C. calidus*. Fab.

Late ovatus, niger. Caput antice piceum, ore, antennisque testaceis. Thorax ad latera rufo-luteus. Elytra cinerea, notulis crebris, punctiformibus, nigris irrorata, cum fascia interrupta infra basin, quatuor lineis et margine exteriori pallidioribus. Corpus nigricans, marginibus inferioribus segmentorum abdominalium, piceis. Pedes testacei, postice picei.

Dytiscus calidus, Fab., *Syst. el.*, I, p 26.
Colymbetes calidus, Aubé, t. VI, p. 262, 33.

Longueur, 12 millim.; largeur, 7.

Il a été trouvé, par madame veuve Sallé, aux environs de la Vera-Cruz. On le reçoit de toutes les parties de l'Amérique; mais on le rencontre encore plus particulièrement dans les États-Unis; aux Antilles et même dans les provinces les plus méridionales du Brésil.

4. C. ATRICOLORE. *C. atricolor*. Chevrolat-Aubé, *Sp.*, t. VI, p. 265, n. 35.

Ovatus, convexus, ater, nitidus, minutissime rugulosus. Caput antice rubro-obscurum fascia occipitali rubra. Antennis ferrugineis. Elytra tribus seriebus punctorum.
— Femina.

Longueur, 15 millim.; largeur, 8.

Un seul individu a été pris par la veuve Sallé pendant son voyage de la Vera-Cruz à Mexico.



Stenaspis *rimosus*, *Buquet.*

V Remond imp. *Annedouche sc.*

DESCRIPTION

de deux Longicornes nouveaux, appartenant aux genres *Stenaspis* et *Galissus*,

par M. LUCIEN BUQUET.

Le genre Stenaspis, qui ne compte encore qu'un petit nombre d'espèces, paraissait, en quelque sorte, propre au Mexique, lorsque plusieurs envois qui nous sont récemment parvenus de la Colombie nous en ont fourni quelques-unes de nouvelles : la plus remarquable, entre toutes, est, sans contredit, celle rapportée de Santa-Fé de Bogota, par M. Saint-Amand Rostaine, entomologiste assez exercé et collecteur fort habile; en voici la description.

G. STENASPIS. Stanaspis. *Serville.*

S. crevassé. *S. rimosus.* Buquet.

S. capite thoraceque rufis; elytris parallelis, smaragdinis, nitidis, rimosis; antennis pedibusque rufis.

Longueur, 26 millim.; largeur, 8 1/2.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1840, p. 142.

Cet Insecte est de la taille du *S. verticalis.*

La tête est moyenne, finement ponctuée, avec un sillon longitudinal assez fortement marqué entre les antennes; sa couleur est d'un brun rougeâtre, ainsi que les cinq premiers articles des antennes; les suivants sont d'une teinte beaucoup moins foncée et tournant au rouge testacé.

Le corselet, de même couleur que la tête, est d'un tiers

plus large que long et légèrement convexe; il a, sur ses bords latéraux, deux tubercules assez saillants qui se trouvent placés un peu au delà du milieu, mais plus rapprochés de la base des élytres et non loin de l'étranglement qui les termine; il est, en outre, fortement ponctué.

L'écusson est d'un brun moins foncé que la tète et le corselet; il est moyen, en triangle allongé, et il a dans le milieu une impression longitudinale assez marquée.

Les élytres, de la largeur du corselet à la base, se rétrécissent un peu vers l'extrémité, qui est arrondie et terminée par une très petite épine; elles sont convexes et d'un vert doré très brillant; mais ce qui les rend d'autant plus remarquables, c'est qu'elles sont entièrement couvertes de rides profondes ou gerçures disposées de manière à en faire ressortir l'éclat avec beaucoup d'avantage. Au premier aspect, ces rides paraissent produites, ou par l'effet du hasard, ou par celui d'un avortement; il n'en est rien, cependant; car j'ai pu me convaincre, par l'examen scrupuleux que j'ai fait de plusieurs individus en tout semblables, que celui-ci est bien réellement dans son état parfait.

Le dessous du corps et les pattes sont d'un brun foncé rougeâtre, ces dernières finement ponctuées; et les segments abdominaux sont de couleur un peu plus claire.

Cette jolie espèce vient de Santa-Fé de Bogota, en Colombie.

G. GALISSUS. GALISSUS. *Dupont.*

G. A DEUX PLAIES. *G. biplagiatus.* Buquet.

G. niger; thorace tuberculato-spinoso, macula postica rubra ; elytris parallelis , truncatis, apice dentatis.

Longueur, 21 millim. 1/2 ; largeur, 7.

Revue zoölogique par la Société Cuvierienne, 1840, p. 142.

Il est entièrement d'un beau noir.

La tête, assez petite, a une côte élevée et lisse au sommet, elle est fortement ponctuée entre les antennes ; les huit derniers articles de celles-ci sont d'un noir mat. Le labre est légèrement échancré, les mandibules assez courtes et sillonnées longitudinalement : le dernier article des palpes, en cône renversé, est tronqué à l'extrémité[1].

Le corselet est d'un tiers plus large que long, comme dans le *Cyanopterus;* mais il est beaucoup plus fortement ponctué, et il a, de plus que lui, une épine sur le milieu de chaque bord latéral ; au sommet, deux tubercules très élevés, assez éloignés l'un de l'autre, placés transversalement, et en arrière de ces derniers se trouve une côte saillante, courte et lisse ; enfin, il est orné, de chaque côté, d'une large tache d'un rouge très vif, qui vient immédiatement après l'épine latérale et s'étend obliquement en arrière, de manière à laisser toutefois un assez grand espace entre elles.

L'écusson est moyen, d'un noir presque mat et entièrement couvert de points enfoncés.

Les élytres, d'un noir très brillant, paraissent lisses à

[1] J'ai cru devoir faire ressortir ces caractères dont M. Dupont n'a pas fait mention dans le travail qu'il a publié sur le genre *Galissus*.

la simple vue ; mais, à la loupe, elles sont très finement ponctuées ; elles sont parallèles, à angles huméraux arrondis ; de chaque côté on voit un très large enfoncement, et, peu après, touchant presque à l'écusson, une autre impression arrondie et un peu moins marquée : à leur extrémité elles sont tronquées obliquement et légèrement échancrées, de manière à former une petite dent sur la bordure, et une pointe assez aiguë sur la suture.

La poitrine est couverte par un duvet court, gris, très serré et soyeux ; les jambes postérieures sont assez longues, comprimées et bordées de petits poils noirs veloutés.

Cet Insecte, qui vient du Brésil, rentre évidemment dans le G. *Galissus*, qui a été établi sur une espèce de Cayenne, dont les caractères m'ont paru justifier suffisamment la distinction qui en a été faite des autres groupes de *Trachydérides*. Cependant, comme ces mêmes caractères, tirés d'une seule espèce, pourraient entraîner à des erreurs, j'ai cru devoir donner une description exacte de celle-ci, qui, par la forme du corselet et des élytres, s'éloigne d'une manière assez tranchée du *G. cyanopterus*.

J'ai vu dans la collection de M. le marquis de Brème une variété fort remarquable de l'espèce que je décris ici ; cette variété consiste dans une bande jaune qui se trouve au milieu des élytres. Du reste, comparée à mon insecte, elle m'a paru identique.



1. Bolboceras *bocchus*, Erichson
2. Geotrupes *Douei*, Gory.

DESCRIPTION

de cinq espèces de *Coléoptères* de Constantine et d'Oran, nouvelles ou peu connues,

PAR M. H. GORY[1].

G. BOLBOCÈRE. BOLBOCERAS. *Kirby*.

B. BOCCHUS. *B. bocchus*. Erichs. Pl. 71, fig. 1.

B. obscuro-castaneus; capitis cornu recurvo bifurcato; antennis ferrugineis; thorace quadridentato, punctato; elytris striato-punctatis; corpore subtus pedibusque ferrugineo-pilosis.

Longueur, 13 millim.; largeur, 8.

Bolb. bocchus, Erichson, *Reisen in Algier*, 1841, t. III, t. 3, p. 170, n. 6, pl. VII.

D'un châtain obscur. *Tête* fortement ponctuée, avec une corne élevée et bifurquée; mandibules arquées et aiguës; antennes fauves; corselet avec quatre tubercules pointus en avant, dans le mâle, couvert d'une ponctuation plus serrée près des bords latéraux que sur le disque. *Écusson* triangulaire presque lisse, avec une impression au milieu. *Élytres* couvertes de lignes longitudinales de points for-

[1] La publication de ces espèces a été annoncée dans la *Revue zoologique de la Société Cuvierienne*, 1840, p. 113; cependant l'*Anatolica auriculata* en a été retranchée par les raisons exposées dans le même recueil, 1840, p. 255. Nous avons dû aussi adopter le nom donné par M. Erichson (*Reisen in der regentschaft Algier, etc.*, von dr Moritz Wagner, vol. III, 1841) à une espèce que M. Gory se proposait de nommer *Bolboceras africanus*. (G.-M.)

mant des stries, les intervalles lisses. *Pattes* fortement dentées extérieurement. Dessous du corps et pattes fauves, couverts d'une longue pubescence de cette couleur.

Cette espèce est très voisine du *B. lusitanicus* du *Catalogue* de M. le comte Dejean ; on la reconnaîtra cependant avec facilité, en ce que la corne de la tête de celle-ci est bifurquée, tandis qu'elle est lanciforme dans le *Lusitanicus*, et que son écusson est presque lisse, celui du *Lusitanicus* étant fortement ponctué.

La femelle a un rudiment de lame sur la tête, et des quatre tubercules sur le corselet, celui-ci est aussi un peu plus ponctué que celui du mâle.

De Constantine.

G. GÉOTRUPE. GEOTRUPES. *Fabricius.*

G. DE DOUÉ. *G. Douei.* Gory. Pl. 71, fig. 2.

G. niger, capite rugoso quinque dentato, vertice dilatato dentato; thoracis lateribus carinatis; tibiis anterioribus unidentatis, tarsis gracilibus bispinosis; elytris subtilissime striato-punctatis vel rugulosis.

Longueur, 23 millim.; largeur, 13.

D'un noir brillant; extrémité de chaque article des palpes d'un ferrugineux obscur. *Tête* fortement granuleuse; mandibules aiguës; lèvre supérieure carrée. Dans le mâle le vertex se dilate de chaque côté et forme trois dents; dans la femelle il n'existe aucune dilatation. Dans les deux sexes le chaperon se prolonge, en avant, en une lame arrondie; et, de chaque côté, il existe deux dents aiguës placées au dessous des yeux, entre lesquels on voit une petite lame élevée et pointue. *Corselet* globuleux, entièrement rebordé, avec une impression arrondie de chaque côté, au milieu et près des bords latéraux, qui sont rugueux, tandis que le disque est couvert de quelques points assez marqués, mais très dispersés. *Écusson* triangulaire, rugueux. *Élytres* rebordées latéralement, couvertes de points assez disposés en lignes longitudinales et formant, dans plusieurs endroits, par leur réunion, quelques rides transversales, surtout depuis leur base jusqu'au milieu de leur longueur; elles offrent aussi quelques rudiments de côtes longitudinales; les élytres de la femelle sont un peu plus rugueuses. *Pattes* antérieures fortement dentées extérieurement, dilatées à l'extrémité dans les mâles, munies de tarses très grêles terminés par un crochet bifide; les

cuisses, chez les mâles, ont intérieurement une forte dent. Dessous du menton, pattes et dessous du corps couverts d'une longue pubescence roide et serrée.

De Constantine.





Rhisotrogus *dispar*, Gory

...ndouche sc. V. Rémond imp.

G. RHISOTROGUE. RHISOTROGUS. *Latr.*

R. DISPARATE. *R. dispar.* Gory. Pl. 72.

R. niger, punctatus, clypeo rotundato; antennæ lamellatæ, clava ferruginea; thorace emarginato, piloso; elytris tricostatis, pedibus posterioribus crassis extensisque.

Longueur du mâle, 18 millim.; largeur, 9. — Longueur de la femelle, 23 millim.; largeur, 11.

D'un noir terne. *Tête* fortement ponctuée; chaperon un peu droit en avant, un peu relevé; articles des antennes noirs; massue jaune. Le mâle diffère de la femelle en ce qu'il est méplat, moins gros et d'un noir plus terne. *Corselet* beaucoup plus large que long dans la femelle, ayant ses bords latéraux très arrondis, couvert d'une ponctuation très serrée et très régulière dans les deux sexes, avec une bande lisse et longitudinale dans son milieu. *Écusson* triangulaire, ponctué. *Élytres* bombées et arrondies à l'extrémité dans la femelle, couvertes d'une granulation assez prononcée, disposée en petites rides transversales et offrant une carène près des bords latéraux et deux côtes longitudinales sur leur milieu; elles sont plus méplates dans le mâle, moins arrondies à leur extrémité et presque lisses. Dessous du corps et pattes d'un noir brillant, pubescents. *Cuisses* postérieures, surtout dans la femelle, très fortes; tarses dans les deux sexes, très longs et terminés par un crochet bifide.

De Constantine.



Saperda *cinerea*, *Gory*.



Sitaris rufipes, Gory

Audouche sc. Y Remond imp

G. SITARIS. SITARIS. *Fabr.*

S. A PIEDS ROUGES. *S. rufipes.* Gory. Pl. 73.

S. antennis, capite, thorace, pectore tarsisque nigro-pilosis, punctatis; elytris, abdomine pedibusque brunneo-rubris, granulatis.

Longueur, 10 millim.; largeur, 4.

Elle est un peu moins grande que la *Sitaris humeralis*. *Tête* assez forte, renflée sur les côtés, irrégulièrement ponctuée, tenant à un cou très court. *Corselet* également ponctué, ayant ses angles antérieurs et postérieurs arrondis, sa base un peu lobée et relevée. *Écusson* large, triangulaire, ponctué, avec trois petites côtes sur sa partie antérieure. *Elytres* impressionnées et renflées à leur base, fortement ponctuées; mais ces points forment, par leur réunion, une granulation peu régulière. Tête, antennes, corselet, écusson, poitrine et tarses noirs, couverts de poils assez courts et durs. Élytres, pattes et abdomen d'un brun rouge.

D'Oran. Mon cabinet.

G. SAPERDE. Saperda. *Fabr.*

S. cendrée. *S. cinerea.* Gory. Pl. 74.

S. cinerea, antennis thorace vittis duabus brunneo-cinereis; elytris planis, punctulatis, lateribus brunneo-cinereis.

Longueur, 27 millim.; largeur, 6.

D'un blanc cendré pubescent. *Tête* finement ponctuée, couverte d'une pubescence blanchâtre. *Corselet* presque carré, avec deux bandes longitudinales brunes. *Écusson* carré, arrondi postérieurement, blanc. *Élytres* carrées à leur base, méplates, allongées, allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie; elles ont quelques lignes longitudinales de points, et leurs bords latéraux sont d'un brun mêlé de grisâtre. Dessous du corps et pattes couverts de cette pubescence blanchâtre, piquetés de petits points noirs (femelle).

Cette espèce sera placée entre les *S. vittigera* de Fabricius et *Guerinii* de Brème (*Rev. zool.*, 1840, p. 277)[1].

De Constantine.

[1] La femelle de cette dernière vient d'être décrite et figurée par M. Erichson (*Reisen in Algier, etc.*, par Wagner, vol. III, p. 183, n. 43, pl. VIII, 1841) sous le nom de *Saperda* (*Phytœcia*) *glauca*.

(G.-M.)



Pausidœ

OBSERVATIONS

sur les affinités naturelles de la famille des Pausidæ,

PAR. M. H. BURMEISTER,
professeur de zoologie à l'université de Halle.

Aujourd'hui les entomologistes qui envisagent la science d'une manière philosophique ne mettent plus en doute que l'arrangement des Coléoptères d'après le nombre des articles des tarses ne soit contraire aux rapports naturels, et il serait impossible de soutenir une opinion contraire, quand on voit qu'il existe, dans plusieurs familles, des genres et même des sous-familles pleines d'exceptions. Ainsi, par exemple, on sait aujourd'hui que non-seulement les Hydroporiens ont quatre articles aux tarses antérieurs et intermédiaires, et que la plupart des Aléochariens n'ont pas cinq articles, comme cela devrait être, d'après le système qui leur donne le nom de pentamères, mais que, d'un autre côté, presque tous les Longicornes et Cycliques sont de véritables pentamères, quoique le système leur donne le nom de tétramères.

Il résulte de ces faits que la série des familles, d'après le nombre des pièces tarsales, est erronée, et que le caractère tiré du nombre des articulations des tarses n'est pas propre aux familles, mais qu'il est seulement un caractère de genres ou de sections naturelles dans l'une ou l'autre de ces catégories.

M'occupant depuis longtemps d'une étude générale des Coléoptères pour établir les véritables caractères des familles, j'ai acquis la conviction que la quantité des exceptions aux règles imposées par le système tarsal est

plus considérable qu'on ne le croit, et que le nombre des articles des tarses a moins d'importance, pour établir une famille, que la forme générale des tarses et la relation des différents articles entre eux. Mais il n'est pas possible de déterminer les familles des Coléoptères par la seule forme des tarses, et nous devons admettre d'autres caractères si nous voulons les fixer.

En considérant les caractères qui doivent concourir ensemble pour former les familles, je crois être arrivé à cette loi, qu'aucun de ces caractères n'est sans exception, et qu'il peut arriver qu'un Insecte appartienne certainement à telle ou telle famille, quoiqu'il soit privé d'un ou même de deux des caractères qui lui sont assignés. C'est ainsi qu'on observe des tarses tétramères ou trimères dans une famille de pentamères, comme cela a lieu dans le genre *Enicotarsus*, Laporte. C'est encore le cas d'un genre de Longicornes qui n'a pas les tarses élargis et bilobés, comme l'*Amallopodes*, Lequien, ou le *Trictenotoma*, Gray, caractère qu'on trouve dans toute la famille. C'est enfin ce qui a lieu dans les Carabiques, qui doivent tous avoir les antennes filiformes et qui offrent cependant des antennes épaissies au bout, comme dans quelques espèces du genre *Helluo*, Dejean.

Ces exceptions dans la marche générale de la nature, relativement aux familles, ne sont pas seulement considérées par nous dans chaque groupe de ce rang; mais nous les admettons dans tous les caractères qui doivent être réunis pour établir la définition véritable de la famille. Cependant les meilleurs de ces caractères sont ceux qui admettent le plus petit nombre d'exceptions, et, si nous avons un caractère presque invariable, nous devons, sans doute, lui attribuer le plus haut rang dans la définition de la famille ou du genre.

En observant la famille des Coléoptères sous ce point de vue, nous avons trouvé que le meilleur caractère de tous

se trouve dans des organes qui n'ont été employés, jusqu'ici, par aucun entomologiste[1]. Ces organes sont les ailes. Il est remarquable que personne n'ait songé à observer les ailes pour les faire servir à la classification des Coléoptères, tandis que celles des Diptères, des Hyménoptères et même des Lépidoptères ont été étudiées avec attention. Il est probable que c'est la présence des élytres qui a empêché les entomologistes d'étudier une partie du corps, qu'il est sans doute moins nécessaire de connaître que toutes les autres. Peut-être aussi la grande similitude des ailes dans la même famille a-t-elle engagé les monographes à étudier moins les organes du vol que les autres organes du mouvement, pensant qu'ils sont sans différences, puisque, dans une monographie, ils ne devaient pas en trouver. Cependant cette grande ressemblance des ailes dans une même famille est ce qui les rend importantes pour la classification et permet de conclure de leur forme à l'affinité, si tous les autres organes ne donnent pas encore des motifs suffisants pour établir cette affinité.

Je viens de prouver ce que j'avance en étudiant un groupe très curieux de Coléoptères qui a eu le malheur d'être placé dans des familles avec lesquelles il n'a pas plus de caractères communs qu'avec les Coléoptères en général; cette famille est celle des *Pausidæ*, établie par Linné, dans une dissertation académique, quelques années avant sa mort. Il n'a pas eu occasion de lui donner sa place dans le système des Coléoptères. Fabricius, en adoptant ce genre de Linné, le plaçait entre les Cerocoma et Lytta, mais le regardait comme douteux et encore mal connu. Latreille, le premier, en a donné une bonne description scientifique, en faisant

[1] MM. Guérin-Méneville et Percheron avaient cependant pensé que les ailes pourraient devenir un moyen d'étudier les Coléoptères; car ils les figuraient dans leur *Genera* des Insectes : ils espéraient en tirer des caractères, quand ils auraient pu les comparer dans la série des insectes. (*Édit.*)

des genres *Pausus* et *Cerapterus* une famille qu'il plaçait dans le groupe des Xylophages, parmi les Tétramères, la regardant comme intermédiaire entre les *Bostrichiens* et les *Trogossitiens*. M. Westwood, enfin, l'auteur qui a étudié les *Pausidæ* avec le plus grand succès, a suivi la manière de voir de Latreille, et a rangé les *Pausidæ* avec les *Trogossita* et les *Cucujus* dans le même groupe.

Il n'est pas difficile de démontrer l'erreur de cet arrangement, et je ne connais aucun caractère qui puisse faire motiver ce rapprochement; car les *Pausidæ* sont différents des *Trogossitæ* et des *Cucujidæ* par toute l'organisation. Pour faire voir clairement ces différences, il est nécessaire de connaître les caractères essentiels de la famille, comme ils existent dans les organes de la manducation, du vol et du mouvement en général, ainsi que dans la composition de tout le corps. Voici la description de ces parties dans le *Platyrhopalus denticornis*, la seule espèce qu'il m'ait été possible d'examiner spécialement, comparée avec les descriptions données par M. Westwood dans ses excellents mémoires sur la famille en question.

L'examen de la bouche du *Platyrhopalus denticornis* m'a montré que les *Pausidæ* ont une lèvre supérieure tranchante, cornée, plus ou moins semi-circulaire et sans échancrure, qui couvre la partie inférieure des mandibules (fig. 4). Celles-ci sont cornées, arquées avec le bout crochu, très aigu, sans dents[1], mais un peu élargies à la base, qui est couverte par la lèvre supérieure (fig. 5). Les mâchoires (fig. 6) ont un pédicule inarticulé, cordiforme, extérieurement corné, mais rempli de muscles charnus dans sa partie intérieure, muscles qui meuvent toute la mâchoire et principalement le lobe interne de celle-ci, que j'ai nommé *mando* (*k*) ou

[1] M. Westwood a figuré, chez le *Platyrh. denticornis*, deux dents à la mandibule (*Linn. Trans.*, t. XVI, pl. 33, f. 45); mais je n'ai pas vu de dents chez l'individu que j'ai disséqué.

pièce manducateuse, puisqu'elle est la plus broyeuse, si un Insecte prend une nourriture dure et non pas fluide. Cette pièce est d'une grandeur fort remarquable dans les *Pausidæ*, comme les figures de M. Westwood nous le montrent, et a, en général, la même configuration que chez le *Platyrhopalus denticornis*. On voit une plaque cornée, comprimée et courbée au bout, terminée par un crochet assez grand pour retenir et broyer les aliments durs, et, sous ce crochet, une lame interne tranchante, qui est sans doute destinée à découper les aliments. M. Westwood a figuré, dans son essai sur les Pausides (*Linnean Transact.*, t. XVI, pl. 33), la même pièce dans différents genres, comme fig. 7, *c*, du *Pentaplatarthrus pausoides*, fig. 18, *c*, d'un *Pausus genuine;* fig. 46, *c.*, du *Platyrhopalus denticornis*, et pl. 10, fig. 4 (deuxième volume des *Transact. of the zool. Soc. of London*) du *Platyrhopalus Mellii*. Toutes ces figures ont une ressemblance générale et font voir un mando corné, comprimé et arqué au bas avec un ou deux crochets. J'ai examiné soigneusement la conjonction de ce mando avec la mâchoire et j'ai trouvé qu'il est fixé à la seconde pièce de la mâchoire, qui forme un petit anneau sur la pièce basale ou *stipes*. Cet anneau, que l'on peut prendre pour le premier article du palpe maxillaire, a, dans son côté interne, un petit appendice capituliforme (fig. 8, *a*) qui est situé dans une excavation du mando et fait avec lui une articulation sur laquelle il peut se mouvoir par ses muscles en haut (fig. 6) et en bas (fig. 7) comme le mouvement broyant l'exige. Tout près, dans l'excavation articulaire du mando, on observe une autre excavation qui est allongée dans toute sa partie interne et postérieure (fig. 10). Dans cette excavation se fixe un petit style claviforme (fig. 9), qui peut faire avec le mando tous les mouvements, quand il est contenu dans le sillon de son côté intérieur. Quand le mando est redressé, ce petit style est caché entre lui et le palpe maxillaire (fig. 6, *l*), et c'est

pourquoi nous ne voyons pas ce style dans les figures de M. Westwood, excepté dans celle de la mâchoire du *Platyrhopalus Mellii*, où ce style n'est pas seulement inarticulé, mais forme un appendice filiforme, biarticulé et tout à fait semblable au palpe maxillaire interne d'un Carabique ou Hydrocanthare. Les autres parties de la mâchoire forment le palpe maxillaire, qui est, dans tous les Pausides, composé de quatre articulations, différant beaucoup dans la figure et la grandeur du second article. La plupart des Pausides ont ce second article très grand et élargi au côté interne, comme le montrent mes figures du *Platyrhopalus denticornis* (fig. 6 et 7), et du *Pausus Fichtelii* (fig. 3); mais, dans quelques uns, le même article est plus petit, comme M. Westwood l'a figuré chez le *Pentaplatarthrus pausoides* (*Linn. Trans.*, Tab. I, fig. 3, 4, 7). La lèvre inférieure d'un Pauside est composée d'un menton, d'une languette ou ligule et de deux palpes labiaux. Le menton est une pièce cornée, transversale, deux fois échancrée au côté libre, avec des angles extérieurs plus ou moins tranchants (fig. 3 *a*). Entre ces angles, dans les échancrures, sont attachés les palpes triarticulés, filiformes, communément aigus, mais élargis au bout, et en massue chez le *Pentaplatarthrus pausoides* et le *Cerapterus*. La languette (fig. 1 *d*) est une pièce circulaire, extérieurement cornée et deux fois excavée pour faire mouvoir les palpes maxillaires. Elle est couverte, chez tous les vrais Pausus, par les palpes labiaux appliqués sur la bouche (fig. 3), mais libre et découverte chez les *Platyrhopalus* (fig. 1), *Pentaplatarthrus* et *Cerapterus*, puisque les palpes labiaux chez tous ces genres sont pendants.

Les pattes des Pausides sont, chez la plupart des espèces, robustes et comprimées. Les hanches des deux premières paires sont globuleuses; mais les deux postérieures sont élargies sur les côtés, transverses et couvertes par les bords

latéraux infléchis des élytres. Les trochanters sont grands et allongés de la manière que M. Kirby a nommée *fulcrans*, ce qui est aussi un caractère général des Carabiques. Les fémurs ne sont pas très grands, de même que les tibias, mais plus larges. On n'aperçoit, au premier coup d'œil, que quatre articles seulement aux tarses, chez la plupart des Pausides; mais ils en ont réellement cinq (fig. 11), comme l'a montré M. Westwood, excepté le *Lebiaderus Goryi*, qui n'en a véritablement que quatre. Ce dernier et quelques *Pausus* des Indes orientales sont les seules espèces qui aient des tibias grêles et cylindriques; chez tous les autres ils sont plus ou moins comprimés et dilatés. Les tarses sont aussi dilatés ou un peu élargis, et les trois ou quatre premiers articles sont très velus à la face inférieure; le quatrième est, chez les Platyrhopales, très petit (fig. 11); mais le cinquième est le plus long de tous, moins dilaté, non velu en dessous et armé de deux crochets très grêles, aigus et courbés.

Les élytres de tous les *Pausus* ont une échancrure noueuse à l'extrémité du côté interne, fermée par une membrane cornée plus mince. Sous cette échancrure est situé le dernier orifice aérien au stigmate du ventre. Le ventre même est composé, chez la plupart des Pausides, de quatre anneaux : les premier et quatrième grands, les deux intermédiaires plus petits (fig. 2); seulement chez le *Platyrhopalus Westwoodii* on a observé cinq anneaux.

La configuration des ailes est très difficile à décrire avant d'avoir donné un résumé des caractères qui sont importants pour une description scientifique; c'est pourquoi je donne ici quelques indications sur la construction générale des ailes des Coléoptères.

D'abord il est nécessaire de connaître la construction de leur membrane même pour voir si elles sont couvertes de petits poils ou glabres. La petitesse des poils m'a fait longtemps croire que les ailes de tous les Coléoptères en

sont privées, comme le sont véritablement les ailes des lamellicornes ; mais un examen plus attentif, avec un microscope composé, m'a montré que le plus grand nombre des Coléoptères, comme les Carabiques, les Hydrocanthares, les Cycliques, les Dimères, les Mycétophagiens, ou la plupart des familles, ont des ailes couvertes par des poils microscopiques. C'est aussi le cas des *Pausidæ.* Considérant ensuite la disposition des nervures dans les ailes, nous remarquons que tous les Coléoptères ont deux nervures principales, que je nomme *nervure marginale* et *nervure radiale.* La nervure marginale est située au bord antérieur de l'aile et est accompagnée généralement par une autre nervure plus petite, qui part aussi de la base de l'aile. La nervure marginale n'atteint pas le bout de l'aile; mais elle se termine, à peu près à la moitié, aux deux tiers ou aux trois quarts de sa longueur, près du bord antérieur, par une articulation : c'est le point dans lequel l'aile est pliée, si elle doit être couverte par les élytres. La nervure radiale part de la base de la première, mais en divergeant sur un angle plus ou moins grand. Cette nervure se dirige vers le bord postérieur de l'aile; mais elle ne l'atteint pas et se termine aussi par une sorte d'articulation à la même hauteur que celle de la nervure marginale. J'ai trouvé ces deux nervures dans toutes les ailes des Coléoptères, et souvent seules, comme chez les *Cis* et dans la plupart des genres contenant des espèces très petites; mais, chez la plupart des Coléoptères, l'aile a des nervures accessoires. Ces nervures sont situées, tantôt entre les deux nervures principales et tantôt après la radiale. Je nomme les premières *discoïdales* si elles sont entre la nervure marginale et la radiale, et *apicales* si elles sont après les articulations des deux nervures au bout de l'aile ; enfin je nomme *basales* toutes les nervures qui sont situées après la radiale au côté du bord postérieur de l'aile. Ces trois groupes différents de nervures sont très variables chez les différentes familles des Coléoptères et donnent un

très bon caractère pour les déterminer. Voilà la description des différentes nervures chez les *Pausidæ*.

La nervure marginale A (1) n'atteint pas au delà de la moitié du bord antérieur de l'aile, où elle est terminée par une articulation faible. La nervure radiale B (2) n'arrive aussi qu'au milieu de l'aile, où elle est terminée par une petite cellule (3) triangulaire qui donne naissance à une petite branche recourbée (6) au côté intérieur de l'aile, pour distinguer mieux la partie apicale de la partie basale, et supplée l'articulation de l'aile dans cette place. Entre les nervures marginale et radiale, on voit une faible nervure discoïdale (7), qui a plutôt l'apparence d'une plaque coriacée, au côté interne de la nervure marginale. Cette plaque est terminée par une nervure plus cornée et fourchue qui donne un rameau (4) à la partie de l'aile après l'articulation du fléchissement. Ce rameau est aussi fourchu et attaché, par sa branche antérieure la plus petite, à la nervure apicale supérieure, qui termine en avant la partie de l'aile après l'articulation, et fait même l'articulation avec la nervure marginale. La branche postérieure (5) du rameau part de la partie apicale de l'aile et la fait étendre. Enfin la nervure basale B est composée de trois rameaux divergents; le premier et le second sont fourchus et réunis par des nervures transverses qui forment quelques cellules allongées très difficiles à décrire, mais très bien expliquées par une figure de l'aile; c'est pourquoi je n'entrerai pas dans d'autres développements.

Voilà les caractères de la famille des Pausides; comparons-les avec ceux des autres familles pour connaître leur affinité véritable et naturelle.

Cette comparaison détaillée serait longue et monotone, aussi en donnerai-je seulement le résultat en affirmant que les Pausides sont des *Coléoptères carnassiers, très voisins des Carabiques et remplaçant la même modification du type des*

carnassiers terrestres, *comme les Gyriniens parmi les carnassiers aquatiques.*

Il est possible que le lecteur soit surpris d'une assertion qui paraît aussi paradoxale ; mais je vais apporter la preuve de ce que j'avance.

D'abord la configuration de la bouche est tout à fait la même et ne diffère que par de faibles modifications accidentelles. Le véritable caractère de la bouche d'un Coléoptère carnassier est la figure de la mâchoire et la construction du mando. Nous voyons cette pièce cornée, arquée, allongée et broyeuse chez les unes et les autres, et la seule différence est que le mando des Carabiques est couvert de poils, mais que celui des Pausides est nu et sans poils. Le palpe maxillaire interne n'a-t-il pas les mêmes caractères chez les Carabiques et les Pausides, c'est à dire une figure filiforme? On m'objectera que le palpe intérieur des Pausides est inarticulé et le palpe des Carabiques biarticulé ; mais j'ai déjà montré que quelques genres des Pausides, comme le *Platyrhopalus Mellii*, Westw. (qui forme un genre particulier et n'est pas un vrai *Platyrhopalus*), ont des palpes maxillaires internes triarticulés ; et l'on voit que ce même palpe, chez le *Pentaplatarthrus pausoides*, d'après la figure de M. Westwood (*Linn. Trans.*, XVI, pl. xxxiii, fig. 7 *c*), est dilaté en forme de capuchon et couvre le mando comme dans le genre Cychrus et ses congénères chez les Carabiques. Je ne veux cependant pas dire que les Pausides sont des Carabiques, mais seulement qu'ils forment une famille particulière à côté des Carabiques, montrant la même variation du type d'un carnassier terrestre que nous montrent les Gyriniens à l'égard des carnassiers aquatiques ; et cette manière de voir est tout à fait assurée par la figure du palpe maxillaire interne, aussi petit chez les Gyriniens et souvent nul. Il est même possible que quelques Pausides n'aient pas plus ce palpe interne, puisqu'il est disparu chez les Gyriniens. Je ne parle pas des autres parties de la bouche

pour montrer que la lèvre supérieure cornée, que les mandibules grandes, crochues, cornées, que le menton transversal, tridenté, dilaté, enfin que la langue libre, proéminente et l'insertion des palpes maxillaires, donnent une correspondance si grande entre les groupes en comparaison, qu'il faudrait une sorte d'obstination pour ne pas admettre l'affinité naturelle entre eux. En surabondance je ferai seulement mention de la figure des palpes labiaux sécuriformes chez les *Pentaplatarthrus* et *Cerapterus* comme chez les *Cychrus*, ce qui donne une seconde analogie entre les *Pentaplatarthrus* et la dernière analogie déjà offerte par le palpe maxillaire interne dilaté en forme de capuchon.

Mais il n'est pas nécessaire de prendre seulement la bouche pour faire connaître l'affinité des Pausides et Carabiques. Toutes les autres parties du corps, excepté les antennes, montrent la même ressemblance. La tête saillante, le cou très distinct, le prothorax plus ou moins cordiforme, les hanches antérieures globuleuses et les hanches postérieures, transverses et aiguës au côté extérieur et très distinctes des trochanters soutenants (*trochanteres fulcrantes*), sont aussi des preuves d'une affinité naturelle qui ne peut pas être affaiblie par quelques différences des antennes et des pattes. Il est vrai que les antennes sont tout à fait différentes; mais il en est ainsi de toutes les antennes de Coléoptères; et l'analogie déjà signalée avec les antennes des Gyrins est la seule que je connaisse. Les antennes de quelques Carabiques mêmes, comme celles de l'*Helluo laticornis*, Dej., de quelques *Morio* et de l'*Ozæna orientalis*, Klug., ont une grande analogie avec les antennes des Céraptères et sont les premières traces d'une modification du type de l'antenne filiforme, elle sera typique dans la beauté de sa perfection chez les Pausides; car nous voyons comment l'antenne des Céraptères, encore très analogue en nombre des anneaux et en figure avec les antennes des autres Coléoptères, est déformée chez les *Pentaplatarthrus*

et *Lebiaderus*, et arrive jusqu'à la forme de celle des vrais *Pausus* et *Platyrhopalus*, où le nombre des anneaux diminue et où les derniers se dilatent. Enfin la proéminence en nœud au côté externe postérieur des élytres, chez les Pausides, n'est-elle pas observée aussi chez quelques Carabiques, comme les Ozænes? J'ai comparé cette proéminence chez l'*Ozæna testudinea*, Klug. (*Iahrbuch*, I, tab. 1, fig. 7), avec la même chez le *Platyrhop. lævifrons*, Westw., et n'ai trouvé aucune différence. M. Westwood, en n'admettant pas l'analogie des *Pausidæ* avec les *Pselaphidæ*, qui, sans doute, n'existe pas, a déjà fait une allusion à la ressemblance des *Ozæna* et des *Pausus*, sans lui donner plus d'importance, comme une sorte d'analogie (*The entom. Magaz.*); mais je crois avoir raison de dire que cette analogie est véritable, car les Ozænes et les Pausus ont même la faculté de produire une crépitation Ayant montré l'affinité de tout le corps des Carabiques et des Pausides, il me reste, pour faire voir cette ressemblance parfaite, à parler des ailes, de l'abdomen et des pieds. Pour ce qui concerne les ailes, je ne crois pas avoir besoin de montrer leur ressemblance par une description détaillée, je prierai seulement mes lecteurs de voir les figures que j'ai données de l'aile des *Platyrhopalus denti ornis* (12), *Calosoma sycophanta* (13), *Dyticus marginalis* (14) et *Gyrinus natator* (15), et celles des genres *Cucujus* (16) et *Bostrichus* (17). Un seul regard montre une ressemblance générale parfaite entre les ailes des *Platyrhopalus*, *Calosoma*, *Dyticus* et *Gyrinus*; mais la plus grande différence entre les quatre ailes des carnassiers et celles d'un *Cucujus* et d'un *Bostrichus*, genres aberrants de la famille des Longicornes et des Rhyncophores. Nous avons ici en même temps l'occasion de voir l'importance de la configuration des ailes pour déterminer les familles naturelles; car nous voyons les quatre ailes des Coléoptères qui sont des membres d'un seul groupe naturel tout à fait semblable; mais celles des autres groupes

diffèrent non seulement de celles des carnassiers, mais aussi entre elles; et la même ressemblance que l'on voit dans les ailes de ces quatre carnassiers se trouvera, si l'on compare les ailes des Longicornes avec celles du *Cucujus depressus*, ou, d'un autre côté, si l'on compare celles des Rhynchophores avec celles d'un Bostrichus. Je le répète, les ailes de tous les carnassiers sont couvertes de petits poils microscopiques, et nous trouvons les mêmes poils à l'aile du *Platyrhopalus*.

La ressemblance de l'abdomen des Pausides et des Carabiques est assez grande pour montrer leur affinité naturelle. On voit, dans ma figure du dessous du corps d'un Platyrhopalus, que l'abdomen est composé de quatre articles, et la même configuration a été dessinée plusieurs fois par M. Westwood; c'est la construction typique d'un Carabus, d'un Cychrus et des autres genres des Carabiques, produite par la réunion du premier segment avec le second, et du pénultième avec le dernier. Si cette conjonction n'existe pas, le Carabique doit avoir six anneaux; si l'une ou l'autre paire des anneaux est jointe, on trouve cinq anneaux, et, si les deux paires sont unies, il y en a seulement quatre. Ces trois différences des nombres sont observées chez les Carabiques en général, mais non pas encore chez les Pausides. Cependant M. Westwood a donné la figure du *Platyrhopalus Westwoodii* avec cinq anneaux abdominaux, et la grandeur des deux premiers anneaux nous montre qu'ils ne sont pas soudés comme chez le *Platyrhopalus denticornis*.

Enfin les jambes et les tarses, parties des pattes que nous n'avons pas encore comparées avec les mêmes des carnassiers, ont une ressemblance moindre, puisqu'ils forment une partie typique de la famille. Ici il est suffisant de connaître que la plupart des Pausides sont pentamères comme la plupart des carnassiers, et qu'ils ont des ongles simples, comme tous; mais la forme comprimée des jambes, la

brièveté du premier article des tarses, la petitesse du quatrième chez les Platyrhopales, et la surface velue des quatre ou trois premiers, sont des caractères qui leur donnent leur figure particulière et leurs différences de famille dans le groupe des Coléoptères carnassiers. Cependant l'analogie avec les Gyriniens n'est-elle pas grande? ceux-ci n'ont-ils pas les mêmes jambes courtes et comprimées comme la plupart des Pausides; et les tarses des Gyriniens ne sont-ils pas tout à fait particuliers et différents des tarses des Dyticiens ? C'est pourquoi personne ne peut douter que ces deux familles ne soient les membres d'un groupe plus grand et naturel que nous nommons des Hydrocanthares et qui est placé à côté des Carabiques, dans le plus grand groupe des carnassiers. Il est nécessaire de donner un nom général pour les deux groupes des Carabiques et Pausides, qui forment ainsi les Coléoptères carnassiers terrestres, et je propose le nom de *Géolestès*, dérivé de γῆ, terre, et de λῃστὴς, ravisseur, puisqu'ils sont des ravisseurs de la terre comme les Hydrocanthares les ravisseurs de l'eau.

Ainsi les carnassiers sont déterminés et partagés de cette manière :

COLEOPTERA CARNIVORA *seu* ADEPHAGA.

Mandibulæ arcuatæ, corneæ, maxillarumque mandones cornei, elongati, sæpissime uncinati, setosi vel ciliati, rarius nudi. Maxillarum galea, sive palpæ maxillares internæ, sæpissime filiformes, biarticulatæ, rarius uniarticulatæ vel nullæ. Mentum transversum in apice bisinuatum, extus dilatatum; ligula libera, mobilis, extus stipite corneo suffulta. Femora pedum posticorum connata cum pectore extus acuminata; trochanteres pedum fulcrantes. Alæ pilosæ, vena radialis cellula transversa in apice terminata.

I. *Geolestes.* Pedibus ambulatoriis ; capite exserto , collo plus minusve elongato.

1. *Antennæ 11-articulatæ, filiformes , rarius moniliformes vel depressæ versus apicem. Maxillarum galea semper biarticulata elongata, interdum cucullata, sæpissime filiformis.*
1. Carabidæ.

2. *Antennæ 2-10 articulatæ, vel omnino depressæ, latæ-ellipticæ, vel lentiformes, vel irregulariter clavatæ. Maxillarum galea sæpissime styliformis uniarticulata , interdum obsoleta rarius cucullata.* 2. Pausidæ.

II. *Hydrocanthari.* Pedibus natatoriis sæpissime compressis, ciliatis.

1. *Antennæ filiformes, rarius medio paululum incrassatæ vel in apice depressæ Oculi duo. Maxillarum galea semper biarticulata, filiformis , interdum minuta.*
3. Dyticidæ.

2. *Antennæ clavatæ , primo articulo dilatato , auriculato ; maxillarum galea obsoleta vel nulla. Oculi quatuor.*
4. Gyrinidæ.

RÉVISION CRITIQUE

ET

SUPPLÉMENT A LA MONOGRAPHIE

DU GENRE

PASSALE,

par A. PERCHERON.

PREMIÈRE PARTIE.

Depuis que la monographie des Passales a paru, un certain nombre d'espèces nouvelles ou que je n'avais pu reconnaître dans les auteurs s'est répandu dans les collections; afin de faciliter leur détermination, quelques amis m'ont engagé à donner un supplément à cet ouvrage. Pour ne pas faire trop attendre ce travail, il paraîtra par parties séparées, à mesure que j'aurai rassemblé les matériaux de deux ou trois planches. Dans cette première partie, profitant des observations qui m'ont été faites par quelques entomologistes et surtout de celles pleines de bienveillance de M. le comte de Mannerheim, je donne une révision critique de la monographie originale; je rétablis, d'après le

désir des commissaires de l'Académie des sciences, les phrases latines de toutes les espèces, et j'établis une suite complète de numéros pour toutes les espèces anciennes et nouvelles que je range sous les divisions que je n'avais fait qu'indiquer dans l'ouvrage primitif; pour les espèces qui paraîtront dans d'autres parties du supplément, il sera facile de les intercaler à la place qu'elles doivent occuper au moyen de numéros dont elles seront marquées; enfin je donne à la fin de cette partie la description de quelques espèces que je n'ai pu reconnaître dans les auteurs, et qui, plus tard, peut-être, me passeront sous les yeux.

A. P.

Mai 1841.

G. PASSALE. PASSALUS. *Fabricius.*

HEXAPHYLLI.

1. P. EMARGINATUS. *Weber. Mon.*, p. 21, n. 1, pl. 2, fig. 1.

Mandibulæ magnæ, apice truncatæ, emarginatæ. Caput inæquale, denticulis vix determinatis, lateris sinistris majoribus. Thorax lævis serius ater, nitidus, linea media haud impressa. Elytra striata, atra, margine imprimis baseos rufo-barbata; antennis hexaphyllis. Fab.

Cette espèce, indiquée au bas de la planche comme grossie deux fois, ne l'est qu'un peu plus de la grandeur naturelle.

2. P. PILIFER. *Perch. Mon.*, p. 23, n. 2, pl. 2, fig. 2.

Corpore lævissimo, convexiusculo; capite punctato; carena vertice transversa, et antice in extremis furcata; clypeo valde emarginato, latere sinistro oblique producto; antennis hexaphyllis, foliis primis tribus brevibus, alteris longioribus, ultima incrassata.

Cette espèce, indiquée au bas de la planche, comme grossie trois fois, ne l'est que deux fois.

3. P. NEELGHERRIENSIS. *Guérin, Rev. zool.* (Pl. 77, fig. 1.)

Grossi deux fois et demie.

Semiconvexus; vertice tuberculo minimo, carenaque transversa magna; carenæ duæ divergentes procedunt, clypeo procul spinis terminatæ; clypeo valde emarginato; dente sinistra obliqua, dextra longiore.

Longueur, 28 millim.

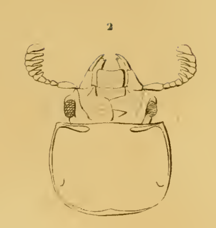
Corps médiocrement bombé, tête lisse en dessus, avec quelques points dispersés; du vertex s'élève une petite carène longitudinale, en ayant deux autres transverses à son extrémité; de l'avant de la carène médiane s'en détache une autre très fine, d'abord droite, se séparant ensuite en deux sous un angle ouvert et courbe, formant un mamelon au point d'arrêt, et réunies par une autre carène transverse, le tout sans atteindre le bord du chaperon; celui-ci est fortement anguleux vis à vis l'extrémité des deux carènes, mais ses angles sont tronqués à leur extrémité : l'angle gauche est plus dilaté que l'angle droit et se penche un peu vers lui à son extrémité. Les bords élevés de la tête sont saillants et anguleux avant leur extrémité; les carènes oculaires sont peu élevées et obliquent beaucoup du côté de l'œil. Le labre est assez fortement échancré, pointillé, velu; les mandibules sont droites, d'abord anguleuses extérieurement, recourbées brusquement à l'extrémité; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne très sinuée; les lobes latéraux de celui-ci sont chargés de très gros points, excepté vers leur extrémité : on n'aperçoit pas de fossettes gulaires; les antennes sont hexaphylles, les trois derniers articles sont beaucoup plus longs que ceux qui les précèdent; le dernier est notablement renflé dans son milieu. Le

PASSALUS.

1



2



3



4



5



6



1 Neelgherriensis. Gr. 2 ½ f.
2 Australasicus Gr. 1 ½ f.
3 Latipennis. Gr. 2 ½ f.
4 Hostilis. G. 2 f.
5 Approximatus Gr. [illegible]
6 Morbillosus Gr. 2 [illegible]

A. Percheron del. · Remond imp · Annedo…

prothorax est en carré transversal, ayant un sillon dorsal peu profond, n'atteignant ni le bord antérieur, ni le bord postérieur; le sillon marginal est très étroit, avançant par derrière la tête, un peu élargi à son extrémité; les fossettes latérales sont peu profondes et ne sont accompagnées d'aucun point, l'écusson est lisse; les fossettes mésosternales sont peu profondes, rugueuses et s'élargissant un peu à leur extrémité; le disque du mésosternum est accompagné de quelques points agglomérés; les stries des élytres sont également profondes et également chargées de petits points espacés.

Cette espèce vient de la côte du Malabar et fait partie de diverses collections; elle se rapproche du groupe formé par les *P. emarginatus*, *pilifer* et *Chevrolat.*

4. P. TRIDENS. *Wiedemann. Mon.*, p. 24, n. 3, pl. 2, fig. 3.

Capite antice bicorniculato; elytris punctato-striatis, utrinque costatis et striato-punctatis; antennis hexaphyllis Wied.

Cette espèce, indiquée au bas de la planche comme grossie trois fois, ne l'est qu'un peu plus d'une fois.

5. P. CHEVROLAT. *Perch. Mon.*, p. 26, n. 4. pl. 2, fig. 4.

Antennis hexaphyllis, mandibulis extra angulatis; vertice valde punctato, tuberculato; carenis duabus transversis; carenæ duæ alteræ procedunt circumflexe divergentes ante clypeum dentatæ; clypeo lato, emarginato.

6. P. AUSTRALASICUS. *Perch.* (Pl. 77, fig. 2).

Grossi une fois et demie.

Corpore convexiusculo, lævi; vertice rugoso; tuberculo compresso connexo, duobus basi minoribus transversis; clypeo transversim quadrato depresso, subtile rugoso, angulis quatuor dentatis; antennis hexaphyllis, foliis primis duabus brevoribus.

Longueur, 45 millim.

Corps demi-convexe, tête largement chagrinée; sur le vertex naît un tubercule peu saillant, entièrement engagé, relevé un peu à son extrémité, accompagné à sa base de deux autres tubercules qui le joignent au milieu de sa longueur par une ligne presque droite; l'extrémité du tubercule principal les coupe perpendiculairement et donne naissance à une double carène tout à fait transversale, aux extrémités de laquelle sont deux petites dents dirigées en avant de la tête. A partir de ces deux dents, la carène est simple et se dirige, à angle droit, vers le bord du chaperon, où elle se termine par une dent avancée. Le chaperon, limité de tous côtés par la carène, forme un parallélogramme très allongé, placé transversalement, dont le bord antérieur est un peu concave; il est très finement chagriné : les bords élevés de la tête sont saillants et viennent, après avoir formé, près de leur extrémité, un tubercule saillant, aboutir au bord antérieur de la tête, où ils forment une dent avancée, de sorte que le bord de la tête se trouve armé de quatre pointes très écartées, mais les deux intermédiaires plus que les autres; les carènes des yeux sont très inclinées en arrière et un peu anguleuses; le labre est presque droit à son bord antérieur, ponctué, velu; les mandibules sont assez allongées, la lèvre s'articule avec le menton par

une ligne droite; les lobes de celui-ci sont finement ponctués, les fossettes gulaires sont rondes, profondes et fort écartées; les antennes sont hexaphylles, avec leur dernier article épais au milieu. Le corselet est en carré transversal, sans sillon dorsal; le sillon marginal est étroit, profond, avançant soit antérieurement, soit postérieurement, d'un tiers de la largeur du corselet de chaque côté; l'extrémité antérieure est un peu dilatée et un peu écartée du bord antérieur; l'écusson est lisse; les fossettes mésosternales sont assez profondes, accentifères, dirigées très obliquement; les cicatrices abdominales sont étroites et profondes à leur origine, mais se dilatent un peu et sont moins creuses à leur extrémité; le disque du mésosternum est accompagné d'une bande de gros points enfoncés; les segments abdominaux sont fortement rugueux sur les côtés; les élytres sont sans aucune villosité, profondément striées partout, et les stries chargées de points serrés; tous les tibias sont légèrement velus.

Cette espèce est propre à la Nouvelle-Hollande et se trouve dans plusieurs collections.

7. P. sexdentatus. *Eschs. Mon.*, p. 28, n. 5, pl. 2, fig. 5.

Antennarum clava sex lamellata, thorace angustiore, angulis acutis; elytris basi glabris. Eschs.

8. P. moluccanus. *Guérin. Mon.*, p. 31, n. 7, pl. 2, fig. 7.

Corpore convexo lævi; vertice tuberculo; basi carenis duabus transversis lineatis, anteorsum carenis duabus bi-intus convexis, medio cantho transverso junctis; clypeo emarginato lineis duabus convexis.

9. P. DILATATUS. *Dalman. Mon.*, p. 29, n. 6, pl. 2, fig. 6.

Depressus niger nitidus, capite inæquali tuberculato; thorace lævissimo haud canaliculato; elytris imberbis, striis exterioribus profunde, interioribus subtiliter, punctatis, interstitiis dorsalibus planis. Dalm.

Cette espèce est bien réellement de la Nouvelle-Hollande; elle se rapproche beaucoup de l'espèce nommée *P. australasicus*, qui est de la même localité et qui, sans la différence des antennes, qui est très remarquable, pourrait en être considérée comme l'un des sexes.

10. P. LATIPENNIS. *Dup.* (Pl. 77, fig. 3.)

Grossi deux fois et demie.

Corpore convexiusculo, lævissimo; capite punctatissimo vertice tuberculo connexo elongato, carenisque medio duabus, antice carenis duabus mox fere transversis postea rectis apice emarginatis; clypeo recto; antennis hexaphyllis.

Longueur, 25 millim.

Corps demi-convexe; tête fortement chargée de gros points rapprochés; sur le vertex se trouve un tubercule très peu saillant, si ce n'est à sa pointe, accompagné, vers le milieu de sa longueur, de deux autres tubercules très petits. De l'extrémité du tubercule central s'avancent, sous un angle ouvert et courbe, deux petites carènes tranchantes se rejoignant, à leur extrémité, par une petite ligne transverse un peu anguleuse vers le milieu du chaperon. Vis à vis l'extrémité de chacune des carènes, et un peu du côté des yeux, le chaperon forme deux angles aigus; l'espace

renfermé entre ces deux angles est concave; les bords élevés de la tête sont fortement carénés, les carènes oculaires peu saillantes. Le labre est presque carré, finement ponctué, velu; les mandibules sont anguleuses sur les côtés, avec les deux premières dents de l'extrémité plus apparentes que la troisième. La lèvre s'articule avec le menton par une ligne un peu sinuée; celui-ci a les lobes fortement ponctués et les fossettes gulaires très grandes. Les antennes sont hexaphylles, le dernier article un peu épais et les intermédiaires les plus longs de tous. Le prothorax est en carré transversal, sans sillon dorsal; le sillon marginal est très fin, n'avançant vers la tête que jusqu'aux bords élevés, un peu élargi à son extrémité. Les fossettes latérales sont fortement ponctuées; les bords du prothorax sont fortement ponctués, surtout du côté de la tête; l'écusson est lisse. Les fossettes mésosternales sont assez grandes, en parallélogrammes, placées obliquement et fortement ponctuées; les cicatrices abdominales sont très étroites à leur origine, s'élargissent insensiblement pour se rétrécir un peu plus brusquement, elles sont fortement ponctuées, et un grand nombre de points qui accompagnent ordinairement le disque du métasternum sont groupés autour d'elles. Les élytres ont leurs stries également profondes, et les stries également garnies de points fins espacés; les élytres n'offrent, en outre, aucune villosité remarquable; le dessous du corps et les tibias sont velus.

Cette espèce est de Java et fait partie de la collection de M. Gory.

PENTAPHYLLI.

11. P. BARBATUS. *Fab. Mon.*, p. 33, n. 8, pl. 2, fig. 8.

Ater vertice antice quadridentato, elytris margine basecos rufo hirtis. Caput inæquale, denticuli utrinque duobus brevibus incumbentibus. Fab.

12. P. ROBUSTUS. *Percher. Mon.*, p. 35, n. 9, pl. 3, fig. 1.

Corpore crasso, brevi, lævi; vertice tuberculo acuto; carenis duabus, angulo obtuso procedentibus dentatis, terminato; clypeo recto, medio spinis duabus minimis junctis.

13. P. LEACHII. *Mac-Leay. Mon.*, p. 37, n. 10, pl. 3, fig. 2.

Ater nitidus, corpore valde depresso thoracis lateribus punctatis; angulis anticis planis; elytris punctato-striatis, tibiis anticis extus 4-dentatis. Mac-Leay.

La synonymie du *P. tetraphyllus* d'Eschs. doit être regardée comme douteuse; aussi donnerai-je la description de cet auteur aux espèces que je n'ai point vues en nature.

14. P. CRENATUS. *Mac-Leay. Mon.*, p. 38, n. 11, pl. 3, fig. 3.

Ater nitidus, thoracis lateribus punctatis; angulis antice profunde impressis; elytris crenato-striatis, tibiis anticis extus 6-dentatis. Mac-Leay.

15. P. pentaphyllus. *Palissot. Mon.*, p. 40, n. 12, pl. 3, n. 4.

Niger depressus. Antennæ pentaphyllæ. Thorax utrinque scaber, medio sulcatus. Tibiæ mediæ leves. Paliss.

TRIPHYLLI.

* *Feuillet des antennes allongé.*

A. *Chaperon denté au milieu.*

+ *Vertex portant une corne.*

a. *Élytres velues à la base.*

16. P. interruptus. *Linné. Mon.*, p. 42, n. 13, pl. 1, fig. 1, 2.

Ater vertice tuberculis tribus elevatis : intermedio majori compresso ; mandibulæ tridentatæ. Fab.

M. Hope, dans son *Coleopterist's manual*, pense que l'*Interruptus* de Linné n'est pas celui de Fabricius; que cette espèce doit être propre à l'Amérique méridionale et non aux États-Unis. Je ferai observer que Linné donne une citation de la Jamaïque, une de Cayenne; que Fabricius l'indique comme des îles de l'Amérique ; qu'il a dû parfaitement connaître l'espèce typique de Linné, son maître, et que, dans sa description détaillée, il donne un moyen de reconnaître au moins la taille. Ces raisons, jointes à celles que j'ai données dans la *Monographie,* me font persister à croire que ces deux auteurs n'ont eu en vue qu'une seule et même espèce, mais que, peut-être, ils en ont confondu plusieurs sous ce nom.

17. P. TLASCALA. *Perch. Mon.*, p. 45, n. 14, pl. 3, fig. 5.

Depressus, vertice punctatissimo, tricarenato; carena media elongata, in extremis in clypeum producta reflexa; clypeo transverso triangulari medio emarginato; antennis triphyllis, sulcis elytrorum dorsalibus subtile punctatis.

18. P. PUNCTIGER. *Lepel.* et *Serv. Mon.*, p. 47, n. 15, pl. 3, fig. 6.

Passalus antennarum clava trilamellata capite puncto subinermi, thoracis sulco huic æquali angulisque anticis rectis submucronatis, elytrorum striis punctatis, intervallis transverse subrugosis. Lepel. et Serv.

19. P. COARCTATUS. *Perch. Mon.*, p. 49, n. 16, pl. 3, fig. 7.

Corpore depressiusculo, vertice lævi; tuberculo conico valde producto acuto, tuberculis basi duobus minoribus; clypeo antice circumdato medio emarginato; fossula sub extremitatem tuberculi. Antennæ triphyllæ.

20. P. PUNCTATISSIMUS. *Eschs. Mon.*, p. 51, n. 17, pl. 3, fig. 8.

Vertice tuberculato acuminato, thoracis lateribus longitrorsum punctatis; elytrorum striis dorsalibus profunde punctatis, interstitiis transversim striolatis. Eschs.

21. P. plicatus. *Perch. Mon.*, p. 54, n. 19, pl. 4, fig. 2.

Corpore convexo. Caput vertice rugoso, tuberculo porrecto incurvato, tuberculis duobus basi minimis; carenis ante duabus semi-circularibus; clypeo recto vix in medium sinuato.

22. P. villosus. *Perch. Mon.*, p. 56, n. 20, pl. 4, fig. 3.

Depressiusculus, clypeo lævi antice producto bidentato; vertice tuberculo conico in extremis acuto, basi tuberculis duobus minimis, thorace quadrato, angulis reflexis; antennis triphyllis.

23. P. unicornis. *Lep. Serv. Mon.*, p. 57, pl. 4, fig. 4.

Antennarum clava trilamellata, capite impunctato, cornuque recto horizontali armato, thoracis sulco huic æquali angulisque anticis rectis; elytrorum striis punctatis, intervallis transverse rugosis. Lep. Serv.

Nota. Malgré le soin que j'ai pris d'éliminer, lorsque j'ai fait cette monographie, beaucoup d'espèces faites aux dépens des variétés du *P. interruptus*, je suis obligé de convenir que, lorsqu'on connaîtra mieux les différences sexuelles des Passales et les modifications qu'une nourriture plus ou moins abondante, à l'état de larve, peut amener dans leur taille à l'état parfait, on sera probablement encore obligé de supprimer quelques-unes des espèces qui précèdent, à partir du *P. interruptus*, parce qu'elles n'en sont peut-être que des modifications soit de climat, soit accidentelles, soit sexuelles.

24. P. ACULEATUS. *Perch. Mon.*, p. 52, n. 18, pl. 4, fig. 1.

Corpore depressiusculo; capite lævi, vertice tuberculo elevato valde producto tereti; clypeo in medio parum producto emarginato, valde lunulis impresso.

b. *Élytres glabres à la base.*

25. P. HOSTILIS. *Perch.* (Pl. 77, fig. 4.)

Grossi deux fois.

Depressus, lævis, clypeo dentibus quatuor; vertice tuberculis tribus æqualibus vix elevatis; ex intermedio duæ procedunt carenæ circumflexæ elevatæ, ante clypeum tuberculis terminatæ.

Longueur, 35 millim.

Corps déprimé, très lisse. Tête déprimée très finement, rugueuse; au milieu du disque sont trois tubercules presque égaux, à peine saillants, dont l'intermédiaire, un peu plus avancé, donne naissance à deux carènes élevées divergeant sous un angle aigu et se terminant, avant le bord du chaperon, par deux mamelons élevés; ce bord du chaperon offre quatre dents avancées, également espacées sur une ligne presque droite; les carènes oculaires sont petites et tranchantes, les bords élevés de la tête sont légèrement épineux à la hauteur de l'œil. Le labre est carré, un peu sinué, fortement ponctué; les mandibules sont avancées, perpendiculaires sur les côtés; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne peu sinuée; les fossettes gulaires sont grandes, en demi-croissant, dont les cornes sont tournées en haut; les lobes latéraux sont médiocrement ponctués. Les antennes sont triphylles; mais le septième article est

un peu feuilleté; les trois derniers ont le feuillet allongé, mais vont en diminuant de grandeur, du huitième au dernier, qui est un peu plus épais que ceux qui le précèdent, et un peu cambré. Le prothorax, plus large que haut, forme un carré assez régulier, arrondi à ses angles; le sillon dorsal est profond et atteint les deux extrémités; le sillon marginal est étroit et s'avance peu en arrière de la tête; les fossettes latérales sont profondes, finement ponctuées. L'écusson est marqué d'une ligne longitudinale. Les fossettes mésosternales sont accentiformes, obliques, écartées; les cicatrices abdominales sont de largeur moyenne, à peine dilatées à leur extrémité, finement ponctuées; le disque du métasternum est lisse, accompagné, de chaque côté, vers son extrémité, d'un amas arrondi de points enfoncés; chaque segment abdominal offre, de chaque côté, un espace transversal rugueux. Les élytres ont leurs stries fines et profondes; celles latérales chargées de très petits points enfoncés.

Cette espèce, dont la patrie m'est inconnue, fait partie de la collection de M. Gory.

26. P. QUADRICOLLIS. *Eschs. Mon.*, p. 59, n. 22, pl. 4, fig. 5.

Clypeo rugoso vertice tuberculo compresso incumbente; thorace compresso; lateribus fovea vix punctata; elytris glabris. Eschs.

27. P. RUSTICUS. *Perch. Mon.*, p. 61, n. 23, pl. 4, fig. 6.

Corpore convexo; vertice tuberculo carenifoimi, carenis duabus circumflexis; clypeo emarginato, quadridentato, dentibus intermediis approximatis.

28. P. EXARATUS. *Klug. P. manouffi*, Perch. *Mon.*, p. 62, pl. 4, fig. 7.

Clypeo dentibus sex approximatis, fronte in tuberculum porrecto; elytris convexiusculis, crenato-sulcatis. Klug.

Lorsque j'établis l'espèce nommée *Manouffi*, dans la Monographie des Passales, le travail de M. Klug sur les Insectes de Madagascar m'était totalement inconnu, ce qui peut paraître extraordinaire, puisqu'il porte le millésime de 1833 et le mien celui de 1835; mais l'on sait combien les livres qui paraissent à l'étranger sont longs à se répandre en France, et l'on ne doit pas oublier, non plus, que les mémoires des sociétes savantes paraissent souvent beaucoup plus tard que le millésime qu'ils portent. Je m'empresse de rendre hommage à l'antériorité de date.

29. P. APPROXIMATUS. *Klug*. (Pl. 77, fig. 5.)

Grossi deux fois et demie.

Clypeo antice quinquedentato; dente intermedio brevissimo, emarginato; fronte trituberculata oblique carinata; thoracis lateribus scabris; clytris planis, crenato-sulcatis. Klug.

Longueur, 30 millim.

Corps méplat, disque de la tête très finement rugueux et terne, bord antérieur lisse et strié longitudinalement; sur le vertex est un tubercule entièrement engagé, accompagné, à droite et à gauche, de deux autres plus petits. De l'extrémité du tubercule principal s'avancent, en divergeant sous un angle obtus, deux carènes qui, au milieu de leur longueur, offrent deux petits mamelons, et s'avancent ensuite presque parallèlement jusqu'au chaperon, où elles

forment deux dents plus avancées que les autres ; le chaperon offre cinq dents, y compris les deux dont nous venons de parler; celle du milieu paraît refendue à son extrémité, et au dessus est un petit mamelon peu saillant, placé près de la base des deux carènes; les carènes oculaires font saillie à leur extrémité. Les bords latéraux de la tête sont peu élevés; le labre est carré, sinué à son extrémité; les mandibules sont peu avancées, droites sur les côtés. La lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée ; les lobes latéraux sont finement ponctués, les fossettes gulaires ovalaires, grandes. Les antennes ont leurs feuillets allongés, et le dernier seulement un peu plus épais dans son milieu. Le prothorax est en carré transversal à peine arrondi aux angles; le sillon dorsal, bien prononcé, atteint les deux extrémités; les fossettes latérales sont rondes, peu profondes et accompagnées de petits points peu serrés s'étendant dans toute la longueur du prothorax ; le sillon marginal est très étroit et s'avance, en arrière la tête, jusqu'à moitié de l'espace de l'angle au sillon dorsal, sans se détacher du bord. L'écusson offre une ligne longitudinale peu marquée. Les fossettes mésosternales sont accentiformes, obliques ; les cicatrices abdominales sont très étroites à leur origine, se dilatant très fortement jusque vers les deux tiers de leur longueur, pour se rétrécir ensuite jusqu'à leur extrémité. Le disque du métasternum est très large, accompagné, à son extrémité, de quelques points enfoncés ; chaque segment abdominal est largement rugueux sur les côtés. Les élytres ont toutes leurs stries fortement marquées et finement ponctuées.

Cette espèce ressemble, au premier coup d'œil, au *P. dentatus* de Fab. ; mais elle en diffère par les feuillets des antennes plus allongés, le disque de la tête rugueux et les cicatrices abdominales très larges. Elle vient de Madagascar.

30. P. MORBILLOSUS. *Klug*. (Pl. 77, fig. 6.)

Grossi deux fois et demie.

Clypeo antice quadridentato; dentibus intermediis longioribus; thorace impresso punctato; elytris careno-sulcatis. Klug.

Longueur, 2 centim. 5 millim.

Corps demi-convexe; disque de la tête lisse, mais raboteux; sur le vertex un très petit tubercule entièrement engagé, accompagné, à sa base, de deux autres plus courts; du tubercule principal s'avancent, sous un angle droit, deux carènes peu élevées, s'étendant presque jusqu'aux deux angles du chaperon; du milieu interne de ces deux carènes en partent deux autres qui s'avancent, en se rapprochant, vers le milieu du chaperon, où elles se terminent par deux dents avancées; au milieu de ces quatre carènes est un petit tubercule peu sensible; les carènes oculaires sont peu saillantes et les bords élevés de la tête sont peu élevés, mais comme refendus du côté du chaperon. Le labre est carré, les mandibules petites, droites sur les côtés. La lèvre s'articule avec le menton par une ligne peu sinuée; les lobes latéraux de ce dernier sont chargés de gros points et les fossettes gulaires triangulaires. Les antennes ont leurs articles foliacés assez courts, allant cependant en grandissant du huitième au dernier, qui est brusquement plus épais que les deux autres et brusquement en massue à l'extrémité. Le prothorax est plus large que haut, droit aux bords antérieur et postérieur, courbe sur les côtés; le sillon dorsal est profond, atteignant les deux extrémités du prothorax; les fossettes latérales sont très chargées et accompagnées de points qui s'étendent sur les côtés et même sur le disque du prothorax. Les fossettes mésosternales sont

PASSALUS.

1



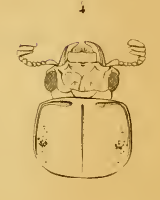
2



3



4



5



6



1 Timoriensis . Gr. 2 f.

2 Aguoscendus . Gr. 2 f.

3 Planiceps . Gr. 1 ½ f.

4 Incertus . Gr. 2 ½ f.

5 Spinifer . Gr. 2 ½ f.

6 Maillei . Gr. 2 ½ f.

fortement rugueuses, en forme d'accent circonflexe; le sommet de l'intervalle qui les sépare est fortement ponctué; les cicatrices abdominales sont très rugueuses et d'égale largeur partout, excepté à l'extrémité inférieure, où elles se rétrécissent; le disque du métasternum est accompagné, vers son extrémité, de deux agglomérations triangulaires de points enfoncés. Les segments abdominaux sont largement rugueux de chaque côté. Les élytres sont également striées partout, et toutes les stries sont couvertes de points enfoncés.

Cette espèce, de Madagascar, fait partie de la collection de M. Gory.

31. P. QUADRIFRONS. *Perch. Mon.*, p. 64, n. 25, pl. 4, fig. 8.

Corpore convexiusculo, vertice tuberculo brevi abrupte elevato, duobus parvulis connexis ; ex eo procedunt duæ carenæ circumflexæ, mox parallelæ ; clypeo valde punctato, recto, spinis quatuor parvis, intermediis approximatis ; elytris valde punctatis.

32. P. TIMORIENSIS. *Perch.* (Pl. 78, fig. 1.)

Grossi deux fois.

P. depressus lævis, capite vix lunulato ; clypeo quadridentato, dentibus intermediis distantibus ; vertice cornu parvo connexo ; carenis, postice duabus transversis, antice duabus obliquis ; antennis triphyllis.

Longueur, 3 centim. 2 millim. à 2 centim. 7 millim.

Corps déprimé très lisse ; tête large, lisse, ayant le disque parsemé de lunules, et les parties postérieures de gros

points enfoncés; du vertex s'avance un tres petit mamelon entièrement engagé, s'élargissant, vers le milieu de sa longueur, en deux carènes transverses un peu sinuées antérieurement, de même longueur que lui : du bord antérieur du chaperon s'avancent, sous un angle un peu obtus et sinué, deux carènes saillantes offrant un petit mamelon vers le milieu de leur longueur et continuant ensuite parallèlement avec moins de saillie. Le chaperon se termine par quatre dents très aiguës, dont les deux internes plus écartées entre elles, plus longues, faisant suite aux carènes du disque de la tête et ayant un petit mamelon entre elles deux. Les bords élevés de la tête sont presque mamelonnés dans leur milieu; les carènes oculaires sont saillantes à leur extrémité, sans être aiguës. Le labre est carré, sinué à sa partie antérieure; les mandibules sont avancées, verticales, leurs arêtes sont fortement senties et les trois dents de leur extrémité très saillantes. La lèvre s'articule avec le menton par une ligne presque droite : les lobes latéraux de ce dernier sont peu ponctués et lisses à l'extrémité; les fossettes gulaires en demi-cercle, dont la partie convexe tournée en bas. Les antennes sont triphylles; les articles, feuilletés, vont, en augmentant de longueur, du premier au dernier; celui-ci est cambré, mais à peine plus épais que les autres. Le prothorax est plus large que haut, carré, ses angles antérieurs sont un peu aigus; le sillon dorsal est d'égale épaisseur partout et atteint les deux extrémités du prothorax; le sillon marginal est étroit, rugueux, s'avançant jusqu'au tiers de la largeur du prothorax, en arrière de la tête, mais sans dilatation ni divergence sensible. Les fossettes latérales sont profondes, accompagnées de quelques points enfoncés; les bords inférieurs du prothorax sont lisses. Les fossettes mésosternales sont peu profondes, mais grandes et placées obliquement. Les cicatrices abdominales sont finement rugueuses, un peu dilatées à leur extrémité; le disque du métasternum est lisse; mais tout l'espace situé

entre lui et les cicatrices abdominales est finement ponctué ; les élytres ont toutes leurs stries bien marquées et ponctuées ; mais les stries latérales ont leur ponctuation presque transverse.

Cette espèce, voisine du *P. dentatus,* vient de Timor et fait partie de la collection de M. Buquet. D'autres individus que je trouve dans les collections de MM. Gory et Guérin indiqués comme de l'Inde et de la Nouvelle-Hollande sont tout à fait identiques, sauf plus de ponctuation sur les parties latérales du prothorax et un peu moins de grandeur de taille.

33. P. DENTATUS. *Fab. Mon.*, p. 66, n. 26, pl. 5, fig. 1.

Vertice antice multidentato, thorace sulcato ; lateribus punctatis, elytrorum striis lateralibus punctatis. Fab.

34. P. BICOLOR, *Fab. Mon.*, p. 69, n. 28, pl. 5, fig. 3.

Depressus niger subtus rufus, vertice inæquali, thorace canaliculato. Fab.

35. P. CAYOR. *Perch. Mon.*, p. 67, n. 27, pl. 5, fig. 2.

Corpore depresso, capite lunulis magnis impresso, vertice carena transversa, medio dente producta ; ex ea duæ carenæ breves obtuse divergentes tuberculo terminatæ ; clypeo plano antice reflexo dentibus tribus, medio brevi sulcato ; oculorum carenæ quadratæ ; antennæ triphyllæ.

Depuis l'impression de la Monographie, j'ai pu m'assurer que cette espèce venait du Brésil.

36. P. AGNOSCENDUS. *Gory* (Pl. 78, fig. 2.)

Grossi deux fois et demie.

Depressus, lævis, vertice tuberculis tribus, intermedio majore compresso; ex eo proeminent duo canthi valde elevati, dente producto terminati; clypeo recto, lato, dentis duobus terminato; elytris striis valde punctatis.

Longueur, 2 centim. 3 millim.

Corps méplat, très brillant; disque de la tète lisse; sur le vertex s'élève un tubercule entièrement engagé, un peu élevé et comprimé à son extrémité, accompagné, vers sa base, de deux autres très petits. Du tubercule principal s'avancent, en divergeant, sous une forme circonflexe, deux carènes très élevées, terminées par une dent saillante en avant; le bord du chaperon est droit, large et terminé bien au delà des dents des carènes, par deux petites dents méplates surmontées de deux autres plus saillantes; les bords élevés de la tête sont déprimés, les carènes oculaires peu saillantes. Le labre est large, un peu échancré à son bord antérieur; les mandibules sont avancées, perpendiculaires sur les côtés; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes latéraux de ce dernier sont chargés d'une forte ponctuation sous laquelle se confondent les fossettes gulaires; les antennes ont leurs trois derniers articles assez épais, peu allongés et presque pareils, le dernier étant à peine plus épais que ceux qui le précèdent. Le prothorax est en carré transversal, avec les bords latéraux courbes et les angles arrondis; le sillon dorsal est assez profond et atteint presque les deux extrémités du prothorax; le sillon marginal, très étroit, avance à peine en arrière des yeux et est largement ponctué; les fossettes latérales sont petites, transverses, couvertes de quelques points. Les fossettes mésosternales

sont très longues, étroites et placées obliquement; les cicatrices abdominales sont étroites, finement ponctuées, allant un peu en se dilatant vers le milieu de leur longueur. Le disque du métasternum n'est accompagné d'aucune ponctuation. Les élytres ont toutes leurs stries fortement ponctuées.

Cette espèce vient du Mexique et fait partie de la collection de M. Gory.

** *Vertex portant une carène.*

a. *Élytres velues à la base.*

37. P. interstitialis. *Eschs. Mon.*, p. 73, n. 31, pl. 5, fig. 6.

Vertice carena anguliformi dentata, labro emarginato; thoracis lateribus rude punctatis; elytris dorso transversim striatis. Eschs.

b. *Élytres glabres à la base.*

38. P. binominatus. *Perch. Mon. P. occipitalis* Eschs. p. 80, n. 35, pl. 6, fig. 6.

Corpore semi-convexo; vertice tuberculo convexo, duabusque carenis transversis; e tuberculo duæ procedunt sub angulo recto carenæ serratæ; clypeo quadridentato, dentibus intermediis approximatis.

M. le comte de Mannerheim, dans la revue critique de quelques ouvrages récemment parus, fait observer que tous ses Passales ont été examinés par feu Eschscholtz, et que l'espèce que j'ai décrite et figurée sous le nom d'*occipitalis* n'est pas celle de cet auteur : je me rends à cette observa-

tion et je renvoie l'*occipitalis* d'Eschscholtz aux espèces que je n'ai pas vues en nature ou que je n'ai pu reconnaître dans les auteurs.

39. GLABERRIMUS. *Eschs. Mon.*, p. 81, n. 36, pl. 6, fig. 2.

Vertice carena anguliformi; thoracis lateribus longitrorsum punctatis; elytris glabris, striis dorsalibus profunde punctatis. Eschs.

40. P. ABORTIVUS. *Perch. Mon.*, p. 87, n. 40, pl. 6, fig. 7.

Corpore depresso, vertice carena longitudinali, basique tuberculis duobus parvis; e carena duæ procedunt angulo aperto, alteræ carenæ in medio dentatæ; clypeo quadridentato, dentibus intermediis proeminentibus, tuberculo obtuso prope carenarum basim.

B. *Chaperon mutique dans son milieu.*

a. *Élytres velues à la base.*

41. P. GEOMETRICUS. *Perch. Mon.*, p. 70, n. 29, pl. 5, fig. 4.

Corpore convexiusculo, capite lævi, vertice tuberculo connexo, vix elevato; carenis anticis duabus rectis obtuse divergentibus; clypeo antice recto in medio parum depresso; antennis triphyllis.

42. P. AFFINIS, *Latreille. Mon.*, p. 72, n. 30, pl. 5, fig. 5.

Corpore convexiusculo, capite lævi, vertice tuberculo conico connexo in extremis compresso; ex eo duæ procedunt carenæ semi-circulares, usque ad clypeum; clypeo antice recto valde depresso, lunulisque impresso.

43. P. PLANICEPS. *Eschs., Dissertat. de genere Passalus*, n. 11 (pl. 78, fig. 3).

Grossi une fois et demie.

Antennarum clava subsexlamellata ; thoracis angulis rotundatis ; clytrorum margine basali barbato. Eschs.

Longueur, 4 centim.

Corps convexe , lisse; disque de la tête fortement chagriné, mais brillant. Sur le vertex est un tubercule à peine saillant, ayant, à droite et à gauche de la base, deux petites carènes transverses ; de son extrémité en partant, sous un angle très ouvert , deux autres peu saillantes qui se redressent au milieu de leur longueur, deviennent parallèles et se terminent en deux épines élevées joignant un rebord saillant qui précède le bord du chaperon ; celui-ci est droit, large et limité par deux dents plus écartées que celles des carènes ; les carènes oculaires sont courtes et assez saillantes, les bords élevés de la tête sont peu saillants. Le labre est large, un peu sinué, les mandibules sont avancées, brusquement courbées à leur extrémité, peu épaisses. La lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée, les lobes latéraux du menton sont finement ponc-

tués. Les fossettes gulaires sont très grandes, en forme de larme, descendant tout le long des lobes latéraux du menton jusqu'au dessous de l'insertion de la lèvre, où elles se rapprochent. Les antennes ont leurs feuillets assez courts, épais, et le dernier brusquement en massue à l'extrémité; les articles 5, 6 et 7 sont légèrement dilatés au côté interne. Le prothorax est en carré transversal, droit à son bord antérieur, arrondi aux angles, un peu arrondi sur les côtés; le sillon dorsal est mince et atteint les deux extrémités du prothorax; le sillon marginal est étroit, finement ponctué et s'écarte un peu du bord antérieur en arrière des yeux, au delà desquels il ne s'étend point. Les fossettes latérales sont rondes et assez profondes, très ponctuées. L'écusson est lisse. Les fossettes mésosternales sont représentées par deux espaces triangulaires lisses, luisants. Les cicatrices abdominales sont très larges, même à leur commencement, et sont tronquées brusquement à leur extrémité. Le disque du métasternum est accompagné, en haut et en bas, de larges espaces finement ponctués; les segments abdominaux sont largement rugueux sur les côtés. Les élytres sont finement striées et finement ponctuées dans les stries latérales.

Des côtes de Guinée et de la collection de M. Gory.

44. P. NASUTUS. *Perch. Mon.*, p. 90, n. 42, pl. 6, fig. 8.

Corpore depresso, vertice tuberculo lato, depresso, inclinato basique duobus aliis parvis compressis. Carenæ duæ e tuberculo medio procedunt angulo obtuso, mox parallelæ a clypei limine duobus dentibus terminatæ. Clypeo lato recto, lunulis impresso.

45. P. ANGULIFERUS. *Perch. Mon.*, p. 75, n. 32, pl. 5, fig. 7.

Corpore convexiusculo, vertice tuberculo connexo compresso, basique duobus alteris parvis; e tuberculo duæ procedunt angulo aperto carenæ, dente ante clypeum terminatæ; clypeo recto dentibus duobus limitato, lunulis impresso.

46. P. INCERTUS *Buquet.* (Pl. 78, fig. 4.)

Grossi deux fois et demie.

P. convexiusculus, lævis, capite rugoso, clypeo inermi sinuato, vertice cornu parvo connexo; carenis posticis duabus transversis obliquis, antice duabus obtuse obliquis, elevatis; antennis triphyllis, articulo ultimo incrassato.

Longueur, 2 centim. 3 millim.

Corps légèrement convexe, allant en s'élargissant de la tête à l'extrémité des élytres, lisse; tête irrégulièrement rugueuse, excepté sur le chaperon, où ses stries convergent vers le labre. Du vertex s'avance un petit mamelon comprimé à son extrémité, entièrement engagé, du milieu duquel s'étendent, à droite et à gauche, en obliquant un peu en arrière, deux petites carènes transverses; de son bord antérieur s'avancent, sous un angle obtus, deux autres carènes tranchantes allant rejoindre les bords du chaperon, mais se redressant un peu avant d'y atteindre et formant quelquefois un petit mamelon. Le bord du chaperon est en forme d'accolade, avec un petit enfoncement au milieu. Les carènes oculaires sont courtes, un peu comprimées; les bords latéraux de la tête sont très élevés au long des yeux. Le labre est presque carré, à peine sinué.

Les mandibules sont courbes, très visiblement tridentées. La lèvre s'articule avec le menton par une ligne très sinuée, les lobes latéraux de ce dernier sont chargés de très gros points dans lesquels sont perdues les fossettes gulaires. Les antennes ont les deuxième, troisième et quatrième articles très petits, les trois suivants très épais, les trois derniers feuilletés, assez courts et épais; le dernier, surtout, est presque aussi épais que long. Le prothorax est en forme de trapèze arrondi aux angles et dont la partie la plus étroite regarde la tête ; généralement, il est petit, par rapport à l'abdomen; son bord antérieur forme deux courbes très douces, jointes bout à bout; le sillon dorsal atteint les deux extrémités; le sillon marginal est étroit, chargé de points, se dilate beaucoup en arrière de la tête, s'écarte du bord antérieur et se termine en s'arrondissant, en se rapprochant du sillon dorsal. Les fossettes latérales sont peu visibles : à la place se trouve un large amas de points enfoncés, et les bords inférieurs du prothorax sont légèrement velus. Les fossettes mésosternales sont grandes, obliques, peu profondes et lisses. Les cicatrices abdominales sont étroites, lisses, sans dilatation à leur extrémité; le disque du métasternum n'est accompagné, à droite et à gauche, d'aucune ponctuation. Les élytres ont toutes leurs stries ponctuées, mais celles latérales le sont plus profondément; la partie humérale est un peu chargée de duvet.

Cette espèce, qui doit venir à côté du *P. morio*, vient de la Colombie et fait partie de la collection de M. Buquet.

b. *Élytres glabres à la base.*

47. P. PELLICULATUS. *Perty. Mon.*, p. 77, n. 33, pl. 5, fig. 8.

Niger subdepressus, nitidus, antennarum capitulo triphyllo; capite antice subretuso, utrinque intra canthum lateralem elevatum impresso, carina media elevata; thorace convexiusculo, fovea utrinque subrotundata, punctata, postice ad latera ferrugineo-hirto; elytris punctato-striatis. Perty.

48. P. PUNCTATO-STRIATUS. *Chevr. Mon.*, p. 78, n. 34, pl. 6, fig. 1.

Corpore convexiusculo, capite lævi, vertice trituberculato, tuberculo intermedio longiore; ex eo duæ procedunt carenæ angulo obtuso, tuberculo obtuso terminatæ. Clypeus tuberculis duobus limitatus, antice rectus, valde impressus.

49. P. SPINIFER. *Perch.* (Pl. 78, fig. 5.)

Grossi deux fois et demie.

P. convexus, clypeo antice recto, spina unica medio; thorace quadrato, angulis anterioribus acutis sulcis lateralibus, valde dilatatis, approximatis; elytrorum striis omnibus punctatis; antennis triphyllis.

Largeur, 2 cent. 5 millim.

Corps convexe, lisse; tête large, disque légèrement rugueux; occiput finement ponctué en arrière des yeux. Sur le vertex s'avance un petit mamelon entièrement engagé, comprimé à son extrémité, de la moitié duquel partent

deux petites carènes transverses dirigées un peu obliquement en arrière. De l'extrémité antérieure du mamelon s'avancent deux carènes sinuées, tranchantes, à peine saillantes à l'endroit où elles limitent le chaperon, divergentes sous un angle obtus. Chaperon parsemé de quelques lunules, droit à son bord antérieur, avec une pointe courte au milieu ; les carènes oculaires sont très élevées et tranchantes, les bords élevés de la tête forment un mamelon saillant vers le milieu de leur longueur. Le labre est carré, un peu échancré à son bord antérieur ; les mandibules sont peu saillantes. La lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée : les lobes latéraux de ce dernier sont finement ponctués et les fossettes gulaires rondes et grandes ; les antennes, triphylles, ont leurs trois derniers articles assez allongés et le dernier à peine cambré en dessus. Le prothorax est en carré transversal, un peu sinué à son bord et se relevant aux angles, qui sont aigus ; le sillon dorsal est profond, le sillon marginal est étroit, parsemé de quelques points enfoncés, mais se dilate beaucoup en arrière de la tête, où il se rapproche beaucoup aussi du sillon dorsal. Les fossettes latérales sont peu profondes, accompagnées de petits points enfoncés se répandant irrégulièrement sur les côtés du prothorax ; les bords inférieurs offrent à peine des traces de villosité. L'écusson offre une agglomération de petits points peu marqués. Les fossettes mésosternales sont peu enfoncées, assez larges et disposées très obliquement ; les cicatrices abdominales sont étroites, de même largeur partout ; le disque du métasternum est accompagné, à sa partie inférieure, d'une forte agglomération de petits points disposés transversalement : une pareille agglomération se remarque auprès des hanches. Les élytres sont profondément striées et également ponctuées dans toutes les stries.

Cette espèce, dont je ne connais pas au juste la localité, fait partie de la collection de M. Buquet, et vient dans le voisinage du *P. punctato-striatus*.

50. P. Maillei. *Dej.* (Pl. 78, fig. 6.)

Grossi deux fois et demie.

Corpore convexo incrassato ; clypeo recto, vertice trituberculato, carenis duabus dentatis, antice angulo recto procedentibus ; prothorace valde lateribus punctato ; elytris punctis striarum transversis.

Longueur, 8 à 15 millim.

Corps convexe, ramassé ; tète large, disque à peine chagriné et ponctué. Du vertex s'avance un très petit mamelon entièrement engagé, comprimé à son extrémité, accompagné, à droite et à gauche, de deux autres petits mamelons plus courts, dirigés dans le même sens ; du bord antérieur du mamelon principal s'avancent deux carènes tranchantes, divergeant sous un angle droit, fortement dentelées sur leur longueur et formant, au bord antérieur de la tête, deux angles peu avancés, limitant le chaperon ; celui-ci est droit, avec une petite échancrure dans son milieu, et est fortement chargé de lunules enfoncées ; les bords élevés de la tête sont peu saillants à la partie antérieure, mamelonnés dans leur milieu. Les carènes oculaires sont saillantes, presque aiguës à leur extrémité. Le labre est carré, les mandibules peu avancées, courbes. La lèvre s'articule avec le menton par une ligne peu sinuée ; les lobes latéraux du menton sont ponctués de gros points, et les fossettes gulaires rondes et larges. Les antennes, triphylles, ont les trois derniers articles courts, épais, le premier des trois plus court que les autres, et ce dernier presque aussi épais que long. Le prothorax est trapézoïdal, plus étroit en avant, arrondi sur les côtés, bombé ; le sillon dorsal est profond et atteint les deux extrémités du prothorax ; le sillon marginal est étroit, couvert de gros points enfoncés ; il se dilate

un peu en arrière de la tête, en s'écartant d'elle. Les fossettes latérales sont peu visibles, cachées sous une multitude de points enfoncés qui couvrent largement les côtés du prothorax, d'une extrémité à l'autre; les bords inférieurs n'offrent aucune villosité. Les fossettes mésosternales sont petites, accentiformes, placées obliquement; les cicatrices abdominales sont étroites, de même largeur partout, finement rugueuses; le disque du métasternum offre, à droite et à gauche, de son extrémité, une agglomération de points enfoncés. Les élytres, profondément striées, sont fortement ponctuées; les ponctuations latérales paraissent oblongues et disposées transversalement.

Cette espèce, qui paraît actuellement répandue dans les collections, vient de la Colombie : on en doit la connaissance au naturaliste dont elle porte le nom; on peut la placer dans les environs du *P. morio*.

51. P. LATIFRONS. *Perch.* (Pl. 79, fig. 1.)

Grossi deux fois.

Corpore convexo lævi, vertice tuberculo compresso, basi carenis duabus transversis; ex extremitate tuberculi, duæ carenæ, medio dentatæ, angulo apertissimo, ultra limites clypei procedentes; clypeo lato, recto dentibus duobus limitato, valde punctato; antennis phyllis crassis abbreviatis, articulo phyllarum primo breviore.

Long., 3 centim.

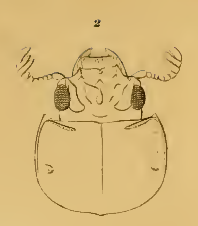
Corps convexe, lisse; disque de la tête lisse : de son milieu s'élève un tubercule entièrement engagé, comprimé à son extrémité, accompagné, vers le milieu de sa longueur, de deux petites carènes transverses; de l'extrémité du tubercule s'avancent, sous un angle très obtus, deux carènes

PASSALUS

1



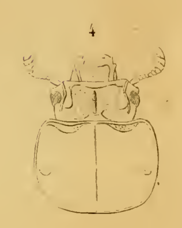
2



3



4



5



6



1 **Latifrons** *Gr. 2 f.*
2 **Contractus.** *Gr. 2 ½ f.*
3 **Longulus.** *Gr. 2 ½ f.*
4 **Cylindraceus.** *Gr. 2 ½ f.*
5 **Bicanthatus** *Gr. 2 ½ f.*
6 **Armatus.** *Copie de Perty*

A. Percheron del. *N. Remond imp.* *Annedouche sc.*

tranchantes dentées dans leur milieu et s'étendant au delà des limites du chaperon. Le chaperon est ponctué, droit à son bord antérieur et limité par deux petites dents avancées ; au dessous de l'origine des carènes est un mamelon obtus. Les carènes oculaires sont courtes, assez élevées ; les bords élevés de la tête sont tranchants dans la première partie de leur longueur ; le labre est carré, ponctué, un peu avancé dans son milieu ; les mandibules sont peu avancées, perpendiculaires sur les côtés La lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée ; les lobes latéraux de ce dernier sont peu ponctués, les fossettes gulaires grandes, triangulaires, transverses. Les antennes sont épaisses, ont leurs trois derniers articles en feuilles, mais un peu courbes tous les trois, et le premier des feuillets plus court que les autres. Le prothorax est carré, son bord antérieur est droit, avec les angles avancés, les côtes sinuées au milieu ; le sillon dorsal est assez profond, mais n'atteint pas le bord antérieur ; le sillon marginal est profond, ponctué ; en arrière il ne rejoint pas le sillon dorsal, en avant il se détache d'abord vis à vis la tête, où il se dilate beaucoup : il n'atteint pas, à beaucoup près, le sillon dorsal. Les fossettes mésosternales sont presque nulles ; les cicatrices abdominales sont profondes, très étroites, sans dilatation ; le disque du métasternum n'est accompagné d'aucune ponctuation. Les élytres sont profondément striées, et chaque strie couverte de points rapprochés.

Cette espèce vient de la Guyane et fait partie de la collection de M. Guérin-Méneville.

52. P. MORIO. *Dej. Mon.*, p. 83, n. 37, pl. 6, fig. 4.

Corpore convexiusculo, vertice lævi, tuberculo parvo connexo compresso, duobusque parvis lateralibus ; e tuberculo intermediore duæ procedunt carenæ rectæ, angulo obtuso,

post dimidiam partem tuberculatæ ; clypeo antice producto, recto, in medio parum emarginato, irregulariter punctato.

53. P. CONTRACTUS. *Perch.* Pl. 79, fig. 2.

Grossi deux fois et demie.

Corpore convexo, contracto, vertice tuberculo parvo connexo, antice carenis duabus, parte prima angulo obtuso, secunda recte ad clypeum procedentibus ; clypeo recto medio parum emarginato ; antennis triphyllis.

Longueur, 2 centim. 5 millim.

Corps court, large, convexe ; tête large, un peu rugueuse dans les parties enfoncées. Sur le disque est un petit mamelon court, à peine saillant, un peu refendu à sa partie postérieure, accompagné, de chaque côté, d'un autre plus petit, dirigé obliquement. De la partie antérieure du mamelon central s'avancent, sous un angle très obtus, deux carènes tranchantes, se retournant brusquement près du bord antérieur pour former une dent, continuant ensuite dans le même sens et venant former une des dents qui limitent le chaperon. Les bords élevés de la tête sont peu saillants ; mais leur extrémité est aiguë et la portion du bord de la tête comprise entre cette extrémité et le chaperon est très concave. Les carènes oculaires sont dirigées très obliquement par rapport au bord du chaperon. Le chaperon est droit antérieurement, avec une petite échancrure profonde au milieu, une grosse ponctuation irrégulière et un tubercule au dessous de l'origine des deux carènes. Le labre est carré, un peu sinué ; les mandibules sont courtes, fortement arquées à leur extrémité. La lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée ; les lobes latéraux de celui-ci sont courts, peu ponctués, et les fossettes gulaires sont grandes, ovalaires, transverses. Les antennes, triphylles, ont leurs trois derniers articles courts, le dernier plus

épais, obtus à son extrémité. Le prothorax est en carré transversal, droit à son bord antérieur, avec les angles un peu avancés; les côtés sont courbes et un peu sinués dans leur milieu; le sillon dorsal est profond et n'atteint pas tout à fait le bord antérieur; le sillon marginal est profond, irrégulièrement ponctué, et s'écarte de la tête en se dilatant un peu. Les fossettes latérales sont rondes, profondes, fortement chargées de petits points, dont une certaine quantité les accompagne tout le long des côtés. Les fossettes mésosternales sont peu apparentes; les cicatrices abdominales sont finement rugueuses et se dilatent doucement jusque vers leur extrémité; le disque du métasternum offre, de chaque côté de sa partie inférieure, une agglomération de petits points très rapprochés. Les élytres sont également striées et chargées de petits points réguliers un peu transverses sur les côtés. Les tarses paraissent plus petits que d'habitude.

Cette espèce, assez remarquable, et qui peut se rapprocher du *P. morio,* vient du Mexique et fait partie de la collection de M. Buquet.

54. P. longulus. *Perch.* Pl. 79, fig. 3.

Grossi deux fois et demie.

Corpore elongato convexiusculo, vertice carenis duabus angulo obtuso procedentibus, medio dentato; clypeo recto; antennis triphyllis, articulo ultimo obtuso.

Longueur, 2 centim. 7 millim.

Corps semi-convexe, allongé, lisse; tête large, lisse; vertex portant un petit tubercule à peine saillant, ayant, à droite et à gauche, près de son extrémité antérieure, deux carènes transverses de même longueur que lui : de son bord antérieur s'avancent, sous un angle droit, deux carènes ayant une dent élevée vers le milieu de leur longueur et se terminant, en revenant un peu sur elles-mêmes,

par deux dents qui servent de limite au chaperon ; le bord antérieur de celui-ci est entièrement droit, fortement ponctué le long de ce bord et offrant un petit mamelon à la jonction des deux carènes. Les bords élevés de la tête et les carènes oculaires sont peu saillants ; le labre est carré ; les mandibules sont courbes, peu saillantes ; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne très sinuée ; les lobes latéraux de celui-ci sont fortement ponctués et chagrinés ; les fossettes gulaires grandes, ovalaires, transverses. Les antennes, triphylles, ont les trois derniers articles de même longueur, et le dernier guère plus épais que les deux autres. Le prothorax est transversal, convexe au bord antérieur, légèrement arrondi sur les côtés ; le sillon dorsal n'atteint pas, à beaucoup près, le bord antérieur, et est assez profond ; le sillon marginal est profond, irrégulièrement ponctué, s'écartant de la tête à son extrémité et se dilatant beaucoup. Les fossettes latérales sont petites, transverses, ponctuées ; les bords inférieurs sont à peine velus. Les fossettes mésosternales sont à peine visibles ; les cicatrices abdominales sont très étroites, lisses, accompagnées, dans toute leur longueur, d'une ponctuation irrégulière ; le disque du métasternum n'est accompagné d'aucune ponctuation. Les élytres ont les stries peu profondes et également ponctuées de points un peu écartés.

Cette espèce, dont la localité ne m'est pas bien connue, fait partie de la collection de M. Buquet et peut venir à côté du *P. contractus*.

55. P. ANGULATUS. *Perch. Mon.*, p. 84, n. 38, pl. 6, fig. 5.

Corpore convexiusculo, vertice lævi, tuberculis vix distinctis; clypeo triangulari, plano, retuso in medio canaliculato; carenis oculorum spinosis; mandibulis desuper concavis; thorace quadrato, angulis anterioribus dentatis.

C'est à tort que cette espèce a été indiquée dans la Mo-

nographie comme de Madagascar; elle est maintenant commune dans les collections et est toujours venue du Mexique.

56. P. convexus. *Dalman. Mon.*, p. 86, n. 39, pl. 6, fig. 6.

Convexior niger nitidus, capite inæquali tuberculato; thorace sulcato; elytris undique punctato-striatis imberbibus. Dalman.

57. P. marginatus. *Perch. Mon.*, p. 89, n. 41!, pl. 7, fig. 1.

Corpore depressiusculo, vertice lævi, tuberculo valde elevato compresso, carenis lateralibus transversis elongatis; sub extremitate tuberculi fossula profunda carenisque tribus, duabus angulo obtuso rotundato procedentibus, tuberculo limitatis, una media recta; clypeo porrecto, antice emarginato, parum sinuato.

** *Feuillets des antennes courts.*

58. 2. P. furcilabris. *Eschs. Mon.*, p. 92, n. 43, pl. 2, fig. 3.

Vertice tuberculo acuto porrecto, labro inciso; thoracis angulis rotundatis. Eschs.

59. P. transversus. *Dalman. Mon.*, p. 94, n. 44, pl. 7, fig. 3.

Castaneus nitidus, vertice lævi trituberculato; thorace medio sulcato, antice sinuato angulis rotundatis; elytris imberbis punctato striatis. Dalman.

60. P. ASSIMILIS. *Weber. Mon.*, p. 96, n. 45, pl. 7, fig. 5.

Capite multituberculato; elytris striatis striis mediis nullo modo lateralibus subpunctatis. Weber.

61. P. TROPICUS. *Perch. Mon.*, p. 97, n. 46, pl. 7, fig. 4.

Vertice punctulato, tuberculo acuto basique carenis duabus elevatis; e tuberculo duæ procedunt carenæ semi-circulariter ante clypeum abrupte terminatæ; clypeo late convexo dentibus duobus parvis limitato; mandibulis curvis elongatis, antennarum phyllis abbreviatis.

62. P. DISTINCTUS. *Weber. Mon.*, p. 99, n. 47, pl. 7, fig. 6.

Vertice cornu erecto, medio recto angulo curvato; elytris punctato-sulcatis. Weber.

M. le comte de Manherheim, dans l'ouvrage déjà cité, observe que c'est à tort que j'ai changé le nom de *cornutus*, adopté par Fabricius, parce que les ouvrages de Weber et de Fabricius étant de même date, il valait mieux choisir le nom le plus généralement adopté. Je serais très disposé à adopter cette correction comme les autres qui m'ont été été indiquées, s'il n'existait une preuve évidente que le deuxième volume du *Systema Eleutheratorum* de Fabricius a paru après l'ouvrage de Weber, et cette preuve se trouve dans Fabricius même, qui, sur sept Passales qu'il décrit, cite trois fois l'ouvrage de Weber; seulement il n'a pas reconnu ou voulu reconnaître le *distinctus* pour faire une espèce nouvelle sous le nom de *cornutus;* au reste, l'on

sait, à présent, combien Fabricius était sujet à cette mauvaise foi entomologique.

63. P. STRIATO-PUNCTATUS. *Chev. Mon.*, p. 101, n. 48, pl. 7, fig. 7.

Corpore convexiusculo; capite lævi, vertice cornu elevato, acuto, longitudinis medio reflexo; basi carenis duabus curvis ad clypeum procedentibus; clypeo antice reflexo, in medium angulo producto; antennis triphyllis.

64. P. EDENTULUS. *Mac-Leay. App. ad nat. hist. à la suite du Voyage du capit. King. in Mon. P. cylindraceus*, n. 49, p. 103, pl. 7, fig. 8.

P. ater convexiusculus antennis triphyllis verticis cornu elevato incurvo canaliculato; apice emarginato, tuberculo utrinque acuto; elytrorum striis subpunctatis; mandibulis convexis extus dentatis. Mac-Leay.

Voyez, pour la description détaillée, celle du *P. cylindraceus* de la Monographie, avec lequel je l'avais confondu; naturellement il faut supprimer la synonymie.

65. P. TERES. *Perch.*

Elongatus cylindricus, vertice cornu elevato incurvato desuper canaliculato bifido; canthis lateralibus acutis; clypeo recto marginato, margine punctato; striis lateralibus elytrorum vix punctatis.

Longueur, 4 centim.

Cette espèce n'est peut-être qu'une variété sexuelle du *P. edentulus* qui précède: les différences les plus remarquables consistent dans sa taille, dans le défaut presque absolu de ponctuation des stries des élytres, qui se retrou-

vent à peine dans les stries latérales ; dans les cicatrices abdominales, qui sont très étroites en commençant et vont en s'élargissant beaucoup vers leur extrémité et dans l'échancrure plus profonde du labre. J'ai eu sous les yeux deux exemplaires de l'*Edentulus* variant de 2 centimètres 5 mill. à 3 centim. ; mais tous ceux du *P. teres* que j'ai vu ont 4 centim.

Cette espèce est, comme la précédente, de la Nouvelle-Hollande, et fait partie de la collection de M. Gory.

Je n'ai pas cru devoir faire figurer la tête, qui est tout à fait pareille à celle de l'*Edentulus*.

66. P. CYLINDRACEUS. *Perty*. (Pl. 79, fig. 4.)

Grossi deux fois et demie.

Nigerrimus, nitidus, subcylindraceus, antennarum capitulo triphyllo; capite utrinque cantho elevato, et corniculo medio porrecto; thorace convexo, impunctato, utrinque impresso, ad medium sulcato; elytris tumidulis, ad discum paullo deplanatis, sulcato-punctatis. Perty.

Longueur, 2 centim. 6 millim.

Corps cylindrique, velu en dessous et un peu à la partie humérale des élytres ; tête fortement ponctuée. Du vertex s'élève un tubercule mince, tranchant en dessus, incliné à son extrémité, qui est libre, inclinée et aiguë. Le bord du chaperon est droit, fortement rebordé ; les bords latéraux de la tête sont fortement élevés, tranchants à leur partie supérieure ; les carènes oculaires sont courtes, fortement épineuses à leur extrémité ; le labre est très velu, ponctué et échancré antérieurement ; les mandibules concaves, fortement tridentées, perpendiculaires sur les côtés ; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne concave : celui-ci, qui est très ponctué et très velu, a ses lobes latéraux courts et pointus, et, dans son milieu, est une

courte carène très saillante ; les fossettes gulaires sont assez profondes, situées au bas de la carène du menton ; les antennes ont leurs trois derniers articles assez courts, le dernier brusquement en massue à son extrémité ; les cinquième, sixième et septième articles ont un commencement de dilatation. Le prothorax est en carré transversal, les angles antérieurs sont arrondis et saillants du côté de la tête ; le sillon dorsal est profond et atteint presque l'extrémité antérieure ; le sillon marginal est profond, entoure entièrement le prothorax et se dilate beaucoup de chaque côté en arrière de la tête, il est fortement chargé de points ; les fossettes latérales sont transverses, profondes, lisses ; l'écusson est profondément ponctué à sa partie supérieure ; tout le dessous du corps est finement ponctué ; les fossettes mésosternales sont nulles ; les cicatrices abdominales sont très peu profondes, un peu dilatées à leur extrémité ; le disque du métasternum est lisse. Les élytres sont peu profondément striées et toutes également ponctuées.

Le peu de matériaux que j'avais de cette coupe, lors de la rédaction de la Monographie, m'avait empêché de reconnaître l'espèce de Perty, que j'avais confondue avec l'*Edentulus* de Mac-Leay ; je m'empresse de corriger mon erreur ; l'espèce que j'ai figurée vient des Moluques et fait partie de la collection de M. Gory.

67. P. BICANTHATUS. *Guér.* (Pl. 79, fig. 5.)

Grossi deux fois et demie.

Corpore convexo ; vertice canthis duabus postice ferream soleam simulantibus, intermedio punctato ; clypeo lato recto tenue marginato ; mandibulis concavis.

Longueur, 2 centim. 8 millim.

Corps très convexe, lisse ; tête lisse, assez large ; sur le vertex s'élève un mamelon très saillant, entouré par deux carènes parallèles qui, réunies, à leur partie postérieure,

par une ligne demi-circulaire, représentent un fer à cheval très allongé ; l'intervalle entre les deux branches est ponctué ; le chaperon est très large, droit, légèrement rebordé, limité par deux petites dents mousses, après lesquelles commencent immédiatement les carènes oculaires, qui descendent très brusquement et sont assez élevées à leur extrémité ; les bords élevés de la tête sont tranchants ; le labre est presque droit, fortement ponctué ; les mandibules sont concaves en dessus, la lèvre s'articule avec le menton par une échancrure bisinuée très profonde ; les lobes latéraux du menton sont courts, étroits, fortement ponctués, velus, les fossettes gulaires peu apparentes. Les antennes ont les feuillets courts, épais ; le dernier article est brusquement obtus à son extrémité et beaucoup plus épais que ceux qui le précèdent. Le prothorax est en carré transversal presque droit antérieurement, un peu sinué au milieu des côtés, vis à vis les fossettes latérales, arrondi aux angles postérieurs ; le sillon dorsal atteint les deux extrémités du prothorax ; le sillon marginal est fortement marqué ; tout autour du prothorax, il forme, derrière la tête, deux profondes cicatrices dilatées au milieu et fortement ponctuées ; les fossettes latérales sont transverses, contournées et ponctuées. L'écusson est ponctué sur les côtés. Les fossettes mésosternales sont nulles ; le disque du métasternum est entièrement lisse, les cicatrices abdominales très étroites, sans dilatation sensible ; les tibias antérieurs déprimés, fortement dentés. Les sillons des élytres sont profonds et également ponctués.

Cette espèce remarquable a été découverte sur la côte Malaye par M. Ad. Delessert et fait partie de la collection de M. Guérin-Méneville.

Les quatre espèces qui précèdent donneront lieu probablement à de nouvelles observations soit spécifiques, soit génériques, quand les matériaux qui s'y rapportent seront plus nombreux dans les collections.

ESPÈCES NON RECONNUES DANS LES AUTEURS.

P. POLYPHYLLUS. *Mac-Leay. Append. d'hist. nat. à la suite du voyage du capit. King*, p. 439, n. 8.

Ater depressiusculus, antennis sex lamellatis, vertice tuberculis tribus, intermedio majore compresso linearum superiorum duarum elevatarum transversarum dissecante; thoracis lateribus rufo-ciliatis; elytrorum striis lateralibus punctatis.

Nouvelle-Hollande.

Cette espèce peut se rapprocher du *P. Chevrolat* et du *P. australicus*; elle diffère du second par son corps aplati, et je ne vois pas dans le *P. Chevrolat* les carènes transverses que doit partager le tubercule principal; au reste, des descriptions aussi concises prêtent beaucoup à l'arbitraire.

P. TETRAPHYLLUS. *Eschs. Diss. de genere Passalus*, n. 13. — LEACHII?

Thoracis angulis anticis rectangulis, lateribus circa foveam punctatis; elytris basi glabris.

Longueur, 19 millim.

Habitat in Guyana.

Ater, caput vertice carenis duabus anterioribus in angulum contingentibus, duabus posterioribus lineam rectam formantibus, omnibus carinula longitudinali media connexis; carinæ orbitales inermes. Labrum truncatum; mandibulæ apice obtusæ tridentatæ, antennarum clava quadrilamellata; lamellis tribus ultimis elongatis quarto

cæteris dimidio breviori. Thorax longitudine dimidio latior antice haud angustior; margine antico in medio truncato, lateribus utrinque parum sinuato, angulis anticis rectangulis absque acumine; supra convexiusculus canaliculatus, lateribus fovea magna transversa punctata punctisque magnis circa foveam dispersis, subtus lateribus pilosus; elytra dorso indeterminate deplanata, striis omnibus distincte et sat profunde punctatis, humeris glabris. — Vero similiter com. Dejean hanc speciem nomine Passali tetraphylli in *Catalogo* suo significavit.

P. TORIFERUS. *Eschs. Diss. de genere Passalus*, n. 4.

Clypeo obsolete dentato vertice tuberculo oblongo depresso incumbente; thoracis lateribus punctis paucis impressis; elytris striis dorsalibus profunde punctatis.

Longueur, 30 millim.

Habitat ad Rio Janeiro Brasiliæ.

Ater, clypeus a capite vix distinctus, impunctatus, medio carenis duabus obsoletis transversis, altera recta interrupta, altera bisinuata; margine extico medio producto obsolete bidentato, lateribus utrinque dente obsoleto. Vertex tuberculo elongato incumbente depresso, lateribus rugosus. Labrum vix emarginatum. Thorax longitudine multo latior, antice truncatus; angulis anticis acutis; dorso convexiusculus canaliculatus, lateribus deflexus, fovea punctisque paucis magnis coarctatis impressis; subtus lateribus rufo-barbatus. Elytra pone medium parum latiora infra humeros rufo-barbata, dorso anterius plana, striis dorsalibus profunde punctatis; interstitiis saturalibus lineolis transversis impressis, striis lateralibus foveolato-punctatis.

P. occipitalis. *Eschs. Diss. de genere Passalus*, n. 9.

Clypeo foveolato, tuberculo occipitali erecto; thorace vertice angustiori; clytris barba ante humerali.

Longueur, 30 millim

Habitat ad Rio Janeiro Brasiliæ.

Ater, clypeus indistinctus margine antice obtuse quadridentato, supra foveolis haud profundis densis notatus. Caput in regione occipitali tuberculo elevato, antrorsum carinas duas angustatas tuberculo minimo terminatas exercite notatum, carena orbitali dentata. Labrum truncatum. Thorax longitudine multo latior antice truncatus et angustior, angulis anticis acutis, dorso convexiusculus canaliculatus; lateribus deflexis, fovea punctis magnis impressis notatis ad marginem anticum utrinque fossa arcuata profunda punctata, subtus lateribus ferrugineo-barbata. Elytra ultra medium haud dilatata, ante humeros in superficie antica et dense punctata et ferrugineo-barbata, dorso medio tantum deplanata, striis dorsalibus profunde punctatis; punctis striarum lateralibus majoribus. — Magnam *P. convexi* Schœnh. affinitatem habere videtur; sed satis differt.

P. semi-cylindricus. *Eschs. Diss. de genere Passalus*, n. 18.

Antennarum lamellis brevibus, apicali majori semi-lunata; thorace antice bisinuato, angulis rotundatis; elytris convexis.

Longueur, 25 millim.

Habitat ad Rio Janeiro Brasiliæ.

Rufo-castaneus totus. Clypeus truncatus supra obsolete

punctulatus, punctis duobus acutis elevatis. Vertex elevatione media carinulis duabus lateralibus et tertia apicali munita notatus. Labrum truncatum, mandibulæ apice tridentatæ, nigræ. Antennarum clava coarctata, lamellis tribus breviusculis, apicali majori semi-lunata. Thorax longitudine dimidio latior, antice bisinuatus, angulis anticis rotundatis, supra convexiusculus canaliculatus, lateribus fovea profunde impunctata sulcoque intermarginali toto profunde punctatissimo, subtus lateribus ferrugineo-pilosus. Scutellum medio lævissimum, lateribus parum punctatum. Elytra convexa, ante humeros pilis raris obsita; striis omnibus punctulatis.

P. ARMATUS. *Perty, Voy. de Spix et Martius*, p. 54, tab. 2, fig. 14. — *Supplém. à la Mon.*, pl. 79, fig. 6.

Depressus niger, nitidus, antennarum capitulo triphyllo; capite procumbenti porrecto ad apicem truncato, emarginato; thorace sulcato, fovea utrinque punctulata; elytris punctato-sulcatis, punctis latera versus evidentioribus.

Long., 40 millim.

Habitat in Brasilia æquinoctiali.

P. cornuto affinis, sed corpore magis elongato, depresso, cornuque verticalis figura facile distinguendus, caput fronte excavato, utrinque intra oculos cantho antice acuto, subemarginato, septo oculorum pœne in eorum medium contingente; cornu medio magno paullo deorsum curvato, subparallelo antice emarginato; margine antico utrinque obsoletissime dentato ad medium minime emarginato. Oculi rufo-brunnei. Thorax satis planus, angulis anticis acutis, linea media profunde impressa, utrinque ad marginem punctis aliquot magnis, cicatricosis, confluentibus

foveam efformantibus. Elytra plana ad latera abruptius decliva, sulcis latiusculis ad partem declivem profundius punctatis. Mandibulæ a labio fere totæ obtectæ, apice subquinquedentatæ, antennæ capitulo depresso, triphyllo, favescenti-tomentoso.

P. GORYI. *Melly. Guérin, Mag. de zool.*, cl. IX, n. 59, 1833.

Long., 7 cent. 3 millim.; larg., 27 millim.

« Noir : antennes garnies de longs poils bruns; le pre-« mier article très gros et renflé, les deuxième, troisième et « quatrième arrondis, les quatrième, cinquième et sixième « renflés, et les trois derniers en lames. Tête munie de trois « tubercules : celui du milieu conique et aigu; les yeux très « petits, d'un gris fauve et en partie recouverts d'une projec-« tion des tubercules; corselet plus large que la base de la « tête, fortement marqué au centre, déprimé sur les côtés. « Élytres très arrondies à la base, convexes, fortement « marquées de stries ponctuées; les trois premières lignes, « stries garnies de poils bruns : jambes très fortes; celles de « devant armées postérieurement de six dents aiguës; tarses « composés de quatre articles égaux et arrondis, et d'un « crochet fortement renflé à la base.

« Ce bel insecte, qui devra probablement former un « genre nouveau, vu sa forme beaucoup plus arrondie et « ovale que celle des autres Passales, m'a été envoyé de « Guatimala. »

Nota. C'est à tort que l'auteur de la description dit que cet insecte a aux tarses quatre articles égaux et un crochet; si le dessin, comme j'ai des motifs de le croire, est exact, les tarses ont cinq articles, dont le premier plus long, les trois suivants courts, le cinquième plus long que le premier et

portant deux crochets; les sixième et septième articles des antennes ont déjà un commencement de dilatation feuilletée, et les derniers articles sont bien minces pour leur longueur; mais ce qui me paraît le plus extraordinaire, ce sont les yeux, qui seraient extrêmement petits par rapport à la grandeur de l'insecte, et qui sont entièrement environnés par les bords de la tête. Je regrette beaucoup de ne pas avoir vu ce Passale en nature.

P. MINUTUS. *Fab.*

Ferrugineus elytris testaceis; corpus vix pediculo majus.

Habitat in Americæ meridionalis insulis.

M. Hope, dans l'ouvrage ci-dessus cité, fait observer que j'ai omis le *Passalus minutus* de Fabricius; cela est vrai, comme il est vrai aussi que je ne crois pas que cette espèce soit un vrai Passale, mais quelque petit genre de Xylophage; peut-être, cependant, suis-je dans l'erreur.

A. PERCHERON.



Amblysoma *Latreillii*, Westwood

Westwood del. N. Remond imp. Annedouche sc.

G. AMBLYSOMA. AMBLYSOMA. *Westwood.*

Insectum sub hoc nomine hic depingo ad ordinem Hymenopterorum et subfamiliam Thynnidarum etiam pertinens Scotænæ *Klug*. affine, at subgenus peculiare evidenter constituens. Abdomine parvo, segmentis continuis distinctum; caput mediocre; antennæ ♂ vix thoracis longitudine, 13 articulatæ, articulo secundo parvo at distincto, articulis ultimis paullo gracilioribus et subcurvatis. Thorax oblongo-ovatus tegulis magnis; metathorax postice rotundatus. Alæ magnæ venis omnino ut in Anodontyra dispositis, cellula prima cubitali in duas partes appendiculo abbreviato subdivisa. Pedes longi, tarsorum unguibus subtus ante apicem dente armatis. Abdomen ovale, thorace minus segmentis continuis apice inermi ♂.

Obs. Partes oris deterritæ nisi mandibulæ elongatæ fere rectæ, apice subobtusæ dente maximo truncato interno ante apicem armatæ.

A. DE LATREILLE. *A. Latreillii.* Westwood.

Species unica.

Nigra, luteo albidoque varia; alis anticis fascia subapicali fusca.

Long. corp., lin. 4 1/2; expans. alar., lin. 12 1/3.

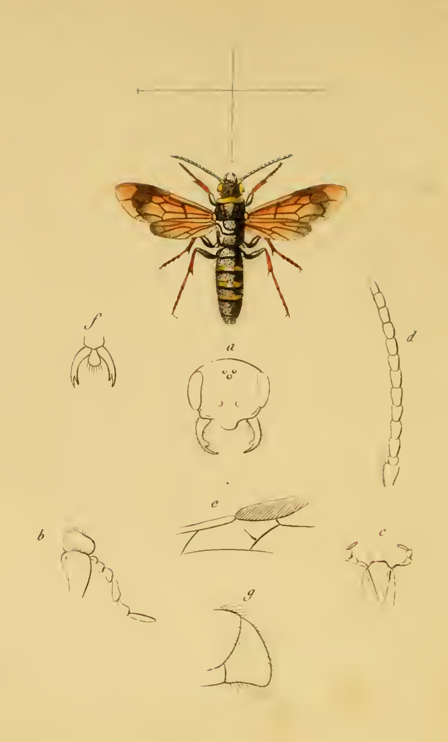
Caput nigrum, facie albida; antennis nigris, collare luteum, utrinque linea brevi transversa nigra notatum. Mesothorax niger, tegulis scutello maculisque duabus in medio scuti fulvis. Metathorax luteo-fulvus, linea transversa arcuata nigra versus basin. Abdomen breve, unico-

lor obscure fusco-fulvescens. Femora nigra, antica ad apicem picea ; tibiæ fulvescentes, tarsi fulvi, articulo ultimo nigro.

Habitat in Brasilia, regione *des Missions*.

In mus. D. Romand, olim Latreillii.

WESTWOOD.



Anodontyra *tricolor*, Westwood

G. ANODONTYRA. Anodontyra. *Westwood.*

Genus, vel potius subgenus Hymenopterorum ; ad subfamiliam Thynnidarum pertinens, Scotænæ, *Klug* (Elaphropteræ, *Guérin*) magis affine. Corpus elongatum, brevius tamen quam in Scotænis. Caput mediocre, clypeo producto, ocellis inæqualibus, antico majori, mandibulæ curvatæ, apice acutæ intus, paullo ante apicem dente valido subobtuso armatæ ; maxillæ, lobo apicali subrotundato, ciliato, stipite basali nudo ; palpi maxillares elongati ; 6 articulati, articulo primo brevissimo, secundo et tertio majoribus, tribus ultimis gracilioribus et longioribus. Mentum compressum ; labium in individuo dessiccato occultum. Palpi labiales 4-articulati, articulo primo curvato, secundo et tertio crassioribus, ultimo gracili. Antennæ ♂ graciles, thorace vix longiores, 13 articulatæ, articulo secundo discreto. Thorax ♂ oblongus, collari brevi transverso ; mesothoracis scutum transversum longitudinaliter 4-canaliculatum ; metathorax magnus, postice subtruncatus ; tegulæ magnæ alæ mediocres ; anticæ cellula unica radiali et 4 cubitalibus, prima in medio linea abbreviata subdivisa ; secunda recipit primam venam recurrentem, et tertia secundam. Pedes graciles, tarsis posticis longis, unguibus bifidis. Abdomen elongato-ovatum ad apicem inerme, segmentis continuis.

Femina latet.

A. tricolore. *A. tricolor.* Westwood, Proceed. zool. Soc., 1835, p. 71.

Species unica.

Nigra, collari antice linea flava transversa ornata ; segmentis abdominalibus secundo, tertio et quarto ad apicem flavo

interrupte marginatis, subtus etiam macula parva ejusdem coloris notatis; tibiis tarsisque testaceis; alis fulvo testaceis, anticis pone medium fascia lata fuscescenti ornatis.

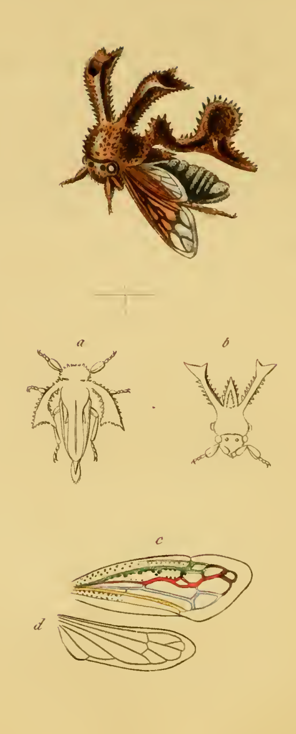
Long. corp., lin. 8 1/4; expans. alar., lin. 14 1/2.

Habitat in Chili.

In mus. D. Hope.

Fig. *a*, caput cum mandibulis; *b*, maxilla; *c*, mentum et palpi labiales; *d*, antennæ; *e*, portio alæ anticæ stigmaticalis; *f*, ungues; *g*, apex abdominis.

WESTWOOD.



Centrotus *horrificus*. Westwood

Westwood del. N. Rémond imp. Annedouche sc.

G. CENTROTE. Centrotus. *Fabricius.*

C. horrible. *C. horrificus.* Westwood, Proceed. zool. Soc., 1837, p. 130.

Hæc species scutellum habet prothoracis lobo haud occultatum, frontem simplicem, pedes anticos latos et posticos compressos, inde ad genus Centrotum stricte sic dictum Burmeisteri et Germari pertinet.

C. fuscus punctatus et tuberculatus; prothorace supra utrinque in cornu crasso producto, apiceque in nodis duobus maximis elevato.

Long. corp., lin. 2; expans. alar., lin. 4 1/2.

Habitat in Manilla.

In mus. Dom. H. Cuming.

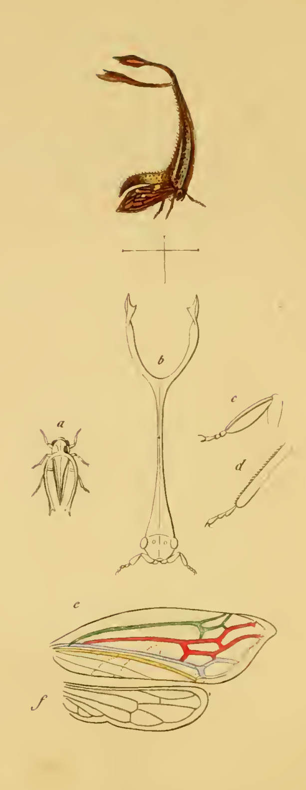
Fuscus, rude punctatus; abdomine nigro, punctis majoribus excavatis, facie antice rugosa; prothoracis parte antica in cornua duo erecta divergentia, tuberculis conicis obsita, producta; apice singuli dilatato et acute emarginato; parte postica abdominis longitudine vel parum longiori, basi (supra scutellum distinctum et bifidum) in nodum tuberculatum curvata, nodoque paullo ante apicem maximo elevato compresso supra rotundato, tuberculis conicis vel setis rigidis armato; tibiis quatuor anticis oblongo-ovatis; posticis compressis; tegminum venis basalibus et subcostalibus tuberculatis; vena mediastina (colore viridi tincta) ad apicem bifida; vena postcostali (rubro colorata) in medium tegminis furcâta; furcis tamen subito coalescentibus at paullo ante apicem iterum disjunctis; vena me-

diana (cæruleo colore tincta) ad apicem furcata ; vena anali (flava) simplici.

Obs. Affinis *Centroto cruciato*, Stoll, pl. 2, fig. 8, et pl. 15, fig. 77 ; *C. cruciatus*, Perty, pl. 35, fig 14, *e*, præcedenti omnino distinctus.

Fig. *a*, Insectum supra visum ; *b*, *idem* a fronte visum ; *c*, ala antica seu tegmen ; *d*, ala postica.

WESTWOOD.



Smilia *bifoliata*, Westwood.

G. SMILIA. Smilia. *Germar.*

S. a deux feuilles. *S. bifoliata.* Westwood. (*Centrotus bifoliatus*, Westw. in Proceed. of zool. Soc., 1837, p. 130.)

Hæc species scutello obtecto tegminibus ad angulum analem haud incisis; tibiis anticis haud ellipticis tarsisque æqualibus; ad genus Smiliam Germ. et Burm. pertinere videtur.

S. fusca prothorace antice in cornu maximo erecto ad apicem in foliis duobus elongatis reflexis terminato, producto.

Long. corp., lin. 3; expans. alar., lin. 6.

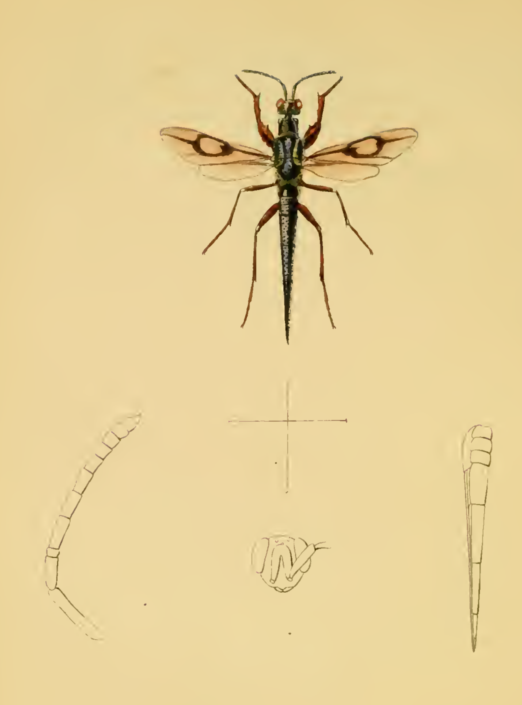
Habitat in Manilla. Dom. H. Cuming.

Fuscus punctatus; prothorace antice in cornu longissimum erectum conicum aut sensim attenuatum elevato; margine postico setigero, summo apice bifido ramis fere longitudine cornu retro extensis cum apice extremo singuli dilatato acutosubfoliato; parte postica prothoracis compressa, longitudine corporis carina acuta dorsali, apice sensim attenuato et paullo deflexo-curvato; prothorace in medio supra dorsum abdominis fascia lata albida; tegminibus fuscis punctis nonnullis obliquis pallidis ad marginem internum; tibiis anticis latioribus posticis gracilioribus subserrulatis.

Obs. Valde affinis *Centroto Hardwickii*, Kerby (in *Loudoni Mag. of nat. hist.*, t. II, p. 21 *a*). — Hab. *Nepalia.*

Fig. *a*, insectum supra visum; *b*, *idem* e fronte; *c*, pes anticus; *d*, tibia et tarsus postici; *e*, tegmen seu ala antica, vena mediastina (viridis) ad apicem bifida; vena postcostalis (rubra) pone medium in ramos duos divisa fere ad apicem tegminis currentes; vena mediana (cærulea) ad apicem bifida; vena analis simplex; *f*, ala postica.

WESTWOOD.



Lycisca *Romandi*, Westwood.

Westwood del. N Remond imp Annedouche sc.

G. LYCISCA. Lycisca. *Spinola.*

Lycisca genus e familia Chalciditarum et subfamilia Cleonymidum, a cel. Spinola nuperrime in hoc opere (1840, pl. 43) editum, cum genere nostro Hetroxydi forma elongata et Cheiropacho (D. quadrum, Fab.), pedibus anticis incrassatis convenit.

L. de Romand. *L. Romandi.* Westwood.

Cæruleo-nigra, punctatissima; capite postice et ad marginem internum oculorum aureo-viridi; antennis nigris; collaris margine postico parapsidum et parapterum marginibus metathoraceque aureo-viridibus; abdomine supra plano punctato lateribus inflexis, supra cæruleo-nigro, apice segmentorum nitidissimis; subtùs marginibus segmentorum aureo-viridibus et punctatis; pedibus brunneis; alis pallide infumatis maculis duabus brunneis subcostalibus postice lunula pallidiori connexis ♀.

Long. corp., lin. 8; expans. alar., lin. 9 (mens. angl.).

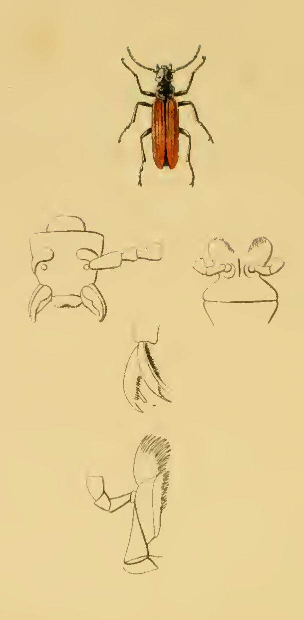
Habitat in Cayenna et Brasilia.

Speciem alteram hic depingo cujus caput fere thoracis latitudine et transverso-quadratum est, *antennæ* prope os insertæ, 11 articulatæ, articulo primo in canalem obliquum faciei recepto, graciles, articulo primo tenui elongato, secundo dimidio breviori, tertio brevissimo, quarto longitudine secundi, quinto et sexto proximis longitudine decrescentibus et nonnihil crassioribus, articulo ultimo (undecimo) acuminato; collare mesothorace quadratum angustius e capite collo brevi separatum. Mesothorax maximus

parapsidibus parapterisque bene determinatis, scutelloque magno inermi. Metathorax minutus. Abdomen thorace duplo longius et angustius, sensim ad apicem attenuatum. Oviductus vix exsertus e basi abdominis subtus enascens. Pedes antici breves, femoribus incrassatis et interne versus apicem dente parvo armatis; tibiis in medio interne sinuatis; pedes 4 postici longi graciles, femoribus intermediis posticis multo gracilioribus, his paullo incrassatis. Tarsi omnes 5-articulati. Alæ ut in congeneribus, nervo substigmaticali brevi, clavato et ad apicem versus costam paullo recurvo.

In mus. Dom. Romandi hymenopterologi peritissimi et cum ejus nomine inscripta, etiam in mus. D. Miers, botanici acutissimi.

WESTWOOD.



Tmesidera *rufipennis*. Westwood.

Westwood del. N. Rémond imp. Annedouche sc.

G. TMESIDÈRE. TMESIDERA. *Westwood.*

Tmesidera genus novum e familia Meloidarum, nomen habet e prothorace ad angulos anticos incisos (τμῆσις, incisio, et δέρη, collum) et characteribus sequentibus distinguitur.

Caput thorace paullo angustius obtriangulare, pone oculos dilatatum et truncatum, postice in collum distinctum contractum. Oculi laterales, antice emarginati. Labrum parvum porrectum, angulis anticis rotundatis, margine antico in medio parum emarginato. Mandibulæ tenues, apice subobtusæ, intus inermes membranaque fere ad apicem extensa instructæ, clausæ ultra labrum haud protensæ. Maxillæ corneæ longæ, lobo apicali magno et valde ciliato, interno parvo ciliato; palpi maxillares breves 4-articulati, articulo secundo longiori, quarto paullo securiformi. Mentum tenue antice latius, labium magnum in medio valde constrictum apice in lobos duos rotundatos divisum. Palpi labiales e medio labii prodeuntes brevissimi 3-articulati, articulo basali minimo, tertio paullo securiformi. Antennæ longitudine mediocres, articulo primo clavato, secundo omnium minimo, reliquis obconicis, compressis extremis paullo majoribus. Thorax capite paullo latior, margine antico rotundato, angulis anticis truncatis et valde incisis; dorso valde sculpto. Scutellum minutum. Elytra thorace fere duplo latiora, parallela, apice rotundata, parum hiantia. Pedes elongati, femoribus tibiisque simplicibus compressis calcaribus duobus brevissimis externo tibiarum posticarum latissimo; tarsis compressis heteromeris. Unguibus denticulatis, denteque apicali majori, singulo seta compressa apice latiori, instructo.

Hoc genus affine videtur generibus Nemognatha Ctenopo vel Leplopalpo potius quam cum G. Horia et Cissiti quibus tarsorum unguibus denticulatis et appendiculatis congruit.

T. RUFIPENNE. *T. rufipennis.* Westwood.

Tota nigra nitida; elytris testaceis exceptis.

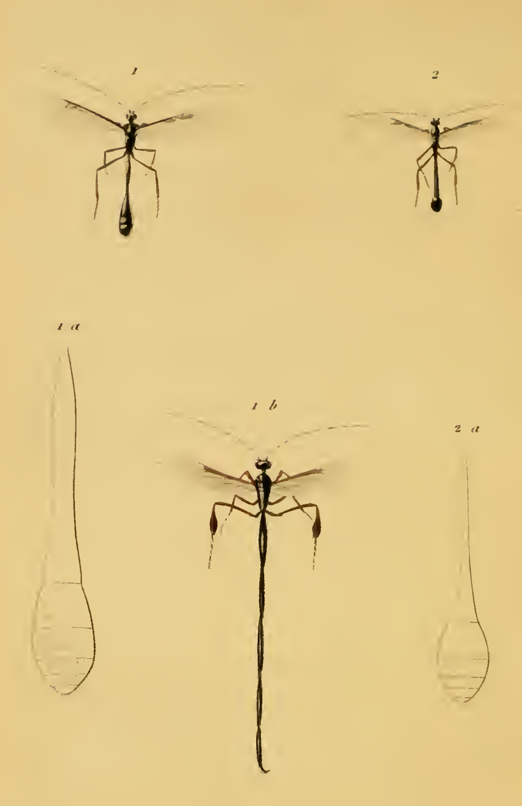
Longueur, 20 1/2 millim.; largeur, 15 1/2 millim.

Habitat in Nova Hollandia.

In mus. Hope et nostr.

Species unica adhuc mihi nota Australasiæ incola. Caput punctatum postice in medio impressum. Prothorax margine antico elevato, linea media longitudinali impressionibus duabus profundis utrinque notatus. Elytra læte testacea, reticulato-rugosa, singula lineis quatuor longitudinalibus elevatis.

WESTWOOD.



Pelecinus

1. P. Duponchelii 2 P. Spinolæ. De Romand.

De Romand del. N. Rémond imp. Annedouche sc.

NOTICE

sur le genre *Pelecinus*,
faisant suite à la notice publiée dans le *Magasin de zoologie*,
année 1840, pl. 48-49;

PAR M. DE ROMAND.

J'ai donné, dans le texte et les planches 48-49 du *Magasin de zoologie* de 1840, les descriptions et figures de diverses espèces de *Pelecinus*, que je connaissais alors. Je crois devoir ajouter la description de trois autres individus qui se trouvent dans la collection de M. Guérin-Méneville, et qu'il a bien voulu me prêter.

Je regarde deux de ces individus comme le mâle et la femelle de la même espèce, et je propose pour ces deux Insectes le nom de *Pelecinus Duponchelii*. Je propose pour l'autre espèce, qui n'est encore composée que d'un mâle, le nom de *Pelecinus Spinolæ;* c'est un témoignage de ma reconnaissance pour des relations aussi utiles qu'agréables avec deux entomologistes dont les travaux ont beaucoup contribué au développement de la science.

Je ne parlerai que des caractères spécifiques de ces trois individus; leurs caractères génériques sont ceux décrits et représentés dans le texte et les planches 48-49 de 1840.

Pelecinus Duponchelii. *de Romand* (mâle).

Longueur, 21 millim.

Tête, corselet et abdomen entièrement noirs. Antennes ayant le premier article noir, les autres d'un brun clair. Hanches noires, cuisses, jambes et tarses d'un fauve clair. Palpes fauves. Devant de la tête et côtés du corselet couverts de poils courts et gris. Derniers segments de l'abdomen plus couverts d'un léger duvet gris que les autres parties du

corps. Le premier segment de l'abdomen va en s'augmentant; mais l'enflure est peu prolongée et disparaît pour former une massue. — De Santa-Fé de Bogota.

Femelle. Long., 53 millim.

Tête et corselet noirs; abdomen d'un brun noir. Antennes *a*, premier article noir, les autres d'un brun clair, sauf les neuvième et dixième qui sont blanchâtres. Hanches noires, cuisses, jambes et tarses fauves. Palpes fauves. Tout l'individu est lisse et brillant. Le fauve domine dans la couleur des ailes. Cette femelle diffère principalement de celle du *Pelecinus Guerinii,* parce que, dans cette dernière, le premier segment de l'abdomen est noir et les autres entièrement fauves. Dans la première, l'abdomen est entièrement d'un brun noir. — De Santa-Fé de Bogota.

PELECINUS SPINOLÆ. *de Romand.* (mâle).

Longueur, 15 millim.

Tête, corselet, abdomen entièrement noirs. Antennes *a*, premier article noir, les autres d'un brun clair. Hanches noires, cuisses, jambes et tarses d'un fauve clair. Palpes fauves. Devant de la tête et côtés du corselet couverts de poils courts et gris. Derniers segments de l'abdomen plus couverts que les autres parties du corps d'un léger duvet gris. L'abdomen n'a aucun renflement à sa base et forme simplement une massue. D'un autre côté, cette espèce est de 6 millim. plus petite que le *Pelecinus Duponchelii*, aussi je la regarde comme entièrement distincte.

De Santa-Fé de Bogota.

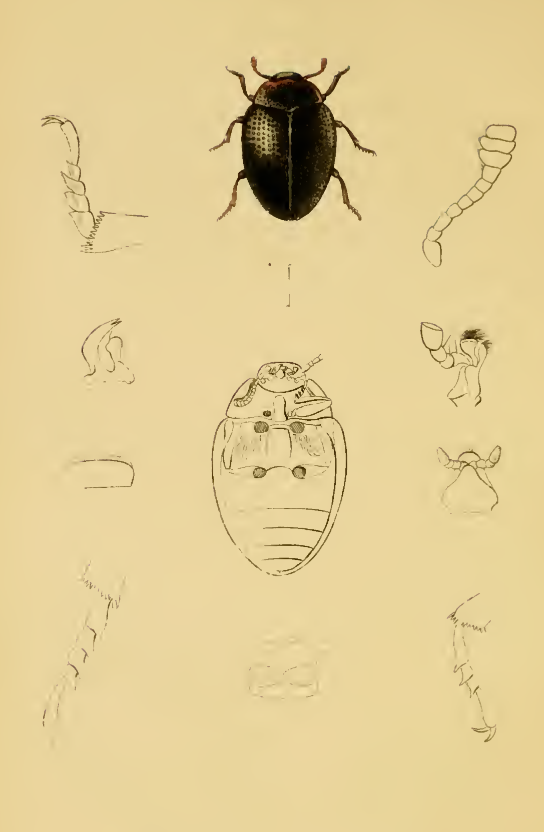
Le genre *Pelecinus*, Latreille, paraît appartenir à l'Amérique méridionale, dans le voisinage de l'équateur; il se trouve maintenant composé de six espèces.

Pelecinus polycerator, Fabr., mâle et femelle.
— *polyturator*, Drury, mâle.
— *clavator*, Latr., mâle.
— *Guerinii*, de Rom, femelle.
— *Duponchelii*, de Rom., mâle et femelle.
— *Spinolæ*, de Rom., mâle.

Ces six espèces sont parfaitement distinctes et peuvent être facilement reconnues, ainsi que le démontrent le texte et les planches du *Magasin de zoologie*.

DE ROMAND.

Paris, 10 mars 1841.



Noromma *restinorum* *Rou.*

A. Remond imp. *Annedouche sc.*

DESCRIPTION

de quelques Insectes non décrits trouvés dans la *Résine animé*

PAR LE REV. F.-W. HOPE,

Membre des Sociétés Royale, Linnéenne et Entomologique de Londres, etc., etc.

G. MONOMMA. Monomma. *Klug*.

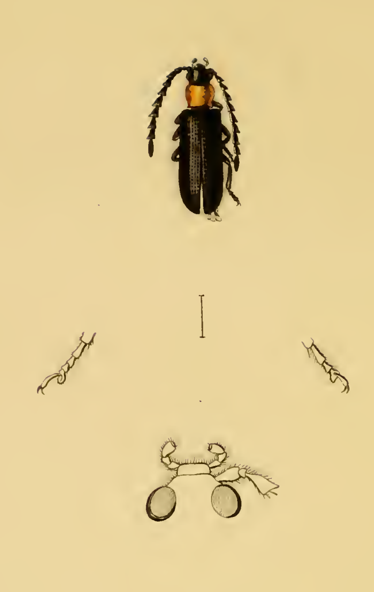
M. des résines. *M. resinorum*. Hope. (Pl. 87.)

M. nigrum; capite atro; antennis piceis; thorax, marginibus anticis et posticis subsinuatis, convexus et punctulatus; elytra atra, fortissime punctata; pedibus piceis.

Longueur, 6 3/4 millim.

Hab. forsitan in insula Cernensi. — E resino anime descriptus. — In museo Dom. Hope.

M. le professeur Klug, de Berlin, dans ses descriptions d'Insectes de l'île de Madagascar, a donné le nom générique de *Monomma* à un Insecte reçu de ce pays, plaçant après ce nom N. G. et indiquant ainsi un nouveau genre. Dans sa planche 4, fig. 6, *j. h.*, il donne aussi quelques figures anatomiques; mais, comme il a omis plusieurs caractères remarquables, particulièrement le prosternum et les bords recourbés au dessous des élytres, j'ai cru utile de figurer tous les détails d'organisation extérieure de cet Insecte. Je conserve le nom générique publié par Klug, et j'abandonne celui d'*Hipporhagus*, Dejean, que je regarde comme un nom manuscrit.



Megalocera *rubricollis*, Hope.

Westwood del. N. Rémond imp. Annedouche sc.

G. MÉGALOCÈRE. Megalocera. *Hope.*

Caput antice rotundatum, oculis valde prominentibus. *Antennæ* undecim articulatæ, trigono-serratæ : articulo primo crassiori, secundo brevi, sequentibus trigonis et gradatim longitudine increscentibus, extimo autem longiore apice acuto. *Thorax* capite parum latiore, lateribus in medio convexis. *Elytra* thorace quadruplo longiora, parallela, striato-punctata, apicibus rotundatis humerisque recte angulatis. *Pedes* simplices.

M. rubricolle. *M. rubricollis*. Hope. (Pl. 88.)

M. nigra; thorace convexo miniato; elytris atris, striato-punctatis, punctis fortiter impressis pedibusque concoloribus.

Longueur, 6 2/3 millimètres.

In resino anime inventus et e museo Dom. Hope descriptus.



Calcar ? *inhumatus*, Hoppe.

Westwood, del. N. Rémond imp. Annedouche

G. CALCAR? CALCAR? *Latr.*

C.? INHUMÉ. *C.? inhumatus.* Hope. (Pl. 89.)

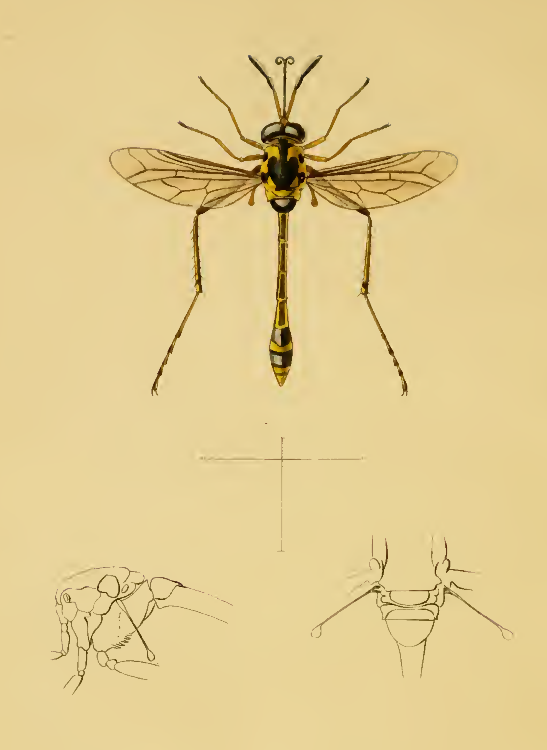
C.? piceus; antennis thorace longioribus; caput fronte impresso; thorax cordatus, angulis anticis latioribus et rotundatis, posticis abrupte truncatis et rectis; elytra apicibus rotundatis; thorace fere triplo longiora, striato-punctata, punctis valde impressis; pedibus parum incrassatis piceis.

Longueur, 6 millimètres.

E resino anime descriptus, ex museo Dom. Hope.

C'est avec doute que je donne le nom de *Calcar* à cet Insecte. Par sa forme il se rapproche des genres *Læna* et *Calcar;* mais il diffère de ces deux genres et offre quelques points de ressemblance avec les Xylophages. Probablement il deviendra le type d'un nouveau genre voisin des *Calcar*. Il diffère des *Læna* parce que ceux-ci ont des antennes beaucoup plus longues : il en diffère encore par plusieurs autres caractères. Par les articles des antennes il diffère beaucoup du genre Calcar et il offre d'autres différences non moins saillantes; mais je ne les mentionne pas ici, parce que les caractères de cet Insecte sont très bien représentés par M. Westwood.

Je laisse aux entomologistes de se former une opinion sur cet insecte et sur l'opportunité qu'il y aurait d'en faire un genre nouveau.



Systropus *Eumenoïdes*, Westwood

Westwood del. A. Remond imp. Annedouche

GENERIS DIPTERORUM MONOGRAPHIA

SYSTROPI,

auctore J.-O. WESTWOOD.

Systropus, genus Dipterorum a Cel. Wiedemanno institutum et sub nomine *Cephenes* Cel. Latreillio (in *Règne an.*, 1re édit.) indicatum formam corporis insolitam exhibet, præsertim structura thoracis et insertione pedum et alarum. Latreillius ex analogia proboscidis antennarum et corporis longitudinis inter Conopsarias hoc genus locavit, proboscide tamen recta, nec geniculata, ut et dispositione venarum alarum potius cum Bombyliariis convenit, ut Cel. Wiedemannus et Macquartius cogitant; inter quas cellula unica conica discoidalis invenitur plerumque ramos tres postice emittens; attamen in generibus Usia, Gerone et Systropo duos tantum emittit.

In hoc genere dorsum mesothoracis est formæ ordinariæ scutello parvo et distincto, sterna tamen adeo brevissima sunt et metathorax mesothoraci oblique adpressus ut pedes postici ad basin anticos fere attingunt, omnibus valde contiguis. Hæc directio obliqua metathoracis insertionem obliquam alarum exigit et inde insertio alarum « angulis posticis proxima » Wiedemanno describitur alæ etiam interdum reversæ videntur ut in figura Wiedemanni (*Ausser. Eur. zweifl. Ins.*, t. 1, pl. 5, fig. 6).

In individuis hujus generis a me visis vestigia nulla externa palporum apparent. Abdominis etiam insertio e pedibus posticis est valde remota et prope scutellum. Structura omnino analoga in generibus Fæno et Evania invenitur.

Proboscis in lobos duos tenues recurvos desinet et ungues

tarsorum pulvillis duobus parvis instructi, ut in Bombyliis.

Species hujus generis Americam et Africam habitant : speciem asiaticam etiam hic delineavi.

1. Systropus macilentus. *Wied.* (*Nov. Dipt. gen.*, p. 19; Auss. zweifl., *Ins.*, I, 360, pl. 5, fig. 6.)

Thorace nigro, utrinque subcoccinelleo; abdomine fusco, basi apiceque nigro; alis infumatis.

Long. corp., lin. 7.

Habitat promont. Bon.-Spei. — In mus. reg. Berol. et et D. Westermann.

2. Systropus nitidus. *Wied.* (Auss. zw., *Ins.* II, p. 64.)

Niger thorace utrinque albo picto, ventre aurantiaco.

Long. corp., lin. 10.

Habitat in Brasilia. — In mus. reg. Berol.

Antennæ articulo ultimo præcedenti paulo longiori, thoracis dorsum aterrimum, humeris marginibusque lateralibus (ad insertionem alarum interruptis) stramineis; thoracis lateribus antice stramineis, in medio nigris; et postice albis nitidis abdominis dorsum nigrum, venter rufus, halteres straminei, clava nigra supra albida; pedes antici albidi; postici nigri.

3. Systropus fænoides. *Westw.*

Niger, thoracis dorso cinereo-vittato, lateribus albido punctatis; abdomine basi supra nigro subtus albido; apice rufo-fulvo.

Long. corp., lin. 9.

Habitat in Mexico. — In mus. Westwood.

Antennæ nigræ, articulo tertio secundo duplo longiori. Facies inter oculos, margines cavitatis oralis et pars postica capitis albo-sericea. Thorax supra niger, vittis duabus longitudinalibus cinereis; humeris macula parva transversa cuneata et angulis posticis mesothoracis scuti albidis; punctoque minuto flavescenti utrinque latera scutelli. Epimera prothoracica albida mesothoracica et metathoracica nigra albo-sericea, sterno subtus abdominis insertionem transverse rugoso et cavitate conica ad basin abdominis extensa membrana tecta. Halteres picei clava supra nigra, subtus alba. Abdomen supra dimidio basali nigro subtus albido, apice fulvo supra obscuriori. Pedes antici nigri, femoribus externo ad basin rufo, apice, tibiis articulisque duobus basalibus tarsorum externe albis. Pedes intermedii nigri femoribus apice, tibiis integris articulisque duabus basalibus tarsorum externe albis. Pedes postici nigri puncto ad basin tibiarum albo. Alæ cinereo-hyalinæ, costa paulo obscuriori, punctoque parvo nigricanti ad furcationem vena postcostalis.

4. Systropus fumipennis. *Westw.*

Niger thorace vitta media cinerea; pedibus nigris; alis cinereo hyalinis, nubila fusca pone medium.

Long. corp., lin. 9.

Habitat in Brasilia. — In mus. Britann. et Westwood

Antennæ nigræ articulo tertio secundo triplo longiori. Thorax niger, puncto minuto utrinque albido ad angulos anticos. Vitta media longitudinali cinerea lateribus albo-sericeis. Pedes nigri femoribus duabus anticis basi externe rufis Halteres picei, clava nigra subtus alba. Abdomen nigrum segmentis basalibus subtus pallidioribus. Alæ obscure cinereo-hyalinæ costa obscuriori, puncto nigricanti ad furcationem venæ postcostalis et nubila fusca transversa versus apicem alarum.

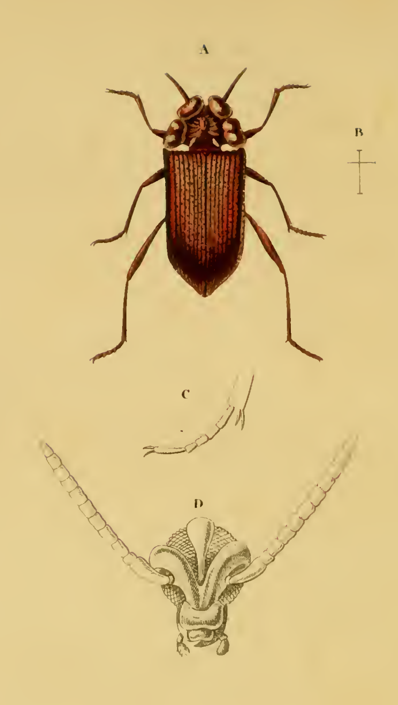
5. SYSTROPUS EUMENOIDES. *Westw.* (Pl. 90.)

Flavus antennarum apice thoraceque nigro variegato; abdomine apicem versus nigro fasciato.

Long. corp., lin. 9.

Habitat in partibus septentrionalibus Indiæ orientalis. — In mus. D. W.-W. Saunders.

Antennæ flavæ articuli primi summo apice articulisque secundo et tertio nigris. Facies et pars postica capitis flavæ. Thorax flavus, vitta antica media, macula magna cordiformi discoidali, maculis duabus parvis versus humeros, alterisque duabus cuneatis ad basin alarum extensis nigris. Sternum posticum flavum nigro-maculatum. Abdomen segmento primo supra nigro; quatuor proximis flavis linea tenui dorsali interrupta fusca, duobus proximis nigris margine postico flavo. Halteres flavi. Alæ flavido-hyalinæ costa parum obscuriori venis postcostalibus fulvis, alteris fuscis. Pedes quatuor antici flavi tarsis summo apice nigri. Pedes postici, femoribus fusco-flavidis, tibiis flavis, vitta externa fusca annuloque subapicali nigricanti, tarsis vitta supera fusca.



Stemmoderus *singularis*, *Spinola*.

Spinola fils. del. *N Remond imp.* *Annedouche sc.*

G. STEMMODÈRE. STEMMODERUS. *Dejean.*

(FAMILLE DES RHYSODITES.)

Antennes plus courtes que la tête et le prothorax pris ensemble, distantes, insérées vers le milieu du front, dans l'intérieur de l'échancrure oculaire, de onze articles. Premier article notablement plus grand que chacun des suivants, obconique; second très court, subglobuleux; articles trois à dix subcylindriques ou très-faiblement obconiques, à peu près égaux en longueur et en épaisseur; articulations très serrées, mais distinctes; onzième et dernier deux fois plus long que le précédent, un peu aminci vers l'extrémité.

Tête semblable, par sa forme, à celle des *Rhysodes*, très différente par sa position. Elle est forcément renversée en dessous, au point que, dans l'état de repos normal, la face et le front sont dans le même plan que le dessous du corps. *Col* nul. *Front* plus long que large, en trapèze, rétréci en avant, nettement séparé de la face par un sillon en arc de courbe dont la convexité est tournée en avant.

Yeux très grands, fortement grenus, obliques, convergents en arrière, réniformes, largement et profondément échancrés à leur bord interne.

Labre corné, transversal; bord antérieur droit.

Pour les autres *parties de la bouche,* je n'ai pas eu le courage de sacrifier les restes d'un individu qui était unique dans la feue collection du comte Dejean, et qui m'a paru le type d'une espèce inobservée jusqu'à présent, sinon inconnue, dans les autres cabinets. Je me suis passé d'autant plus volontiers de cet examen, que je suis plus loin d'attacher à ces parties la haute importance que leur attache l'école de FABRICIUS, en les honorant bien gratuitement du

titre exclusif de *caractères naturels.* Voici donc tout ce que j'ai pu apercevoir, sans en venir à une dissection. *Mandibules* laminiformes, à pointe simple et sans dents au bord interne. *Ouverture orale* n'étant pas entièrement fermée par le *menton.* Celui-ci, proportionnellement plus petit que dans les *Rhysodes. Palpes maxillaires* plus longs et plus épais que les *labiaux*, de quatre articles; deuxième et troisième courts, épais, obconiques; quatrième aussi long que les deux précédents pris ensemble, en ovoïde étroit, allongé et tronqué.

Prothorax plus large que long, en trapèze un peu rétréci en avant : bords latéraux très-renflés, débordant de beaucoup la tête, dans tous les sens. Milieu du dos concave. Bord postérieur droit et vertical. Bord antérieur, coupé très obliquement de haut en bas et d'avant en arrière. Comme le plan de cette coupe fait un angle très aigu avec le plan horizontal, il est clair qu'elle doit opposer des difficultés au parfait redressement de la tête. *Propectus* moitié plus court que le *tergum. Prosternum* convexe et saillant entre les hanches antérieures. *Fosses inguinales* situées vers le milieu du *propectus*, rondes et complétement fermées.

Mésosternum plane et de moyenne largeur entre les hanches de la seconde paire, creusé en avant pour recevoir la saillie du *prosternum.*

Métasternum faiblement convexe et ne descendant pas sensiblement plus bas que le *ventre*, celui-ci de cinq anneaux apparents. Bord postérieur des quatre premiers, droit; le dernier, arrondi.

Écusson petit, en demi-cercle.

Élytres perpendiculaires, très près de la base, planes sur le dos, insensiblement penchées en bas des quatre cinquièmes de leur longueur jusqu'à l'extrémité, brusquement courbées et se rapprochant de la verticale sur les flancs. Angles huméraux saillants et aigus

Pattes minces, simples, essentiellement marcheuses, de moyenne longueur; les postérieures plus longues que les autres. *Hanches* courtes et globuleuses. *Trochanters* très petits. *Fémurs* cylindriques : les postérieurs atteignant tout au plus l'avant-dernier anneau de l'abdomen. *Tibias* droits, comprimés, de la longueur des fémurs : extrémité tarsienne bi-épineuse. *Tarses* plus courts que les tibias, de cinq articles : les quatre premiers à peu près égaux entre eux, cylindriques : face supérieure convexe, côtés garnis de soies roides et épineuses; face inférieure plane, glabre et dépourvue d'appendices membraneux; dernier article aussi long que les quatre autres pris ensemble, terminé par deux crochets minces, simples et faiblement courbés.

Cette description des parties extérieures et, mieux encore, l'inspection de la figure, nous font voir assez bien en quoi le *Stemmoderus* diffère des *Rhysodes* et des *Clinidies;* mais elles ne nous disent rien sur les différences des mœurs. Cependant il est bien difficile de se persuader que des Insectes larges et aplatis soient à leur aise dans les retraites recherchées par des Insectes étroits et cylindriques, et qu'une tête forcément renversée en dessous suive la même direction qu'une tête libre dans ses mouvements et dégagée du prothorax par un cou plus ou moins long. Néanmoins M. le comte Dejean me semble avoir parfaitement saisi les affinités essentielles des formes extérieures, en plaçant son *Stemmoderus* à la suite des *Rhysodes*. Ce rapprochement était commandé par la ressemblance de la tête, par celle des antennes et des pattes ; mais il a été moins heureux en les faisant suivre immédiatement par les *Anobies*. Les *Ptiniores*, dont ceux-ci font partie, sont aussi distants des *Rhysodites* que les *Rhysodites* le sont eux-mêmes des *Clairones*. Latreille avait très bien fait ressortir les caractères distincts de chaque groupe, et, si son travail est peut-être imparfait, c'est parce qu'il n'a pas assez multiplié les coupes. Les *Corynétides* auraient dû être séparés des *Clai-*

rones, et les *Xylotrogues* auraient dû être subdivisés; mais M. Dejean s'était éloigné de la bonne route, en voulant restreindre le nombre des familles sans se rendre compte du caractère essentiel commun à tous les membres de la famille et étranger à tous ceux qui ne lui appartiennent pas. S'il eût fait cet examen préalable, il aurait reconnu que ses *Térédiles* n'ont aucun caractère commun et exclnsif.

S. SINGULIER. *S. Singularis.* Dej.

Dimensions. Longueur de la tête, 1/3 lig.; du prothorax, 3/4 lig.; des élytres, 3 lig. — Largeur de la tête à son bord postérieur, 1/4 lig.; *id.* du prothorax au bord postérieur, 1 lign.; *id.* de la base des élytres, la même.

Formes. Antennes, corps et pattes luisants, lisses et glabres à l'œil nu. Front tritaberculé; tubercule postérieur impair, rond, placé entre les deux yeux, au lieu de leur plus grande convergence; tubercules antérieurs pairs, allongés, obliques, partant du fond de l'échancrure oculaire, derrière l'origine des antennes, convergeant et s'abaissant insensiblement jusqu'au sillon qui limite le front. Face et chaperon réunis, très bombés et simulant un quatrième tubercule. Labre plane. Dos du prothorax réellement plane au milieu, mais paraissant concave par suite de l'élévation des bords latéraux. Ceux-ci, très renflés et divisés, pour ainsi dire, en deux grosses vésicules par un sillon transversal étroit et enfoncé jusqu'au niveau du milieu du dos. Vésicule antérieure, cachant en partie la tête, qui serait, d'ailleurs, peu visible en dessus, en raison de son renversement normal. Vésicule postérieure plus grande que l'autre, ayant au milieu une impression transversale qui n'atteint pas le milieu du dos, terminée postérieurement en pointe, un peu recourbée en arrière. Deux tubercules coniques près du bord postérieur. Ce n'est qu'à

l'aide d'une loupe très forte qu'on peut apercevoir la ponctuation des renflements vésiculeux; elle a dû être piligère dans l'origine, maintenant elle ne l'est plus ; mais sur leur pente interne on voit encore, de chaque côté, cinq grandes soies squammiformes, étroites, allongées, et néanmoins aplaties, un peu dilatées vers leur extrémité et librement courbées de dehors en dedans. Ces soies, très remarquables, ont quelque analogie avec les écailles de certains Lépidoptères; mais elles décèlent plus de flexibilité et plus d'élasticité. Il y a, sur le dos de chaque élytre, six larges sillons droits, parallèles, longitudinaux, commençant plus ou moins près de la base et s'approchant d'autant plus près de l'extrémité, qu'ils sont eux-mêmes plus rapprochés de la suture, et, dans le creux de chaque sillon, deux rangées longitudinales de petits points très serrés et peu enfoncés, adossées contre le talus des côtes intermédiaires. Extrémité des élytres arrondie.

Couleurs. Antennes, corps et pattes brun marron; soies dorsales du prothorax nacrées; mandibules et onglets tarsiens noirâtres.

Sexe. Incertain.

Patrie. L'exemplaire unique de l'ancienne collection Dejean, et actuellement de la mienne, a été apporté du Sénégal par M. Dumolin.

MAXIMILIEN SPINOLA.

Gênes, 10 décembre 1841.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

A. *Stemmoderus singularis*, vu en dessus, considérablement grossi.
B. *Id.* Grandeur naturelle.
C. Extrémité du tibia postérieur et tarse du même.
D. Tête du même, vue de face, l'animal étant renversé sur le dos.



Ascalaphus *Napoleo*, *Lefèbvre*

Delarue pinx. J. Remond imp. Annedouche sc.

G. ASCALAPHE. Ascalaphus. *Fabricius.*

vel Azesia. *A Lefebvre.*

Ordre *Nevroptera.* — Deuxième section, *Filicornes*, Latr. Troisième famille, *Planipennes*, Latr. — Deuxième division, *Longiclavicornes*, Lef. — Deuxième tribu, *Ascalaphides*, Lef. — Premier groupe. *Olophthalmi*[1], Lef.

A. NAPOLÉON. *A. Napoleo.* A. Lefebvre.

Niger; thorace nigrescente villoso; abdomen antice insuperque inæqualiter gibbosum, maculis lateralibus luteis; alæ perlucidæ, ante costam primis, ad costam secundis, apiceque nigræ; parastigmatibus late luteis.

Envergure, 105 millim.; — longueur du corps, 65 millim.; — longueur des antennes, millim.

Tête brune, poils du vertex noirs et peu fournis. *Antennes*..... (manquent). *Bouche* jaunâtre. — *Thorax* brun, à duvet gris foncé en dessus, gris pâle et soyeux en dessous. — *Prothorax.* Les bords antérieur et postérieur latéralement bordés de jaune. — *Pattes* noires. — *Ailes* longues, atteignant presque l'extrémité de l'abdomen; entières, diaphanes, à réseau brun et léger; cartilage de la base jaunâtre. *Premières ailes.* Côte jaune, passant au brun vers le parastigmate : réticules de la région costale jaunes; dernières cellules vers le parastigmate, progressivement enfumées et tout à fait brunes contre ce dernier. Région intercostale d'un brun foncé qui s'étend un peu au dessous de la sous-costale, sur les premières cellules de la région médiane, surtout vers la base. Nervule apicale jaune dans sa première moitié. Apex vivement coloré d'une large tache terminale

[1] Du grec ὅλος, *entier*, et ὀφθαλμὸς, *œil*, par opposition à mon autre groupe des *Schizophthalmi*, de σχίζος, *fendu*, qui contient tout le reste des autres Ascalaphides.

d'un brun foncé, partant de l'extrémité supérieure du parastigmate, descendant droit, mais un peu en dedans de la nervule apicale, et laissant ainsi contre le parastigmate un espace triangulaire et incolore entre son bord intérieur et la première moitié de la nervule apicale. Réseau de la région apicale extrêmement serré (semblable à celui du *Costatus* de Burm.), composé de réticules qui se bifurquent irrégulièrement vers l'apex.

Secondes ailes. Presque aussi larges que les premières, entièrement pareilles, excepté que la région costale est totalement brune, et que cette couleur n'envahit pas, comme aux premières ailes, les premières cellules de la région médiane.

Parastigmates grands, d'un beau jaune gomme-gutte, nettement arrêté en dedans, incertain en dehors; composés de réticules qui font visiblement partie du réseau apical et ne s'en distinguant, de ce côté, que par leur coloration.

ABDOMEN. *Forme.* Fort long, d'une structure très remarquable, à cause de ses gibbosités supérieures; premier et deuxième segments basilaires assez grêles; troisième segment renflé en dessus en une bosse ovoïde très arrondie; quatrième pareil, mais sa gibbosité bien moindre, plus brève et plus brusque en arrière; le cinquième légèrement renflé. Ces trois derniers hérissés en dessus, et notamment sur les bosses, de poils noirs et roides, couchés en arrière. Ces poils, aux quatrième et cinquième segments, s'étendent un peu latéralement, tandis que les parois du troisième, le plus gibbeux de tous, en sont dénuées et sont, au contraire, lisses et brillantes. Les autres segments vont, en se rétrécissant, jusque vers l'anus.

Couleurs. Tout l'abdomen est d'un brun de poix, presque glabre à l'œil nu. Il porte latéralement des taches d'un beau jaune, assez larges sur les troisième, quatrième et cinquième segments, infiniment plus petites sur les autres et placées sur l'origine de chaque segment, en s'étendant un peu sur l'extrémité du précédent. En dessous, une série

de deux taches jaunes jumelles, un peu coniques, placées vis à vis l'une de l'autre, sur l'extrémité de chaque segment, correspondent à celles latérales, mais ne commencent qu'aux secondes : les premières fortes et les dernières presque punctiformes.

Extrémité abdominale terminée par deux valves en folioles presque ovalaires, aiguës à leur extrémité, penchées inférieurement, ne partant latéralement que du milieu de l'extrémité anale : ouvertes et béantes en dessus, elles sont bien réunies en dessous, où elles se recouvrent. Elles sont d'un beau jaune, mais noires au centre et contre leur base, hérissées de poils noirs et roides, assez longs sur leurs bords. Ces valves, en forme de gouttière, reçoivent et protégent en dessous l'appareil copulateur, qui est jaune et reste à découvert en dessus.

Sexe. ♂ ? Pinces visibles et très brèves, ♀ A moi inconnue.

Patrie. Rivière des Cygnes, à la Nouvelle-Hollande.

Collection. La mienne, depuis que M. Guérin-Méneville a bien voulu m'en faire le précieux cadeau.

Caractères spécifiques. Gibbosités surabdominales. Valves anales. Coloration des parastigmates.

Décrit sur un exemplaire de parfaite conservation, mais sans antennes. M. Guérin, mon ami, qui m'avait obligeamment communiqué ce bel Ascalaphe pour mon travail monographique sur ce groupe, en a vu un autre semblable, mais également privé d'antennes, dans un lot d'Insectes acquis par le Muséum d'histoire naturelle de Paris, dans la collection duquel ce second exemplaire doit se trouver.

Observation. Ce magnifique Olophthalme est le premier des six espèces de ce groupe que je connaisse, qui m'ait présenté des valves anales ainsi disposées. Il est, du reste, fort remarquable par ses gibbosités surabdominales : ces caractères et la coloration de ses ailes le distinguent facilement de ses congénères.

(Extrait de ma *Monographie des Ascalaphides.*)

N. B. Reste à savoir si cette étrange conformation suffira pour faire de cet Insecte le type d'un genre distinct.

Pour ma part je n'en ai pas la conviction ; car, s'il fallait s'étayer ainsi de caractères de semblable valeur pour créer des genres, on en aurait une vingtaine et plus à faire dans les quarante et quelques Ascalaphes que je connais : et encore !....

Le genre *Ascalaphus* est admirablement établi et saille au milieu de ceux qui l'entourent par des caractères largement écrits. Si son système alaire le rapproche des *Nymphes*, la conformation de ses antennes, seulement prise en considération, outre celle des palpes, suffirait pour l'en distinguer. Sa larve antégrade vivant sur terre sous de menus débris, ses longues antennes claviformes, etc., le séparent naturellement des *Myrmeleo* à antennes fort brèves, à larve rétrograde vivant au fond de son entonnoir sablonneux, etc.

Actuellement, créer aux dépens du genre *Ascalaphus* un ou plusieurs genres qui se détachent de ce dernier aussi nettement et par des caractères de pareille valeur que ceux qui le séparent seulement des *Nymphes* et des *Myrmeleo*, me semble une chose presque impossible. Car, bien que ces espèces varient à l'infini dans les formes du corps, des ailes et de l'armure copulatrice, toutes se tiennent intimement liées par la contexture de leur réseau alaire, la forme de leurs antennes, la similitude de leurs larves, etc.

Un moment j'ai eu la velléité de faire du petit groupe des Olophthalmes le genre *Olophthalmus*. Certes le caractère était bon, positif, facile à vérifier; mais, à son tour, ce triste genre, ne reposant uniquement que sur l'absence de toute fissure sur les yeux, puisque les organes de la manducation sont pareils à ceux des Schizophthalmes, me présentait, dans les six espèces qui le composent, à ma connaissance, un amalgame d'individus à ailes appendiculées et étranglées à leur base; à ailes, au contraire, non appendiculées et très larges dès leur origine ; à ailes qui ne sont

ni larges ni étroites; ou bien, chez les uns, l'abdomen est bien proportionné et, chez un autre, gibbeux et très long; à celui-ci le parastigmate, composé d'un petit nombre de réticules, sera nettement tranché; à celui-là ses réticules nombreux se fondront insensiblement avec le réseau de la région apicale, comme aux *Myrmeleo*, etc., etc., et cela de telle manière qu'à ce compte il faudrait enfanter au moins quatre genres pour ces six espèces! Que serait-ce donc si on abordait les quarante Schizophthalmes, où tant de caractères, tranchés au premier coup d'œil, semblent promettre une ample moisson générique à recueillir! Plus de cinq cents Ascalaphes me sont passés par les mains, à ne les compter que dix par espèce, l'un dans l'autre, et plus je les ai regardés, étudiés, plus je me suis convaincu qu'ils ne formaient qu'une seule et même phalange dans laquelle il est fort difficile de créer des divisions génériques *bien assises*. « Je compte créer autant de genres qu'il me sera possible, » me disait dernièrement un de mes doctes amis, au sujet de l'ouvrage qu'il élabore en ce moment; « moi je ferai des espèces autant que je pourrai, » m'assurait, en dernier lieu, un autre entomologiste chargé d'un travail sur un autre ordre. De cette bonne envie je désire qu'il résulte un bien pour la science et plus de facilité à l'étudier pour nos successeurs : moi, je pense d'une manière diamétralement opposée, et me garderai de fabriquer des genres et des espèces avec autant d'aisance; je ne le ferai qu'à mon corps défendant, et quand, en conscience, il ne me sera pas permis de faire autrement, vu la valeur et le nombre des caractères que je rencontrerai. Cependant, pour faire plaisir à ceux qui se révoltent à la seule idée d'appeler du même nom générique le *Longicornis* de Linné, le *Capensis* et le *Surinamensis* de Fabricius, j'indique ci-dessous quelques divisions génériques bien artificielles, bien défectueuses, bien légères, et à chacune desquelles je pourrais moi-même donner plus d'un démenti, mais qui prouveront, je l'espère, aux amateurs de genres, la bonne envie que

j'ai de leur être agréable et mon désir de les voir mieux réussir que moi à se tirer de ce petit dédale.

Quant aux noms que je me suis plu à imposer à ces genres, j'ai essayé, *à dessein*, tantôt de l'ancienne coutume, qui est de leur donner une signification en les tirant du grec; tantôt d'un usage plus récemment préconisé, en ne leur donnant aucun sens; enfin j'ai usé du système d'inversion, comme l'ont fait Leach et M. le marquis de Spinola.

Et tout d'abord, pour commencer, j'élève le genre *Ascalaphus* au rang de Tribu, celle des *Ascalaphides*, basée en partie sur les mœurs de la larve et la forme des antennes chez l'Insecte parfait, etc.

La forme des yeux me force nécessairement à séparer cette tribu en *Olophthalmes* et en *Schizophthalmes*. Ainsi donc je dis :

PREMIER GROUPE — *Olophthalmi*, A. L.

I.? ♂ Pinces anales visibles.
  A Ailes appendiculées (ex. *Costatus*, Burm.). G. PTYNX. A. L.
  B Ailes non appendiculées (ex. *Napoleo*, A. L.) G. AZESIA. A. L.
II.? ♂ Pinces anales non visibles.
  A Ailes appendiculées ....?
  B Ailes non appendiculées (ex. *Subcostatus*, Burm. et trois espèces nouvelles)....... } G. AMOEA. A. L.

DEUXIÈME GROUPE. — *Schizophthalmi*, A. L.

I. ♂ Pinces anales visibles.
  ♄ Saillantes.
    a Fortes et branchues.
      ♃ Ailes à réseau plus ou moins serré.
        S ♀ à folioles latérales anales (ex. *Australis*, auct.). } G. DELEPROCTOPHYLLA[1]. A. L.
        SS ♀ sans folioles anales (ex. *Hamatus*, Klug.).
    b ♂ Pinces anales fortes, simples et longues.
      ϑ Ailes presque appendiculées ou évasées au bord interne (ex. une espèce nouvelle).................
      ϑ ϑ Ailes non appendiculées, non évasées au bord interne (ex. *Capensis*, Fab.; *Agrionioides*, Ramb.? *Annulicornis*, Burm., et une espèce nouvelle).
  } G. PROCTARRELABIS[2]. A. L.

[1] De θῆλεια, femelle, πρῶκτος, anus, φύλλον, feuille.

[2] De πρῶκτος, anus, ἄῤῥὴν, mâle, λαβις, tenaille.

c ♂ Pinces anales grêles et simples.
— Secondes ailes plus ou moins dilatées à leur bord interne.
+ Ailes colorées de jaune ou de blanc et en grande partie opaques (ex. *Italicus*, Fab., et cinq autres espèces européennes).......... } G. ASCALAPHUS. Fab.
+ + Ailes plutôt enfumées et en grande partie transparentes (ex. *Longicornis*, Fab.; *Ictericus*, Charp.).............. }
= Secondes ailes non dilatées et toutes transparentes (ex. *Javanus*, Burm.). } G. HYBRIS. A. L.

⫝⫝? ♂ Pinces anales non saillantes appliquées seulement sur l'extrémité anale.
⊙ Abdomen plus long que les ailes.
Φ Antennes dentelées intérieurement à leur base (ex. 1 espèce nouv.). } G. ACHERON. A. L.

II. ♂ Pinces anales non visibles en dehors.
A Ailes appendiculées.
✕ Antennes plus longues que les ailes (ex. *Appendiculatus*, Fab., et 1 esp. nouv.). } G. ORPHNÉ. A. L.
B Ailes non appendiculées, seulement étranglées à leur base.
✕ Antennes un peu plus longues que les ailes (ex. *Macrocerus*, Burm.)......
✕✕ Antennes aussi longues ou moins longues que les ailes (ex. une espèce nouvelle)................
C Ailes non étranglées à leur base au bord interne.
⫝ Les secondes, le plus souvent, maculées à leur sommet.
ϒ Toutes peu larges (ex. *Macleayanus* L. G. *Senex*, Burm., *4-punctatus*, ibid., et trois autres esp. nouv.).. } G. SUHPALACSA[1]. A. L.
⫝⫝ Les secondes le plus souvent immaculées à leur sommet (ex. *Flavipes* Leach, et 8 autres espèces nouv.).
ϒϒ Toutes très larges (ex. 1 esp. nouv.).
D Secondes ailes dilatées et plus ou moins évasées à leur bord interne.
X Antennes plus longues que les ailes (ex. *Versicolor*, Burm.)............ ....
XX Antennes aussi longues ou moins longues que les ailes (ex. *Surinamensis*, Fab., et deux espèces nouvelles)...

♃ ♃ Ailes à réseau très lâche (ex. *Niger*, (Bork.) et une espèce nouvelle).. } G. PUER. A. L.

[1] Anagramme d'*Ascalaphus*. Les autres sont en partie pris dans la mythologie de l'histoire d'Ascalaphe.

P. S. — C'est à mon arrivée de ma campagne que je viens d'avoir seulement connaissance du tome II, 2e partie, *Handbuch der Entomologie* de M. Burmeister, dans lequel ce savant traite du *G. Ascalaphus*.

Nous n'avions pas à Paris ce volume, lorsque M. Guérin me demanda, il y a plus d'une année, et reçut de moi la description précédente : ce n'est donc qu'aujourd'hui, en revoyant l'épreuve typographique, que j'ai pu, à la hâte, citer les noms spécifiques imposés par M. Burmeister, et c'est ainsi que cet auteur se trouve mentionné dans ce qui précède.

Maintenant que je possède une traduction de ce que l'entomologiste prussien a écrit sur cette famille, j'ai la preuve qu'il avait, de son côté, séparé les Ascalaphes à *yeux entiers* de ceux à *yeux bilobés*. Il propose pour les premiers le nom générique d'*Haplogenius*, qu'il faut adopter si on ne fait que deux genres dans toute cette famille. En ce cas, mon nom générique d'*Olophthalmus*, malgré ses neuf ans de date en manuscrit, doit s'effacer devant celui qui est publié. Mais si l'on admet plusieurs genres et si on fait plusieurs groupes, selon ma manière de voir, je demande à M. Burmeister la permission de conserver ces dénominations d'*Olophthalmi* et de *Schizophthalmi* qui s'y rapportent; mais alors je ne saurais auquel des Olophthalmes rapporter le nom générique d'*Haplogenius*.

La forme des ailes est aussi un des caractères de division dont M. Burmeister s'est servi avec bonheur; quant à l'usage qu'il fait de la massue des antennes, je crains que son oblitération *post mortem* ne la rende d'une application fautive en bien des cas. La structure et la courbure remarquables des antennes des mâles, dans plusieurs de nos européens et quelques exotiques, m'ont semblé seules persistantes, et, cependant, d'un usage bien limité, comme caractère divisionnaire. Je donne la préférence aux appendices sexuels qui, chez les mâles surtout, manquent moins souvent et m'ont paru moins sujets à souffrir de la dessiccation ; aussi ce savant, s'il les eût pris en considération, n'eût-il certainement pas placé près du *Capensis* de Thunberg le *Niger* de Borkhausen ; car ce dernier en diffère énormément, non seulement par ce caractère, mais par sa réticulation alaire, etc., etc.

Quant à la forme plus ou moins quadrangulaire des cellules alaires dont use M. Burmeister, je n'ai pu encore m'en rendre un compte exact.

Ce savant entomologiste me permettra-t-il de profiter de cette occasion pour lui signaler une ou deux erreurs, si naturelles à faire et encore plus difficiles à éviter, que j'ai cru remarquer dans ses

Ascalaphes. Je ne les lui soumets, du reste, qu'avec le doute dont je dois entourer mon opinion auprès de la sienne.

J'ai lieu de croire que son *Alopecinus*, son *Vulpecula*, le *Villosus* de Pal. Beauv. et le *Brasilianus* de Guérin ne sont que des variétés du *Surinamensis*, Fabr., dont j'ai vu nombre d'exemplaires et *pas un seul semblable à l'autre, même dans la forme des deux ailes.*

Dans le petit groupe d'espèces fort semblables et si sujettes à varier où se place le *Maclayanus*, Leach., je crois pouvoir distinguer ce dernier (surtout par ses antennes plus brèves, plus fortes) du *Senex* de M. Burmeister, que cet auteur lui-même pensait être le même · ai-je raison?

Quant à son *Limbatus*, je ne puis le rapporter à aucune espèce de moi connue; ainsi que lui, n'ai vu que des *Annulicornis* ♀ ; mais j'ai du Cap un ♂ très voisin et à pinces sexuelles différentes de celles du *Capensis*. Maintenant cette annulation des antennes ne serait-elle pas le propre d'un sexe?... encore du doute!

J'ai, du reste, reconnu toutes les autres espèces exotiques décrites dans le *Handbuch*. Relativement à celles de notre continent, je crains que M. Burmeister n'ait confondu le *Kolywanensis* de Laxmann (ou *Oculatus*, Brullé) et une espèce fort voisine (mon *Intermedius*) avec le *Longicornis* de Charp. Il faut, en effet, ou admettre trois espèces, les *Longicornis*, Linn. *Kolywanensis*, Lax., *Intermedius*, A. L., ou ne les regarder que comme des variétés locales l'une de l'autre. Souvent j'ai été tenté d'opérer cette réunion sans en avoir le courage, et à ce sujet de l'influence des localités, la comparaison qu'en fait M. Burmeister avec des Névroptères d'un autre groupe est fort ingénieuse, et il peut y avoir du vrai dans cette manière de voir.

Je crois aussi que M. Burmeister ferait mieux de ne pas confondre le *Lacteus* de Brullé avec mon *Latinus* (l'*Italicus* de Charp.). Nombre d'exemplaires des deux espèces m'ont, dans les deux sexes, présenté les mêmes caractères différentiels de proportions alaires, de stries apicales aux secondes ailes, de patrie, etc., etc. Je possède toutes les variétés blanches des espèces colorées de jaune, et je n'en connais aucune jaune qui puisse se rapporter au *Lacteus*.

En passant sous silence l'*Australis* (auct.), M. Burmeister ferait penser qu'il n'a pas connu cette curieuse espèce de l'Europe méridionale, et que j'ai prise en Sicile ♂ ♀ au moment où elle cherchait à s'accoupler. C'est d'autant plus regrettable, que l'étrange conformation anale de la femelle eût été pour lui une occasion de nous expliquer l'usage probable de ces larges folioles dont son extrémité abdominale est munie et qu'il est assez rare de rencontrer dans un parfait intactum.

Sous bien des rapports j'aurai toujours à regretter, et beaucoup,

mon absence de Paris, lorsque M. Burmeister y vint l'automne dernier. J'eus été heureux de connaître ce profond entomologiste, et ce que m'en ont dit mes amis, au retour, double mes regrets que je le prie d'accepter.

Sous peu j'espère donner un petit extrait de mon travail iconographique sur les Ascalaphides, dont, chaque jour, je m'applaudis d'avoir différé jusqu'à présent la publication, en raison, non du plus grand nombre d'espèces, mais des rectifications importantes que l'arrivée de nouveaux matériaux me force à faire. Un aperçu du système alaire chez ces Insectes, une synonymie étendue des espèces connues et une description concise de celles qui sont inédites, feront peut-être plaisir aux Névroptérophiles et les engageront à m'aider de leurs communications et de leurs conseils, que je leur demande ici comme une faveur.

Nota. Les espèces mentionnées par les auteurs, que je n'ai pas vues, sont les suivantes : *Cajennensis*, Fab., *Limbatus*, Burm , *Immaculatus*, Oliv. (*Enc. mét.*) et qui est un Olophthalme, *Variegatus*, Klug. (*Symb. phys.*), *Barbarus*, Var., *maculis cæruleis!* Petagna (*Ins. Calabr.*). Il me serait bien précieux de les pouvoir décrire et de les faire peindre.

A. LEFEBVRE,
30, rue du Faubourg-Poissonnière, à Paris.

Avril 1842.



1 Pelecinus *Clavator.* ♀ *Latreille.*

2 Pelecinus *Guerinii.* ♂ *de Romand.*

NOTE SUPPLÉMENTAIRE

sur le genre PELECINUS,

PAR MAXIMILIEN SPINOLA.

La note pleine d'intérêt sur le *G. Pelecinus* et les excellentes figures dont M. de Romand a enrichi récemment le *Magasin de zoologie* m'ont engagé à offrir, comme une espèce de supplément au travail de ce savant, les descriptions du *P. clavator* femelle, que M. de Romand n'avait pas vu, et du *P. Guerinii* mâle, dont il n'avait connu que la femelle.

PELECINUS CLAVATOR. *Latr.* (femelle). Pl. 93, fig. 1.

Taille des petits individus du *P. polycerator*. Formes à peu près semblables. La ponctuation de la face est plus distincte, non confluente, et ne forme pas des rides ou des stries. Antennes noires et annelées de blanc aux dixième, onzième et douzième articles. Tête et abdomen noirs, chaperon et mandibules rouge ferrugineux ; palpes un peu plus clairs. Corselet et pattes rouges-bruns ; tibias des deuxième et troisième paires, fémurs de la troisième seulement d'une teinte plus foncée, presque noirs. Ailes hyalines : nervures rougeâtres, d'autant plus tendant au brun qu'elles s'éloignent moins de l'origine : radius et point épais, noirâtres. Femelle du Brésil, donnée par M. Klug.

PELECINUS GUERINII, *de Romand* (mâle).
Pl. 93, fig. 2.

Long. du corps, 18 millim.; de l'abdomen, 12 millim.; du premier anneau, 6 millim.

Formes encore pareilles à celle du *Polycerator*. Pubescence de la face plus épaisse. Front strié : stries divergentes et rayonnantes, partant de l'ocelle antérieur et atteignant l'origine des antennes. Dos du métathorax n'étant pas plus fortement ponctué en arrière qu'en avant, tandis qu'il l'est visiblement davantage dans le *Polycerator*. On voit sur chaque bord latéral, derrière les deux grands stigmates dorsaux, quatre ou cinq gros points enfoncés qui forment une espèce de strie crénelée. Antennes d'un rouge-brun; premier article noirâtre. Tête noire; pelage de la face blanc; palpes d'un rouge clair ou testacés. Corselet et abdomen noirs; premier anneau rouge-brun. Pattes de cette dernière couleur; tarses plus clairs, tibias postérieurs noirâtres. Ailes comme dans l'espèce précédente.

Mâle. — De Colombie. — Les deux sexes donnés par M. Reiche.

Nota. La note de M. Spinola nous est parvenue presque en même temps que celle de M. de Romand (1841), mais un peu après : elle nous est arrivée si à propos, qu'on dirait qu'elle a été faite de concert avec le savant de Paris pour compléter son travail; car elle ne change rien au petit tableau des six espèces qui composent actuellement le genre *Pelecinus*. G.-M.

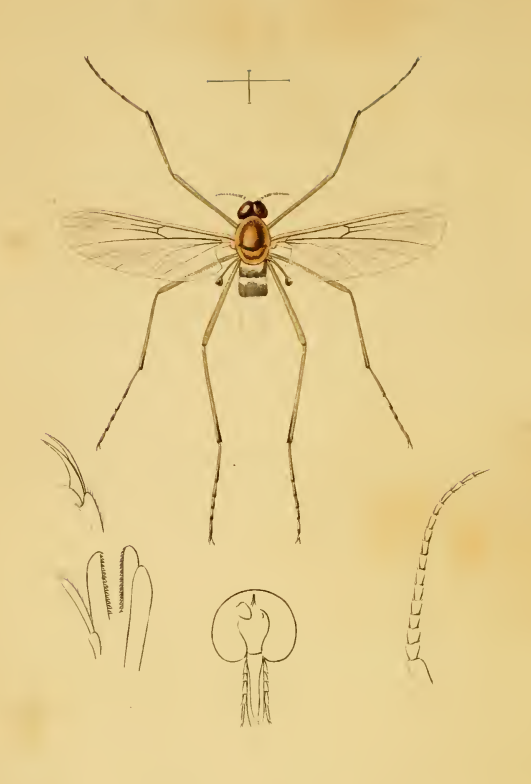
Au moment de mettre sous presse, nous recevons de M. Spinola la note suivante :

« J'ai reçu, le 15 courant, les deux premières parties du

Zeitschrift fur die Entomologie herausgegeben von E.-F. Germar, 3e vol. On y trouve, à la page 377, un mémoire sur le *G. Pelecinus*, dans lequel M. le docteur Klug a habilement mis à profit les grandes richesses du musée qui est sous sa direction. Il y établit que les *Pelecinus polyturator*, *polyceralor* et *clavator* ne font qu'une seule et même espèce. Je n'ai rien à dire sur cette question, n'ayant pas sous les yeux les pièces du procès. La femelle que j'ai fait représenter m'avait été donnée, sous le nom de *Clavator*, par M. Klug lui-même, qui a sans doute changé d'avis postérieurement, à moins que mes notes ne fussent fautives, ce qui est encore très possible. Elle n'a aucun rapport avec le *Pelec. clavator* de l'*Encyclopédie méthodique*, qui a le thorax noir et quelques articles des tarses blancs; mais elle diffère moins du *Pelecinus clavator*, Latr., *Dict. d'hist. nat.*, tom. XXV, p. 134, qui est un mâle dont le corselet est rougeâtre foncé. Du reste, si le mâle indiqué, plutôt que décrit par Latreille, est douteux, il est certain que mon *Clavator* est le *Dicrous* du docteur Klug, et que le *Guerinii*, de Rom., est une sixième espèce bien distincte des cinq qui ont été admises par le savant de Berlin. »

SPINOLA.

Gênes, 19 février 1842.



Asthenia fasciata. Westwood.

Westwood, del. V. Rémond imp. Annedouche

G. ASTHÉNIE. Asthenia. *Westwood.*

Asthenia, genus novum e familia Tipulidarum et subfamilia Chironomidum , ad distributionem naturalem hujus familiæ utilissimum ; habitum Cecidomyiarum exhibet quamvis generibus Macropezæ, Sphæromiadi, *Curt.*, et Hydrobæno , *Freis.*, magis affine. E Macropeza differt pedibus longitudine æqualibus tarsis simplicibus et conformibus , ore haud rostrato antennarumque articulis 5-ultimis præcedentibus haud longioribus ; e Sphæromiadi etiam eodem modo antennis differt necnon alarum venisque crassis et pedibus longioribus, cum tarsis simplicibus : Hydrobænus denique ex hoc genere antennis ad apicem clavatis thoraceque cristato facile distinguitur.

Caput mediocre oculis maximis fere omnino occupatum. Oculi antice emarginati pro insertione antennarum. Antennæ breves, simplices, attenuatæ , 15-articulatæ , articulo primo magno , reliquis magnitudine et crassitudine sensim decrescentibus; apicalibus 5 præcedentibus haud longioribus. Trophi elongati rostrum formantes. Labrum elongatum corneum , mandibulæ planæ corneæ interne valde denticulatæ, labro paullo longiores; palpi 5-articulati, mandibulis paullo breviores , articulis apicalibus gracilioribus. Partes reliquæ oris in situ haud conspicuæ. Thorax ovatus supra mediocriter convexus. Abdomen sessile , in specimine nostro unico mutilum inde sexum haud possum determinare. Pedes elongati debiles simplices longitudine fere æquales. Coxæ minutæ. Tibiæ ecalcaratæ. Tarsi 5-articulati , articulo primo longiori , reliquis longitudine decrescentibus; unguibus duobus longis gracilibus , versus basin interne dente minutis , terminati. Alæ magnæ teneræ Cellula unica subcostali , ad apicem venas tres longitudinales emittenti ; vena proxima interna bifida ; anali simplici.

Species unica.

ASTHENIA FASCIATA. *Westw.*

Luteo-fulva, thoracis dorso testaceo; abdomine fusco segmentis ad basin albo fasciatis. Expans. alarum lin. 6 1/4 (mens. angl).

Caput obscurum; oculi brunneo-nigri; antennæ nigræ, articulo primo et dimidio basali secundi flavis. Thorax luteo-fulvus, dorso mesothoracis testaceo. Pedes lutei tarsis fuscescentibus. Alæ vitreæ vix luteo tinctæ, venis basique lutescentibus; halteres lutei, clava nigra.

Habitat in Albania. Dom. S. S. Saunders.

WESTWOOD.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

a. Caput antice visum.
 * Labrum.
 oo Mandibulæ.
 † Palpus.
b. Apex labri, mandibularum et palpi.
c. Antennæ.
d. Ungues.



Pachyrhynchus *biplagiatus*, Guérin.

G. PACHYRHYNQUE. Pachyrhynchus. *Germ.*

Quand Germar a fondé ce genre (*Coleopt. spec. nov.*, *etc.*, p. 336, 1824), il n'en connaissait qu'une espèce, celle que l'on reçoit le plus communément de Manille (*Pach. moniliferus*). MM. Eydoux et Souleyet en ont fait connaître une nouvelle (*P. Chevrolatii*) provenant du même pays, dans la *Revue zoologique*, 1839, p. 266; mais c'est à M. Chevrolat que l'on doit la description de onze magnifiques espèces découvertes dans la même île par M. Cuming, vendues par lui à M. Parzudhaki, et par celui-ci à tous les entomologistes avec lesquels il est en relation. Ces onze espèces sont décrites dans la *Revue zoologique*, juillet 1841, p. 224 à 226; enfin nous en avons décrit brièvement une autre dans le même recueil (1841, p. 216). Cette dernière est remarquable par son habitat, qui n'est pas Manille, et par sa grande taille; c'est celle dont nous donnons une figure.

P. a deux taches. *P. biplagiatus*. Guér.-Ménev.

P. niger nitudus; capite thoraceque viridi maculatis; elytris punctato-rugosis, utrinque macula magna rubra, basi posticeque maculis et punctis viridibus; pedibus viridi adspersis.

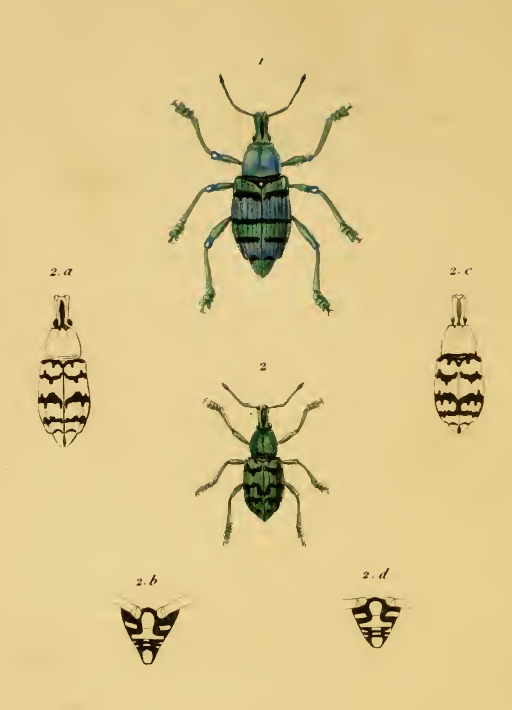
Long., 16 millim.; larg., 7 1/4.

La tête est noire, arrondie, terminée par un rostre court, épais et de forme carrée; l'extrémité du rostre et le tour des yeux sont verts. Le corselet est noir et très-luisant, lisse, avec un sillon longitudinal près de la base et quelques impressions de chaque côté remplies d'écailles vertes. Les élytres sont très-globuleuses, noires, luisantes; elles

ont de très faibles côtes marquées surtout par des intervalles larges, ponctués et comme rugueux. On voit, sur le milieu de chacune d'elles, une large tache rouge et arrondie; leur base est tachée de trois gros points verts de chaque côté; il y a de ces points verts, mais plus petits, au bord externe, et toute leur surface postérieure et noire en est également couverte. Les côtés du thorax et de l'abdomen offrent quelques taches écailleuses vertes. Les pattes sont noires et saupoudrées de vert. Le dessous des tarses est garni d'un duvet jaune ferrugineux.

Ce bel Insecte a été trouvé dans les îles Salomon. Il forme la treizième espèce du genre.

GUÉRIN-MÉNEVILLE.



Eupholus.

1. E. Schœnherii. 2. E. Chevrolatii, Guerin.

G. EUPHOLE. EUPHOLUS. *Guérin.*

Ce beau genre, que nous avons établi dans l'*Entomologie* du *Voyage autour du monde de la corvette la Coquille*, est propre aux contrées les plus chaudes de la Nouvelle-Guinée et des îles Moluques. Il se compose actuellement de six espèces, dont nous allons présenter la monographie d'après les principes que nous avons adoptés pour notre *Species et iconographie générique des animaux articulés, Insectes coléoptères.*

Elytris striato-punctatis; clava antennarum vertice et linea longitudinali in medio rostri, nigris; scutello nigro; corpore subtus nigro-maculato.

Élytres ayant des stries longitudinales de points enfoncés. Massue des antennes, vertex et une ligne longitudinale au milieu du rostre noirs. Écusson noir. Dessous du corps taché de noir.

I. *Elytris transversim nigro-fasciatis.*
Élytres à bandes transversales noires.

A. *Fasciis elytrorum inæqualiter distantibus.*

Bandes des élytres situées à des distances inégales.
a. *Genubus cyaneis.* — Genoux bleus.

1. E. SCHOENHERRII. (Pl. 96, fig. 1.)

Viridi-glaucus, sub-metallicus; elytris basi et fasciis quatuor (ultima valde arcuata) nigris; thorace medio elytrisque fasciis duabus, cyaneis.

Long., 28 : *l.*, 10 mill.

Hab. Novæ Guineæ.

Euph. Schœnherrii, Guér., *Voy. Coquille, Zool.*, t. II, part. II, 1re divis., p. 116 (1833). — *Ibid.*, Boisd., *Voy. Astrolabe, Ent.*, 2e part., p. 365 (1835).

D'un vert glauque un peu métallique; base des élytres et

quatre bandes, dont la dernière très arquée, d'un noir luisant; ces bandes peu sinueuses et les deux dernières ne se touchant pas à la suture. Corselet d'un beau bleu de ciel, fondu en avant et en arrière et passant au vert, avec le bord postérieur noir. Élytres ayant l'espace compris entre la première et la seconde bande et entre la troisième et quatrième, d'un beau bleu.

La figure que nous donnons ici est faite d'après le type de notre description du *Voyage de la Coquille*. Cet Insecte a été pris au port Dory, à la Nouvelle-Guinée, et fait partie de la riche collection de M. Chevrolat.

2. E. PETITII. (Pl. 97, fig. 1.)

Viridi-micans, sub-metallicus; thorace margine postico fusco; elytris basi fasciisque quatuor ad suturam interruptis (ultima valde arcuata) nigris.

L., 25 à 32 : *l.*, 10 à 12 mill.

Hab. Triton-Bay, Novæ Guineæ.

Euph. Petitii, Guérin, *Revue zoologique*, 1841, p. 216 (1841).

D'un beau vert brillant piqueté de points métalliques; bord postérieur du corselet d'un brun noirâtre; base des élytres et quatre bandes transversales se touchant presque à la suture et dont la dernière est très arquée, d'un noir luisant; ces bandes très peu dentelées ou sinuées sur leurs bords.

Nous avons vu huit ou dix individus de ce magnifique Charançon, rapportés par les naturalistes de l'*Astrolabe* et de la *Zélée*. Ils ont été pris à Triton-Bay, à la Nouvelle-Guinée.

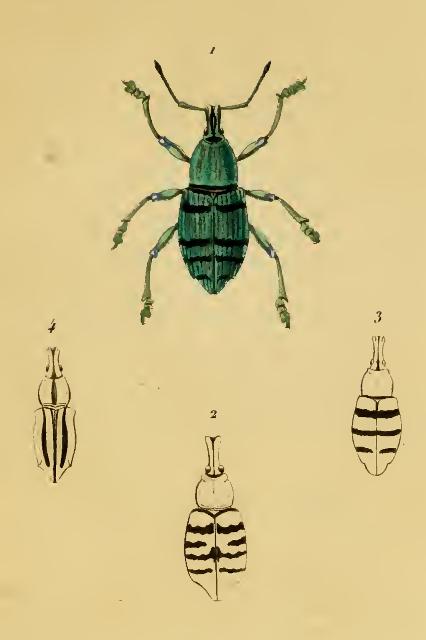
b. *Genubus viridibus.* — Genoux verts.

3. E. CHEVROLATII. (Pl. 96, fig. 2.)

Viridis; elytris basi, fasciisque quatuor valde arcuatis et dentatis (secunda tertiaque ad suturam fere junctis) nigris.

L., 20 à 26 : *l.*, 7 à 9 mill.

Hab. Amboina et insulæ Arrou.



Eupholus.

1. E. Petitii. 2. E. Geoffroyi. 3. E. Cuvierii. Guer.

Euph. Chevrolatii, Guérin, *Voy. Coq.*, etc., p. 117 (1833).

D'un vert assez terne, sans points métalliques; bord postérieur du corselet finement bordé de noir; base des élytres et quatre bandes transversales interrompues à la suture, fortement arquées et dentées, d'un noir luisant; des élévations noires à la base des élytres, près de l'écusson et aux épaules. La première bande se relevant un peu vers l'écusson et vers l'épaule, les seconde et troisième arquées près de la suture et tendant à se réunir avec un rameau dirigé en arrière sur les côtés; extrémité des élytres à suture noire.

Cet Insecte varie un peu pour les bandes noires de ses élytres et pour la taille. Chez les individus très frais, les deuxième et troisième bandes ne se réunissent pas tout à fait près de la suture (fig. 2 *a*); tandis que, chez d'autres, cette réunion a lieu, et très-largement (fig. 2 *c*). Les mâles (2 *c, d*) ont l'abdomen plus court, moins effilé en arrière et le corselet plus large. Chez les femelles (2 *a. b.*) les élytres sont plus élargies en arrière, le corselet plus petit, etc.

L'individu type de notre description du *Voyage de la Coquille* (fig 2) provenait d'Amboine et fait partie de la collection de M. Chevrolat. Les autres ont été rapportés des îles Arrou par l'expédition de l'*Astrolabe* et la *Zélée*; ils sont un peu plus grands.

B. *Vittis elytrorum æqualiter distantibus.*

Bandes des élytres situées à des distances égales.

4. E. GEOFFROYI. (Pl. 97, fig. 2).

Viridi-glaucus, sub-metallicus; elytris basi fasciisque quatuor subundulatis (secunda ultimaque ad suturam valde interruptis) nigris; thorace cyaneo, elytris tantum apice cyaneis.

L., 27 : *l.*, 10 millim.

Hab. Novæ Guineæ (Dory).

Euph. Geoffroyi, Guérin, *Voy. Coq.*, etc., p. 115, pl. 6, f. 3 (1833). — *E. mirabilis*, Boisd., *Voy. de l'Astrolabe*, etc., p. 364 (1835).

D'un vert glauque un peu métallique; base des élytres et

quatre bandes transversales noires, un peu ondulées : la seconde et la quatrième interrompues à une assez grande distance de la suture et celle du milieu un peu élargie au centre. Corselet et extrémité des élytres bleus.

De Dory, à la Nouvelle-Guinée.

5. E. TUPINIERII. (Pl. 97, fig. 3.)

Viridi-micans, sub-metallicus; elytris basi fasciisque tribus subrectis (ultima ad suturam interrupta), nigris, genubus cyaneis.

L., 23 : *l.*, 8 mill.

Hab. Triton-Bay, Nov. Guin.

Euph. Tupinierii, Guér., *Voy. de la Favorite, Mag. zool.*, cl. IX, pl. 233, fig. 1 (1838).

D'un vert brillant piqueté de points métalliques; base des élytres et trois bandes transversales noires, presque droites, dont la dernière est interrompue près de la suture. Genoux bleus.

De Triton-Bay, à la Nouvelle-Guinée. *Voyage de l'Astrolabe et la Zélée.*

II. *Elytris vittis longitudinalibus nigris.*
Élytres ayant des lignes longitudinales noires.

6. E. CUVIERII. (Pl. 97, fig. 4.)

Viridi-glaucus, sub-metallicus; thorace lateribus cæruleo, vitta media nigra; elytris vittis duabus suturaque nigris.

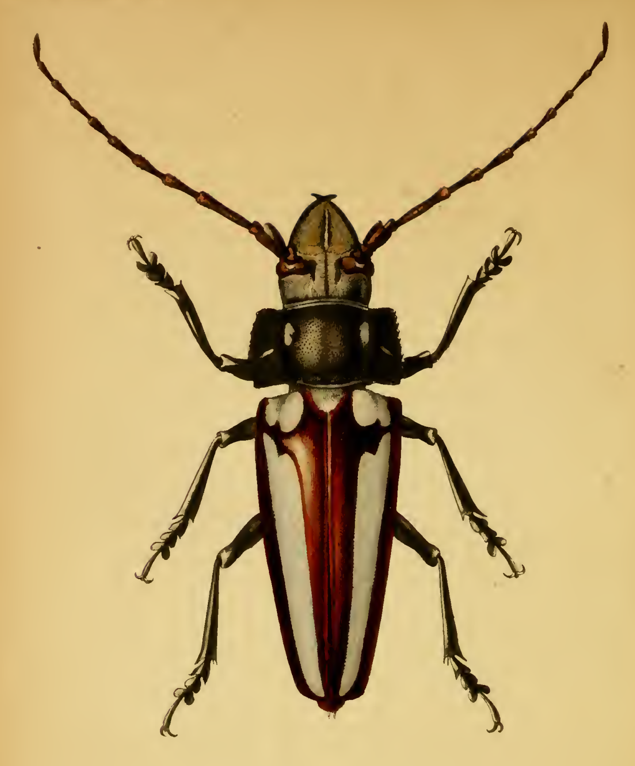
L., 23 : *l.*, 7 mill.

Hab. Dory, Nov. Guin.

Euph. Cuvierii, Guér., *Voy. Coq.*, etc., p. 118, pl. 6, fig. 4 (1833). — *Ibid.*, Boisd., *Voy. Astrol.*, etc., p. 363 (1835).

D'un vert glauque légèrement métallique; corselet ayant les côtés bleus et une bande longitudinale noire au milieu; élytres ayant chacune deux bandes et la suture noires.

De Dory, à la Nouvelle-Guinée.



Callipogon *Lemoinei*. Reiche

G. CALLIPOGON. CALLIPOGON. *Serville.*

C. DE LEMOINE. *C. Lemoinei.* Reiche.

C. brunneus ; mandibulis fulvo-villosis, exertis longitudine capitis brevioribus ; capite tomentoso, antennis longitudine corporis haud attingentibus, thorace transverso, sub quadrato, ruguloso, maculis quatuor albo-tomentosis ; elytris castaneis, vittis duabus interruptis latis seutelloque tomentoso-albidis.

Long., 70 à 80 millim.; larg., 20 à 25.

Hab. Nova Granata.

Mâle. — Brun foncé, tête couverte de très petits poils d'un blanc sale ; mandibules avancées plus courtes que la tête, couvertes en dessus de poils fauves, fortement unidentées près de l'extrémité supérieure, un peu crénelées sur leur partie moyenne et ponctuées latéralement. Menton très velu ; antennes moins longues que le corps ; corselet plus large que long, finement rugueux, légèrement crénelé à ses bords latéraux, avec quatre impressions couvertes d'un duvet blanc, deux sur le disque, lisses, presque carrées, et deux obliques linéaires un peu au dessous du milieu près des bords latéraux.

Écusson blanchâtre, tomenteux ; élytres moins larges à leur base que le corselet, allant en diminuant fortement vers l'extrémité, d'un brun marron assez brillant, un peu rugueuses surtout près de l'écusson, leur extrémité légèrement tronquée ; sur le milieu de chaque élytre une bande large, tomenteuse, d'un blanc de neige, partant de la base, interrompue un peu au dessous, et continuant en dimi-

nuant jusqu'à l'extrémité; dessous du corps et pattes couverts de poils écailleux, blanchâtres; femelle proportionnellement plus large; les antennes et les mandibules plus courtes; ces dernières non dentées supérieurement; le corselet plus étroit en avant, à crénelures latérales et plus fortes, presque lisse avec des points enfoncés peu rapprochés et le milieu du bord postérieur anguleux.

Rapporté par M. le Moyne chargé d'affaires de France en Colombie, qui en a trouvé six individus.

REICHE.

MATÉRIAUX SUR LES THYNNIDES;

destinés à faire suite à un travail publié dans le *Voyage autour du monde* du capitaine Duperrey;

PAR M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Depuis la publication de notre travail dans le *Voyage* de Duperrey (*Zool.*, t. II, part. II, 1re div., p. 208 à 246), nous avons augmenté notre collection de Thynnides, nous avons fait de nouveaux dessins des parties de la bouche de plusieurs espèces; enfin nous avons préparé des matériaux qui pourraient bien rester inutiles, comme notre monographie des *Dorylus* et des *Labydus*[1], si nous tardions encore à les publier. Déjà M. Klug, dans sa monographie du genre *Thynnus*, a fait connaître quelques unes des espèces sur lesquelles nous avions fait des études sérieuses, et il est probable que les observations qui nous restent seront perdues, si nous attendons que M. Shuckard ait donné la monographie des Thynnides, qu'il prépare. C'est même pour ce savant entomologiste que nous nous hâtons de publier nos matériaux, espérant qu'il profitera de nos observations, soit pour rendre son travail plus complet, soit pour éviter de faire quelques recherches déjà faites par nous, soit enfin pour y puiser des moyens de combattre nos divisions, s'il établit une classification différente de la nôtre.

[1] M. de Romand, en rendant compte de la monographie des *Dorylides* de M. Shuckard, regrette que je n'aie pas publié celle dont je lui ai communiqué le manuscrit. Voy. *Revue zool.*, 1841, p. 28.

Les figures de détail que nous donnons ont été faites sur les types qui ont servi à notre travail du *Voyage* de Duperrey et montrent les caractères que nous avons employés pour distinguer nos genres. On pourra, avec leur secours, apprécier la valeur de ceux-ci et les comparer aux divisions que M. Klug a fondées dans le grand genre *Thynnus*, tel qu'il l'a présenté dans sa monographie.

Genre RHAGIGASTER. — Nous figurons (pl. 99, fig. 1) les ailes et (pl. 99, fig. 2) les parties de la bouche vues en dessous. On voit que les paraglosses sont repliées et cachées sous l'extrémité de la lèvre inférieure.

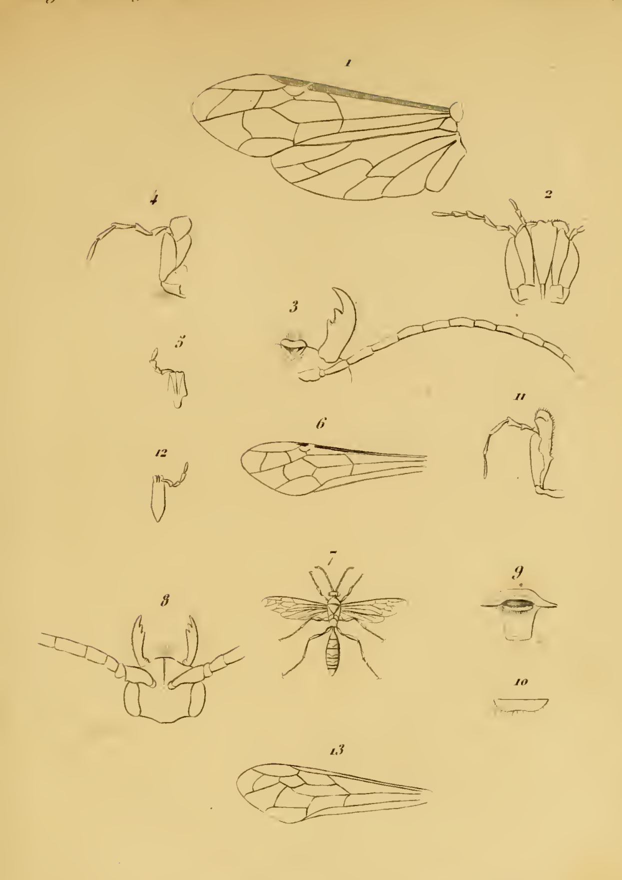
M. Shuckard assure que le *Diamma* de M. Westwood est la femelle de notre *Rhagigaster unicolor*. Voici une seconde espèce de ce genre.

Rhagigaster hæmorrhoidalis. — Entièrement noir, fortement rugueux et garni de poils gris assez serrés, avec les deux derniers segments de l'abdomen fauves et l'épine sous-anale relevée, noire. — Long., 15 mill. — Hab. Swan River, à la Nouvelle-Hollande.

Notre *Myzine ruficornis* viendrait se placer dans le groupe des Thynnides, si l'on avait égard à la structure de ses ailes antérieures ; car leur première cellule cubitale est divisée en deux par un petit appendice. Nous pensons qu'il faudra placer cet Insecte entre les Myzines et les *Rhagigaster.*

G. TELEPHOROMYIA. — Quoique nous ayons placé cet Insecte au commencement de la série, en ayant égard à la forme de ses mandibules tridentées, nous pensons, comme M. Klug, qu'il sera placé plus naturellement près des *Elaphroptera*, ayant, comme eux, le chaperon peu avancé entre les mandibules, échancré en avant, avec le labre saillant.

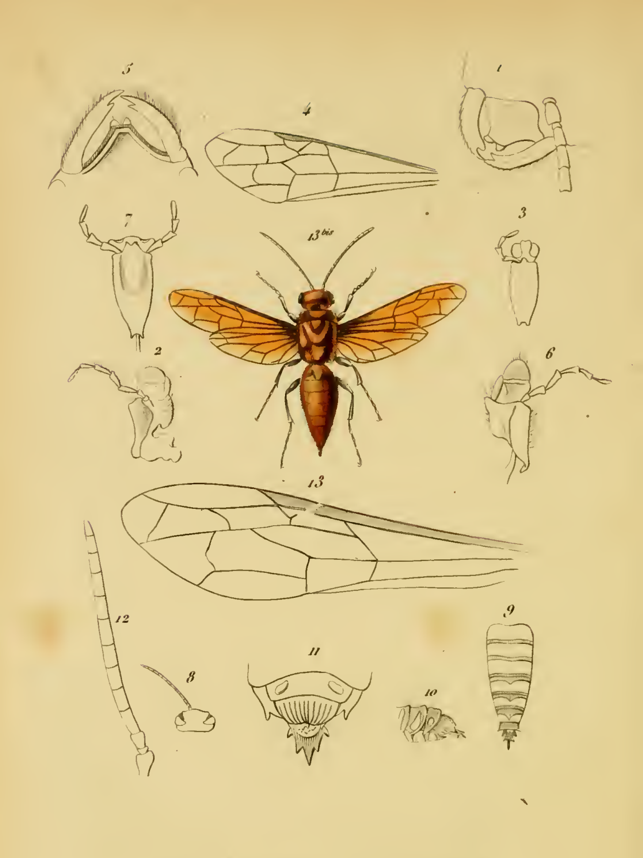
Pl. 99.— Fig. 3. Bord antérieur de la tête. — 4. Mâchoire.



1. 2. Rhagigaster. 3 à 6. Telephoromyia.

7 à 13. Tachypterus.

G. M. del. N. Rémond imp. Annedouche sc.



1 à 7. Agriomyia 8 à 13 Thynnus.
13 bis Thynnus Shuckardi.

G. M. del. *V. Rémond imp.* *Annedouche sc.*

— 5. Lèvre. — 6. Aile supérieure de la *Teleph. rufipes* (*Voyage* de Duperrey, p. 216).

G. TACHYPTERUS. — Nous avons placé ce genre près du précédent à cause de ses mandibules tridentées. Il est unique dans la collection du muséum de Paris.

Pl. 99. — Fig. 7. Le *Tachypterus fasciatus*, de grandeur naturelle. — 8. Sa tête vue en dessus. — 9. Son chaperon vu de face, pour montrer le bord du labre qu'il recouvre. — 10. Labre isolé. — 11. Mâchoire. — 12. Lèvre inférieure. — 13. Aile supérieure.

G. AGRIOMYIA. — Dans ce genre le labre est saillant et profondément bilobé, et le chaperon s'avance beaucoup entre les mandibules. Il faut ouvrir la bouche pour voir le labre; car, autrement, les mandibules sont croisées sur lui et empêchent de le reconnaître.

Pl. 100. — Fig. 1. Bord antérieur de la tête et labre de l'*Agr. maculata* (*Voy.* de Duperrey). — 2. Sa mâchoire. — 3. Lèvre inférieure. — 4. Aile.

Nous avons plusieurs autres espèces de ce genre; en voici la description :

Agriomyia marginilabris. — Noire. Tête et corselet finement chagrinés, garnis de poils blanchâtres assez nombreux Une ligne d'un blanc jaunâtre près du bord du chaperon, en suivant les contours et remontant un peu devant les yeux, et une petite tache de la même couleur à la base externe des mâchoires; bord antérieur du prothorax, une petite tache sur les écailles alaires et une petite ligne transverse à la base du métathorax, derrière l'écusson, d'un blanc jaunâtre. Pattes fauves, avec les cuisses et l'extrémité des tarses d'un brun noirâtre. Abdomen allongé, un peu aplati, noir et luisant, peu velu, avec une tache trans-

versale d'un jaune pâle et oblique, de chaque côté des second, troisième et quatrième segments, ne se touchant pas au milieu, et deux petits points sur le milieu du cinquième. Plaque inférieure du dernier segment petite, arrondie et terminée par une petite pointe saillante. Une bande transverse, interrompue sous les second, troisième et quatrième segments de l'abdomen. Ailes transparentes à nervures noires, très faiblement teintées de brun jaunâtre. — Longueur, 14 millim. — Hab. la Nouvelle-Hollande.

Pl. 100. — Fig. 5. Bord antérieur de la tête et labre de l'*Agriomyia marginilabris*. — 6. Sa mâchoire. — 7. Lèvre inférieure.

Agriomyia affinis. — Notre seul individu n'a pas de tête. Il ressemble beaucoup au précédent; mais il est un peu plus grand, ses pattes sont entièrement fauves, les taches transverses de son abdomen, surtout celles des troisième et quatrième segments, renferment chacune une petite tache transversale noire. La plaque inférieure de l'anus est petite, arrondie et sans épine au milieu. — Long., 17 millim. — Hab. la Nouvelle-Hollande.

Agriomyia Westwoodii. — Noire. Tête et corselet ponctués, garnis de poils blanchâtres peu nombreux. Une ligne jaune près du bord du chaperon, remontant contre les yeux jusqu'au milieu de leur longueur; deux petites taches jaunes au dessus de l'insertion des antennes, une tache jaune sur le côté des mandibules et une ligne jaune derrière les yeux ne dépassant pas la moitié de leur longueur. La tête est, en outre, ornée de deux taches fauves, allongées, obliques, partant du sommet des yeux et se dirigeant vers le vertex, derrière les yeux lisses. Prothorax et mésothorax bordés de jaune en avant. Une petite ligne au milieu du mésothorax, une tache au milieu de l'écusson et son bord postérieur jaunes. Quatre taches de la même couleur sur les flancs du corselet, et une petite tache transverse à la base des écailles

alaires. Ailes transparentes à nervures brunes. Abdomen un peu aplati, à peine ponctué, luisant, noir. Les premier et second segments ont, chacun, une tache jaune de chaque côté, en arrière, ne se prolongeant pas. Les troisième, quatrième et cinquième ont également une tache de chaque côté, mais elle se prolonge en une fine bordure qui se relève avant d'avoir atteint le milieu et se termine par une espèce de point. Les deux derniers segments sont sans taches. En dessous, il y a un gros point jaune de chaque côté des second, troisième, quatrième et cinquième segments. La plaque inférieure du dernier segment est étroite, arrondie, assez saillante en arrière, terminée par une très petite pointe droite et creusée en gouttière en dessous. Les pattes sont noires, avec une très petite tache aux genoux et un trait au côté externe des hanches postérieures d'un jaune pâle. — Long., 10 millim. — Hab. l'île de Van Diemen. Nous dédions cette jolie espèce à M. Westwood, qui en a enrichi notre collection.

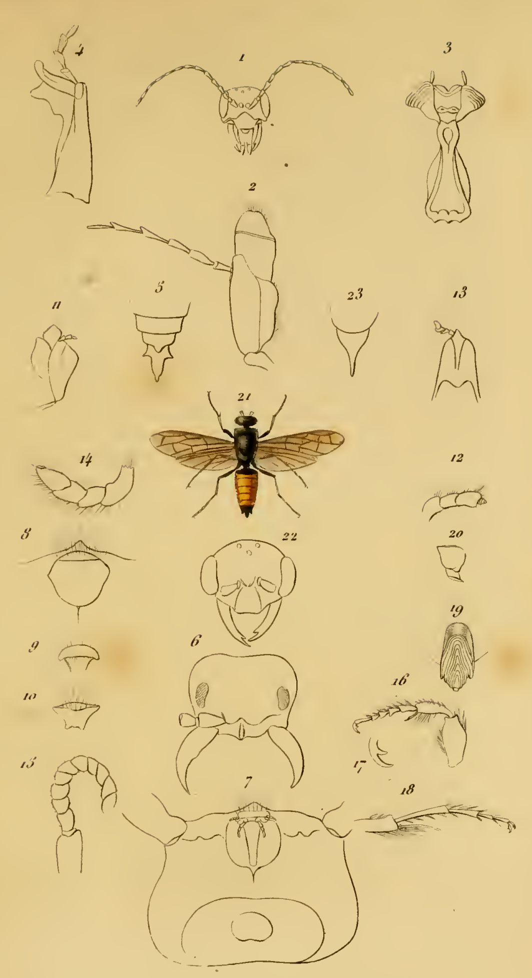
Agriomyia abdominalis. — Noire. Tête et corselet ponctués. Partie antérieure du chaperon, mandibules et palpes jaunes; les mandibules ayant l'extrémité brune. Devant de la tête garni de poils jaune doré assez serrés. Côtés de la tête, derrière les yeux, offrant de longs cils jaunes, dirigés en arrière. Bord antérieur du prothorax, au milieu seulement, et son bord postérieur en entier, bord postérieur de l'écusson et une grande tache au milieu, jaunes. Tout le thorax garni de poils cendrés plus rapprochés dessous. Ailes transparentes à nervures noirâtres. Abdomen un peu aplati, fauve, avec la plus grande partie du premier segment noire en dessus. Il est garni de poils jaunes. Plaque inférieure du dernier segment assez large, carénée en dessous, tridentée en arrière, la dent du milieu la plus longue et noire au bout. Pattes fauves à hanches noires. — Longueur, 13 millim. — Hab. la Nouvelle-Hollande.

Agriomyia Spinolæ. — Cette espèce est très voisine de la précédente ; mais elle en diffère parce que les deux éminences du milieu de la tête, sous lesquelles sont insérées les antennes, ont leur extrémité fauve, parce que les antennes, noires comme dans la précédente, ont l'extrémité du premier article et tout le second fauves. Dans cette espèce, le prothorax est entièrement d'un jaune fauve; il y a une tache fauve au milieu du mésothorax, le dessous de l'écusson porte une très grande tache d'un jaune fauve ; son bord postérieur est jaune. Il y a, au milieu et de chaque côté du métathorax, trois taches fauves, les écailles alaires sont de la même couleur et l'on voit sur les flancs, au dessous des ailes, deux grandes taches fauves placées l'une au dessous de l'autre. Les pattes et leurs hanches sont fauves ; l'abdomen est de la même couleur, avec la base du premier segment noire. — Long., 10 mill. — Hab. la Nouv.-Hollande.

Nota. Ces deux espèces, qui se distinguent des autres par la plus grande longueur de leurs antennes et par les longs cils qui bordent la partie postérieure de leur tête, pourraient bien devenir types d'un nouveau genre. Comme nous n'avons que deux individus, nous n'avons pas osé l'établir avec des matériaux si restreints. Dans le cas où il serait jugé nécessaire, nous proposerions de nommer ce genre TACHYNOMYIA.

G. THYNNUS. — Nous représentons d'abord la bouche du *Thynnus variabilis*, mâle et femelle.

Pl. 101. — Fig. 1. Tète du mâle vue en avant pour montrer le chaperon et le labre arrondi et saillant. Les mâchoires et la lèvre inférieure avancées et formant un tube saillant entre les mandibules. — 2. Mâchoire et son palpe. — 3. Lèvre inférieure, vue en dessous, avec ses paraglosses développées. — 4. La même, vue de profil, montrant les paraglosses qui commencent à se replier en dessous. — 5. Plaque inférieure du



Thynnus.

G. M. del. *N. Rémond imp.* *Annedouche sc.*

dernier segment abdominal. — 6. Tête de la femelle vue en avant et montrant le chaperon et les mandibules. — 7. *Id.*, vue en dessous, avec les parties de la bouche en place. — 8. Chaperon vu en dessous et laissant apercevoir le labre, qui est tronqué et velu au bout et caché sous le chaperon. — 9. Labre vu en dessous. — 10. *Id.*, vu dans sa position naturelle. — 11. Mâchoire et son palpe. — 12. Le palpe isolé et montrant les trois petits articles qui le terminent. — 13. Lèvre inférieure. — 14. Un de ses palpes très grossi. — 15. Antenne. — 16. Patte antérieure. — 17. Un crochet de son tarse. — 18. Patte postérieure. — 19. Dernier segment de l'abdomen vu de face. — 20. *Id.*, vu de profil.

Nous donnons, fig. 21, le dessin de notre *Thynnus flaviventris* avec sa tête (22) et l'extrémité de son abdomen grossies (23).

Les figures 8 à 12 de la planche 100 représentent quelques parties du *Thynnus zonatus*. — 8. Sa tête vue en dessus. — 9. L'abdomen en dessus. — 10. Ses derniers segments vus de profil. — 11. Les mêmes très grossis. — 12. L'antenne.

La figure 13 représente l'aile grossie du *Thynnus variabilis*, dont les autres parties sont figurées à la planche 51.

Voici la description de deux superbes espèces nouvelles qui nous sont parvenues récemment.

Thynnus Shuckardii (pl. 100, fig. 13). — Noir. Chaperon et base des mandibules jaunes. Tête et abdomen couverts d'un duvet jaune très dense et à reflets dorés soyeux. Dessus de l'abdomen d'un jaune ferrugineux, plus pâle à la base, avec la plaque inférieure du dernier segment très saillante en arrière, lancéolée, striée transversalement et terminée par une épine aiguë et un peu arquée en haut. Ailes jaunes transparentes à base et nervures brunes. Antennes, pattes

et dessous du corps noirs, avec un faible duvet gris-jaunâtre. — Long., 26 mill. — Hab. la Nouvelle-Hollande.

Thynnus flavilabris. Noir. Chaperon, labre et mandibules jaunes; ces dernières brunes à leur extrémité seulement. Tête et prothorax ponctués, garnis de duvet d'un jaune fauve, peu serré et assez long. Mésothorax et métathorax également ponctués, garnis de poils laineux blancs, plus serrés et plus épais en arrière. Abdomen allongé, glabre, noir, à segments faiblement rebordés en arrière, ayant le dessous du premier segment caréné au milieu et la plaque inférieure du dernier segment très saillante en arrière, lancéolée, bidentée à la base, striée transversalement, terminée par une épine très aiguë, droite, ou même un peu penchée en bas. Ailes demi-transparentes, teintées de jaune obscur, à nervures noirâtres, avec la côte d'un noir vif. Pattes noires, chagrinées et garnies d'un fin duvet blanchâtre. Épines terminales des jambes et crochets des tarses fauves. Côté interne des jambes antérieures garni d'un duvet fauve. Dessoux du thorax garni de duvet gris blanchâtre. — Long., 26 millim. — Hab. la Nouvelle-Hollande.

G. CATOCHEILUS (κατω, en dessous; χειλη, lèvre). — Nous donnons ce nom à une nouvelle coupe fondée sur une espèce qui a de grands rapports avec les *Thynnus* et avec les *Agriomyia*, mais qui se distingue par un labre membraneux et caché sous le chaperon, et par ses palpes maxillaires, dont le dernier article est très petit et comme rudimentaire. Les mâchoires ont de longs cils au côté interne, comme dans les *Thynnoïdes;* la lèvre inférieure est assez allongée, brusquement rétrécie en arrière, sinuée au bord antérieur.

Catocheilus Klugii (mâle). —Noir. Tête et corselet ponctués, velus; chaperon et mandibules jaunes; deux petites

taches jaunes au dessus de l'insertion des antennes. Bord postérieur du prothorax et bord antérieur du mésothorax jaunes, formant une large bande transverse arquée et terminée à la naissance des ailes. Une très petite tache au milieu du mésothorax et au milieu de l'écusson, jaunes. Tégule des ailes fauve. Côtés du thorax marqués de trois petites taches jaunes; l'une sous les ailes et les deux autres au dessus de la base des hanches antérieures. Nervures des ailes noires, fauves à la base, avec l'intervalle des nervures costales et le point épais fauves. Ailes transparentes et un peu obscurcies. Pattes fauves, avec les hanches noires. Abdomen aplati, à articles un peu étranglés, avec une large tache orangée et arrondie de chaque côté des sept segments en dessus et en dessous. Le bord postérieur des second, troisième, quatrième et cinquième segments, en dessous, porte, de chaque côté, un fort tubercule saillant. La plaque inférieure du dernier segment forme un appendice noirâtre en cuiller, caréné en dessous, un peu élargi en arrière et terminé au milieu par une épine noire assez saillante et droite. — Long., 14 millim. — Hab. Swan-River, Nouvelle-Hollande.

Catocheilus Klugii (femelle). — Noir. Tête, antennes et prothorax fauves : celui-ci plus long que le mésothorax, qui est transversal et plus étroit. Métathorax de la grandeur du prothorax, obliquement tronqué en arrière; toutes ces parties cubiques faiblement ponctuées par places. Pattes courtes, épineuses et velues, fauves. Abdomen plus épais que le thorax, peu aplati, noir, luisant et peu ponctué, avec les deux premiers segments fortement sillonnés transversalement en dessus, ayant chacun, sur les côtés, une grande tache jaune. Les trois segments suivants ont aussi, au milieu et de chaque côté, une grande tache jaune; mais elles s'étendent transversalement et viennent presque se toucher sur la ligne médiane. Le dernier segment est beau-

coup plus étroit, fauve, brusquement infléchi, tronqué au bout, un peu élargi à ce point et garni de fortes stries longitudinales. Le dessous est noir, fortement ponctué avec la base des segments fauve-brunâtre. — Long., 9 millim. — Hab. Swan-River.

Nous avons dédié cette espèce au savant auteur de la monographie du genre *Thynnus* comme un témoignage de notre admiration pour ses excellents travaux.

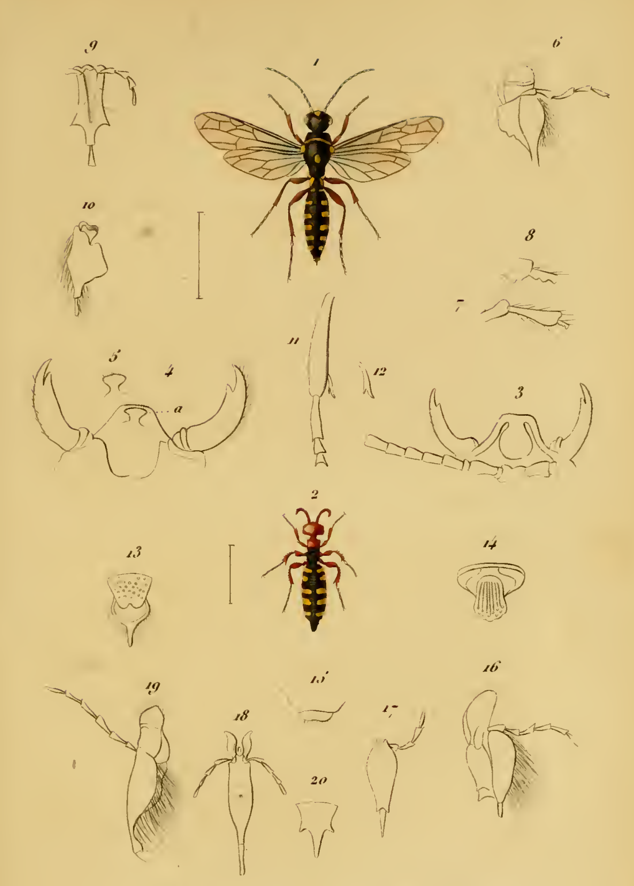
Pl. 102. — Fig. 1. *Catocheilus Klugii* grossi. — 2. La femelle, *id.* — 3. Labre et mandibules du mâle vus en dessus. — 4. *Id.*, vus en dessous, et montrant en *a* le labre caché sous le chaperon. — 5. Labre isolé. — 6. Mâchoire. — 7. Extrémité du palpe maxillaire. — 8. Dernier article de ce palpe, plus grossi. — 9. Lèvre inférieure. — 10. *Id.*, vue de profil. — 11. Jambe antérieure et premiers articles du tarse. — 12. Épine de la jambe. — 13. Plaque sous-anale du mâle. — 14. Dernier segment abdominal de la femelle.

G. THYNNOIDES.

Pl. 102. — Fig. 15. Chaperon et labre du *Th. fulvipes*. — 16. Mâchoire. — 17. Lèvre inférieure vue de face. — 18. Lèvre inférieure du *Th. rubripes* avec ses paraglosses développées. — 19. Sa mâchoire. — 20. Extrémité de son abdomen, plaque sous-anale.

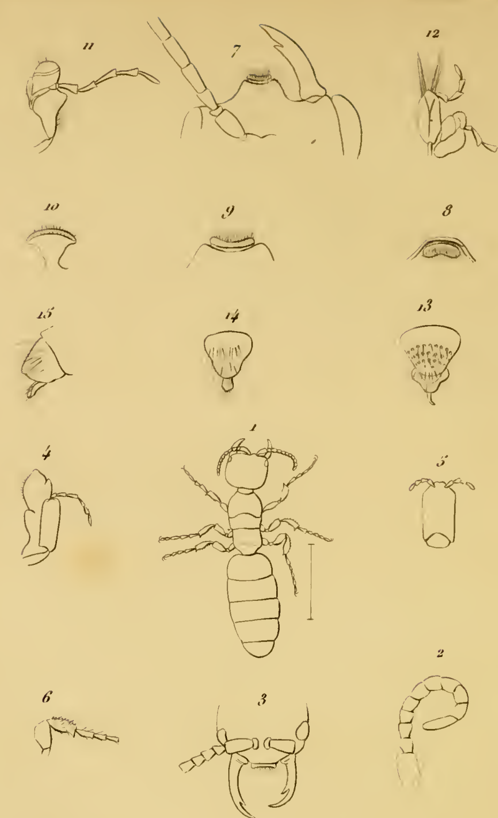
Il est probable que les *Thynnus obscurus* et *labiatus* de la monographie de M. Klug ne sont que des variétés de notre *Thynnoides fulvipes*.

Thynnoides nigripes. — Entièrement noir, ponctué et garni de duvet gris assez serré en dessous surtout. Ailes transparentes à nervures noires. Dernier segment abdominal brusquement infléchi, ayant de fortes rugosités à la



1 à 14. Catocheilus 15 à 20. Thynnoides

G. M. del. V. Rémond imp. Annedouche sc.



1 à 6. Diamma. 7 à 15. Lophocheilus.

G. M. del. N. Remond imp. Annedouche sc.

base et des stries transverses très profondes. Base du second segment, en dessous, offrant un fort tubercule médian; côtés de l'avant-dernier, en arrière, armés d'une assez forte épine conique. Plaque terminale du dernier très saillante en arrière, dilatée en pointe à sa base de chaque côté, rétrécie insensiblement ensuite, carénée en dessous et terminée par une pointe aiguë, courbée et un peu relevée. — Longueur, 20 millim. — Hab. Swan-River.

Cette espèce se distingue facilement par sa coloration uniforme et surtout par les forts tubercules épineux de l'avant-dernier segment de son abdomen.

G. DIAMMA. — Nous avions d'abord pensé que les Diamma étaient les femelles des espèces du genre Thynnoïde; mais M. Shuckard a annoncé que le mâle de la *Diamma bicolor* de Westwood était notre *Rhagigaster unicolor*. Il apportera probablement bientôt la preuve de cette assertion et nous fera peut-être connaître le mâle de notre *Diamma ephippiger* dont voici un dessin.

Pl. 103. — Fig. 1. L'insecte entier, grossi. — 2. Son antenne. — 3. Sa tête vue de face. — 4. Mâchoire avec son palpe de six articles complets. — 5. Lèvre inférieure et ses palpes de quatre articles. — 6. Une patte postérieure.

La mâchoire du *Diamma bicolor* est également pourvue d'un palpe de six articles complets.

Cette différence dans les palpes maxillaires de ces femelles et de celle du *Thynnus variabilis* montre que l'étude des individus femelles pourra servir à consolider nos genres.

G. LOPHOCHEILUS. — Cette nouvelle coupe devra être placée immédiatement à côté des Thynnoïdes; mais les espèces qui la composent en diffèrent par un labre tronqué et velu au bout, un peu saillant et un peu échancré au

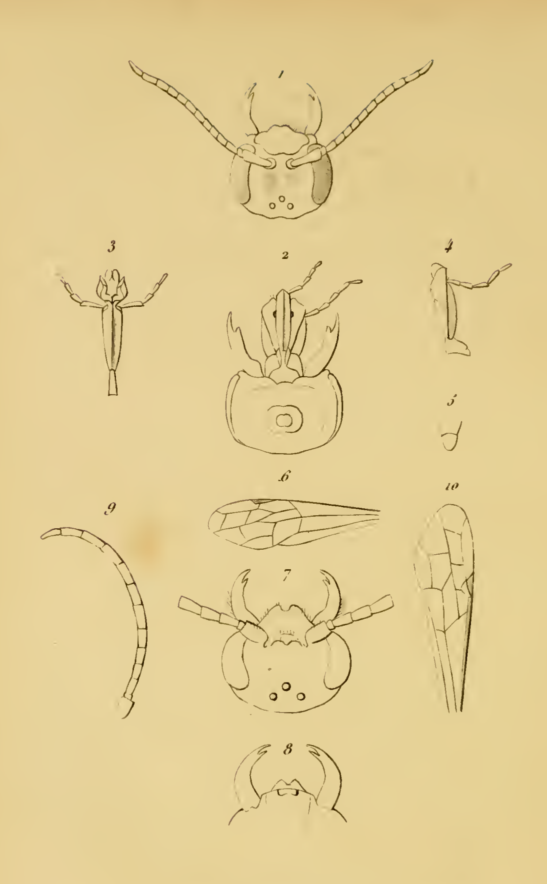
milieu, par des mâchoires peu velues au côté externe, courtes, et surtout par leur lèvre inférieure courte, un peu élargie en arrière, à paraglosses repliées en dessous et offrant à l'extrémité deux aigrettes de longs poils formant un pinceau de la longueur de la lèvre.

Lophocheilus villosus. — Entièrement noir, luisant, ponctué. Tête et corselet hérissés de poils fauves assez longs et nombreux. Les poils du dessous des pattes et de l'abdomen d'un gris blanchâtre. Ailes transparentes à nervures noires. Plaque inférieure du dernier segment de l'abdomen élargie et dilatée de chaque côté, à la base, saillante et arrondie ensuite, carénée au milieu, en dessous, et terminée par une pointe aiguë, à peine arquée et relevée. — Long., 13 à 16 mill. — Hab. la Nouvelle-Hollande.

Pl. 103. — Fig. 7. Tête du *Lophocheilus villosus*, pour montrer le labre et les mandibules. — 8. Labre très grossi. — 9. Le même vu de face, débordant un peu le chaperon, aplati en avant, en forme de disque et velu sur cette partie seulement.— 10. Le même, isolé et vu en dessous. — 11. Mâchoire. — 12. Lèvre inférieure et mâchoire. — 13. Extrémité de l'abdomen vue en dessous, avec la plaque sous-anale.

Lophocheilus distinctus. — Cette espèce est très voisine de la précédente; mais elle est un peu plus effilée, moins velue, à poils de tout le corps d'un gris cendré, et elle se distingue surtout par la plaque inférieure du dernier segment abdominal, laquelle est très petite, non saillante en arrière, recourbée en dessous, en cuiller, et terminée par une simple saillie en arrière. — Long., 12 mill. — Hab. la Nouvelle-Hollande.

Pl. 103. — Fig. 14, 15. Extrémité de son abdomen pour montrer sa plaque sous-anale.



1 à 6. Anthobosca. 7 à 10. Ornepetes.

Lophocheilus? collaris. — Noir, finement ponctué, peu velu. Tête ayant une ligne jaune près du bord du chaperon, jusqu'aux yeux. Mandibules jaunes avec l'extrémité noire. Prothorax bordé de jaune en avant et en arrière. Bord postérieur de l'écusson de la même couleur. Ailes transparentes et irisées, à nervures noires, avec celles de la base d'un jaunâtre pâle. Pattes fauves, avec les hanches noires. Abdomen noir luisant, à peine ponctué, avec la plaque inférieure du dernier segment saillante, terminée en une pointe un peu relevée et arquée, ayant à la base deux petits tubercules peu saillants. — Long., 9 millim. — Hab. la Nouvelle-Hollande.

Cette jolie petite espèce pourrait bien ne pas appartenir au genre *Lophocheilus;* mais, comme nous n'en possédons qu'un seul individu, nous n'avons pu que l'étudier superficiellement.

G. ANTHOBOSCA. — Genre distingué par ses ailes, dont la première cellule cubitale n'a pas d'appendice qui la sépare en deux. Ce caractère devra faire rapprocher cet Insecte des Myzines.

Pl. 104. — Fig. 1. Tête de l'*Anthobosca Australasiæ* vue de face. — 2. Bouche développée et saillante. — 3. Lèvre inférieure isolée. — 4. Mâchoire. — 5. Extrémité de l'abdomen sans épine. — 6. Son aile supérieure.

Nous avons reçu un second individu de cette espèce, formant une variété. Il est tout à fait de la taille de celui que nous avons décrit avec grand soin dans le *Voyage de la Coquille,* p. 237; mais il en diffère parce que la division antérieure de l'écusson présente une grande tache jaune, ce qui n'a pas lieu chez le type du *Voyage.* Ainsi il y a une tache jaune carrée au milieu du mésothorax, une tache plus grande et arrondie en arrière de celle-ci, séparée de

la tache qui occupe la seconde division de l'écusson par un sillon assez profond. Les trois taches du métathorax sont beaucoup plus grandes. Dans notre variété, le premier segment abdominal offre, de chaque côté, une petite tache jaune très distincte

G. ORNEPETES. — Genre bien caractérisé par son labre caché et très petit, et son chaperon fourchu au milieu (*Ornepetes nigriceps*).

Pl. 104. — Fig. 7. Tête vue en dessus. — 8. *Id.* vue en dessous, pour montrer le labre sous le chaperon. — 9. Antennes. — 10. Aile supérieure.

G. ELAPHROPTERA. — Le chaperon et les mandibules des diverses espèces de ce grand genre offrent des différences assez notables, comme on le verra par nos figures.

Pl. 105. — Fig. 1. Mâchoire de l'*El. dimidiata.* — 2. Sa lèvre inférieure vue de face. — 3. *Id.* de profil.

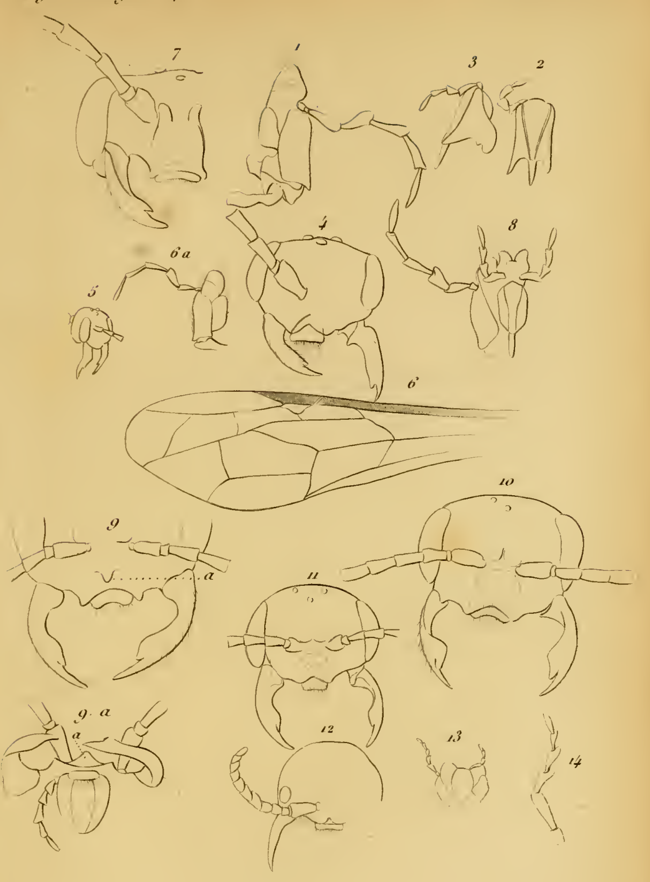
Pl. 105. — Fig. 4. Tête de l'*El. atra*, vue de face, pour montrer le chaperon et le labre. — 5. Tête vue de profil pour faire voir les mandibules arquées. — 6. Aile. — 6*a*, Mâchoire.

Pl. 105. — Fig. 7. Tête de l'*El. fasciata,* vue de face et montrant son chaperon d'une forme particulière et son labre saillant. — 8. Mâchoire et lèvre inférieure, celle-ci ayant ses paraglosses développées.

Pl. 105. — Fig. 9. Tête de l'*El. cornuta* montrant en *a* la petite saillie conique ou corne. Son chaperon offre une grande analogie avec celui de l'espèce précédente.

Pl. 105. — Fig. 10. Tête de l'*El. maculipennis.*

Pl. 105. — Fig. 11. Tête de l'*El. apicalis.*



1 à 11. Elaphroptera. 12 à 14 Ammodromus.

Chez toutes ces espèces les mandibules sont plus ou moins arquées en dessous et en dedans, et leur dent interne est très large et tronquée.

Pl. 105. — Fig. 12. Tête de l'*Ammodromus frontalis* offrant la plus grande analogie dans son chaperon échancré et dans son labre saillant, avec celles des diverses espèces du genre *Elaphroptera*. — 13. Ses mâchoires et la lèvre inférieure avec leurs palpes de six et quatre articles. — 14. Palpe maxillaire isolé.

Ces figures feront mieux comprendre que de longues phrases les motifs qui nous ont décidé à établir nos coupes génériques ou nos sous-genres. Qu'on les prenne pour caractères génériques ou comme caractères de simples divisions, ces différences n'en sont pas moins importantes et serviront toujours de moyens de distinction pour l'étude de ces espèces. Du reste, quand un entomologiste laborieux a fait ressortir des différences réelles, la science y gagne toujours, et il est ensuite très facile de réunir quelques uns des groupes qu'il a fondés pour en former de plus généraux ; c'est alors un jeu qui ne donne aucune peine au réformateur et qui peut amener des résultats utiles.



Pterelachisus *Berteii*, Rondani.

Camille Rondani del. V. Rémond imp. Bourgeois sc.

NOTE

sur un nouveau genre d'Insecte Diptère subaptère,

par M. CAMILLE RONDANI.

Il y a très peu de Diptères qui s'éloignent de la règle générale par le manque total ou presque total des organes du vol. Dans les Typulides, en particulier, il y a deux exemples d'une telle anomalie, si on veut considérer encore la mystérieuse *Tipula atomus* de Degier. L'espèce nouvellement découverte sera donc le troisième cas d'aptérisme dans les Némocères et le seul dans ma famille des *Typulina*, restreinte dernièrement à celles qui ont le dernier article des palpes noueux, flexible et assez long. Cette espèce singulière a été d'abord découverte par M. Eugène Berté, entomologiste parisien; il l'a trouvée sur les Apennins de la vallée de Berganza; mais je l'ai ensuite retrouvée deux fois sur les hautes collines de la vallée de Lenza, dans le Parmesan. Il ne nous fut pas facile, toutefois, de recueillir des individus femelles. Je n'ai pu examiner aucun individu de ce sexe, et malgré qu'il puisse y avoir doute que le mâle soit ailé, parce qu'il est moins facile à trouver, et, par cela même, non encore découvert, il ne me semble pas qu'on puisse réfuter le nouveau genre que j'ai formé. La presque totale privation d'organes aussi importants dans cet ordre que le sont les ailes, quand bien même ce serait une particularité de la femelle, me semble un caractère d'un très grand intérêt et qui doit être considéré comme générique, d'autant plus qu'il est accompagné d'un habitus particulier de l'Insecte, qui le rend très distinct des espèces de la famille à laquelle il appartient.

Les caractères et le nom du nouveau genre que je propose et de l'espèce nouvelle sur laquelle il est formé seront les suivants :

G. PTERELACHISE. PTERELACHISUS. *Rondani.*

(Alæ minimæ.)

Feminæ. — *Alæ* subnullæ, squamuliformes. *Antennarum* articuli tredecim ; primus subconicus, secundus parvulus, subglobosus, sequentes subovati, extremus minimus, rotundatus. *Palporum* articuli quatuor. Primi tres crassi, secundus contiguis vix longior, extremus flexilis, nec exilissimus nec longissimus, dummodo præcedentibus simul longior. *Pedes* crassiusculi non valde elongati.

P. DE BERTÉ. *P. Berteii.* Rondani.

Niger, subpubescens, pube oblique observata, subrufescente. Coxæ, halterorum et alarum basis pallidiores. Abdominis apice angulo atro nitido ante laminas anales. Laminæ anales rufo-piceæ. (Fem.)

Long., 16 à 17 millim.

Mas invisus, alatus?

Habitat in montuosis Parmæ tempore autumnali lectus, et semper super muros ædium vetustarum.

Nota. Un extrait de cette note a paru dans la *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, numéro d'août 1842.

COLÉOPTÈRES DU MEXIQUE[1] (226[2]).

(PENTAMÈRES : HYDROCANTHARES, STERNOXES, TÉRÉDILES, NÉCROPHAGES, LAMELLICORNES.)

LACCOPHILE. Laccophilus. *Latreille.*

2. L. fascié[3]. *L. fasciatus.* Dej.-Aubé, *Spec.*, t. vi, p. 423, n. 7.

Exscutellatus, ovalis, luteus. Elytra oblique truncata, fusca, ultra medium nigricantia, vitta marginali antica, plurimis notulis basalibus, sæpius elongatis, nigro circumdatis, macula apicali epipleurisque; luteo-pallidis; pedes quatuor antici testacei, sed postici ferruginei.

Long., 5 millim.; larg., 2 3/4 millim.

Ovale, testacé en dessus, rougeâtre en dessous. *Tête* large, convexe. *Palpes* testacés. *Lèvre* brièvement échancrée. *Chaperon* droit, faiblement sillonné près du bord. *Corselet* transverse, trois fois, au moins, aussi large que long, largement échancré sur la tête, avancé anguleusement sur la région de l'écusson, à peine arrondi sur les côtés; angles antérieurs peu saillants et aigus, postérieurs obtus, presque rectangulaires. *Écusson* nul. *Élytres* régulièrement

[1] Ce travail fait suite aux deux centuries de *Coléoptères du Mexique* publiées par M. Chevrolat (in-12, Strasbourg, 1834 et 1835), et il continue ce qui a paru dans ce *Magasin*, 1841, pl. 55 à 59, et pl. 64, 65.

[2] Ce numéro indique que l'auteur en est à la deux cent vingt-sixième description ou à la troisième centurie des *Coléoptères du Mexique*.

[3] Le numéro qui précède le nom de l'espèce indique que c'est la seconde de ce genre décrite dans les *Coléoptères du Mexique*.

ovalaires, coupées étroitement et obliquement au sommet et se prolongeant modérément du côté de la suture, jaunâtres, mais noires au delà du milieu ; la moitié antérieure de la marge est testacée, disposée en lunule tronquée par le haut et terminée par une petite ligne. Quelques taches testacées irrégulières sur la base et en dessous, le plus souvent allongées et entourées de noir. On voit deux ou trois taches très petites et de même couleur près de la tache apicale. Celle-ci est grande, pâle et prolongée sur le haut de la marge; le long du bord externe est un sillon ponctué d'où ressortent des poils blonds. *Épipleures* et *pattes* antérieures testacés, postérieures et dessous du corps rougeâtres. Abdomen couvert d'égratignures obliques assez serrées.

Cette espèce a été prise par M. Sallé, à Tuspan. M. Dejean l'a reçue des États-Unis ; elle paraît être assez rare.

GYRIN. GYRINUS. *Geoffroy*.

1. G. AVARE[1]. *G. parcus*. Say.

Ovatus, valde convexus, virescenti vel cærulescenti-niger, nitidissimus, æneo limbatus. Elytra striato-punctata, striis internis subtilioribus, externis obsulcatis, interstitiis convexiusculis, sutura cuprea corpus nigro-æneum; pedes rufo-testacei.

SAY, *Descript. of new sp. of N. Am.*, p. 33.
AUBÉ, *Sp.*, t. VI, p. 701, 32.
Gyr. parvulus, DEJ., *Cat.*, 3e éd., p. 67.

Longueur, 5 millim. ; largeur, 2 3/4.

Ovale, très convexe. *Tête* noire et verte, brillante, ayant entre les yeux deux impressions arrondies. *Palpes* ferrugi-

[1] Dans le premier fascicule de la première centurie un Cyclous ou *Dinentes* a été décrit sous le nom de *Gyrinus*. Cette erreur a été rectifiée à la table; mais elle devra l'être au texte.

neux. *Lèvre* transverse, lisse, verte. *Chaperon* droit. *Antennes* noires. *Corselet* coloré comme la tête, deux fois plus large que long, échancré semi-cylindriquement en avant, où il est plus étroit, bisinueux à la base et très avancé et arrondi sur l'écusson ; côtés latéraux obliquement rectilignes, étroitement rebordés et d'une manière plane ; il offre trois sillons transverses en dessus, dont l'antérieur près du bord est ponctué assez serrément, l'intermédiaire droit et profond, et le postérieur, arqué obliquement sur le côté, est très impressionné à sa partie interne. *Écusson* triangulaire, d'un cuivreux doré. *Élytres* tronquées à l'extrémité et arrondies sur le sommet de la marge ; elles sont d'un noir brillant, mélangé de vert et de cuivreux près des côtés. Chaque étui offre onze stries de points moyens assez rapprochés; mais les 4-8 externes sont sillonnées et cuivreuses, avec leurs interstices convexes. Ces stries se réunissent deux par deux, à commencer par les centrales, qui sont plus raccourcies. Suture dorée. *Épipleures* et dessous du corps cuivreux. *Pattes* d'un rouge testacé.

Envoyé par M. Sallé, qui n'a pas fait connaître l'endroit où il l'avait trouvé.

GYRETE. GYRETES. *Brullé.*

1. G. LEIONOTE. *G. leionotus.* Dej.-Aubé, *Sp.*, t. VI, p. 753 (mâle).

Oblongo-ovalis, convexus, nigro-æneus, nitidus. Antennis basi, thoracis margine inflexo, epipleuris pedibusque sanguineis; thorax transversus, antice valde et sinuose emarginatus, postice oblique sinuatus, ad extremitatem tenuiter sulcatus, lateribus dense reticulato-punctatus; elytra vitta laterali sericea, apice recte truncata, angulo externo obtuso.

Cybister pubescens, DEJ., *Cat.*, 3e éd., p. 67.

Femina. *Opaca, subtilissime reticulato-strigosa; elytris costis duabus vel tribus obsoletissimis, vix conspicuis.* Aubé.

Longueur, 6 millim.; hauteur, 3 millim.

Ovale, longitudinalement convexe, d'un noir olivâtre lisse et très brillant. *Tête* modérément inclinée et convexe, de forme carrée. *Chaperon* très faiblement cintré, uni-sillonné. *Lèvre* en carré transverse, ponctuée, à villosité cendrée, testacée sur le bord. *Antennes* noires, ferrugineuses à la base. *Corselet* deux fois et demie aussi large que long, largement échancré en avant, où il est plus large, légèrement sinueux en arrière, et formant une courbure sur la région de l'écusson; côtés presque rectilignes, ou peu obliques, étroitement rebordés; angles antérieurs rectangulaires, postérieurs arrondis. Il est lisse, mais couvert d'un léger duvet cendré sur le quart latéral. On voit un sillon au dessous du bord antérieur et un autre obsolète en avant du bord postérieur. *Écusson* nul. *Élytres* ovalaires, convexes, lisses, tronquées carrément à l'extrémité, avec l'angle

externe obtus et l'interne rectangulaire. Le bord latéral est couvert d'un duvet cendré so eux qui part de l'épaule, à l'angle sutural. *Épipleures* carénés. *Corps* d'un noir de poix. Bord inférieur du corselet et des élytres, anus et pattes, sanguins.

Les tarses antérieurs, chez le mâle, sont dilatés et de forme ovoïde dans leur ensemble, avec la partie inférieure concave. Les femelles sont ternes; elles offrent, sur le milieu de leur disque, une ou deux côtes à peine distinctes.

Un exemplaire mâle, rapporté d'Orixaba, m'a été donné par M. le comte Dejean.

CYCLOUS. Cyclous. *Eschs.-Dej.* (Dineutes *Mac-Leay-Aubé.*)

2[1]. C. solitaire. *C. solitarius.* Chev.-Aubé. *Sp.*, t. vi, p. 780, 14.

Breviter ovalis, convexiusculus, supra cupreo-olivaceus, nitidus, vix rarissime punctatus, infra nigro-piceus. Caput viride; thorax lævis; elytra obsoletissime striato-vittata, vittis lateralibus violaceis, regulariter rotundata, apice depressiuscula : pedes antici longi, nigro-picei; quatuor postici, testaceo-picei.

Longueur, 10 millim.; largeur, 6 1/2.

Ovale, convexe, très court et incliné sur la circonférence. *Tête* large, lisse, verte et cuivreuse, brillante, marquée d'un faible sillon entre les antennes. *Palpes* ferrugi-

[1] Le *Cyclous* n° 1 a été publié, dans la première centurie, sous le nom de *Gyrinus*, erreur qui a été corrigée dans la table.

neux, à dernier article noir. *Lèvre* semi-circulaire, grande, verte, pointillée. *Chaperon* large, presque droit, arrondi, mais élevé sur les côtés. *Yeux* livides; les supérieurs sont arrondis en dehors et presque rectangulaires sur la partie interne et postérieure, les inférieurs grands et demi-sphériques. *Antennes* d'un vert métallique très-brillant. *Corselet* d'un cuivreux olivâtre brillant, violacé sur les côtés, trois fois aussi large que long, largement échancré et rebordé en avant, où il est plus étroit; le bord antérieur est avancé et arrondi sur la tête, et le postérieur est un peu sinueux et forme une légère courbure sur la région de l'écusson; les bords latéraux obliquement rectilignes, petitement élevés et bordés; angles antérieurs assez saillants et aigus, cintrés sur le dedans, postérieurs rectangulaires, un peu recourbés sur l'épaule. *Écusson* nul. *Élytres* ovalaires, très raccourcies, larges, convexes sur le disque, déprimées postérieurement, très régulièrement arrondies sur le sommet de la marge et presque anguleusement sur le dedans de la suture; bords latéraux étroitement marginés; elles sont d'un cuivreux brillant, violacées près des côtés; elles offrent sept à huit lignes longitudinales violacées, peu senties, surtout les internes, et un pointillé distinct et irrégulier. *Épipleures* larges, relevé sur le bord du corps; celui-ci est d'un cuivreux métallique noirâtre. La poitrine offre un sillon profond et oblique propre à recevoir les cuisses antérieures. Sternum plane, avancé, coupé anguleusement, couvert de quelques points assez gros. Anus semi-circulaire dépassant à peine les élytres. *Pattes* antérieures longues, noires, ferrugineuses à la base et sur les genoux, revêtues de longs poils blonds et roides sur les cuisses, postérieures testacées ou de couleur de poix.

Il ressemble un peu au *C. americanus*, dont il diffère par sa forme beaucoup plus courte et plus largement arrondie à l'extrémité.

AGRYPNE. AGRYPNUS. *Eschscholtz.*

1. A. PICTIPÈDE. *A. pictipes.* Chevrolat.

Punctatus, pubescens, nigro-opacus. Thorax longior latitudine, miniato-ochraceus, vitta longitudinali supra et infra signatus, notulaque laterali nigra ante medium supra notatus; Elytra 18 *striis sulcatis et integris, interstitiis transversim rugosis; corpus atro-nitidum punctulatum; pedes tenues, ortu ochreati.*

Longueur, 9 millim.; largeur, 3 millim.

Pubescent, noir, opaque en dessus, brillant en dessous. *Tête* arrondie sur le chaperon, déprimée en avant, ponctuée. *Palpes* noirs. *Antennes* noires, poilues, de onze articles presque aussi longs que larges, les deuxième et troisième filiformes et plus courts. *Yeux* noirs, ronds appuyés à l'angle du corselet. *Corselet* plus long que large, convexe, échancré largement et semi-circulairement en avant, droit et déprimé en arrière, mais élevé sur le milieu de la base; côtés faiblement arrondis vers le milieu, un peu plus étroits vers le sommet; angles antérieurs avancés, régulièrement arrondis; angles postérieurs longs, aigus, divergents, inclinés, relevés sur l'extrémité et s'appuyant en oblique sur l'extérieur de l'épaule; il est couvert, en dessus, de points rapprochés assez forts et réticulés, et d'une pubescence jaunâtre, et en dessous d'un pointillé distant d'où sortent des poils. Sa surface supérieure est colorée de rose et de jaune d'ocre sur le côté, avec une ligne longitudinale noire, tant en dessus qu'en dessous; mais la tache noire carrée qui est appuyée à la marge un peu en avant sur le milieu n'est visible qu'en dessus. *Écusson* oblong, scabreux, déprimé à l'entour *Élytres* guère plus larges que le corselet, faiblement rétrécies et arrondies

chacune à l'extrémité, rectangulaires sur le dedans de la suture. Sur chaque étui neuf stries sillonnées entières, leurs interstices à rugosités transverses. *Épipleures* larges, sinueux vers l'abdomen. *Corps* d'un noir luisant, à pointillé poilu. Les cinq premiers segments abdominaux larges, égaux, les quatre premiers transverses; celui de la base offre deux dépressions et quelques rides latérales, les rides des trois autres segments sont transverses. *Pattes* minces, noires, d'un jaune d'ocre à leur naissance, et sur une partie des trochanters.

Il est de la grandeur de l'*El. ornatus* de Say, et se rapproche un peu de l'*El. varius* de Fab. Le seul exemplaire envoyé par M. Sallé a été pris par lui à Xalapa, sur la fleur d'une espèce de sureau, dans le courant du mois d'août.

CYMATODÈRE. CYMATODERA *Gray*.

2. C. PALLIDIPENNE. *C. pallidipennis*. Chevrolat.

Testaceo brunnea, longe et parce pilosa, pilis cinereis. Caput nigro-piceum, convexum, subrugatum, foveis duabus rotundatis obsoletis antice positis, mandibulis atris, ore testaceo; thorax nigro-piceus, cylindricus, elongatus, transversim rugatus, antice posticeque et ultra lateribus valde constrictus, supra basin fissus; scutellum rotundatum, cinereum; elytra pallida, elongata, ad apicem latiora, striato-punctata, sed ad extremitatem obsulcata (punctis striarum antice latis, rotundatis, remotis, postice minoribus); fascia obsoleta ultra medium lutea; corpus piceum, abdomine testaceo; pedes testacei.

Longueur, 4 millim; largeur, 1 1/2.

D'un brun de poix, couvert d'un poil long, fin, espacé et cendré. *Tête* noirâtre, allongée, large antérieurement, très convexe, ruguleuse, ayant deux fossettes arrondies et

obsolètes sur le milieu, et un sillon en avant qui est arqué et profond et se prolonge sur le côté jusqu'au dessus de l'œil. *Palpes* et *antennes* testacés. *Lèvre* en carré transverse, testacée. *Chaperon* divisé en deux parties de forme semblable. *Corselet* noirâtre, pâle sur le bord antérieur et postérieur, et transversalement ridé, deux fois, au moins, aussi long que large, cylindrique, coupé droit en avant et en arrière ; mais aux trois quarts cylindroïde sur la troncature, étranglé près des extrémités et surtout très fortement près de l'insertion des pattes ; la base est fendue sur son milieu. *Écusson* circulaire, petit, cendré. *Élytres* testacées, brillantes, deux fois et demie aussi longues que le corselet, arrondies rectangulairement sur l'épaule, régulièrement sur l'extrémité, mais un peu obliquement sur l'extérieur de la marge, où elles s'élargissent ; une bande jaunâtre et obsolète est située au delà du milieu ; sur chaque étui dix stries formées de points ronds espacés, peu profonds, et dont le fond est plan : ces points, vers les deux tiers environ de leur longueur, deviennent insensiblement plus petits et sont disposés dans des sillons peu apparents. Ces sillons partent de la deuxième strie marginale à la deuxième suturale ; celle qui est la plus externe finit à la bande. *Corps* d'un brun noirâtre brillant. *Abdomen* et *pattes* testacés.

Notre *Cy. cylindricollis* se distingue de cette espèce par ses élytres plus courtes, plus larges, parallèles et obscures, et par les points des stries, qui sont plus rapprochés et moins gros.

Je dois cette espèce à M. Sallé, qui l'a trouvée, je crois, à Tuspan.

3. C. DISCOIDAL. *C. discoidalis.* Chevrolat.

Cinereo-pilosa, picea. Ore, antennis, pedibus anoque testaceis; thorax cylindricus, antice posticeque rectus, sed lateribus valde compressus medioque subangulatus, supra rugatus; elytra ultra medium vix ampliata, ad apicem oblique et anguste rotundata, excavato et sulcato-striata, interstitiis inæqualibus, punctatis, cum macula irregulari infra basin, altera obliqua ante apicem fasciaque media, luteis.

Longueur, 4 millim.; largeur, 1 1/4 millim.

D'un brun de poix, couvert d'un poil cendré plus ou moins raide et long. *Tête* élargie en avant, arrondie, postérieurement convexe, chargée d'une ponctuation ruguleuse et serrée, cependant distincte. *Palpes*, lèvre, chaperon et antennes testacés. *Lèvre* en carré transverse, ponctuée çà et là. *Chaperon* divisé en deux parties distinctes, dont l'antérieure est étroite, non ponctuée, la postérieure, brune, est coupée largement; elle est plane sur le côté; mais vue obliquement, elle décrit un demi-cercle. On voit près de là, en dessus, un sillon sinueux qui remonte ensuite jusqu'à la hauteur des yeux. *Mandibules* noires, brillantes, assez avancées. *Yeux* obscurs, couverts de hachures profondes. *Corselet* légèrement testacé sur les bords antérieur et postérieur, transversalement rugueux, deux fois aussi long que large, cylindrique, coupé droit aux extrémités, étranglé deux fois sur le côté et formant un angle sur le milieu latéral; base rebordée et fendue au milieu, ayant, en avant du rebord, un sillon. *Élytres* d'un brun de poix, brillantes, marquées de deux taches irrégulières, dont l'une au dessous de la base, l'autre oblique, avant l'extrémité, et d'une bande médiane testacée; deux fois et demie aussi longues que le corselet, arrondies presque carrément sur l'extérieur de l'épaule, ayant à peu

près le double de largeur que le corselet à sa base, presque parallèles, un tant soit peu élargies au delà du milieu, étroitement arrondies sur l'extrémité. Chaque étui offre dix rangées de stries formées de points excavés et distants, ces stries sont inégalement sillonnées, et les latérales plus régulièrement ponctuées. Interstices inégaux, plissés transversalement et couverts de points irréguliers. *Corps* d'un brun noirâtre luisant, segments inférieurs de l'abdomen testacés. *Pattes* testacées, cuisses obscures.

M. Sallé a trouvé cette espèce à moitié route de la Vera-Cruz à Mexico.

Il peut se reconnaître des *Cy. pallidipennis* et *cylindricollis*, en ce qu'il est moins allongé que le premier et un peu plus que le deuxième, et que ses élytres sont plus élargies au delà du milieu.

N. G. PHONIE. PHONIUS. *Chevrolat.*

(Φονιος, qui donne la mort, sanguinaire.)

Caractères. Dernier article des palpes maxillaires prolongé en hache à sa partie postérieure, coupé obliquement sur la troncature; celle-ci est creusée, offre par ses bords un ovale allongé qui est cintré sur le milieu. Tarses de cinq articles distincts, garnis en dessous de quatre pelotes membraneuses; les deuxième, troisième et quatrième articles des quatre pattes antérieures, trianguliformes; les deuxième, troisième et cinquième des pattes postérieures, longs et égaux : tous ont leur insertion dans une cavité supérieure. Le cinquième article est droit, court et en massue, muni de deux ongles larges et arqués. Corps ailé.

Ce genre devra faire partie de la tribu des Prionocérites de M. de Laporte. Il me paraît devoir se rapporter à une division établie par M. Klug dans le genre *Tillus*, et à

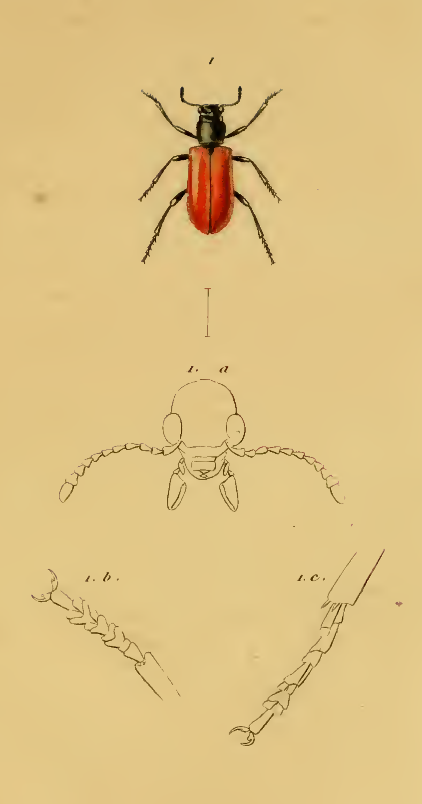
laquelle il propose de donner le nom de CLERONOMUS. (*Voir* le mémoire de cet auteur sur les Clairones, qui a paru sur la fin de 1842.) Le *Til.* (*Cleronomus*) *bimaculatus* du Mexique est la seule espèce citée.

1. P. SANGUINIPENNE. *P. sanguinipennis*. Chev.

Punctatus, villosulus, niger. Elytra sanguinea, pilis nigris induta. (Pl. 107.)

Longueur, 8 millim. ; largeur, 3 millim.

Il est très noir et brillant. *Tête* (1. *a*) convexe, déprimée en devant, ayant deux enfoncements obsolètes, un sillon arqué, et les antennes à ponctuation moyenne, revêtue de longs poils noirs. *Palpes* à dernier article maxillaire de couleur terreuse sur la troncature. *Antennes* insérées sur le devant et au milieu des yeux ; de onze articles, dont le premier arqué, en massue ; le deuxième, noduleux ; le troisième, un peu plus long que les suivants ; les 4-8, égaux, trianguliformes (1. *a*). Massue composée de trois articles courts, renflés ; dernier pyriforme, en pointe mousse. *Yeux* latéraux, semi-sphériques, couverts de hachures fines. *Corselet* plus long que large, aux trois quarts cylindroïde en devant sur la troncature, droit et fortement sillonné en arrière, où il est plus étroit, et un peu cintré sur le dedans de la base ; côtés antérieurs arrondis jusqu'au tiers environ. Le dessus est plan et irrégulièrement ponctué ; mais il s'élève, est transversalement convexe depuis le bord antérieur jusqu'au sillon, et offre une strangulation droite et profonde. *Écusson* noir, brillant, ruguleux, grand, large, conique et déprimé sur l'extrémité. *Élytres* deux fois aussi longues que la tête et le corselet réunis, modérément convexes, arrondies sur l'épaule et régulièrement sur le sommet de la marge où ells sont élargies, mais arrondies presque anguleusement



Phonius *sanguinipennis*, Chevrolat.

G. M. del. N. Remond imp. Dauesne sc.

sur la suture. Leur bord interne et externe est élevé et sillonné; elles sont d'un rouge de sang, inégales, scabreuses, finement ponctuées; les poils qui ressortent de la ponctuation sont noirs, raides et distants. *Corps* noir. *Abdomen* court, arqué sur l'extrémité chez le mâle ; de six segments : le pénultième est anguleusement échancré. *Pattes* (1 *b*,*c*) moyennement longues, poilues ; cuisses ruguleuses et ponctuées.

M. Sallé a trouvé ce bel insecte dans un voyage qu'il fit de la Vera-Crux à Mexico; mais il ne s'est plus rappelé dans quelle localité il l'avait pris, et n'a pu me rien apprendre sur sa manière de vivre.

N. G. DERESTÈNE. DERESTENUS.

(*Δερες*, corselet, *στενοω*, je resserre.)

Caractères. Palpes labiaux à dernier article fortement en hache, creusé sur la troncature et formant par ses bords un ovoïde allongé; le pénultième des maxillaires fort long; dernier allongé, moyen, terminé en pointe mousse. Tarses de cinq articles, munis en dessous de quatre pelotes lamellées assez longues; celle du premier article plus petite, les troisième et quatrième articles bifides. Corps ailé.

Ce genre doit rentrer dans la tribu des Prionocérites de M. de Laporte; je le placerai près du genre *Eurypus* de Kirby.

1. D. QUADRILINÉE. *D. quadrilineatus.* Chevrolat.

Nigricans, villosus. Caput nigrum, antice testaceum, notulis duabus posticis obscuris, ore testaceo, mandibulis apice ultimoque articulo palporum maxillarum nigris, antennis nigris, primo articulo infra nigro, tribus ultimis cinereis; thorax longior latitudine, planiusculus, ante medium angulose basique recte constrictus, rubidulus, linea dorsali nigra; elytra sub reticulato punctata, nigricantia, vittis quatuor flavis, una marginali, altera abbreviata juxta suturam; corpus nitidulum, ad apicem testaceum; pedes testacei, femoribus nigro-maculatis, tibiis quatuor anticis et posticis tantum apice nigricantibus, tarsis cinereis. (Pl. 108.)

Longueur, 3 millim. 1/2; largeur, 1 millim. 1/2.

Il est couvert en dessus d'une villosité cendrée qui est fine et peu serrée. *Tête* (1. *a*) convexe, ponctuée, noire, brillante, antérieurement testacée, deux larges dépressions entre les yeux et deux taches d'un fauve obscur en arrière de ceux-ci. *Palpes* testacés à dernier article des maxillaires noirâtre. *Mandibules* testacées, mais noires, brillantes, depuis le milieu jusqu'à l'extrémité. *Lèvre* étroite, transverse, échancrée, testacée. *Chaperon* peu distinct, déprimé, droit, testacé, ayant en dessus un faible sillon placé entre les antennes. *Antennes* insérées au devant et un peu au dessous des yeux; de onze articles noirs, brillants, couverts de poils noirs Le premier est oblong, rougeâtre en dessous; le deuxième, petit; les 3-7, égaux, presque aussi larges que longs, aplatis en dessus, tronqués à l'extrémité, grossissant insensiblement jusqu'au onzième; les trois pénultièmes, cendrés; les neuvième et dixième, nodiformes, et le dernier, pyriforme. *Yeux* latéraux, un peu plus rapprochés en dessus qu'en dessous, globuleux, couverts de hachures fines. *Corselet*



Derostenus *quadrilineatus*, Chevrolat.

plus long que large, droit et cylindroïde en avant sur la troncature, droit, échancré et rebordé en arrière, mais fortement étranglé près des bords; les côtés sont arrondis près des extrémités, mais plus brièvement du côté antérieur; le dessus offre un profond sillon transverse et semicirculaire, qui est situé un peu avant le milieu; sa couleur générale est d'un rose pâle; il règne sur la partie dorsale une ligne longitudinale noire et étroite. *Écusson* arrondi, noirâtre. *Élytres* deux fois et demie aussi longues que le corselet, un peu élargies sur les côtés, à partir du tiers antérieur au quart postérieur; arrondies sur l'épaule; également arrondies, mais obliquement, sur le sommet de la marge, et très faiblement sur la suture : le dedans de celle-ci est rectangulaire. Elles sont rebordées tant sur la marge que sur la suture; leur ponctuation est forte, excavée et presque réticulée. *Corps* noirâtre, brillant. *Abdomen* allongé, arqué sur l'extrémité, de six segments; les quatre premiers, égaux. Les trois premiers sont noirâtres, testacés sur le bord inférieur, et les suivants sont totalement jaunâtres. *Pattes* testacées; cuisses ayant chacune une large tache noire au milieu, qui est placée vers le dessus; les quatre jambes antérieures et l'extrémité des postérieures, ainsi que les tarses (1. *b*), sont d'un noir terne pâle.

Il a été trouvé seulement une fois par M. Sallé aux environs de la Vera-Cruz.

CLAIRON. Clerus. *Fabricius.*

3. C. mexicain. *C. mexicanus.* Delap. *Rev. ent. de Silbermann*, t. IV, p. 44.

Villosus, cinereus. Caput in fronte aureolum, antennis nigris, primo articulo infra rubro, clava cinerea, triarticulata; thorax ultra medium nigro fasciatus, antice rutilus et postice cinereo virescens; scutellum cinereum; elytra brunnea, obscura, dorso antico cinerea, infra basin unituberculata, versus medium transversim flavo-maculata cum quinta parte apicali luteo-cinerea; pectus albidum dense villosum; abdomen fulvum; pedes virescentes, nitidi, pilosi.

Longueur, 11 millim.; largeur, 4 millim. 1/2.

Entièrement velu, et d'une manière plus ou moins épaisse, longue ou courte. *Tête* verdâtre, d'un jaune miel sur le front. *Palpes* fauves, très aplatis, longs et fortement en hache. *Mandibules* noires. *Lèvre* jaune, échancrée. *Antennes* noires, avec le premier article à demi-rouge à sa partie inférieure; massue de trois articles fauves. *Corselet* jaune-miel en avant, verdâtre en arrière; marqué, au milieu, d'une large bande noire transversale. *Écusson* cendré. *Élytres* brunes, obscures, cendrées à la base et jusqu'au milieu de leur longueur; offrant, sur le milieu de chaque étui, une large tache transversale d'un très beau jaune, qui est jointe à la marge et s'arrondit près de la suture; sa terminaison est d'un blanc sale. Cette couleur en occupe environ la cinquème partie; elle est nettement tracée et remonte obliquement vers le haut de la suture. *Poitrine* blanche. *Abdomen* rougeâtre. *Pattes* velues, verdâtres, ponctuées.

Il ressemble beaucoup au *C. assimilis,* tant par sa forme

que pour la couleur et la disposition des dessins. La tache jaune des élytres du *C. assimilis* est plus étroite; la couleur brune est plus claire, et la bande du corselet plus étroite. Pris à Cordova, sur des fleurs, par M. Sallé.

4. C. SEMBLABLE. *C. assimilis*. Chevrolat.

Dense villosus. Caput aureolum, mandibulis antennisque (primo articulo rufo), nigris; thorax ultra medium nigro-fasciatus, antice aureolus posticeque virescenti cinereus; elytra antice brunneo-rubiginosa, infra basin unigibbosa, ante medium flavo-fasciata (fascia suturæ interrupta), dein brunnea, cum quinta parte apicali cinerea; corpus cinereum; abdomine rufo; pedes virescentes, nitidi, parce pilosi.

Longueur, 9 millim.; largeur, 4 millim.

Tête arrondie, forte, modérément convexe, à ponctuation serrée et couverte d'un poil long, épais, qui est d'un jaune doré. *Palpes* ferrugineux. *Mandibules* noires, lisses. *Lèvre* étroite, transverse, échancrée, ferrugineuse. *Chaperon* largement échancré, anguleusement sillonné en dessus. *Antennes* noires, à premier article ferrugineux; massue cendrée, triarticulée. *Corselet* globuleux, droit en avant où il est plus large, et semi-cylindroïde sur la troncature; également droit, étranglé et sillonné en arrière; arrondi sur les côtés. Il est couvert d'une villosité épaisse d'un jaune doré en avant, mais parsemée de poils noirs, d'un cendré verdâtre en arrière, et il offre, au milieu, une bande transversale noire, étroite, qui s'étend un peu plus en dessous du côté de la base. *Écusson* arrondi, petit, cendré. *Élytres* courtes, arrondies rectangulairement sur l'épaule, régulièrement sur l'extrémité et très faiblement du côté de la suture; convexes, scabreuses; d'un rouge-brique foncé, de-

puis la base jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, marquées, vers le milieu, d'une bande jaune interrompue vers la suture; la ponctuation, en cet endroit, est fine, assez rapprochée, et la villosité courte; leur terminaison est cendrée, et cette couleur se dirige nettement et obliquement vers le haut de la suture; la ponctuation de la base est serrée et ruguleuse. On aperçoit au dessous de celle-ci, vers le milieu de l'étui, une élévation tuberculeuse assez étendue, qui est noirâtre au sommet. La marge et la suture sont rebordées et faiblement sillonnées. *Poitrine* très velue, cendrée. *Abdomen* rougeâtre. Dessous du corselet et *pattes* d'un verdâtre cuivreux. Jambes uni-carènées.

Il se placera près du *C. Mexicanus*, pris et envoyé par M. Sallé, sans indication de localité.

5. C. CHASSEUR. *C, venator*. Chevrolat.

Niger infra tenuiter cinereo-pilosus. Caput punctatum, nigrum pilis cinereis vage indutum; palpis et antennis basi ferrugineis; thorax niger, late cinereo-circinatus; scutellum cinereum; elytra rugose punctata, nigra, ad basin et apicem cinerea, infra basin fasciolam cineream triangulatam efficientia; cum oblonga macula media flava, margine adnexa, quintaque parte apicali, lutea.

Longueur, 8 millim.; largeur, 3 millim. 1/2.

Il est d'un noir foncé, plus ou moins luisant, plus ou moins velu et ponctué. *Tête* noire, ruguleusement ponctuée, parsemée çà et là de poils gris cendrés. *Palpes* ferrugineux. *Mandibules* et *yeux* noirs. *Antennes* ferrugineuses à la base, noirâtres à commencer du quatrième article à la massue, qui est cendrée et triarticulée. *Corselet* semi-cylindroïde sur la troncature antérieure, où il est plus large; droit, étranglé et sillonné à la base; arrondi sur les côtés

antérieurs, modérément convexe en dessus, très velu ; noir, mais entièrement entouré d'une ceinture cendrée assez large. *Écusson* arrondi, cendré. *Élytres* ruguleusement ponctuées à la base, inégalement vers le milieu, et lisses au delà ; courtes, droites sur le dehors de la base, rectangulaires et convexes sur l'épaule, s'élargissant un tant soit peu au delà du milieu ; arrondies régulièrement sur l'extrémité de la marge, et étroitement sur la suture ; noires, avec une bande obsolète trianguliforme et cendrée au dessous de la base ; marquées, vers le milieu, d'une tache jaune transversale assez large, appuyée à la marge, et qui s'arrondit près de la suture ; leur extrémité est cendrée. Cette couleur occupe presque le quart postérieur, est tracée obliquement, et se dirige vers le haut de la suture. On voit par-ci par-là de petits bouquets de poils qui ont leur origine glabre. Marge et suture rebordées et faiblement sillonnées. *Corps* noir en dessous ; couvert de poils cendrés, très épais sur la poitrine. *Pattes* longuement velues.

Il a à peu près les dispositions de dessins des *Cl. mexicanus* et *assimilis* : la forme élargie des élytres, qui sont d'un noir foncé et peu pubescentes, l'en distingue facilement. Il doit venir des environs de la Vera-Cruz ou d'Orixaba : M. Sallé n'a pu se souvenir de l'endroit précis où il l'avait trouvé.

6. C. TACHÉ DE NOIR. *C. nigro-maculatus*. Chev.

Rufus. Caput villosum cinereum, mandibulis oculisque nigris; thorax rufus, antice cinereo fasciatus; elytra basi rufa, ultra medium nigro-fasciata sed ante et post fasciam oblique albido-fasciata, cum notula angulata apicali nigra; abdomen nigrum nitidum.

Longueur, 6 millim.; largeur, 3 millim.

Rougeâtre. *Tête* large, peu convexe, très velue, cendrée, unisillonnée entre les antennes. *Palpes* et *antennes* ferrugineux. *Mandibules* et *yeux* noirs. *Corselet* convexe, semi-cylindroïde en avant sur la troncature, droit et étranglé en arrière, cendré, ayant au delà du milieu une bande dépilée qui est rougeâtre, quelques poils noirs dispersés sur les côtés. *Écusson* oblong, petit, rougeâtre. *Élytres* une fois et demie aussi longues que la tête et le corselet réunis, peu convexes; arrondies sur l'épaule, assez régulièrement sur l'extrémité de la marge, et un peu anguleusement sur la suture; rousses à la base et jusqu'au tiers de leur longueur; marquées, au delà du milieu, d'une bande noire qui est à peine séparée de la marge et de la suture. On voit deux autres bandes blanches obliques, dont l'une en avant et l'autre après la bande noire. La première est amincie du côté de la suture, la deuxième, plus large, se dirige vers le haut de celle-ci : l'une et l'autre offrent une petite tache triangulaire noirâtre qui occupe l'angle de la suture. *Corps* ferrugineux; poitrine brièvement poilue, grise, soyeuse; abdomen noir. *Pattes* ferrugineuses.

Il provient d'un envoi de M. Sallé, qui n'a pas fait connaître l'endroit où il l'avait pris.

Cette espèce paraît être voisine du *Clerus lunatus*, Sturm-Klug, *Monog.*, p. 38, n° 15.

7. C. DE SILBERMANN. *C. Silbermannii.* Chevrol.

Dense villosus. Caput aureolum, ore, oculis antennisque (duobus primis articulis ferrugineis) nigris; thorax aureolus, macula media rotundata nigra; elytra nigra, basi cinerea, fasciis duabus lateritiis, prima versus medium, secunda lata apicali; pectus pedesque longe pilosi.

Longueur, 11 millim.; largeur, 4 millim. 1/2.

Il est couvert d'une villosité cendrée en dessous, qui est d'un jaune-miel sur la tête et le corselet. *Palpes*, *mandibules* et *yeux* noirs. *Antennes* noirâtres; les deux premiers articles, ferrugineux. *Corselet* globuleux, convexe, semi-cylindroïde sur la troncature en avant; droit et étranglé en arrière, où il est plus étroit; marqué, sur le disque, d'une grande tache noire. *Écusson* cendré. *Élytres* une fois et demie aussi longues que la tête et le corselet réunis; arrondies régulièrement sur l'extrémité de la marge, plus faiblement sur la suture; noires, veloutées, avec la base mélangée de poils cendrés et d'un jaune-miel; traversées par deux bandes d'un rouge-brique, dont la première est médiane, moyenne, rétrécie vers la suture, et la deuxième, large et terminale. On aperçoit, près de la base et au dessous de celle-ci, un tubercule qui est sur le milieu de l'étui et placé sur la limite du noir. Les poils du dessus conservent généralement la couleur du fond. *Corps* cendré, abdomen. . . . . .

Je dois cette espèce et la suivante à mon ami M. Gustave Silbermann, qui me les a offertes quoiqu'elles fussent uniques dans sa collection. Il l'avait reçue d'Oaxaca.

8. C. QUADRINOTÉ. *C. quadrinotatus*. Chevrolat.

Villosus, cinereus. Ore, oculis antennisque (primo articulo rufo) nigris; thorax rutilus; elytra cribata, pallida, maculis rotundatis quatuor atris, prima basi, secunda ultra medium.

Longueur, 8 millim. 1/2; largeur, 4 millim.

Très velu, cendré. *Palpes, mandibules, yeux* et *antennes* noirs; les dernières avec le premier article ferrugineux. *Corselet* roux ou d'un jaune doré, arrondi, semi-cylindroïde en avant sur la troncature; droit, étranglé et sillonné en arrière, où il est plus étroit. *Écusson* petit, caché par la villosité *Élytres* une fois et demie aussi longues que le corselet; arrondies régulièrement au sommet, plus brièvement sur la suture; convexes, d'un cendré pâle; chacune a deux taches noires arrondies, qui occupent la presque totalité des étuis. La première est au dessous de la base; elle offre un tubercule luisant, placé au centre; la deuxième, au delà du milieu, couvre une partie de la marge et n'atteint pas la suture. *Corps* en dessous cendré; abdomen. . . . . *Pattes* très velues, cendrées, quelques poils noirs sur les antérieures.

Il devra suivre, dans l'ordre naturel, le *Cl. Silbermannii;* il vient d'Oaxaca.

Le *Clerus nigrocinctus*, Kl., *Monog.*, p. 38, n° 13, s'en rapproche infiniment.

9. C. zèbre. *C. zebra.* Chevrolat.

Dense villosus, ruge punctatus, nigro-cœruleus infra. Caput punctatum, rutilum, in medio viride, palpis, mandibulis antennisque (basi rufis) nigris; thorax punctatus, convexiusculus, dorso angulose depressus, rutilus, nigro-pilosus posticeque triangulatim cinereo et viridi-villosus; elytra antice flava, postice cinerea et minute tuberculata, fasciis quatuor cærulis quarum tribus anticis obliquis prima et secunda margine, secunda et tertia suturæ, adnexis.

Longueur, 7 millim.; largeur, 3 millim. 1/2.

Modérément velu, d'un noir bleuâtre en dessous. *Tête* à peine convexe, ruguleusement ponctuée et d'une manière serrée, carénée longitudinalement au milieu, à pubescence rousse et ferrugineuse en avant, d'un jaune verdâtre en arrière et sur les côtés. *Palpes* testacés, obscurs. *Mandibules* ferrugineuses, noires à l'extrémité. *Lèvre* échancrée, testacée. *Chaperon* transversalement déprimé, testacé. *Antennes* noires, de onze articles. Les deux premiers, ferrugineux; les 2-7, égaux, noduleux. Massue cendrée, triarticulée. *Yeux* arrondis, noirs ou pâles. *Corselet* légèrement convexe, anguleusement déprimé sur le disque, droit, et semi-cylindroïde en avant sur la troncature; droit, étranglé et sillonné en arrière, où il est plus étroit; côtés arrondis antérieurement; le dessus est ruguleusement ponctué et d'un jaune roussâtre ardent, et d'un gris verdâtre en arrière; la villosité, près de la base, est épaisse, triangulairement disposée, verte sur le fond. *Écusson* petit, arrondi, bleuâtre. *Élytres* ayant à peu près une fois et demie la longueur de la tête et du corselet réunis; arrondies rectangulairement sur l'épaule, régulièrement sur l'extrémité et très faiblement sur la suture; modérément convexes, ruguleusement ponc-

tuées ; jaunes depuis la base jusqu'au milieu, avec quatre bandes et la moitié antérieure de la suture noires. Les trois premières sont obliques, partent de la marge, où elles sont un peu plus élargies, et se dirigent vers le bas ; la première et la deuxième se réunissent extérieurement, mais la première n'atteint pas à la suture. La couleur jaune se trouve limitée par la troisième bande, qui est flexueuse ; l'autre moitié postérieure de l'élytre est cendrée, parsemée de tubercules aplatis ; la quatrième bande est droite et obsolète, et placée vers le milieu de la partie cendrée ; leur bord apical est jaunâtre. *Corps*, en dessous, d'un bleu un peu noir, vert sous le corselet. *Pattes* bleuâtres, à poils cendrés ; cuisses assez épaisses, sillonnées dans leur longueur.

Trouvé à Tuspan par M. Sallé.

10. C. FASCIÉ DE BLANC. *C. albo-fasciatus*. Chev.

Atro-cyaneus, nigro, cinereo alboque dense villosus, punctatus. Elytra pilis albis medio fasciata.

Longueur, 5 millim. 1/2 ; largeur, 3 millim.

D'un bleu noirâtre, très velu. *Tête* arrondie, convexe, ponctuée ; les points sont petits et modérément distants, les poils noirs sont plus longs et roides que ceux qui sont bruns ; on en voit de bruns entre les antennes ; deux fossettes arrondies et contiguës près des yeux. *Palpes* noirs, à troncature de couleur terreuse. *Mandibules* noires. *Antennes* noires, ferrugineuses sur le sommet du premier et du deuxième article, à massue triarticulée, grossissant jusqu'à l'extrémité. *Yeux* noirs. *Corselet* plus long que large, droit et cylindroïde sur la troncature en avant, largement échancré en dessous ; droit, profondément et étroitement

sillonné en arrière, où il est plus étroit; côtés régulièrement arrondis. Il est convexe en dessus, ponctué; vers le milieu est un sillon droit et transverse; les poils noirs sont plus abondants que ceux cendrés, les côtés et le dessous en offrent quelques uns de blancs. *Écusson* circulaire, noir. *Élytres* bleues, convexes, deux fois aussi longues que le corselet, arrondies rectangulairement sur l'épaule, régulièrement sur l'extrémité et presque angulairement sur la suture, parallèles sur le côté, elles sont finement ponctuées et un peu ruguleusement jusqu'aux deux tiers; mais lisses au delà, elles offrent une bande médiane, sinueuse, qui se recourbe vers le haut de la suture et est formée par une villosité blanche serrée. La généralité des poils est de couleur noire; ils sont assez espacés vers l'extrémité et près de la marge ils sont blancs; suture et marge rebordées et sillonnées. *Corps* d'un bleu noirâtre, couvert de poils cendrés et d'une villosité blanche et épaisse sur les côtés de la poitrine. *Pattes* fortes, finement ponctuées, longuement velues. Les poils blancs sont les plus nombreux, ceux noirs sont plus longs et espacés, et disposés par ordre sur la longueur des jambes.

Il provient de chasses faites par M. Sallé dans son voyage de la Vera-Cruz à Mexico; mais il n'a pas fait connaître l'endroit précis où il l'avait trouvé.

11. C. LUISANT. *C. nitidus.* Chevrolat.

Niger, nitidus, parce pilosus et punctatus. Thorax longior latitudine, versus apicem basique valde sulcatus, nigro-pilosus. Elytra ad extremitatem latiora, pilis dorsalibus nigris, marginalibus et posticalibus albis. Pectus minute rugatum. Pedes albo-pilosi.

Longueur, 5 1/2 millim.; largeur, 2 1/2 millim.

D'un noir brillant et comme vernissé, brièvement poilu et

d'une manière espacée. *Tête* arrondie, convexe, finement ponctuée, couverte de petits poils noirs : deux dépressions contiguës. *Antennes* et *bouche* noires. *Corselet* plus long que large, droit et cylindroïde en avant, droit, fortement sillonné et rebordé en arrière, où il est plus étroit; à peine arrondi sur les côtés. On aperçoit, au delà du bord antérieur, un sillon transversal; il est longitudinalement convexe, à peine visiblement ponctué, peu velu; les poils dorsaux sont noirs, ceux latéraux blancs. *Écusson* moyen, circulaire, d'un noir mat, ponctué. *Élytres* une fois et demie aussi longues que le corselet, coupées rectangulairement sur l'épaule, qui est élevée, ensuite déprimée à sa partie interne, s'élargissant depuis le milieu latéral jusqu'à l'extrémité de la marge, arrondies jusqu'à la suture, qui forme à l'extrémité un rectangle; elles sont convexes, brillantes, à peine distinctement ponctuées, peu velues, couvertes d'un poil blanc qui est plus visible vers l'extrémité, sur la suture et la marge; celles-ci sont faiblement rebordées et sillonnées. *Corps* moins brillant en dessous; côtés de la poitrine munis de poils blancs régulièrement disposés, ce qui les fait paraître comme obliquement ridés. *Pattes* revêtues d'un poil blanc assez épais.

Trouvé à Tuspan par M. Sallé.

NECRODE. NECRODES. *Winkins.*

N. ANAL. *N. analis.* Chevrolat.

Punctulatus, atro-nitidus. Thorax inæqualis, ruber, in medio nigricans. Elytra tricostata, suturæ aculeata, in mare, apice latiora, in femina elongata. Anum sanguineum.

Longueur, 16-19 millim.; largeur, 7 1/2 10 millim.

Noir brillant. *Tête* aplatie, allongée, étranglée posté-

rieurement en forme de cou, ayant une carène occipitale semi-circulaire. *Palpes* filiformes, ferrugineux sur le sommet des articles. *Chaperon* échancré et d'un jaune tomenteux, impressionné d'une ligne transversale. *Antennes* dépassant le milieu du corselet, à massue triarticulée, brunâtre, terne. *Yeux* livides, globuleux. *Corselet* rouge, noirâtre sur le disque, plan, quoique un peu élevé au centre, marqué de quatre côtes longitudinales, dont les deux internes sont sillonnées au milieu et les deux basales courtes; en arrière des yeux part une dépression longitudinale qui est sinueuse et entière; il est finement pointillé. *Écusson* grand, sinueux et aigu en arrière, pointillé. *Élytres* deux fois et demie aussi longues que le corselet, droites à la base et de la largeur de ce dernier en cet endroit, un peu crochues sur l'extérieur de l'épaule, avancées et arrondies sur le milieu latéral, terminées en pointe aiguë sur la suture, mais beaucoup plus élargies et arrondies sur le sommet de la marge chez le mâle et fort amincies chez la femelle; elles offrent trois côtes longitudinales, dont les deux internes sont sinueuses et obliques vers le sommet; la côte suturale est entière, la médiane peu saillante antérieurement, et l'externe limitée à la callosité qui existe environ aux deux tiers de leur longueur; elles sont finement et régulièrement ponctuées, la marge est mince et élevée. *Épipleures* canaliculés, pointillés sur la moitié interne, lisses sur celle externe. *Corps* noir, abdomen avec les deux derniers segments sanguins. *Pattes* longues, lisses, tarses antérieurs du mâle modérément et également avancés et dilatés de chaque côté, simples chez la femelle.

Trouvé par M. Sallé, à Orixaba, sur des animaux morts, dans le courant de septembre. Ce voyageur attribue la rareté des Insectes nécrophages en Amérique au nombre infini d'Oiseaux et d'animaux qui s'en nourrissent et les font disparaître de suite. Je crois que la même espèce se retrouve au Brésil.

ENEMA. Enema. *Kirby-Hope, Coleopterist Manual*, p. 83.

1. E. lupercus. *E. lupercus*. Chevrolat.

Simillimis Scarabæo Titormo *Pertyi. Niger, castaneus, cornu capitis ut in* Sc. Pan. *Fab.*, *sed brevior sine dente dorsali. Thorax postice elevatus, bicornutus, nitidus, punctatus, interstitiis punctulatis, lateribus magnopere sculptus. Elytra margine punctato-striata, sulcis brevibus obsoletis tribus vel quatuor, dorso punctulatus, stria suturali obsulcata et punctata. Pedes antici extus 4-dentati.*

Longueur, 45 millim.; largeur, 25 millim.

Cet Insecte ressemble beaucoup au *Sc. Pan* ♂ et au *Titormus* de Perty, que quelques personnes considèrent comme n'étant que la femelle de la même espèce. Il se rapproche du premier par la corne de la tête, qui, cependant, est moins longue, plus aiguë et sans dent dorsale, et du deuxième par son corselet bidenté et élevé sur la base; mais ces deux dents sont plus avancées et leur évasement est régulièrement cintré. Celui-ci a toute la région dorsale lisse, brillante, ponctuée, et la ponctuation est plus serrée vers sa partie postérieure, les interstices ont un pointillé nombreux, les côtés sont largement guillochés et comme ridés. La plupart des traits marginaux sont arqués et ont leur ouverture oblique et tournée vers les angles postérieurs. Il offre, près du bord latéral, une plaque longitudinale lisse, qui est plus prononcée que dans les deux autres Insectes. *Écusson* angulairement arrondi. *Élytres* à stries latérales ponctuées avec quelques points irréguliers; tous ces points sont arrondis, assez enfoncés, plans dans le fond, avec un cercle sur le bord de chaque; pointillées

et luisantes à partir des deuxième et troisième sillons obsolètes et courts qu'on observe vers le milieu de chaque étui. La strie suturale est presque sinueusement sillonnée, interrompue et ponctuée vers l'extrémité. Jambes quadridentées; du reste, semblable, pour la forme et la couleur, aux espèces que j'ai déjà citées.

Il m'a été adressé par M. Hopfner, de Darmstadt.

2. E. ENDYMION. *E. endymion*. Chevrolat.

Mas. *Niger subnitidus, fere opacus. Caput cornu erecto, trifore, crebre punctato, clypeo rotunde bidentato. Thorax dorso postico gibbosus, summitate obsolete et breviter sulcatus, antice inflexus, minutissime punctulatus, rimis arcuatis subdorsalibus longitudine efficiens. Scutellum castaneum. Elytra castanea, minute, irregulariter remoteque punctata, striis marginalibus punctatis, stria suturali obsulcata et interrupte punctata.*

Femina *differt cornu capitis triangulare, thorace convexo punctis majoribus, evidenter punctatis.*

Var. *β ♂ capitis cornu breviore subconico, acuto, elytris atro-maculatis.*

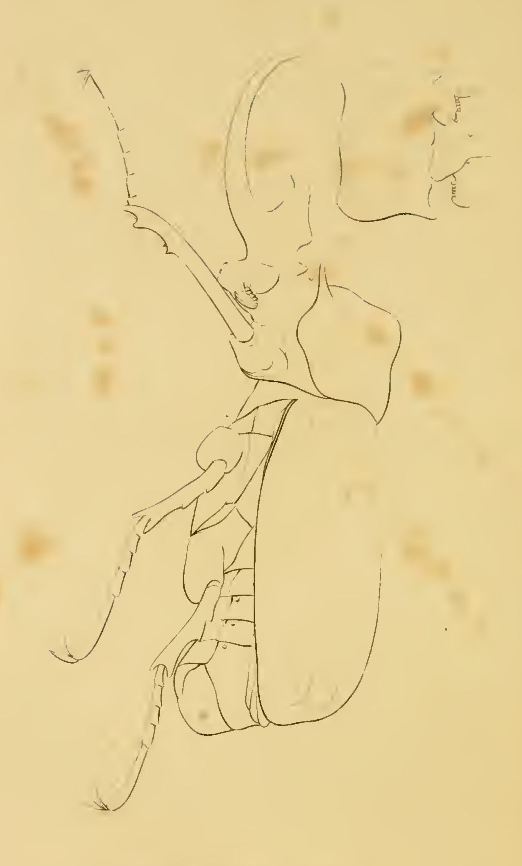
Longueur ♂, 37 1/2 millim.; largeur, 20 à 22 millim. — ♀ 32 1/2; 17 1/2 millim.

Il est d'un noir terne, quoique brillant. *Tête* armée d'une corne presque droite, qui a, chez le mâle, depuis 7 jusqu'à 12 millimètres de longueur; elle est un peu courbe, terminée en pointe, plane latéralement et antérieurement, et faiblement sillonnée de ce côté, mais arrondie postérieurement; elle est inégalement ponctuée, d'une manière serrée et ruguleuse. Chez la femelle, cette corne occupe, par sa base, toute la largeur de la tête, et est triangulaire. *Chaperon* du mâle relevé, muni de deux

dents divergentes et arrondies; il est rétréci et à peine échancré chez la femelle. *Corselet* très gibbeux en arrière, incliné sur le devant, très faiblement sillonné sur la partie élevée, chargé d'une ponctuation excessivement serrée, ruguleuse et inégale; les côtés dorsaux offrent une série longitudinale de traits guillochés, dont un grand nombre est placé obliquement et de forme arquée; du côté de la base et près des angles postérieurs ils deviennent plus nombreux; il est sinueusement cintré sur la tête, rebordé, sillonné et garni en avant d'une frange de poils roux, bi-sinueux sur la base et arrondi sur le milieu. Chez la femelle ce corselet est convexe, déprimé en avant, plus brillant, ponctué plus distinctement et d'une manière plus grande; les rides sont plus droites. *Écusson* anguleusement arrondi, châtain. *Élytres* d'un châtain luisant, à pointillé distant, ayant quelques stries marginales ponctuées, moins marquées sur la femelle, et deux ou trois sillons obsolètes sur le disque; strie suturale sillonnée, profonde, non entière, offrant des points quelquefois interrompus. *Pattes* et *corps* en dessous d'un brun clair. Jambes antérieures bidentées : celles du mâle ont un petit rebord saillant, les suivantes ont des coutures denticulées et poilues.

La variété β mâle a la corne de la tête guère plus longue que celle de la femelle; les élytres ont quelques taches noires et arrondies.

Trouvé par M. Sallé, en juin, à Tutepec, dans des chemins très humides.



Dynastes *Elephas*, *Fabricius*.

Male

G. M. del · Remond imp · Annedouche sc.



Dynastes *Elephas.* *Fabricius.*

(*Femelle*)

G. M. del. N. Rémond imp. Annedouche sc.

DYNASTE. DYNASTES. *Mac-Leay*.

1. D. ÉLÉPHANT. *D. elephas*. Fabricius (Pl. 109 et 110).

Mas *scutellatus, cervino-villosus. Caput cornu unidentato, nigro, plicato, apice bifido; clypeo bispinoso. Thorax gibbus, antice bicornutus. Pedes nigri, nitidi, tibiis externe tridentatis, anticis longis arcuatis.*

Longueur, 11 cent. 1/2; largeur, 46 mill.

Femina *Niger cinereo et parce pilosus. Caput rugosum, in medio corniculatum. Thorax scabrosus, reticulo-punctatus, plaga laterali glabra. Elytra rugulosa, dorso excavato punctata inæqualia. Pedes breves, tibiis anticis dentibus tribus validis, quatuor posticis dentibus tribus geminis.*

Longueur, 7 centim., 3 millim.; largeur, 43 millim.

Scarabæus elephas, FAB., *Sy. ent.*, p. 7-16; *Ol. ent.*, t. I, n. 3, p. 11, 6, pl. 15, f. 138, *a. b*, Herbst.

Plus grand et moins large que le *Sc. acteon*, noir, couvert en dessus d'un poil ras fauve, très serré. Tête armée d'une longue corne noire qui est dirigée en avant, un peu arquée, transversalement ridée. A la base de cette corne, en dessus, il en existe une autre également avancée, courte, recourbée en dessous et arrondie; mais elle est entièrement velue, gibbeuse à sa partie médiane et déprimée postérieurement. *Corselet* avec deux cornes en devant, latérales, divergentes, qui partent des angles antérieurs; légèrement comprimé et gibbeux sur le milieu antérieur; les bords sont sinueux, noirs et étroits, une ligne dorsale obsolète. *Écusson* triangulaire, grand, ponctué, lisse sur

les côtés. *Élytres* très finement ruguleuses, fauves, parsemées d'un tiqueté fin qui est formé de petites places glabres. *Pattes* noires, cuisses luisantes, aplaties, jambes antérieures longues, cambrées, tridentées, ainsi que les quatre suivantes. Abdomen de sept segments, le premier très court, le cinquième le plus grand.

Fabricius et quelques autres entomologistes ont donné, à tort, la Guinée pour patrie à cette espèce; elle est réellement originaire du Mexique et se trouve près des côtes, sur un arbre qui croît au bord de la mer. Les naturels lui ont donné, par ce motif, le nom d'*Alveonte del mare.* L'exemplaire de ma collection a été trouvé aux environs d'Alvarado, par M. Sallé; il m'a rapporté qu'on lui en avait montré un d'une taille tout à fait extraordinaire. J'ai reçu une corne d'un mâle provenant de San-Blas. Le voyageur à qui elle était due avait écrit une note mentionnant que les Indiens la suspendent à leur cou comme amulette.

La femelle de cette espèce n'a été ni figurée ni décrite par aucun auteur. Olivier indique comme s'y rapportant une variété mâle dont nous donnons un dessin au trait sur notre planche. Elle se rapproche de la femelle du *Sc. acteon*, même grandeur, plus étroite, scabreuse, d'un noir terne. *Tête* arrondie, faiblement déprimée entre les yeux, sur chaque côté, convexe, terne, postérieurement luisante, à points élevés sur leurs bords, scabreuse. Une petite corne à pointe mousse sur la partie centrale. *Chaperon* bi-épineux, échancré semi-circulairement. *Corselet* formé comme celui du *Sc. acteon* femelle, couvert de points arrondis, élevés et scabreux, surtout près des côtés sur le milieu latéral une petite élévation lisse, allongée, sillon dorsal moins indiqué sur la base, bords légèrement relevés et sillonnés. *Élytres* peu pubescentes, cendrées, arrondies sur l'extrémité de la marge, rectangulaires sur le dedans de la suture, marquées, sur les côtés, de petits points assez nettement impressionnés; ils deviennent gros, excavés vers



Dynastes *Hyllus*, Chevrolat.
(Male)



Dynastes *Hyllus*, *Chevrolat.*

(Femelle)

G. M. del. *N. Rémond imp.* *Annedouche sc.*

le haut de chaque étui, à partir d'une strie géminée, courte, qui commence à la base, au tiers interne jusqu'à la suture, interstices ruguleux inégaux ; les inégalités que l'on remarque proviennent d'espaces mamelonnées. Un sillon raccourci et postérieur au tiers latéral ; strie suturale ponctuée, marge mince, relevée. *Corps* à villosité fauve. Abdomen de six segments. Cuisses revêtues de poils roux de couleur ardente; postérieures élargies, finement pointillées; jambes scabreuses ponctuées, antérieures courtes, extérieurement tridentées, suivantes munies de six épines externes disposées deux par deux. Dans les deux sexes, l'abdomen, vu en dessus, offre, sur le bord des quatrième, cinquième et sixième segments, un stigmate petit et profond.

Cette femelle a été trouvée noyée, sur le bord de la mer, par M. Sallé.

1. D. hyllus. *D. hyllus.* Chevrolat. (Pl. 111 et 112.)

Affinis scarabæo Tytio et Perseo Olivieri. Caput nigrum, cornutum, cornu protenso, subacuto, ad apicem internum late dentato. Thorax niger, punctatus, dimidia parte posticali glaucus, punctulis nigris inoratus nigroque marginatus, antice longe cornutus (cornu nigro incurvo, in extremitate subtruncato, fere hujus fisso, in parte inferiori flavo et dense villoso) ad basin longe cornu angulose bidentatus. Scutellum nigrum læve. Elytra glauca rotundis maculis nigris plus minusve signata, anguste nigro-marginata. Corpus nigrum, ano pilis flavis et longis villosissimo.

Mâle, longueur, 74 millim.; largeur, 33 millim.

Vert glauque vernissé, noir brillant en dessous. *Tête* noire, finement ponctuée, sinueuse sur ses bords, coupée

droit et relevée étroitement sur le chaperon, munie d'une corne qui s'avance obliquement sur l'extrémité. Cette corne est noire, arquée, terminée obtusément; elle offre, près de son sommet interne, une dent quelquefois fort large. *Palpes* et *antennes* noirs. *Corselet* ayant 26 millim. de longueur sur 20 de hauteur, semi-circulairement échancré en avant, légèrement sinueux en arrière, où il s'arrondit un tant soit peu sur le milieu; côtés régulièrement arrondis sur les deux tiers postérieurs, angles antérieurs assez avancés, aigus, postérieurs arrondis; il est rebordé de tous côtés, excepté, cependant, derrière la tête, du côté de laquelle on voit une frange de poils blonds couchés et soyeux. La moitié antérieure est noire, fortement ponctuée, l'autre moitié est glauque, chargée d'un tiqueté fin, noir, et de taches irrégulières, arrondies, de même couleur, les points des bords sont plus grands et allongés; une corne noire, avancée, se recourbe sur la tête; elle part du milieu antérieur, est élargie à sa base, tronquée et presque fendue sur l'extrémité, très velue en dessous, avec la villosité jaunâtre, serrée, longue. On voit, de plus, une dent angulaire de chaque côté, qui part au dessous de la corne principale. *Écusson* grand, triangulaire, un peu cordiforme. *Élytres* ovalaires, convexes, sinueuses à la base, arrondies sur l'épaule, régulièrement sur le sommet de la marge, rectangulaires sur ie dedans de la suture, d'un vert glauque vernissé, marquées de grosses taches rondes, noires, plus ou moins larges et nombreuses, une strie courte et ponctuée près de l'écusson. La suture est plane et la marge peu relevée et arrondie; elles sont étroitement et entièrement marginées de noir. *Corps* d'un noir luisant; poitrine finement anguleuse; abdomen à points espacés, couvert d'une villosité peu abondante, espacée, qui devient roide, longue et nombreuse sur le dernier segment; jambes antérieures tridentées.

Il est moins grand que le *Sc. Perseus* d'Ol. et ressemble

beaucoup au *Sc. Tytius* de F. pour la couleur ; mais ce dernier est moitié plus petit, a les cornes de la tête et du corselet courtes et aiguës.

M. Sallé l'a pris à Orixaba, dans le courant de septembre; il le dit fort rare.

La femelle (pl. 112), qui fait partie de la collection de M. le marquis de la Ferté, ressemble assez à la femelle du *S. Hercules*.

G. TRICHODÈRE. Trichoderes.

(Τριχωδης, velu ; δερη, cou.)

Nouveau genre de la famille des Longicornes, tribu des Prioniens. *Tête* arrondie, excavée sur la face, bituberculée entre les antennes, carinée le long des yeux, en avant. *Palpes* fort longs, premier article des *maxillaires* plus court que le troisième, deuxième ayant un peu plus d'une ligne de longueur, quatrième coupé obliquement en hache, aplati ; le dernier des labiaux est formé de la même manière, le pénultième a à peu près l'étendue du troisième article des *maxillaires*. *Mandibules* courtes, robustes, closes, rugueusement ponctuées, lisses en dessus ; la gauche est entaillée en cintre et l'angle terminal est aigu. *Antennes* assez rapprochées, implantées sur la base externe des tubercules et en avant des yeux, au dessus du milieu, un peu plus courtes qu'une élytre, minces, velues, de onze articles, premier en massue, deuxième noduleux et transverse, troisième plus allongé que les autres (ayant 1 ligne 3/4 de longueur), quatrième de la longueur du premier, suivants presque égaux, diminuant insensiblement vers l'extrémité, les quatre derniers sillonnés. *Yeux* latéraux oblongs, plus larges par le bas, assez rapprochés en dessus, couverts de hachures fortes. *Corselet* transversal, longuement velu, droit au sommet, facilement sinueux et arrondi extérieurement sur le milieu

de la base, muni de deux épines latérales droites, dont une sur chaque angle. *Écusson* large, carré, un peu arrondi et très velu en arrière. *Élytres* allongées, droites latéralement, convexes, plus courtes, plus étroites et plus pâles chez le mâle, arrondies rectangulairement sur l'épaule et sur la suture, mais régulièrement sur le sommet de la marge, inégales, ponctuées, luisantes; trois nervules longitudinales obsolètes; une épine suturale courte et obtuse. *Pattes* longues, droites, rapprochées, les postérieures un peu plus espacées; cuisses velues, renflées à leur naissance; jambes un peu plus courtes, tronquées et élargies sur leur extrémité, et terminées par deux épines très petites. Tarses de cinq articles; le premier des antérieures et des médianes conique, un peu plus long chez celle-ci; le premier des postérieures a environ une ligne d'étendue; deuxièmes articles triangulaires, troisièmes largement bilobés, quatrièmes à peine visibles et seulement en dessus, cinquièmes arqués, moyennement longs, munis de deux crochets aigus et opposés. *Sternum* non proéminent. *Poitrine* large, très velue. *Abdomen* arqué, aminci vers l'extrémité, de six segments chez le mâle, de cinq chez la femelle. *Corps* ailé.

Ce genre devra se placer près des *Macrotoma* de M. Dejean.

T. DU PIN. *T. pini*. Chevrolat. (Pl. 113.)

Testaceo vel brunneo-nitidus. Caput et thorax rufa, reticulato-punctata, cinereo-pilosa. Elytra inæqualia, punctis mediocribus profundis, obsolete tricostata. Pectus dense cinereoque pilosum. Abdomen nitidum.

Longueur du mâle, 32 millim.; de la femelle, 38. — Largeur du mâle, 10 millim.; de la femelle, 13 millim.

Tête et *corselet* ferrugineux, obscurs, chargés de points réticulés et couverts d'une légère pubescence cendrée, une



Trichoderes *pini*, Chevrolat

G. M. del. V. Rémond imp. Annedouche sc.

épine latérale droite sur chaque angle du prothorax ; mais celles postérieures plus longues. *Élytres* du mâle, testacées ; de la femelle, brunâtres, luisantes, inégales, marquées d'une ponctuation moyenne, profonde, non confluente, et de trois côtes longitudinales obsolètes, plus distinctes chez la femelle ; marge externe arrondie, brune, frangée de poils cendrés ; suture noirâtre, à partir du tiers antérieur seulement, terminée par une épine très petite. *Poitrine* fortement et longuement velue. *Abdomen* finement ponctué, d'un châtain clair brillant, testacé sur le bord transversal des segments.

Ce Coléoptère a été trouvé assez abondamment, par M. Auguste Sallé, à las Vigas (*terre froide*), pendant le mois d'août, sous des écorces de sapins. Les habitants de cet endroit en recherchaient les nymphes comme mets, et ils assuraient qn'elles avaient un goût très délicat.



Sphex *Paulinierii* . Guerin-M.

N. Rémond imp. Annedouche

DESCRIPTION

DE QUELQUES ESPÈCES INÉDITES D'HYMÉNOPTÈRES FOUISSEURS DE L'ANCIEN CONTINENT,

avec des observations sur plusieurs Pompiles nouveaux figurés dans la grande description de l'Égypte et restés jusqu'ici inconnus;

PAR M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

En décrivant les Pompiles du *Voyage autour du monde* de la corvette *la Coquille,* exécuté sous le commandement de M. le capitaine Duperrey, et en préparant le texte de notre *Iconographie du règne animal*, nous avons dû, suivant la loi que nous nous sommes faite, étudier complétement chaque genre dans les auteurs, pour ne pas nous exposer à publier comme neuves des espèces déjà décrites ; ce travail nous a conduit à reconnaître que plusieurs espèces de notre collection, que nous avions dû comparer à celles du *Voyage*, étaient inédites, nous avons profité de cette occasion pour les décrire pendant que nous étions encore bien pénétré de leurs affinités avec les espèces connues, et c'est le résultat de ce travail qui fait le sujet de la présente notice.

Nous avons dédié plusieurs de ces espèces à des personnes qui nous ont donné des preuves de leur zèle pour les progrès de l'histoire naturelle, afin de leur en témoigner publiquement toute notre gratitude. Enfin nous avons reconnu, par la comparaison de nos espèces avec quelques figures des magnifiques planches de l'*Expédition d'Égypte,* que trois de ces figures offraient des Insectes très voisins des nôtres et de quelques uns de ceux qui ont été décrits par les auteurs, et nous avons tâché, autant que le permettent des figures noires, mais par analogie et aidé de la connaissance d'un grand nombre d'espèces, de faire ressortir les caractères qui les distinguent.

POMPILE DE GRAELLS. *Pompilus Graellsii*. Guér.

P. niger, capite flavo vertice nigro; thoracis antico dorso et scutello, apice femoribus, cruris tarsisque flavo-ferrugineis; alis flavis, apice nigris. (Pl. 115, fig. 1.)

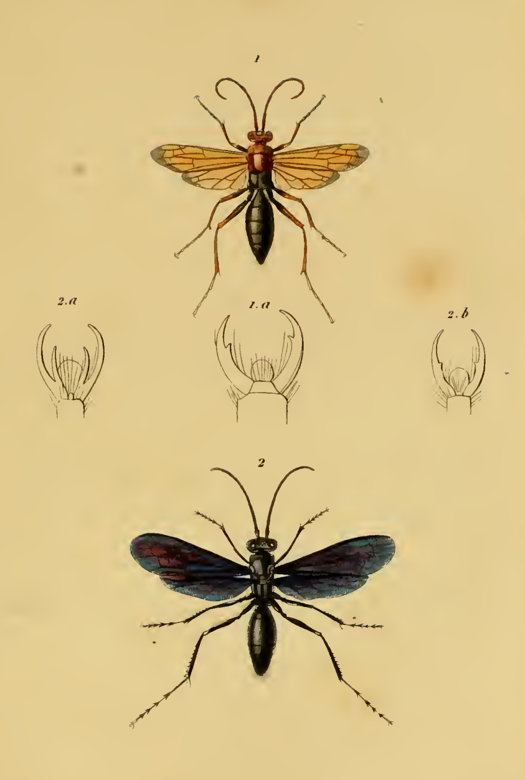
Longueur, 21 millim.

Cette espèce est très-voisine du *Pompilus luteipennis* de Fabricius; mais elle en diffère par ses cuisses, qui sont noires, tandis qu'elles doivent être ferrugineuses dans l'espèce de Fabricius, puisqu'il dit deux fois dans sa description, *pedes ferruginei,* et qu'il aurait certainement parlé du noir des cuisses, comme il le fait pour le *Pompilus annulatus,* qui est aussi très voisin du nôtre.

La tête du *Pompilus Graellsii* est fauve, lisse et glabre, avec la base du chaperon, au dessous de l'insertion des antennes, et une tache sur le vertex noires. Le prothorax et le mésothorax sont fauves en dessus, avec le bord antérieur du mésothorax noirâtre; ses côtés et le métathorax sont noirs, les flancs sont striés obliquement. Les ailes sont d'un jaune fauve à nervures fauves, avec le bout noirâtre. Les pattes sont fauves, avec les cuisses noires jusqu'aux deux tiers de leur longueur, les tarses sont un peu plus obscurs. L'abdomen est noir, luisant et lisse; vu à la loupe, il est couvert de très-petits points enfoncés; son extrémité est garnie de poils bruns.

Ce Pompile a été découvert, aux environs de Barcelone, par M. Graells, entomologiste distingué, professeur de zoologie à Madrid; nous le lui dédions avec plaisir, comme un témoignage de notre estime.

Il y a, dans les planches d'Insectes de la grande expédition d'Égypte (pl. 17, fig. 16), la figure d'une espèce



Pompilus.

1. P. *Graelsii*. 2. P. *Bretonii*, Guérin-M.

G. M. del. N. Rémond. imp. Annedouche sc.

voisine de celle-ci, et surtout du *Pompilus annulatus;* cependant l'espèce représentée diffère de ce dernier par ses pattes, qui doivent être noires ou d'un brun très foncé, par ses antennes, dont le troisième article a une longueur presque double de celle des deux premiers réunis, tandis que, dans le véritable *annulatus,* cet article est seulement un peu plus long; enfin elle en diffère encore par ses ailes, qui ont du brun à la base et au bout, tandis que celles du *P. annulatus* ne sont brunes qu'au bout. Cette espèce égyptienne a beaucoup plus de rapports avec celle du même pays, que M. Klug a publiée dans les *Symbolæ physicæ,* etc., pl. 38, fig. 3, sous le nom de *P. vespiformis,* et qu'il caractérise ainsi : « *P. fuscus abdomine nigro, segmentis quatuor intermediis medio flavis, alis luteis, basi apiceque nigris. Fem.* ; » mais, quoique cette diagnose aille très-bien à la figure gravée dont nous nous occupons, la différence de taille de ces deux espèces ne permet pas de les réunir; car celle de M. Klug n'a que 19 millimètres de long, tandis que celle de l'expédition d'Égypte en a plus de 32, ce qui est près du double; nous pensons donc qu'on doit distinguer cette dernière que, du reste, Klug a considérée comme différente, puisqu'il ne la cite pas sous la sienne, et nous proposons de l'appeler *Pompilus vicinus.*

M. Spinola (*Ann. Soc. ent.*, 1838, t. VII, p. 458) semble penser que la figure d'Égypte représente le *Pomp. vespiformis* de Klug. : nous croyons que c'est à tort qu'il fait ce rapprochement.

POMPILE DE BRETON. *Pompilus Bretonii*. Guér.

P. nigro sub-cyaneus sericeus; antennis flavis; scutello sub-elevato, metathorace lævigato; thorace pedibusque nigro-brunneis; alis nigro-brunneis, apice obscurioribus violaceo-cyaneoque micantibus. (Pl. 115, fig. 2.)

Longueur, 15 à 18 millim.

La tête est noire, avec le chaperon seulement d'un fauve brunâtre chez le mâle; dans la femelle la tête est d'un fauve brunâtre un peu plus foncé vers le vertex; les mandibules sont noires au bout, les palpes et les autres parties de la bouche sont brunes dans les mâles, fauves chez les femelles. Les antennes sont d'un beau jaune orangé, avec les deux premiers articles de la couleur de la tête, les yeux sont d'un noir brun. Le corselet est d'un beau noir soyeux, avec quelques faibles reflets violets, surtout en dessus. Les ailes sont d'un brun assez foncé et transparent, avec le bout un peu plus noir; elles ont des reflets violets et bleus assez vifs et brillants; leur troisième cellule cubitale est presque de moitié moins large en haut, et la première nervure récurrente vient aboutir obliquement assez loin de la nervure de séparation des deuxième et troisième cellules cubitales. Les pattes sont de la même couleur, encore plus foncée, et paraissent presque noires; les tarses sont terminés par une petite pelote velue et par deux crochets arqués, aigus, armés, à leur côté interne et vers le milieu, d'une forte dent partant de la base et les rendant bifides chez les mâles (fig. 2 *a*), et n'offrant qu'une petite dent au milieu du côté interne, chez les femelles (fig. 2 *b*). L'abdomen est ovalaire, d'un noir assez foncé, à reflets soyeux et bleus; l'écusson du mésothorax est un peu élevé au milieu et forme pres-

que une carène longitudinale peu saillante, échancrée chez les mâles, sans échancrure dans la femelle; le métathorax est simple, faiblement arrondi, très finement chagriné.

Cette jolie espèce vient du Sénégal et de la Sicile; nous l'avons dédiée à M. Breton, homme de lettres aussi savant que modeste, qui a bien voulu nous donner plusieurs Insectes nouveaux du Sénégal, et qui a fait des démarches actives auprès d'un de ses élèves et ami pour l'engager à recueillir des espèces de tous les ordres et à en enrichir notre collection et nos publications.

Les individus de Sicile ne diffèrent en rien de ceux du Sénégal. Du reste, ce fait n'a rien de surprenant, car l'on sait que plusieurs Coléoptères sont également communs aux deux pays.

Il y a, dans les belles planches de la grande expédition d'Égypte (*Insectes*, pl. 17, fig. 18), la figure d'un Pompile noir de la taille du nôtre, qui en est bien voisin, mais qui en diffère par des antennes noires; l'examen de la belle gravure que nous citons montre bien certainement que l'espèce d'Égypte est noire, velue, avec les ailes noires ou d'un brun foncé, à reflets vifs. N'ayant pas trouvé dans les auteurs de description qui puisse se rapporter à cette figure, nous pensons qu'elle représente une espèce nouvelle à laquelle nous donnerons le nom de *Pompilus calidus*.

Nous trouvons, à la planche 17 des *Insectes* du même ouvrage, une espèce sous le n° 19, qui semble se rapprocher beaucoup de celle-ci, mais qui a les mandibules très-courtes, arrondies, et l'extrémité de l'abdomen très velue. La manière dont cette figure est gravée montre bien évidemment que l'Insecte qu'elle représente doit être noir ou noir-bleu, avec les antennes jaunes ou fauves, et que les ailes sont noires à reflets chatoyants bleus ou violets, avec le bout plus obscur. Cette excellente gravure montre encore qu'il y a un petit sillon au milieu du métathorax; nous pensons que cette espèce égyptienne est voi-

sine et cependant différente de la nôtre. Nous n'avons trouvé ni dans Fabricius ni dans Klug de description qui pût s'y appliquer, et nous croyons pouvoir la considérer comme inédite : nous lui donnerons donc le nom de POMPILE DES SABLES, *Pompilus sabulosus*.

POMPILE DE PAULINIER. *Pompilus Paulinierii.* Guér.

P. ater, cinereo-sericeus, scutello, prothorace et metathorace postice albis; alis pellucidis apice fuscis, nervulis nigris; genubus anticis flavis, tibiis intermediis et posticis extus sericeo-albis, spinis nigris, apicalibus magnis albis; abdomine nigro, segmentibus basi cæruleis, ano albo. (Pl. 116.)

Longueur, 10 millim.

Ce Pompile ressemble un peu à celui que M. Ehremberg a nommé *tibialis* dans ses *Symbolæ physicæ* (*Decas.* IV, pl. 39, fig. 6); mais il en diffère par la distribution de ses couleurs et par ses jambes postérieures, qui ne sont pas ferrugineuses; il appartient cependant à la même division à cause des cellules de ses ailes et des crochets de ses tarses.

Le Pompile de Paulinier a la tête noire, couverte d'un très fin duvet soyeux, cendré et luisant en dessus, et argenté sur le chaperon, le labre et la base externe des mandibules; les antennes sont noires. Le corselet est de la même couleur, également cendré et soyeux; le prothorax est bordé de blanc en arrière, il y a des poils blancs, très serrés et assez longs sur le bord postérieur de l'écusson et du métathorax; les flancs sont comprimés, et le côté antérieur des hanches est argenté. Les ailes sont transparentes, à nervures noirâtres, avec l'extrémité brune; la seconde cellule radiale est très étroite en avant, triangulaire à tel



Pompilus *Paulinierii*. Guerin-M.

point que la nervure qui la limite ne s'insère pas sous la cellule radiale, comme dans le *Pompilus viaticus*, mais vers l'extrémité de la nervure précédente. Les pattes sont noires, couvertes de duvet chatoyant cendré, surtout au côté externe des cuisses. Les genoux des cuisses antérieures ont, en dessus, une petite tache jaune; l'épine terminale des jambes antérieures et les premiers articles de leurs tarses sont jaunes en dessus. Les autres jambes sont garnies, au côté externe, d'un très fin duvet blanc-jaunâtre, soyeux; elles ont deux rangs d'épines assez fortes et noires; les deux épines terminales sont grandes et d'un blanc un peu jaunâtre, ainsi que le dessus des tarses intermédiaires; les tarses postérieurs sont noirs. Les crochets de tous les tarses sont petits et bifides. L'abdomen est presque cylindrique, un peu comprimé sur les côtés, d'un noir velouté, avec la moitié antérieure des premier, second, troisième et quatrième segments d'un bleuâtre cendré produit par un fin duvet. Les cinquième et sixième segments sont noirs, le septième est blanc.

Cette jolie espèce a été trouvée au Sénégal; nous la dédions à M. Paulinier, comme un témoignage de notre reconnaissance pour le zèle avec lequel il a bien voulu, sous le climat brûlant du Sénégal, se donner la peine de récolter pour nous des Reptiles, des Mollusques et des Insectes de tous les ordres; plusieurs d'entre eux sont nouveaux pour la science et seront décrits successivement, ce qui nous donnera l'occasion de citer encore les recherches de M. Paulinier et de l'encourager à rassembler des matériaux pour les progrès de l'histoire naturelle.

SPHEX DE PAULINIER. *Sphex Paulinierii*. Guér.

S. fulvus, aureo-sericeus, mandibulis apice verticeque nigris; alis flavis, apice nigro brunneis; abdomine nigro, petiolo segmento primo, secundo, postice excepto, anoque fulvis. (Fœm.) (Pl. 114.)

Long., 43 millim.; enverg., 62 millim.

C'est la plus belle espèce que nous connaissions dans ce genre : sa tête est fauve, avec les yeux bruns; les antennes sont fauves, un peu obscures à l'extrémité; tout le devant de la tète est garni d'un duvet très serré à reflets d'or; l'extrémité des mandibules et tout le vertex sont noirs. Le corselet est fauve, garni d'un duvet soyeux à reflets dorés; le prothorax est étroit, court, échancré au milieu; le mésothorax est un peu obscur en arrière, avant l'écusson, qui est d'un fauve plus vif et composé de deux lobes bien distincts, avec un petit sillon au milieu qui se prolonge jusqu'au bord postérieur du métathorax; celui-ci est arrondi, strié transversalement, avec un stigmate très visible de chaque côté. Les ailes sont d'un beau jaune un peu orangé, à nervures fauves, avec l'extrémité largement bordée de noir à reflets un peu bleus et violets; la bordure du dessous des supérieures est un peu plus large et se voit en transparence; le lobe inférieur des postérieures est incolore et transparent. Les pattes sont grandes, d'un fauve assez vif et luisant; l'abdomen est ovalaire, lisse et luisant, porté par un pédicule assez long; ce pédicule, le premier segment et le second sont fauves; le bord postérieur de ce second segment et tous les autres sont d'un noir vif avec l'extrémité de l'anus fauve.

Ce magnifique Insecte a été pris au Sénégal par M. Paulinier.

Ammophile a ventre bleu. *Ammophila cyaniventris.* Guér.

A. nigra, cinereo-pubescens, antennis articulo primo, prothoracis lateribus, coxis femoribus anticis et intermediis et squama alarum rufo-brunneis; alis brevibus, pallide infuscatis, apice brunneis, violaceo micantibus; abdomine cyaneo-nitido, apice dilutiore, petiolo atro. (Mas.)

Longueur, 22 millim.

Il ne peut être comparé, pour la couleur, à aucune des espèces connues; mais il appartient à la même division que l'*Amm. sabulosa;* sa tête est plus large que le corselet, noire, avec quelques poils noirs et cendrés; le premier article des antennes, la base des mandibules et les palpes sont fauves. Le corselet est noir, rugueux, couvert de duvet cendré assez serré, avec le prothorax et le mésothorax en avant striés transversalement; les côtés du prothorax sont fauves. Les ailes sont courtes, comme dans le *sabulosa*, transparentes, d'un brun jaunâtre pâle, avec le bout plus foncé et les nervures noirâtres; elles ont des reflets vifs d'un beau violet. Les pattes sont noires, les antérieures ont les hanches et le dessous des cuisses et des jambes d'un fauve brunâtre; l'épine des jambes antérieures a, au côté interne, une assez large membrane cornée. L'abdomen est d'un beau bleu foncé et luisant, avec le dessus des quatre derniers segments garni d'un duvet blanchâtre qui les fait paraître d'un bleu plus pâle; le pétiole est fort long et noir.

Cette espèce vient du Sénégal, d'où elle nous a été envoyée par M. Paulinier.



Cordulia *Splendens*, Pictet.

Prêtre del. N. Rémond, imp. Annedouche

G. CORDULIE. Cordulia. *Leach.*

C. splendide. *C. splendens.* Pictet.

Capite flavo, nigro maculato ; thorace viridi nitente maculis fasciisque flavis ; abdomine nigro-virescenti maculis luteis.

Longueur, 0,080; enverg., 0,100.

Je ne connais que la femelle de cette belle espèce, qui m'a été envoyée de Montpellier. Elle a la taille et un peu de l'apparence extérieure du *Cordulegaster annulatus ;* mais la forme de sa lèvre inférieure et de ses appendices anaux l'en éloigne complétement. Ces caractères, joints au petit œil lisse, accessoire à l'œil principal et placé sur la tempe, ne permettent pas de douter un instant qu'elle n'appartienne au genre *Cordulia.* Elle a les plus grands rapports, dans sa forme et dans la nervation de ses ailes, avec la *Cordulia Curtisii*; elle se distingue, d'ailleurs, de toutes les espèces de ce genre par sa grande taille et par les taches et bandes jaunes de son thorax.

Description. (*Femelle.*) Yeux bruns avec le petit œil accessoire bien marqué; devant de la tête jaune, avec une bande longitudinale sur la lèvre, le tour du labre et l'extrémité du chaperon noirs; une tache de même couleur sur le front, rectangulaire et jointe au vertex par trois traits visibles en dessus; vertex terminé par deux pointes, tout entier d'un noir bleuâtre ainsi que l'occiput. Thorax d'un vert métallique brillant, avec une mince ligne longitudinale sur son milieu, deux taches en avant, allongées, une bande sur les côtés, une tache triangulaire en avant de l'origine de chaque aile antérieure, et une marque en arrière des

pattes postérieures et en dessus du thorax, d'un jaune doré. Abdomen très comprimé, noirâtre, avec un léger reflet vert; le premier anneau noir; le second marqué d'une large bande transversale dans son milieu en dessus, et de deux taches latérales à sa base, jaunes; les troisième, quatrième, cinquième et sixième, avec deux taches à peu près triangulaires, réunies par un de leurs angles sur la ligne médiane; septième fauve à sa base, en dessus; huitième, neuvième et dixième noirs. Appendices anaux supérieurs courts, coniques, pointus, un peu sinueux, noirs. Pattes noires, avec un léger reflet brun sur les cuisses et les tarses. Ailes brillantes, teintées légèrement de jaune, cette couleur étant plus marquée vers l'extrémité; nervures toutes noires; ptérostigmates petits, d'un brun foncé; membranule d'un gris clair. Je ne connais pas le mâle. — De Montpellier.

F. J. PICTET.

Ayant reçu cet hiver (1843), de M. Amédée Guinard, de Montpellier, plusieurs exemplaires de la nouvelle espèce nommée *Cordulia splendens* par M. Pictet de la Rive, je puis compléter la description donnée par ce savant en ajoutant celle du mâle.

Mâle. Par ses couleurs il ne diffère presque pas de la femelle; mais les formes, comme on devait s'y attendre, sont très-distinctes. L'abdomen est cylindrique, non comprimé, un peu élargi à son extrémité; le deuxième segment porte deux oreillettes saillantes, brunes. Le bord anal des ailes inférieures est subitement anguleux, comme chez les mâles des genres *Gomphus*, *Lindenia*, *Cordulia*, etc. Les appendices anaux ressemblent, dans leur ensemble, à ceux de la *Cordulia Curtisii.* Ils sont de la longueur du dernier segment, noirs, presque glabres, les supérieurs imi-

tant ceux du *Gomphus Graslini* (Rambur), cylindriques, comme coudés et recourbés en dedans, à partir de leur milieu et finissant en pointe aiguë inclinée en dehors et en haut. Le côté intérieur cilié, l'extérieur ayant vers son milieu, au coude, une forte dent; la dernière moitié granulée en dessous. Appendice inférieur un peu plus long que les supérieurs, concave, en forme de cuiller, rétréci à son extrémité, qui est très légèrement bifide. Les bords renflés. Parties génitales du deuxième segment très peu proéminentes.

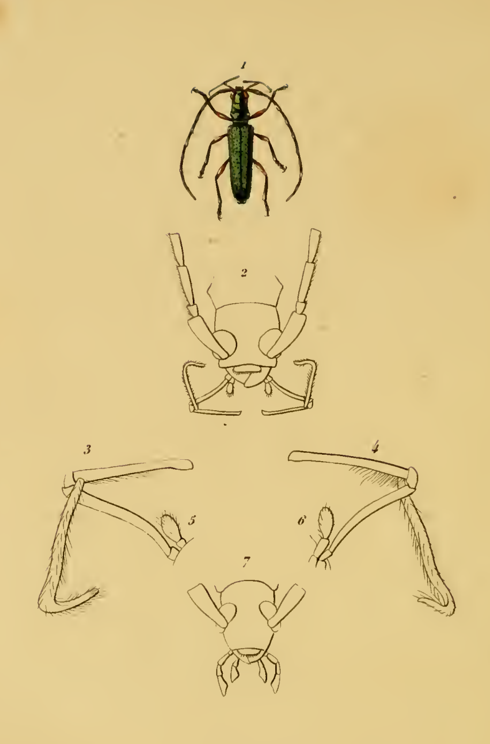
En ce qui concerne en commun les deux sexes, j'ajouterai quelques observations à ce qu'a fait connaître M. Pictet.

Cette espèce diffère, par ses formes, des autres Cordulies européennes. Elle rentre entièrement dans le nouveau genre *Macromia* (Rambur), créé pour des espèces de l'Inde et de l'Amérique septentrionale. Les principaux caractères qui distinguent les Macromies des Cordulies sont d'avoir les onglets des tarses entièrement bifides, les deux branches étant presque égales ; d'avoir environ le double de nervules dans le premier espace costal jusqu'au point cubital, qui est plus près du sommet de l'aile (aux ailes supérieures de la *M. splendens*, il y a quinze nervules dans cet espace, et neuf dans le second, jusqu'au ptérostigma). Le petit œil accessoire est aussi plus distinct que chez les Cordulies.

Les Macromies sont de grande taille; elles ont l'apparence et la coloration générales des Cordulégasters. Les appendices anaux des femelles sont très petits, couchés sur une protubérance qui termine l'abdomen, caractère qu'elle a en commun avec la *Cordulia Curtisii*, espèce qui doit former une section particulière.

E. DE SÉLYS-LONGCHAMPS.

Avril 1843.



Heteropalpus *pretiosus*, Buquet.

Annedouche, sc. N. Rémond imp.

G. HÉTÉROPALPE. HETEROPALPUS. *Buquet.*

Corps (fig. 1) allongé, épais, un peu déprimé en dessus. Tète (fig. 2) saillante, inclinée, légèrement rétrécie en arrière. *Yeux* ovalaires, distants du bord du corselet. *Antennes* insérées près de la bouche, en avant des yeux, un peu plus longues que le corps, composées de onze articles filiformes et pubescents, le deuxième très petit et globuleux, tous les autres à peu près d'égale longueur. *Mandibules* avancées, peu saillantes, arquées et en partie recouvertes par le labre. *Palpes maxillaires* (fig. 3, 4) très développés, en forme de T, et de quatre articles; le premier très court, le second très long et légèrement arqué, le troisième très petit, presque globuleux, le quatrième de la longueur du second, droit et tronqué à l'extrémité, ayant à sa base un appendice soudé, d'une grande longueur, terminé par un crochet et entièrement couvert de poils assez longs. *Palpes labiaux* (fig. 5, 6) relativement très courts, à dernier article ovoïde.

Prothorax cylindrique, d'un tiers plus long que large, épineux sur les côtés, tuberculeux en dessus. *Prosternum* non saillant en pointe. *Écusson* arrondi. *Élytres* coriaces, parallèles, allongées, coupées carrément à la base, arrondies au bout. *Pattes* fortes et courtes, cuisses en massue. *Tarses* épais, moins longs d'un tiers que les jambes, ayant les trois premiers articles assez larges et aplatis, le quatrième allongé, terminé par deux crochets simples.

Abdomen allongé, composé de cinq segments.

Ce genre, qui appartient à la deuxième sous-tribu des Lepturètes de Serville, doit être placé immédiatement avant les Distenies, dont il se distingue surtout par la forme de ses palpes maxillaires, par son corps généralement plus court, et par ses élytres, qui ne sont pas épineuses à l'ex-

trémité. Nous ne connaissons que l'espèce dont la description suit :

H. PRÉCIEUX. *H. pretiosus.* Buquet.

Viridi-nitens, elytris rugoso-punctatis; antennis, tibiis tarsisque nigris; femoribus rufis.

Longueur, 0,018 ; largeur, 0,005.

Corps entièrement d'un vert très éclatant. Palpes, antennes, jambes et tarses d'un noir mat. Tête finement pointillée, surtout antérieurement, avec un sillon profondément marqué entre les yeux. Corselet pointillé également, tuberculeux en dessus, étranglé à sa base et à son extrémité, avec une pointe assez saillante au milieu de chacun des bords latéraux. Écusson assez petit, arrondi au bout et creusé dans le milieu. Élytres parallèles, coupées carrément à la base, à angles huméraux arrondis et saillants, rebordées sur les côtés et couvertes de gros points enfoncés, beaucoup plus marqués dans les deux premiers tiers de leur longueur; la ligne suturale est un peu élevée et à reflets bleuâtres ; dessous du corps finement pointillé; cuisses rouges.

Cette charmante espèce faisait partie d'une collection d'Insectes recueillie à Cayenne par M. Claude, et que j'ai acquise en juillet 1842.

LUCIEN BUQUET.

Nota. La fig. 7 représente la tête de la *Distenia undulata* de Fab. pour montrer les caractères différentiels qui existent entre mon genre *Heteropalpus* et le précédent.



